



UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

UFR DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

ECOLE DOCTORALE

« LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIETES »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

SOCIOLOGIE

**LES LIMITES DES POLITIQUES DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE EN AFRIQUE :
LE CAS DU SENEGAL**

Présentée et soutenue publiquement par

Malick DIENG

Le 13 octobre 2010

Sous la Direction du Professeur Francis FARRUGIA

Membres du Jury

Mr Ali Aït ABDELMALEK Professeur à l'Université de Rennes 2

Mr Pierre COURS - SALIES Professeur à l'Université de Paris 8

Mr Francis FARRUGIA Professeur à l'Université de Franche-Comté

Mr Gilles FERREOL Professeur à l'Université de Franche Comté

ANNEE ACADEMIQUE 2009-2010

INTRODUCTION

La thématique de la lutte contre la pauvreté occupe une place centrale dans les discours politiques du XXI^e siècle. Elle est plus présente, depuis, les échecs répétés des politiques d'ajustement structurel.

Devenue un enjeu majeur, la lutte contre la pauvreté a été posée comme le thème central, traversant toutes les initiatives politiques. Des politiques agricoles à celles relatives à la protection sociale, elle semble être le nouveau slogan.

Les conclusions du sommet de Copenhague, sur le développement social du 5 au 12 mars de 1995¹, avaient reconnu une incapacité de la communauté internationale à enrayer la pauvreté. Son slogan « *attaquer la pauvreté* » entre dans le cadre d'un assaut mené sur des fronts multiples. Dans le même ordre d'idée, le sommet du millénaire qui s'est tenu à New York du 6 au 8 Septembre 2000, sous l'égide des Nations Unies a fait de la lutte contre la pauvreté une priorité de la communauté internationale. On y fixe, comme objectif principal, la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015. Il découle de cet engagement que la pauvreté serait un obstacle majeur à la croissance économique mondiale. Elle mettrait en péril la paix, dont l'établissement ou la consolidation est le fondement de la coopération internationale. Par ailleurs, elle constituerait une violation des droits de l'homme dont le respect est le fondement de la dignité qui est l'autre nom du développement.

La Banque Mondiale, étudiant la question, a édité un rapport commandé² en 1993 et intitulé « faire reculer la pauvreté en Afrique subsaharienne ». Ce rapport examine les interrelations entre partenaires au développement, gouvernants, organisations non gouvernementales et donateurs par rapport à l'intensité de la pauvreté. Il découle de ce rapport qu'en moyenne, 45 à 50 % des habitants d'Afrique subsaharienne vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Cette proportion est beaucoup plus élevée, en Afrique, que dans toutes les autres régions du monde à l'exception de l'Asie du Sud. La faiblesse des revenus, l'accès aux services sociaux de base, l'état de

¹ Cette position a été publiée par le département de l'information des Nations Unies en Août 1995.

² Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté du gouvernement du Sénégal (phase 1).

délabrement des économies sont autant d'éléments qui gangrènent la situation de l'Afrique.

L'idée de progrès, en Afrique, bute systématiquement sur des facteurs handicapants tels que les conflits armés, les instabilités gouvernementales, les pressions internationales et les facteurs endogènes qui, comme des pesanteurs, affectent la survie du continent.

En ce début du 21^{ème} siècle, le sort des pays africains et particulièrement ceux au sud du Sahara, constitue une préoccupation quasi universelle. Les pays en développement sont davantage confrontés au problème de la pauvreté dans un contexte de crises multiformes et multisectorielles.

Pour expliquer le phénomène de la pauvreté et ses répercussions, plusieurs approches ont été privilégiées:

D'abord, l'approche monétaire qui fait l'apologie de la création de richesses comme l'ultime recours à la lutte contre la pauvreté. Elle la mesure en termes de seuil de pauvreté qui était fixé dans les pays en voie de développement à hauteur d'un dollar par jour. Donc, l'économie ne pouvait être que la seule solution pour endiguer et enrayer le processus de paupérisation. Pour cette perception, la croissance économique serait le meilleur moyen de lutter efficacement contre la pauvreté.

L'approche sociopolitique récusant une telle démarche, défend que la pauvreté soit la résultante d'une mondialisation économique et que les pays non préparés à cette adaptation subissent les contre coups. Les solutions, préconisées, dans la lutte contre la pauvreté, doivent s'appuyer sur les réalités locales et les possibilités des pays pauvres à s'auto gérer. Une telle approche était absente des premières initiatives de lutte contre la pauvreté.

En effet, la pauvreté a été pendant longtemps pensée en termes de nations et les solutions qui lui étaient consacrées, ne reposaient que sur l'économie et la croissance.

Rares sont les analyses qui privilégient une approche socio-historique de la pauvreté pour appréhender l'ensemble des facteurs négatifs qui ont affecté le processus de développement.

L'histoire récente a montré que le terme pauvreté a été, pendant longtemps, enveloppé dans celui de sous-développement. Les projets et les

interventions étaient pensés également en termes de développement. Cette approche n'explique pas, à elle seule, la tentative de disculpation des africains dans l'aggravation de la pauvreté, compte tenu des instabilités politiques, de la corruption et du gaspillage qui sont autant de fléaux qui plombent le progrès de l'Afrique.

Le Sénégal vit de manière très aigue les crises économiques et sociales, compte tenu de ses ressources limitées. Au Sénégal, la mise en œuvre des politiques de développement, depuis la fin des années 70, suivie des premiers programmes d'ajustement structurel au milieu des années 80 a certes contribué à améliorer le cadre macro-économique, mais les performances sont restées en deçà des espérances. De manière générale, la période 1979-1993 a été marquée, au plan macroéconomique, par un net ralentissement de la croissance économique en termes réels.

Il ne faut pas donc se méprendre, car la pauvreté n'est pas l'apanage des pays en développement. Il ya quelques années, le Washington post(2) rappelait qu'il y a environs 37 millions de pauvres au Etats Unis, soit autant que la population totale du Sénégal, du Burkina Faso et du Mali. La pauvreté au Sénégal est présente presque partout. Selon les statistiques de la Banque Mondiale, la moitié de la population n'a pas de ressources financières suffisantes pour subvenir à ses besoins de base. Cette situation est bien connue et le gouvernement sénégalais multiplie les initiatives pour réaliser le grand bond en avant qui pourrait minimiser le nombre de pauvres (DSRP1-2 ; PLCP)³. Le but des initiatives sénégalaises est de réduire de moitié la pauvreté conformément aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015.

Cette mission est parsemée d'embûches, car le problème de la pauvreté au Sénégal, comme presque partout en Afrique, est qu'elle semble dans une très large mesure immuable. Pendant longtemps, l'espoir résidait dans les grandes agglomérations, comme Dakar, où l'on pouvait facilement trouver un emploi car dans le monde rural, la sécheresse avait fini de s'installer avec son cortège de malheurs, obligeant les agriculteurs à migrer vers la

³ Programme de Lutte Contre la Pauvreté.

ville pour nourrir leurs familles. Cette voie de sortie n'existant plus, les jeunes ont vite fait de trouver la parade au risque de leur vie avec leur entêtement à vouloir coûte que coûte rallier l'Europe quelques soient les moyens mis à leur disposition et souvent au péril de leur vie. Les images de désespoir fournies par la presse principalement sur les plages espagnoles et italiennes en sont une parfaite illustration.

Les dispositifs sénégalais de lutte contre la pauvreté, centrés sur le développement économique et social, souffrent de plusieurs insuffisances car, les politiques économiques et sociales ciblées (agriculture enseignement, protection sociale) pour venir à bout de la pauvreté souffrent de plusieurs pressions externes et internes.

Aujourd'hui, il nous semble indispensable de créer une dynamique de renaissance de l'espoir au Sénégal. En effet, les enquêtes démographiques attestent que plus de la moitié de la population sénégalaise est âgée de moins de 20 ans. C'est cette tranche de la population qui a le plus été affectée par la pauvreté. Elle est souvent confrontée au chômage et la vie précaire qui constituent un frein au développement.

Le soutien aux femmes devrait également attirer l'attention des autorités, car elles constituent indéniablement les éléments les plus dynamiques de la société sénégalaise. En restant longtemps éloignées des sphères de décision, reléguée au second plan, la femme sénégalaise malgré les efforts consentis reste handicapée par les discriminations. Son implication tardive dans le processus de lutte contre la pauvreté l'a pendant longtemps maintenue loin des pouvoirs de décision.

Le véritable enjeu pour le Sénégal, est de construire une nouvelle dynamique positive à l'instar des pays développés, ce qui pourra redonner espoir à sa population. Au bout du compte, le succès se mesurera lorsque les jeunes se lèveront ainsi que les femmes dans un élan empreint de ferveur et pourront affirmer que la pauvreté a réellement reculé.

Dans les réformes postérieures à la dévaluation, la pauvreté a fait l'objet d'une préoccupation centrale de la part des pouvoirs publics, compte tenu de son ampleur et de son extension. Ainsi, plusieurs actions ont été amorcées à travers la mise en œuvre de divers programmes sectoriels de lutte contre la pauvreté.

Des secteurs tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, les infrastructures ont constitué les épines dorsales des politiques de lutte contre la pauvreté. C'est ainsi qu'un plan de lutte contre la pauvreté (PLP) a été formulé depuis 1997.

Malgré tous ces efforts, déployés pour améliorer l'accès aux services sociaux de base, la structure des dépenses publiques montre que le Sénégal est encore loin des objectifs qu'il s'est fixés dans ce programme. Le poids de la dette constitue un handicap majeur à une allocation efficiente des ressources publiques en faveur des secteurs sociaux et conduit à la réduction des capacités de redistribution de l'Etat et au ralentissement du développement des infrastructures sociales. Pour réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, l'Etat devra mettre en place de manière soutenue, une politique économique et sociale permettant de relever significativement ses performances socio-économiques et de placer le pays sur un chantier de développement humain durable. A cette fin, le Sénégal a initié en 2000, après l'adoption de son document intérimaire, un processus participatif de préparation d'une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur une croissance redistributrice et la satisfaction des besoins de base des populations pauvres. Le consensus autour de cette stratégie met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation des décideurs politiques, des acteurs nationaux et des partenaires au développement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à travers l'établissement d'un lien étroit entre la réduction de la pauvreté, le progrès économique.

Dès lors, il convient de se poser un certain nombre de questions qui nous permettront de mieux cerner les contours de la pauvreté. On est donc en droit de se demander d'une part les facteurs qui ont concouru à l'aggravation de la pauvreté plus précisément les programmes proposés à l'Afrique et dont les répercussions sur les conditions de vie n'ont pas apporté un réel changement. D'autre part, quelles ont été les responsabilités des élites dans le processus d'appauvrissement des populations et comment pourrions-nous instaurer de réelles politiques de lutte contre la pauvreté.

Ce sont là autant de questions que nous tenterons de vérifier à l'aide des hypothèses suivantes :

La première hypothèse est que les politiques de lutte contre la pauvreté ne peuvent que revêtir la forme d'un diktat et pour cela, elles suivent des recommandations qui appliquées ne feront que bénéficier aux puissances étrangères et aux bailleurs de fonds. En d'autres termes, on peut penser que l'inefficacité des politiques de lutte contre la pauvreté, initiée par les différents acteurs, serait la cause de l'ampleur du phénomène.

D'autres soutiennent par contre que les politiques et les décideurs extérieurs sont par une approche technicienne passés à côté de la réalité de la pauvreté. Il s'agit des recommandations issues des résolutions et appliquées pour développer les pays pauvres et dont l'ajustement structurel, la dette et les DRSP ont été les éléments déterminants.

La deuxième hypothèse est que toutes les interventions ignoraient les réalités sociologiques de toute la société pour y découvrir des facteurs qui, non identifiés peuvent bloquer tout processus. En effet, toute politique appliquée à l'échelle locale doit être adaptée à la réalité. C'est fort de ces arguments, que les tenants d'une telle hypothèse situent les limites ou carences des politiques de lutte contre la pauvreté dans un contexte sociologique.

La troisième hypothèse consiste à considérer que les pressions des élites sur les ressources publiques annihilent tout processus de développement aboutissant à la lutte contre la pauvreté.

Ces trois hypothèses nous permettront de faire le tour des questions cruciales qui traversent la politique de lutte contre la pauvreté.

Ainsi, notre démarche s'articulera comme suit :

La première partie intitulée problématique, historique et panorama de la pauvreté permettra de comprendre les positions des différentes théories sur la question. Le chapitre premier, traitant la problématique de la pauvreté, exposera les modèles théoriques ainsi que l'évolution des connaissances en matière de lutte contre la pauvreté. On y fixe la cadre d'analyse de la recherche.

Le chapitre 2 sera entièrement consacré aux approches historiques de l'origine de la pauvreté en Afrique. Nous y exposons les différentes analyses qui estiment que tout le processus d'appauvrissement du continent africain est enclenché depuis la colonisation. Nous y exposons également

les différents facteurs qui ont fait que les effets positifs attribués à la colonisation n'ont pas de répercussions sur le vécu des populations africaines.

Et en fin, le chapitre 3 traitera du panorama de la pauvreté au Sénégal. Ce chapitre permet de cerner les contours de la pauvreté au Sénégal, car on y expose la perception, manifestations et déterminants de la pauvreté.

La deuxième partie est entièrement consacrée à l'approche épistémologique et méthodologique.

L'approche épistémologique nous permet d'étudier la complexité du concept de pauvreté. Elle aborde également les théories explicatives de la pauvreté en Afrique.

La troisième partie étudie les causes de la pauvreté. Il s'agit dans le chapitre 6 de faire état des maux qui gangrènent la société africaine et empêchant la pérennité de toute politique publique. Ce sera l'occasion de voir les pressions des conflits armés, la dette et ses conséquences ainsi que les ponctions des pandémies.

Le chapitre 7 traitera des politiques non orientées vers les priorités. Il s'agit de démontrer comment les politiques passent à coté de l'essentiel et comment les secteurs fondamentaux pour le développement sont relégués au second plan.

La quatrième partie traitera des actions de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Nous y exposons, dans son chapitre 8, les programmes d'ajustement structurel qui avaient été considérés comme des solutions pour le développement de l'Afrique et partant, un moyen efficace de lutte contre la pauvreté. Dans la même logique, le chapitre 9 fait état de l'ère des DSRP qui sont la continuité des politiques d'ajustement structurel. Les nouveaux mécanismes poseront comme paramètres, la participation et la bonne gouvernance sans pour autant renoncer aux conditionnalités qui ôtent à l'Afrique toute autonomie.

Le chapitre 10 est entièrement consacré à la protection sociale et lutte contre la pauvreté au Sénégal. Nous y exposons les paradoxes d'une politique de protection sociale qui datant des indépendances n'est plus conforme à l'exigence face à la lutte contre la pauvreté. Les failles qu'elle

offre permettent aux hommes politiques de capturer la solidarité à leur profil.

Le chapitre 11 fait l'objet de la voie sénégalaise de lutte contre la pauvreté. Les grands axes de politique de lutte contre la pauvreté et les orientations du gouvernement y sont exposés.

Le chapitre 12 dresse les limites et les incohérences des politiques sénégalaises de lutte contre la pauvreté. Partant des mentalités qui n'ont pas évolué pour charpenter un développement économique et social, nous démontrons l'insouciance des élites politiques face au phénomène de la pauvreté. Ainsi, il sera question de dresser au chapitre 13 quelques errements dans la lutte contre la pauvreté. Cela nous permet de faire le tableau des fléaux qui annihilent toute initiative de lutte contre la pauvreté. Il s'agit de faire état des gaspillages des ressources publiques, des logiques bureaucratiques, des tactiques politiques dégradantes ainsi que les violations des institutions.

Le chapitre 14 revient sur les relations entre l'Afrique et le reste du monde. A travers le néocolonialisme et l'impérialisme humanitaire, l'aide internationale pour démontrer qu'ils ne sont pas toujours favorables à l'émergence d'une Afrique autonome. Leur apport ne permet pas toujours au continent de se départir de la tutelle de l'assistanat.

Le chapitre 15 situe l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté en corrélation avec l'incapacité du continent à asseoir une intégration effective régionale et sous régionale. Toutes les perspectives d'unité, socle de progrès, sont vouées aux échecs. A travers quelques exemples, nous démontrons que les références de l'union européenne, des Etats Unis d'Amérique tardent à voir le jour en Afrique.

En fin, la dernière partie est consacrée à la synthèse et aux recommandations.

PREMIERE PARTIE

**PROBLEMATIQUE, HISTORIQUE ET
PANORAMA DE LA PAUVRETE AU SENEGAL**

CHAPITRE I :
PROBLEMATIQUE DE LA PAUVRETE, JUSTIFICATIF
ET REVUE DE LA LITTERATURE.

1-1 Position du problème de la pauvreté

L'étude de la situation de l'Afrique montre qu'elle a connu des événements tels que l'esclavage, la colonisation, la balkanisation et leurs conséquences néfastes. La seconde moitié du 20^{ème} siècle a été pour le continent une période marquée par des luttes acharnées successives pour sa libération. Ses victoires sur ces luttes ont été à l'origine de la décolonisation et de l'accès à l'indépendance. Les résultats ont été une bouffée d'oxygène pour le continent africain. A l'image des pays développés, les Etats ont adopté des politiques économiques soutenues par la coopération internationale. Malgré cette volonté et cette liberté retrouvée, le niveau économique du continent est resté relativement faible.

Plus de quarante ans après les indépendances, les pays africains présentent un tableau clinique particulièrement sombre. Cette situation est consécutive à la faillite du modèle d'industrialisation par substitution d'importations ; conséquences désastreuses des politiques d'ajustement structurel préconisées par le Fonds Monétaire Internationale et la Banque Mondiale. Cette période a été qualifiée par Barry (M.A) de vampirisation des économies nationales par des Etats « cannibales » et non développeurs⁴.

Le principal paradoxe est que malgré les richesses minières, minéralières et forestières dont il dispose, le continent noir reste le foyer de tensions source de tous les problèmes sociaux : pauvreté, pandémie, guerres, violences, famine.

En effet, les modifications actuelles dans la prise en charge des problèmes sociaux consécutifs à la restructuration en cours de l'économie mondiale, ont révélé les difficultés des centres de pouvoir étatique et des modèles de représentation traditionnelle de prendre en compte les attentes sociales multifformes au sein de chaque nation.

⁴ Barry (M, A), *Abdoulaye Wade, sa pensée économique, Des indépendances au NEPAD*, Hachette, 2005, p 207.

De ce contexte, la mise en place depuis 1981 de l'Etat commercial ouvert et de la stratégie de relance par les investissements, ont suscité l'intérêt de l'étude d'une nouvelle configuration pour lutter efficacement contre la pauvreté. Cependant, dans les pays en développement le financement des attentes sociales pose de plus en plus problèmes. Il faut dire que la caractéristique essentielle du système commercial ouvert est la déréglementation intérieure et extérieure et la suppression des barrières douanières. C'est ainsi que les pays en développement sont entraînés dans une spirale d'endettement qui compromet de plus en plus les velléités d'indépendance nationale. Une résultante de ce processus de dérèglementation est l'instauration d'une tendance à la détaxation des unités de productions industrielles, agricoles et commerciales. Face aux pressions des bailleurs de fonds et des partenaires au développement, les états africains sont tournés de plus en plus vers les populations pour assurer en partie les financements des politiques sectorielles. Les mécanismes de protection, mis en place avant mêmes les indépendances, ne concernent qu'une faible portion de la population urbaine au détriment d'un monde rural dans le cadre de la prise en charge des problèmes. Ce schéma relève d'une situation imposée par le colonisateur et qui ne permet pas de répondre à la demande sociale. On assiste à une crise des modes de régulation dans tous les pays africains ce qui ne permet plus le fonctionnement des projets de développement sous perfusion du FMI et de la Banque Mondiale.

Le continent africain, quelques années après l'indépendance, présente une situation désastreuse. Son économie est en lambeaux. Elle affiche les taux de croissance les plus bas dans une époque dite de progrès et de richesse. Trente deux pays sur les trente sept les plus pauvres de la planète se trouvent en Afrique et en particulier en Afrique noire. Toutes les tentatives de sortir l'Afrique de la crise économique dans laquelle elle végète, depuis plusieurs décennies, se sont soldées par des échecs.

L'Afrique au sud du Sahara, à elle seule, compte selon les dernières estimations du rapport mondial sur le développement humain du programme des Nations Unies pour le développement en 1997, environs 250 millions

d'êtres humains qui survivent approximativement avec 1 dollar américain par jour. Et qu'environ 45% de la population du continent connaissent des conditions de revenus inférieurs à la moyenne des seuils de pauvreté monétaire nationaux⁵.

Le Sénégal n'échappe pas à cette règle. Il est victime de ces phénomènes. L'évolution du pays a été marquée par de profondes mutations sociales et économiques, à la fin des années 60, consécutives à un environnement international défavorable et une détérioration des ressources naturelles en milieu rural et une baisse de la production agricole. Celles-ci se traduisent par une baisse continue des productions et des revenus des agriculteurs. Tous ces différents phénomènes ont été à l'origine de l'exode massif des ruraux vers les grandes villes.

En 1994, on assista à la dévaluation du franc CFA. L'application des politiques d'ajustement structurel a limité les capacités d'intervention de l'Etat ainsi, la pauvreté a sensiblement progressé en valeur absolue et relative en Afrique au sud du Sahara et cette dégradation s'applique à la pauvreté humaine et à la pauvreté monétaire. Poussant sa réflexion, le PNUD pense que cette pauvreté est la résultante de la faible progression sur une longue période des revenus des pays africains.

Le Sénégal, vivement secoué par les crises, assiste à l'aggravation du phénomène de pauvreté qui a fini par affecter la quasi-totalité des couches sociales. Sa progression, à des proportions effarantes est consécutive à la faillite des secteurs clés de l'économie nationale.

Cette hypothèse nous pousse à identifier les principales causes de la pauvreté ainsi que les stratégies de lutttes contre sa progression.

De tels constats justifient, en partie, l'intérêt d'étudier en profondeur le thème de la pauvreté dans un contexte africain avant de le circonscrire dans un environnement typiquement sénégalais.

⁵ Kankwenda (M), Grégoire (L, J), Le gros (H), Ouedrago (H) : *la lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Economica 1999, P8.

Cette étude se veut un plaidoyer en faveur des Etats africains, un regard critique et prospectif sur les responsabilités africaines et internationales de la pauvreté, ainsi que les différentes stratégies développées pour amoindrir ses conséquences. Elle dresse un tableau sombre et interpelle tous les africains dans la dégénérescence de leur monde sans pour autant épargner les agissements mercantiles et utilitaristes des politiques qui freinent le développement de l’Afrique.

Les axes subséquents de notre étude porteront, tour à tour, sur une revue d’ensemble de la littérature qui a été produite pour la compréhension du phénomène, la présentation du cadre d’analyse, la situation de la pauvreté au Sénégal et les politiques initiées par les gouvernants pour venir à bout de ce fléau et enfin les perspectives pour une véritable politique de prise en charge de la demande sociale source de pauvreté en rapport avec les pouvoirs publiques.

1-2 Justificatif du choix du sujet

La problématique de la pauvreté en Afrique en général et au Sénégal en particulier nous interpelle à plus d’un titre. C’est la raison pour laquelle, nous ne pouvons rester insensibles face à cette réalité qui plombe l’Afrique et compromet sérieusement l’avenir de ces milliers de jeunes qui peuplent la plupart de ses Etats.

Les récents travaux, que j’ai effectués, m’ont convaincu de l’urgence d’une étude sur les politiques de lutte contre la pauvreté en Afrique et précisément au Sénégal. Après une Maîtrise d’Histoire sur les causes du retard de l’Afrique dans la littérature de 1960 à nos jours, suivie d’un Master en analyse et gestion des politiques sociales, j’ai voulu comprendre la profondeur de la pauvreté en Afrique et au Sénégal. La première appréhension m’est venue lors de mon stage professionnel au Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social⁶ du Sénégal.

⁶ Ce ministère a changé d’appellation pour devenir : Ministre de la femme, de la famille, de la solidarité nationale, de la sécurité alimentaire, de l’entrepreneuriat féminin, de la micro finance, de la case des tout-petits.

J'avais constaté que malgré les multiples programmes et juxtaposition des décisions pour instaurer un bien être social, la pauvreté continuait de plomber les efforts de développement. De là est née l'idée d'une prospection et d'une étude approfondie des politiques initiées pour la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, notre étude prospective nous permettra d'appréhender avec objectivité les mécanismes qui plombent et annihilent les efforts de lutte contre la pauvreté. Du coup, il nous sera possible de dresser les véritables raisons pour les quelles, la pauvreté ne cesse de croître.

C'est pour toutes ces raisons, que nous avons décidé de travailler sur la question de la pauvreté en Afrique subsaharienne particulièrement au Sénégal. Cette étude devrait couvrir les aspects de la pauvreté sous ses différentes manifestations, ses causes et ses conséquences sur le vécu des sénégalais. C'est une étude qui se veut un essai qui permettra non seulement de décrire et d'analyser la voie sénégalaise de lutte contre la pauvreté, mais d'apporter une vision critique de la manière dont les politiques sont, jusque là, conduites. Delà, nous démontrerons les pressions des élites locales sur les ressources destinées à lutter contre le problème récurrent de la pauvreté. Cela débouchera sur une vision critique des choix politiques qui ont été formulés pour lutter contre la pauvreté.

Pour les autorités sénégalaises, cela pourra servir de document de référence dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales centrées uniquement sur les préoccupations des populations.

Du fait du processus participatif qui fonde sa mise en forme définitive, notre étude pourra être le cadre de référence de toutes les interventions de tous les acteurs visant à promouvoir un développement socioéconomique durable. Il pourra servir de base pour l'élaboration des plans sectoriels de développement et des programmes d'investissement au profit des populations.

1-3 Revue de la littérature

Depuis la fin des indépendances dans les années 1960, les experts et analystes se sont affrontés sur le devenir du continent africain. L'historique des différentes approches de la pauvreté africaine, ainsi que l'analyse des contenus, décèle des carences et des pertinences.

La pauvreté africaine est historique et a fait l'objet de nombreuses interprétations. Dès la fin des indépendances, les intellectuels africains ont développé l'idée selon laquelle, le continent a été pillé et mis à genoux par les puissances extérieures. De cette idée, des courants de pensées se sont affrontés et ont livré un sévère réquisitoire.

Toutes les alternatives politiques et économiques pour la survie de l'Afrique n'ont pas réussi à enrayer la progression de la pauvreté. Toute la fécondité de la pensée des auteurs classiques ou néoclassiques n'a pas réussi à montrer la voie salutaire qui permettrait au continent de sortir de l'ornière économique dans laquelle elle végète depuis des siècles. Cette perception m'a permis de scruter ici les causes socio économiques jusque là insoupçonnées et négligées de la pauvreté africaine.

L'Afrique est marginalisée, dominée, exploitée depuis son ouverture au monde. Son enfoncement dans la pauvreté est devenu un paradoxe dans l'enrichissement effréné de ses élites ainsi que la destruction de son potentiel économique politique ou social. L'Afrique n'est ni « en Attente » comme le fait suggérer une certaine littérature, mais prisonnière d'un mécanisme complexe de prédation dont les principaux protagonistes, au mépris des peuples et des lois élémentaires de l'humain, alimentent la pauvreté.

L'Afrique est toujours devancée sur le terrain de la lutte contre la pauvreté et des nouvelles orientations du monde. Elle passe son temps à éteindre des foyers de drames alors que d'autres se profilent à l'horizon du développement. De l'esclavage à la lutte contre la pauvreté, l'évolution et les catastrophes⁷ qui s'abattent sur l'Afrique ne la laisseront sans doute

⁷ Au sortir de l'esclavage qui a stoppé pour la première fois la dynamique et enclencher une période de décadence, l'Afrique avec l'abolition de l'esclavage n'a pas eu le temps de compenser ses plaies. Car la révolution industrielle et l'arrogance du mercantilisme économique avaient fini par forcer les portes

aucune chance pour se repositionner au concert des nations comme une puissance autonome et indépendante.

Les pillages perpétrés par les uns et les autres, à travers une logique accumulative de ressources, finissent par annihiler tout espoir de développement et de survie. L'Afrique évolue à une vitesse plus lente et adaptée à chaque époque. C'est la raison pour laquelle, il est impossible de mesurer avec exactitude ou de quantifier les dommages collatéraux des agissements néfastes de ses élites.

Les grandes productions littéraires africaines, dénonçant une telle perspective, ne se démarquent pas totalement des pensées classiques. Ce qui tronque et rend parfois myope la plus grande production littéraire sur la pauvreté africaine. L'absence de lignes de démarcation entre les deux courants ne nous ont pas, jusque là permis, d'élaborer avec précision les mécanismes de transmission de la pauvreté africaine. Elle s'est toujours limitée sur une vision critique sans pour autant proposer une alternative crédible permettant de stopper ou de lutter efficacement contre la pauvreté qui mine le continent africain.

L'apparition de l'homos prédatu⁸ est le couronnement d'un processus continu de destruction économique politique et sociale de l'Afrique. Les élites africaines se sont autoproclamées comme les principales détentrices des ressources économiques produites en Afrique. En s'en accaparant, elles privent à l'Afrique de toute autonomie financière et la relèguent à un rôle de mendiant du développement économique et social.

africaines et rendre inévitable la colonisation. De 1848 date de la déclaration de l'abolition de l'esclavage officielle, et le partage de l'Afrique (1884-1885) il s'est écoulé en réalité 40 années au cours desquelles, les razzias et clandestines et l'acheminement des esclaves n'ont pas véritablement été stoppés. La colonisation qui dura jusqu'en 1990 avec l'indépendance de la Namibie est souvent limitée en 1960 par la vague des indépendances intervenue. La violence de cette période n'a pas été compensée par aucune mesure fiable de développement. Pendant que l'élite africaine tentait de replacer le continent dans la phase déjà éffrité de développement et de dynamisme, les puissances occidentales avaient déjà planifié des mécanismes de domination autre que par la force militaire. Des plans d'ajustement aux DSRP en passant par les PPTE, l'Afrique n'a vu son évolution et son écart se creuser de jour en jour.

⁸ L'homme qui à mon avis ne s'intéresse dans sa vie qu'à l'enrichissement rapide et sans éthique morale. Sa vision du monde reste centrée autour des objectifs pécuniaires. Cet homme est apparu en Afrique et s'est positionné comme élite dans la politique africaine. Il est le prototype de prédateur sans conviction politique. Son discours contredit ses actes dans la vie quotidienne. Il est « pouvoiriste » est prêt à défendre sa parcelle de pouvoir au prix de la violence et du mépris des lois et des aspirations populaires. Cet homme est le frein de l'Afrique pour la marche vers le développement.

L'analyse actuelle de la situation africaine interpelle toutes les élites intellectuelles pour la rupture des pratiques archaïques qui continuent de plonger le continent dans l'une des phases les plus sombres de son histoire.

Les grandes théories, doctrines politiques et économiques ont consacré des réflexions pertinentes sur la question de la pauvreté. Du mercantilisme économique à la doctrine néolibérale, la pauvreté a été systématisée et la littérature qui lui a été consacrée abondante.

Dans la pensée mercantiliste, la prééminence a été accordée au commerce qui garantissait la prospérité en enrichissant les nations par l'accumulation de l'or et des devises. Elle défendait le postulat selon lequel, la possession de l'or devait faire reculer la pauvreté. L'accumulation de cette richesse faisant reculer la pauvreté augmentait, par la même occasion, la puissance de l'Etat. Cette puissance de l'Etat doit d'abord être économique. Cette notion de puissance repose sur une conception statique de la richesse selon laquelle, la quantité de richesses de part le monde est fixe et il faut donc lutter pour en conquérir la plus grande partie. C'est dans cette optique selon Barrat (C.F)⁹, que Colbert appliqua les méthodes d'exploitation qui appauvrissaient les colonies en faisant d'elles de simples réservoirs de matières premières et d'esclaves, en y interdisant toute forme d'industrialisation.

Pour les physiocrates, seule l'agriculture crée des produits nets et, par la même, de revenus capables de lutter contre la pauvreté.

Sous cet angle, les grandes options d'industrialisation des pays d'Afrique ignorant le facteur agricole, comme élément moteur, s'avèrent inefficaces dans la politique de lutte contre la pauvreté.

Selon Smith (A), « *la pauvreté doit disparaître et les nations s'enrichir pour peu que le marché joue son rôle pleinement* », Ainsi, l'Etat n'intervient dans le jeu économique que pour garantir la liberté, la justice et la libre concurrence.

⁹ Barrat (C, F), *La pauvreté*, PUF, Paris, 1998, P 93.

Pour le marxisme, la pauvreté serait essentiellement générée par le capitalisme créant une plus value profitable uniquement aux détenteurs des moyens de production. Les moyens de productions détenus par une minorité favorisent le maintien dans la misère et dans la dépendance la grande partie de la population exploitée.

Dès le XIX siècle, les travaux de Tocqueville constituaient une première formulation de la question sociale que pose la pauvreté et son évolution. Pour Paugam (S), son approche de la pauvreté est distincte de certains philanthropes du XIX ème siècle plutôt préoccupés par des raisons d'ordre moral et humaniste. Sa théorie de la pauvreté part d'un constat de la situation paradoxale qu'illustre les contrastes du peuple anglais « *traversée des campagnes d'Angleterre vous vous croyez transportés dans l'Eden de la civilisation moderne. Des routes magnifiques entretenues, des fraîches et propres demeures, des cultivateurs plein de force et de santé, la richesse plus éblouissante qu'en aucun pays du monde, la simple aisance plus ornée et plus recherché qu'ailleurs partout l'aspect du soin. Tel apparaît l'Angleterre au premier regard du voyageur* »¹⁰.

Pour Tocqueville, cette situation contraste avec la floraison des populations vivant de la charité et de l'assistance publique. Il place cette situation de pauvreté et de dépendance à la naissance de la propriété foncière. Ainsi, on accorde une place importante à l'argent et à la richesse dans le pays le plus industrialisé de l'Europe.

Cependant dans sa théorie de la pauvreté, Tocqueville est en total désaccord avec l'assistance publique institutionnalisée. Dans son analyse, « Toute idée qui fonde la charité légale sur une base permanente et lui donne une base administrative crée donc une classe oisive et paresseuse vivant au dépens de la classe industrielle et travaillante (..). Elle reproduit tous les vices du système monacal, moins les hautes idées de moralistes et de religion qui souvent venaient s'y joindre. ». Il admet qu' « une pareille loi est une germe empoisonnée déposée au sein de la législation, les circonstances comme en Amérique, peuvent empêcher le

¹⁰ Tocqueville, *du paupérisme*, Allia, Paris, 1999, P 7.

germe de prendre des développements rapides mais non les détruire et si la génération actuelle échappe à son influence, il dévorera le bien être des générations à venir »¹¹. Cette critique adressée aux pauvres, vivant de la charité, comme une mise en garde contre les déviations et les dérives que peuvent comporter de telles alternatives pouvaient offrir aux libéraux des arguments de réponse. Cette mise en garde de Tocqueville présente une similitude avec les thèses néolibérales de la critique des nations pauvres dépendantes de l'aide internationale.

Aujourd'hui, les pays d'Afrique ont fait de l'aide l'une de leur principale priorité. Ainsi, les mannes venant de l'aide et de l'assistance obstruent l'effort national. L'intérêt stratégique que les élites africaines accordent à l'aide et à l'assistance est comparable aux visions développées par Tocqueville, même si les termes ont changé, le principe reste le même. Si nous pensons comme lui, l'assistance relègue le bénéficiaire à une position d'infériorité et des visions négatives à son égard. La pensée de Tocqueville ne s'intéresse pas aux dimensions économiques pour établir la cause de la pauvreté.

Cette dimension manquante a été introduite par Karl Marx. Ce dernier démontre que la pauvreté des travailleurs résulte d'une accumulation du capital concentré entre les mains d'une classe bourgeoise. Elle est la résultante de la concentration des moyens de production entre les mains d'une classe. L'exploitation des ouvriers par les capitalistes, comme explication économique chez Marx apporte la dimension selon Paugam qui manquait à la théorie de Tocqueville.

Les derniers travaux de Diop (M.C) démontrent que la pauvreté est souvent liée à des paramètres dont le fonctionnement institutionnel en constitue la cheville ouvrière. Cependant, il n'exclut pas les effets pervers induits par les rapports entre les pays pauvres et les pays riches. De cette perception, il en déduit que toute politique publique tendant à éradiquer la pauvreté, doit s'appuyer sur des institutions solides et démocratiques.

¹¹ Paugam (S), *les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, 2005, P 29.

1-4 L'actualité de la pauvreté.

« *La pauvreté est appréhendée comme un déficit par rapport à un certain nombre d'indicateurs socio-économique de bien être dont le revenu qui détermine la capacité à consommer* ». L'augmentation de la richesse nationale qui se refléterait dans l'amélioration du revenu devrait se traduire par un recul de la pauvreté, une baisse du nombre de personnes vivant en dessous d'un certain seuil monétaire. Cette approche des gouvernements africains stipule qu'une croissance soutenue devrait impérativement réduire la pauvreté. Elle a inspiré la plus grande partie des politiques de lutte contre la pauvreté, des programmes d'ajustement structurel aux documents stratégiques de réduction de la pauvreté en passant par la dimension sociale de l'ajustement à fin des années 80.

Il a été noté une sorte d'extraversion se situant aux antipodes de l'approche des forces sociales qui ont développé une lecture alternative sociopolitique. En effet, les mécanismes qui avaient été notés dans les politiques d'ajustement structurel, à savoir la recherche et la mobilisation des ressources, constituent l'épine dorsale.

Clément Attlee¹² affirmait « *Si nous créons un paradis intérieur en laissant subsister l'enfer au dehors de nous, nous ne pouvons espérer survivre* »

Cette pensée d'ATTLEE, préfigurait l'idée selon laquelle, la mondialisation de la pauvreté constituait l'un des endémies du XIXème siècle et du XXI siècle. Campée en dehors des nations dites civilisées sous la bannière d'une puissance économique, la richesse attire les peuples comme le sucre attire les abeilles. Elle préfigurait peut être l'immigration effroyable (comme on le voit avec le phénomène des jeunes qui rallient les îles canaries à bord des embarcations de fortune), les exils des villes vers les centres urbains : le bouleversement de l'ordre établi pour l'accès aux ressources quelque soit les moyens mis en œuvre. Pacifiques où violentes, les sociétés, dites riches ne peuvent s'enfermer pour longtemps dans une opulence. La poussée des puissances occidentales dans le sauvetage des

¹² ATTLEE CLEMENT, (Clément, comte), homme politique britannique (Londres 1883 - id. 1967), leader travailliste, Premier ministre de 1945 à 1951.

nations empêtrées dans la pauvreté chronique traduit un sentiment de peur dans l'évolution des relations internationales. Dans cette optique, ATTLEE admettait que « *si une société est incapable d'aider la majorité pauvre, elle sera incapable de sauver la minorité riche* »

La guerre froide et la menace communiste avaient fortement marqué l'engagement des américains dans le processus de lutte contre la pauvreté dans le monde. Ils y voyaient le moyen le plus efficace d'étendre leur influence dans les parties du globe qui jusque là échappaient à leur contrôle. L'idéologie qui soutenait et justifiait cette intervention américaine dans le monde pauvre était contenue dans le discours du 20 Janvier 1961 de John F Kennedy. Il affirme sans ambages qu' « *En vers les peuples de la moitié du monde, qui dans leurs cases et dans leurs villages, luttent pour rompre les chaînes de la misère nous engageons tout ce qui est à notre pouvoir pour les aider à s'aider eux-mêmes aussi longtemps qu'il faudrait* »¹³ Mais les considérations stratégiques de guerre froide pesèrent lourdement sur les options américaines.

L'anti-communisme stratégique avait rendu myope toute alternative américaine de lutte contre la pauvreté dans le monde. La guerre idéologique entre les deux hyper puissances n'évoquait la pauvreté des pays d'Afrique que sous l'angle clientéliste pouvant accroître leur influence. Cette vision ne s'appuyait ni sur un plan de développement fiable comme le plan Marshall mais sur des apports militaires et de coopération dont la finalité était incompatible avec un quelconque développement. Ainsi, les américains excluaient dans leurs schémas la cause du système social.

En effet, la pauvreté étant la résultante d'un système d'oppression sociale et d'exploitation économique, le remède consisterait à renverser et à éliminer les propriétaires terriens, les couches féodales dirigeantes ou capitalistes qui maintenaient le peuple dans la misère. Pour Galbraith, si tel est le cas, « *la thérapie ne pouvait venir que du communiste* » or pour la puissance américaine, il était hors de question d'envisager cette méthode.

¹³ Galbraith (J K), *La théorie de pauvreté de masse*, Gallimard, 1980, P 47

Il fallait faire des théories de Marx comme étranger à la vision des conservateurs et économistes américains.

Or, il n'est pas question pour les libéraux de recourir à des thérapies de choc bases des visions marxistes de l'économie.

L'explication de la pauvreté, en Afrique, a produit autant de manuscrits qui lui sont consacrés.

La théorie de la pauvreté de masse, écrite par Galbraith 1979, part de l'idée selon laquelle, les populations qui en sont victimes s'en accommodent. Il estime que cette situation d'accommodement à la misère se justifie par l'incapacité d'un accroissement durable capable de les sortir de la pauvreté. Sans pour autant cerner les contours du caractère multidimensionnel de la pauvreté. Il explique cette situation de pauvreté par « *la tendance normale d'un pays riche d'accroître sa production et son revenu. Et l'assurance d'être payé à leurs efforts réagit sur les aspirations des gens ; lorsqu'on est relativement assuré d'obtenir plus, cela vaut la peine d'essayer ...dans un pays pauvre, en revanche on tend vers un équilibre de la pauvreté* » car « *tout accroissement de revenus déclenchent des forces qui l'annulent et rétablissent le niveau antérieur de privation. Le mieux se dévore de lui-même* ». Galbraith conclut en affirmant que dans les deux cas, il y a accommodation à la possibilité du mieux dans l'un et l'absence de tout espoir dans l'autre¹⁴.

A la lumière des travaux de Mboumba (E, P), ce cercle vicieux décrit par Galbraith ne peut en aucun cas être rompu par un pays pauvre. Sa perception de la pauvreté comporte autant de limites que de failles. En effet, les nations européennes présentaient en un moment donné de l'histoire des situations similaires à celle des pays d'Afrique avant l'émergence de la révolution industrielle et les transformations sociales qui l'ont suivi. L'évolution économique des pays développés a été un long processus dont les facteurs culturels, ont été déterminants. La théorie de Galbraith ne tenant compte d'aucune possibilité de rupture de ce schéma or quelques exemples suffissent à prouver le contraire : la Chine aujourd'hui

¹⁴ Galbraith (J, K), *Théorie de la pauvreté de masse*, Gallimard, 1980, P 50.

est décriée partout comme une puissance alors qu'elle fut pendant longtemps taxée de pays pauvre.

La généralité de la pensée de Galbraith ne reconnaît qu'une minorité refusant l'accommodation de la pauvreté. Les conséquences de cette accommodation affectent tous les secteurs productifs des pays pauvres. Si aucun surplus n'est dégagé, il serait impossible de mécaniser les agricultures et d'enclencher le développement.

La théorie de Galbraith sur l'accommodation comporte autant de contradictions dans son contenu que dans son explication. Sa thèse stipule que la pauvreté est voulue et entretenue par des mécanismes dont les victimes cultivent le maintien. A étudier la vision théologique de François d'Assises, cette thèse reste fondée. Car, les religions ont pris la pauvreté comme ascèse permettant une récompense à l'au de là. Appliquée aux nations, anciennes colonies pauvres aujourd'hui, cette théorie tourne en dérision. En effet, les victimes de la pauvreté n'ont pas souhaité rester éternellement dans la pauvreté dont ils ne sont nullement les responsables. Vu qu'ils ont été dominés spoliés de leurs biens et laissés à leur propre sort. Les logiques de l'auteur ne tiennent pas compte du fait que les pays pauvres souffrent des pressions qu'exercent les puissances dominatrices même après les époques dites d'indépendance.

Cette perception de Galbraith, est fondée sur une idée purement économique et monétaire de la pauvreté. Cette même logique a été adoptée par les institutions internationales qui pensent que les politiques économiques accélérées permettraient de produire autant de richesses capables de freiner la progression de la pauvreté dans le monde.

Pour Mestrum (F), au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les projets de développement économique initiés par les pays riches devraient éradiquer la pauvreté chronique dans les pays sous-développés. Or, cette pauvreté était pensée au niveau des nations. Ce qui impliquait que sa réduction ou son éradication passerait forcément par l'augmentation des revenus. Ainsi, les grands projets initiés et planifiés (entreprises, infrastructures) devraient permettre une croissance économique. Ils

annihileraient par les ressources créées, les effets négatifs du cercle vicieux de la pauvreté, des maladies et mettraient fin à la famine. Les politiques qu'elles préconisent stopperont les pressions démographiques sur les ressources, rétabliraient l'équilibre entre les zones pauvres et celles favorisées. Estimant que l'idée était salubre et belle, mais la réalité en était autre. En effet, le paradoxe résidait dans le fait que les experts et les analystes chargés d'élaborer de tels programmes, connaissaient peu de choses sur la pauvreté des pays sous développés. Si le sous- développement était synonyme de pauvreté, les solutions macro économiques envisagées et élaborées n'étaient jamais formulées en termes de lutte contre la pauvreté mais en termes de développement. Le terme de lutte contre la pauvreté est apparu après le constat d'échec des alternatives de développement des modèles plaqués en Afrique.

Malgré l'appel des Nations, pour la lutte contre les misères du monde, les américains maintenaient leur logique de combat face à la menace communiste. Les pays africains, qui bénéficieront des programmes dits d'assistance dans le but de la lutte contre la pauvreté, devront se contenter des apports militaires et des conseillers techniques orientés vers les armements.

De telles approches fournissent autant d'éléments permettant d'aborder la politique de lutte contre la pauvreté.

1-5 Cadre d'analyse

Notre étude part d'une vision générale de la pauvreté en Afrique pour mieux comprendre l'évolution des politiques de lutte contre elle au Sénégal. En effet, le Sénégal comme la plupart des pays africains, est confronté à l'aggravation du phénomène de pauvreté. Les politiques sénégalaises de lutte contre la pauvreté ne peuvent être comprises qu'en ayant une vision holistique des initiatives africaines.

1.5.1. Objectifs de la recherche

Notre travail, se voulant scientifique, vise la production d'un document qui exploité pourra fournir des pistes de réflexion aux politiques de lutte contre la pauvreté. Nous pouvons ainsi, dans cette étude cerner les contours de la pauvreté. C'est la raison pour la quelle, nous nous jugeons nécessaire d'identifier deux objectifs : général et spécifique.

► Objectifs généraux :

Notre évolution dans le champ social et politique nous permet d'avoir une vision globale des limites des politiques de lutte contre la pauvreté. Elle peut au-delà des études qui ont été menées sur la pauvreté, apporter une démarche visant à la connaissance et à l'appréhension de la complexité du phénomène et des remèdes pour l'éradiquer.

-Susciter une nouvelle orientation dans nos choix politiques, nos mentalités, nos perceptions de la lutte contre le phénomène de pauvreté. Car, les superpositions des multiples programmes de lutte contre la pauvreté, la bureaucratisation et l'importation des modèles de développement, ne peuvent être compris qu'en ayant recours à ces deux approches.

► Objectifs spécifiques

Nous tenterons de cerner l'ensemble des pistes de réflexions pour l'éradication de la pauvreté qui sont des réponses utiles à certaines questions que soulève le phénomène de pauvreté ainsi que les politiques de lutte qui lui sont consacrées.

Il s'agit pour nous:

- d'identifier les causes et les conséquences de la pauvreté en Afrique et au Sénégal.
- de comprendre pourquoi le phénomène de pauvreté ne cesse de croître ?
- d'élucider les formes de pauvreté qui existent dans cette société.

- de comprendre les choix politiques et leurs répercussions dans la production de la pauvreté?
- essayer de voir comment peut-on lutter efficacement contre la pauvreté tout en respectant les fondements de la société.

Elles permettent de s'interroger sur la manière dont les politiques en matière de lutte contre la pauvreté sont conduites. Les choix et les orientations sont rudement affectés par des facteurs endogènes et exogènes.

1.5.2. Clarification des termes du sujet

► Pauvreté

Le concept de pauvreté a été théorisé selon diverses approches, qu'il s'agit d'économistes, de sociologues d'anthropologues le terme a beaucoup varié dans l'analyse. Les différentes perceptions de la notion même de pauvreté apportent autant d'éléments permettant de l'étudier sous différents angles. Etymologiquement, le terme pauvre vient du latin pauper proche de paucus et du grec pénes qui signifie pauvre et pénia (pauvreté), vocable apparenté à peina (faim) et d'une façon lointaine à ponos qui signifie douleur et poiné (châtiment, peine). Ainsi, pauvreté est traduite en grec par aporia qui signifie (absence de chemin, difficulté dans laquelle se trouve le pauvre).¹⁵ Les types de pauvreté chez Paugam se stipulent en trois dimensions : la pauvreté intégrée qui selon lui, dans ce genre de pauvreté, le débat social est organisé autour de la question du développement économique, social et culturel au sens général et concerne surtout les inégalités liées au territoire. Les pauvres de cette société ne forment pas une classe à part mais sont forme un groupe étendu à l'ensemble de la société. Ils se caractérisent par leurs « niveau de vie bas et restent fortement insérés dans des réseaux sociaux organisés autour de la famille et du village. Cette pauvreté se développe dans des pays sous développés et sous industrialisés ou les activités informelles jouent un rôle important dans la création de

¹⁵ Alberto Wagner de Reyna, pauvreté progrès et développement, Harmattan, 1990 P 75

ressources substantielles. Sous ce rapport il conclut que cette pauvreté est liée à cet état de retard économique qui caractérise ses pays.

Parlant de pauvreté intégrée, Paugam pense qu'elle est répandue en Afrique ou dans les pays en voie de développement. Cette pauvreté est pourtant et les gens ont l'impression d'être occupé. Pour lui, il suffit de parcourir les zones rurales pour s'en rendre compte, les traits traditionnels n'ont pas disparus. Les morcellements des terres d'exploitation agricoles paraissent les plus archaïquement du monde. La généralité de la médiocrité de la vie touche toutes les couches sociales.

Car selon Paugam, il y a la pauvreté marginale qui selon lui frappe une petite partie de la population. Ici, les pauvres sont ceux qui n'ont pas su s'adapter aux modes de production s'imposés par le système. Ils sont les inadaptés de la civilisation moderne. Ils sont incapables de s'insérer tant socialement qu'économiquement sans appui extérieur.

Quant à la pauvreté disqualifiant, elle frappe la déchéance matérielle et dépendance devient inéluctable. Ce sont les personnes déconnectés et exclus du monde de la production.

Dans ces contrées, la forte augmentation du chômage génère une angoisse collective. Les relations économiques internationales, les mutations au lieu d'atténuer les inégalités et la misère, contribuent à les accroître selon Robert Castel

Dans le dictionnaire Hachette, elle est définie comme un manque de biens insuffisance des choses nécessaires à la vie. Sous cet angle, on peut dire qu'elle est une absence de pouvoir disposé des moyens de vivre décemment. Ainsi, on peut citer, l'insuffisance alimentaire, de revenus, de scolarisation, de logement....

Elle est absolue quand l'individu vit dans le dénuement total, manque de tout.

Elle est relative quand elle est fonction d'un niveau de revenu qui s'élève à mesure que le revenu national augmente.

Elle est généralisée quand la plus grande population dispose d'un niveau de revenu à peine suffisant ou insuffisant.

L'analyse de la perception de la pauvreté au Sénégal qui se lit à travers les langues nationales peut s'articuler autour de quelques indicateurs dont les

plus saillants se retrouvent dans la définition suivante : « *Est pauvre celui qui n'a rien, qui ne peut régler ses besoins sociaux primaires, qui vit sans accès à des opportunités* ». Ce type extrême de pauvreté est généralement appelé « ndool, miskiin, walaakaana (wolof), Baasdo (pulaar) karaxan (Malinké), Xonditoone (Djallonké), Ajobo (Bassari), Tampinté (Soninké), Seetan (bambara), Konkoo (mandingue) coitadessa (créole): », traduit dans l'expression populaire en ces termes : « nit kuy taxaw rek te yorewul dara » (quelqu'un qui vit mais qui est dépourvu de tout). Le pauvre vit dans un dénuement total, économique et social ; il est sans soutien et ne compte que sur l'aide que lui apporte son entourage pour survivre. Il est souvent qualifié de déclassé social et plongé dans un état de misère quasi-permanent. Son trait dominant est qu'il s'auto-exclue lui même du tissu social, préférant ainsi évoluer dans l'anonymat le plus total. Quant aux ménages pauvres (new ji doole, baadoolo, fáqiir, (wolof) Ma teugniam, Wu bone (diola) Tampube (pulaar), Semeexo (Djallonké) Fangantan (Malinké), Fasonteñaani (Soninké) Fantan (en Bambara¹⁶), ils disposent de sources de revenus assez précaires qui ne permettent pas de couvrir entièrement les besoins en alimentation. Pour expliquer la pauvreté, les populations évoquent les responsabilités individuelles exprimées à travers le proverbe « le paresseux est responsable de son état d'indigence » mais aussi par le manque de relations sociales. Le tissu relationnel est ici une référence centrale. Plus on élargit l'horizon de ses relations familiales, confrériques, ethniques, etc., plus on fait face à la pauvreté, au dénuement, à la vulnérabilité. Les liens sociaux sont présentés comme le fondement de la sécurisation de l'acteur.

De tout ce qui précède et à la lumière des différentes définitions du concept, nous pouvons dire que la pauvreté est un état qui affecte la personne à tel enseigne que cette dernière ne puisse pas accéder au savoir, au pouvoir encore moins aux services sociaux de base.

¹⁶ Différentes définitions de la pauvreté à travers les langues nationales au Sénégal.

► Politique

L'étymologie grecque du terme « politique » indique une référence : ce qui touche à la CITE, c'est-à-dire, par extension, ce qui concerne le gouvernement du groupe. A cet effet, elle renvoie à cette activité spécialisée de représentants ou de dirigeants d'une collectivité publique, et tout particulièrement, de l'Etat.

Mais en dehors de cet ancrage, le mot politique, qui peut être aussi bien être utilisé au féminin comme au masculin¹⁷, véhicule des significations extrêmement divers, sans même parler de ses connotations qui, selon les contextes, peuvent être très dévalorisantes ou, au contraire, très idéalisatrices.

Globalement, la politique peut avoir deux grandes significations¹⁸ :

Employée au féminin, le mot peut désigner :

- la politique comme espace symbolique de compétition entre candidats à la représentation du Peuple (exemple : entrer en politique).
- La politique comme activité spécialisée (exemple : faire la politique).
- La politique comme ligne de conduite, c'est-à-dire enchaînement de prises de positions et séquence cohérente d'actions et de comportements (exemple : la politique gouvernementale).
- La politique (publique) comme, par dérivation, activité délibérée appliquée à un objet particulier (exemple : la politique de santé).

Employée au masculin, elle désigne le champ social dominé par des conflits d'intérêts régulés par un pouvoir lui-même monopolisateur de la coercition légitime.

Selon le petit Larousse, la politique est d'une part la science et l'art de gouverner un Etat: les rapports de la politique et de la morale ; c'est aussi la manière, les stratégies de diriger une affaire. Nous le voyons donc la politique peut être considérée comme un compromis social dynamique entre les intérêts des acteurs d'un Etat pour l'orientation d'une société en un moment donnée de son histoire.

¹⁷ Kidièra (A, S), la violence politique au Sénégal, mémoire de Maitrise, Université de Dakar, 2004.

¹⁸ BRAUD (PH), *Sociologie Politique*, L.G.D.G, 2002, Paris p. 10.

C'est pris dans ces différentes acceptions que nous emploierons le terme politique. Selon que notre analyse prendra telle ou telle direction, le terme politique désignera tantôt une activité, tantôt un champ, un terrain « social » où se déroulent des activités qui, analysées au fond, sont porteuses de germes de conflits en termes d'intérêts de camps. Notre souci est surtout de mettre l'accent sur ce qu'elle constitue un domaine vaste et bouillant et complexe où se mêlent et s'entrecroisent différentes formes de relations qui peuvent donner lieu à des événements intéressants à observer dans la lutte contre la pauvreté.

La politique apparaît ici comme un moyen de résoudre les problèmes sociaux. Elle est réduite essentiellement à sa dimension instrumentale. Il convient, en outre, pour une clarification théorique, de ne pas poser le problème social comme un objet dépolitisé, comme s'il existait une essence du social, en dehors du politique, mais d'admettre *a priori* l'ubiquité de la politique, entendue comme toute action sur le vouloir d'autrui pour en obtenir le concours en vue d'une fin quelconque. Cela met en lumière trois dimensions importantes pour qualifier le fait social de politique : la volonté, la coopération et le but. Limité à ce triptyque, le problème social apparaît de fait comme politique qu'il soit articulé à l'État ou non, car on peut envisager la possibilité d'existence du politique indépendamment de l'Etat au sens strict. Ce qui importe dans le rapprochement entre les dimensions sociale et politique du problème, c'est que celui-ci, en tant qu'initiative collective dotée d'une contrainte de résultat et mue par une stratégie manipulatoire, agit aussi sur le sens - les effets et les ressources du sens - et finit, sans en avoir forcément la vocation initiale, par devenir politique par le travail particulier que les groupes problématiques effectuent sur les structures représentatives de la société.

► Stratégie

La stratégie vient du grec « Stratagia » qui veut dire l'art de conduire une armée (stratos). Elle peut ainsi être définie comme une partie de l'art militaire qui a pour objet la préparation et la conduite générale de la guerre.

Associé à la politique, la stratégie peut signifier les différentes options pour atteindre un objectif.

D'ailleurs, le Larousse définit la stratégie comme étant l'art de coordonner l'action des forces militaires d'un pays, mais aussi pour ce qui nous intéresse, c'est l'art de coordonner des actions et de manœuvrer pour atteindre un but : on parle alors de stratégie politique.

Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, stratégie signifie les voies et moyens mis en œuvre pour une politique préalablement définie. C'est cette définition (du Robert) et du petit Larousse qui sied le mieux à notre objet d'étude car étant plus adaptée à la logique des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Autrement dit, se sont les orientations politiques adoptées par les acteurs et décideurs pour réduire, lutter contre, éradiquer la pauvreté.

CHAPITRE 2 :
DE L'ORIGINE DE LA PAUVRETE AFRICAINE.

2.1. Une exploitation coloniale comme logique d'appauvrissement

Les rapports historiques entre l'Afrique et le reste du monde, ont été interprétés comme étant défavorables du point de vue économique politique et social. En dehors de l'esclavage, le colonialisme est jusqu'au début des années 1965 considéré comme la cause principale de la pauvreté en Afrique. L'abondante littérature, issue de la pensée des africanistes et des tiers-mondistes, soutenait que le colonialisme a non seulement retardé le continent mais ralenti et détruit l'évolution économique à travers des processus différents. Dans leur logique, ils qualifient le partage de l'Afrique comme étant le point de départ du drame colonial. La ruée des puissances européennes vers l'Afrique, marquait le début d'une longue période de crise économique, considérée comme la première étape d'une longue tragédie.

L'entreprise coloniale a été critiquée par certains courants de pensées économiques. Son rôle dans l'histoire de l'Afrique a été jugé catastrophique. Elle a été qualifiée comme étant l'une des pires formes de démantèlement de forces vives capables de promouvoir un développement harmonieux. En effet, Guy de Bosschère pense que « *les legs pervers concernant les transformations fondamentales* » qu'elle « *a imposées au "Tiers monde", les pays aujourd'hui « indépendants, subissent les tragiques conséquences, tant dans le domaine de la géographie, que dans celui de l'économie* »¹⁹. Nous comprenons ici comment par le découpage, les puissances coloniales ont hypothéqué l'avenir de l'Afrique. Cette balkanisation de l'Afrique répondait à une logique coloniale, celui de mieux exploiter les ressources du continent et d'empêcher aux grandes puissances d'entrer en conflits dans cette course aux richesses. Ainsi, le modèle économique imposé à l'Afrique noire ne relève ni d'un contrat, ni d'une solidarité entre classes mais relève plutôt, comme le disait Althusser,

¹⁹ De Bosschère (G), *Le Tiers monde, l'Afrique*, Singhers, Paris 1987. Page 159

de contraintes de valorisation et de reproduction propres aux modes d'accumulation française.

Le découpage arbitraire, émanant de la conférence de Berlin de 1884- 1885, est le début d'une exploitation reposant sur des structures politiques artificielles. En effet, comme l'affirme M'Bokolo Elikia, devant la supériorité manifeste et l'avancée technologique, les puissances occidentales finissent par mettre sous joug les derniers résistants africains. Ils mettent fin à l'évolution politique et économique de l'Afrique. Ils rompent ainsi, toutes les possibilités de l'Afrique d'entamer un développement économique et social. Le partage de l'Afrique provoque un déséquilibre politico- économique d'une rare gravité. Les divisions territoriales avaient fini par disloquer le dynamisme des peuples. Ces divisions artificielles ont séparé des ethnies qui jadis vivaient dans un même territoire, avec des cultures et des modes de vie similaires. A ce propos, Guy de Bosschère affirme que ce découpage a eu partout les mêmes résultats : celui de ruiner les intérêts sociaux et économiques des populations autochtones. Il donne l'exemple de plusieurs peuples qui se trouvent éparpillés entre deux ou trois Etats et qui rêvent de se réunifier. Ce désir selon lui, est la cause de multiples luttes ethniques et guerres dans de nombreux Etats africains. Les historiens africains comme M'Bokolo Elikia pensèrent qu'avec le colonialisme, les minuscules Etats mis en place, « n'ont rien hérité des anciennes structures dynamiques »²⁰. Le colonialisme a entraîné une désintégration et une rupture au sein des sociétés qui jadis vivaient dans des structures traditionnelles et dont l'évolution dépendait de leur parfaite entente. Une fois cet équilibre rompu, la stabilité de l'Afrique fut remise en cause par les mouvements ethniques et tribaux²¹.

²⁰ M'Bokolo (E), *L'Afrique au XX^{ème} siècle, le continent convoité*, Seuil 1985, page 38.

²¹ Il remarqua que le partage se faisait en prenant comme repère les cours d'eaux comme lignes de délimitation. Ainsi les Zandés qui occupaient un petit territoire entre le Nil et le Congo, se trouvent répartis entre plusieurs Etats : le Soudan 29%, l'ex Zaïre 68%, Centrafrique 3%. Les Bakongos seront écartelés entre l'ex Zaïre, le Congo et l'Angola. Les Mossi entre le Burkina Faso, le Ghana et la Cote d'Ivoire ; les Somalis seront éparpillés entre la Somalie, le Kenya et le Djibouti. Et dans leur rêve unificateur, les ethnies entrent souvent en conflits armés.

C'est dans cette même optique que René Dumont a analysé les causes de la pauvreté de l'Afrique en remarquant que personne ne nie plus cette situation déplorable, même si on ne sait comment en sortir. La catastrophe que subit la communauté pour Polanyi, est une conséquence directe du démembrement rapide et violent des institutions fondamentales de la victime.

Trop d'Etats ont été créés, chacun devant supporter les frais généraux d'administration excessifs et une diplomatie trop onéreuse. Ces Etats parfois ridiculement petits, par la surface ou la population (Togo, Bénin), ne peuvent de ce fait envisager un vrai développement économique, lequel nécessite un minimum d'industrialisation »²². C'est dans la même lancée que Samir Amin affirme, dans son ouvrage intitulé *L'Afrique de l'ouest bloquée*, que « le partage puis le découpage administratif », ont enfermé certains Etats « comme le Niger dans des frontières absurdes ». Ils pensèrent que le colonialisme a joué un rôle négatif dans le processus d'évolution du continent.

Les ravages et les points sombres de cette tragédie africaine sont mis en exergue par l'analyse sociologique et ethnologique. Les analyses historiques n'ont été aptes à fournir les éléments culturels manquants du processus destructeur. Dans ses travaux, Polanyi estime que les bouleversements culturels expliquent la dégénérescence des peuples d'Afrique. Le kaffre d'Afrique du Sud un noble sauvage, qui se sentait plus que quiconque en sécurité, socialement parlant, dans son Kraal natal, a été transformé en une variété humaine d'animal à demi domestique vêtu, de haillons dégoûtants, affreux à voir que l'homme blanc le plus dégénéré refusait de porter ²³. Dans la réalité des choses, l'homme africain devenait dans la vision anthropologique « un être indéfinissable, sans dignité ni amour propre, un véritable déchet humain ».

²² Dumont (R), *Pour l'Afrique j'accuse*, Plon, Paris, 1986, Page 39.

²³ Millin (S G) in Polanyi (K), *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 1972. P 212

Le bouleversement, issu des invasions étrangères en Afrique tel que le décrit Polanyi, revêt une importance capitale dans la compréhension du désordre en Afrique.

« Ce n'est pas l'exploitation économique comme on le suppose souvent mais la désintégration de l'environnement culturel de la victime qui est alors la cause de la dégradation. Le processus économique peut graduellement fournir le véhicule de la destruction, presque invraisemblablement, l'infériorité économique fera céder le plus faible mais la cause immédiate de sa perte n'est pour autant économique, elle se trouve dans la blessure mortelle infligée aux institutions dans les quelles son existence social s'incarne »²⁴.

La logique selon laquelle, la colonisation a charrié boue et pépites d'or est développée par des théoriciens formés à l'image identique de tous ceux qui soutenaient l'entreprise coloniale comme un mal nécessaire pour l'Afrique. Senghor, dans sa civilisation de l'universel, croyait que l'Afrique avait trouvé en elle un élément intégrateur vecteur de développement économique et social. Cette perception ne s'est réalisée qu'en contre sens, car il n'a jamais dans son ethnologie élucidé la question de la destruction culturelle comme fondement logique de l'exploitation économique de l'Afrique. La civilisation, que l'Afrique avait acquise durant des millénaires, a volé en éclats ou ensevelie au contact de l'envahisseur.

Pour eux, cette division artificielle de l'Afrique pour mettre en place des structures politiques, a été suivie d'une exploitation économique dévastatrice engendrant une pauvreté grandissante.

« La déroute culturelle » est l'une des faits majeurs qui ont accentué et facilité l'appauvrissement, l'affaiblissement politique économique et culturel de l'Afrique moderne. Pour dominer un peuple, l'exploiter, il fallait dans la logique coloniale détruire toutes les assises culturelles et identitaires. La suprématie culturelle envisagée et dosée par une argumentation fausement planifiée par des anthropologues des ethnologues de l'Occident, accompagnait et légitimait l'exploitation économique : l'appauvrissement de l'Afrique. Une telle entreprise

²⁴ Polanyi (K), Idem, P 213, 1972.

combinée entre intellectuels et politiques n'a laissé aucun choix aux cultures dites primitives de l'Afrique.

Dans cette démarche, plusieurs historiens, économistes et sociologues émettent des thèses similaires. Ils pensent que la colonisation a été une entreprise d'exploitation des ressources du continent. Les historiens africains comme M'Bokolo (E) pensent que « *les économies africaines ont acquis au cours de la colonisation tous les caractères fondamentaux du sous- développement* »²⁵. Ils avancent l'idée que sous la multitude des compagnies d'exploitation, s'engagea « l'exploitation sauvage à laquelle on a appliqué l'expression d' « économie de pillage* ». Elle débuta entre 1880 et 1914 avec les droits régaliens octroyés aux compagnies dont les plus acharnées furent britanniques. La pensée de Marx dans cette entreprise fut sans équivoque. Elle avance l'idée selon laquelle, les rapports entre les puissances colonisatrices et les pays dominés se font sous un rapport inégal et que l'entreprise coloniale ne relève que d'une pire exploitation.

Lénine dans « *l'impérialisme stade suprême du capitalisme* » défendait la thèse postulant que « le colonialisme a délibérément maintenue l'industrie dans un Etat d'arriération pour des raisons d'intérêt commercial. Dans sa conception de la pauvreté, Lénine y voyait selon Galbraith la contrepartie de la prospérité des pays avancés.

De cette exploitation, les économies africaines furent perturbées et « vouées à la production de matières premières ». Ils pensèrent que les conséquences de cette exploitation économique qui ne tenaient pas compte des intérêts locaux ont rompu l'équilibre économique du continent.

Dans leur vision des économies africaines, les pessimistes affirment que l'agriculture africaine a été orientée vers la production commerciale au détriment des cultures vivrières. Certains théoriciens du « Tiers monde » comme De Bosschère pensent qu' « *en imposant son système d'exploitation*

²⁵ M'Bokolo (E), *L'Afrique au XX siècle, un continent convoité*, Paris, Seuil, 1985 p 45.

* Terme employé par les spécialistes pour expliquer l'exploitation des colonies espagnoles en Amérique latine, rejoignant ainsi l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza relevé de ses fonctions en 1898 pour avoir dénoncé la férocité avec laquelle les compagnies détruisaient le potentiel du continent africain.

capitaliste, la colonisation aura détruit l'organisation économique et sociale autochtone, qui ne sera désormais plus capable d'assurer sa fonction essentielle, celle d'assurer la subsistance de la société »²⁶ .

L'introduction de nouvelles plantes commerciales comme l'arachide, a accéléré l'appauvrissement des sociétés africaines grâce à la monétarisation de l'économie.

L'accaparement des terres les plus fertiles par des colons a été décisif dans le processus d'appauvrissement des autochtones. A ces mêmes propos, l'agronome Dumont (R) affirme dans son ouvrage intitulé *l'Afrique noire est mal partie* que la colonisation n'a pas apporté sur le continent africain une technologie dans le but de révolutionner l'agriculture. L'Afrique est entrée dans la colonisation avec la houe et en est sortie avec la houe.

Hélène Topor Almeida admet que le colonialisme a favorisé des situations catastrophiques en spécialisant certains Etats dans la production de matières premières. Cette spécialisation dans la production de quelques produits dominants pose de sérieux problèmes aux jeunes Etats. Ainsi, à chaque effondrement du cours des prix, les paysans africains se trouvèrent dans l'obligation d'accroître les surfaces cultivables pour pallier le déficit. De cette exploitation sauvage, s'ajoute une dégradation des sols. Dans leur conception, ils pensent que les héritages de la colonisation dans le domaine agricole, sont à l'origine du retard de toute l'économie.

Dans la même foulée, les africains et les « tiers-mondistes » soutiennent que les infrastructures héritées de la colonisation avaient pour but de rapatriement des ressources du continent vers l'Europe. Les grands travaux de la colonisation ne devaient servir ni à équiper les pays colonisés ni à favoriser les communications ou les échanges entre régions, mais à obéir aux impératifs propres à la colonisation ». La machine coloniale reposait sur ces infrastructures qui n'ont été réalisées que pour l'exploitation des ressources du continent africain. La colonisation a opéré en même temps une sélection des nombreux ports africains. La hiérarchisation qu'elle y a

²⁶ De Bosschère (G), *Le Tiers -monde, l'Afrique*, Paris, Seghers, 1987 p 171

introduite, entraîna la chute de certains centres commerciaux. Ainsi, seules les grandes villes les plus importantes du point de vue trafic furent équipées au détriment des autres. C'est la raison pour laquelle, les villes de Dakar et de Freetown furent équipées de façon moderne. Elle pense que si les grands projets impériaux comme le chemin de fer du Cap au Caire, n'ont pas eu lieu, c'est à cause du manque de rendement économique. Les colonisateurs ont agit là où il y a une nécessité d'articuler les moyens de transport des produits de l'intérieur vers les lieux d'embarcation pour l'Europe. Ce fut le cas des routes et des chemins de fer du Sénégal devenu capitale de l'AOF²⁷.

La construction d'écoles secondaires ou d'hôpitaux urbains a plus changé le genre de vie des citadins que le niveau de vie des masses rurales. Les routes modernes ont été tracées sans étude économique suffisante ou comme en Guinée, au mépris de toute considération de coordination des transports. Les ports d'embarquement, les routes et les voies ferrées avaient des fonctions administratives militaires et économiques tandis que les barrages, servaient à la production d'électricité nécessaire aux industries et à l'irrigation des terres destinées aux cultures d'exportations. Ils pensent que les réalisations coloniales n'ont pas donné d'impulsion aux économies africaines.

L'économie africaine n'a pas bénéficié de conditions favorables durant la période coloniale. En effet, dans le domaine de l'équipement, les installations industrielles pour le continent africain mènent une seconde vie. Les usines et des matériaux, dont l'usage n'est plus admis dans la production européenne trouvent un terrain de prédilection en Afrique.

Les structures mises en place pour équiper et industrialiser les colonies ont été une pompe aspirante et non une source d'alimentation²⁸. Donc, il serait pertinent d'écarter toute idée de développement dans les colonies.

Polanyi, citant Owen tenta de faire un rapprochement entre les pauvres africains et les miséreux de la révolution industrielle. Ce rapprochement n'était pas pertinent d'un point de vue économique. En effet, l'exploitation

²⁷ Almaina (H T), *L'Afrique au XX siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, page 74.

²⁸ Ehrhard (J), *Destin du colonialisme*, Paris, Eyolles, 1958, p66.

du peuple par certains industriels charriait des richesses qui ne sortaient pas de l'Europe. Elles permettaient de financer le développement, l'appropriation des techniques, le développement agricole, plus tard le bien être. Or en Afrique, tel ne fut pas le cas. Les souffrances du peuple n'ont, en aucun cas, été compensées par une quelconque découverte ni avancée. Le continent en été orphelin de ces découvertes et sciences à part quelques apports pour freiner l'explosion démographique.

Dans les sociétés en développement, des sociétés coloniales, la rupture des liens traditionnels n'aurait point pour conséquences principales d'appauvrir les masses, mais les mettre en marge économiquement socialement et culturellement²⁹.

Labbens citant Casanova affirme que, lorsqu'un peuple perçoit un tribut sur un autre peuple, fait t-il autre chose que de s'approprier la valeur de surtravail de cet autre peuple ? il n'y a rien détonnant à ce que les pays capitalistes développés eussent trouvé les moyens plus raffinés que le tribut pour exploiter les nations pauvres tout comme les entreprises ont inventé les salaires qui permettent une exploitation plus subtile que le servage. Ainsi, il conclut concernant le colonialisme que « Le monde à l'époque du capitalisme de monopole, apparaîtrait comme un vaste système de pompage, des zones rurales aux grandes villes des pays sous-développées celles-ci aux centres industriels des pays riches, l'excédent serait pompé et pompé sans trêve ni repos.

Toute cette opération d'exploitation et d'appauvrissement a affecté définitivement la régulation sociale des sociétés défaites en y instaurant une carence hégémonique. Elle sape en elle la dynamique de développement. Les forces vaincues n'ont fait qu'assister impuissantes à la soumission au mode d'exploitation des ressources du continent³⁰. La violence de l'exploitation montrait que leur artisanat est en décadence, les conditions politiques et sociales de leur existence ont été détruites³¹, ils sont entrain de périr d'ennuis pour reprendre la célèbre expression de

²⁹ Labbens (J), *Sociologie de la pauvreté, le Tiers monde et le quart monde*, Gallimard, P 158

³⁰ Boumba (L, P), *La violence du développement, pouvoir politique et rationalité économique des élites africaines*, Paris, l'Harmattan, P 77.

³¹ Polanyi (K), *la grande transformation*, Ibidem, P 212

River et de gâcher leur vie et leur substance dans la dissipation. Cette option tragique montra que leur propre culture ne leur offre plus aucun objectif digne d'effort et de sacrifice, le snobisme, et les préjugés raciaux, lui barrent la voie s'il veut participer adéquatement à la culture des envahisseurs blancs. Dans l'errance, ils sont confrontés à une situation dont aucune lueur d'espoir ne profilait à l'horizon.

En définitive, le continent africain a été dominé et exploité³² durant toute la période qu'a duré la colonisation. Les notions de retard et de pauvreté de l'Afrique sont à mettre en rapport avec la colonisation. Les racines de la pauvreté africaine sont à mettre à l'effectif de l'entreprise coloniale. De cette perception découle une confrontation entre plusieurs courants de pensée.

2.2. Les théories sur la responsabilité africaine de la pauvreté

La pauvreté comme une conséquence du colonialisme est battue en brèche par les courants de pensée dirigés par Bernard Lugan.

Beaucoup d'approches ont été formulées pour disculper la responsabilité étrangère dans le drame de la pauvreté africaine. Selon les tenants de cette thèse, la décadence et l'enfoncement de l'Afrique dans la pauvreté n'est rien d'autre que le résultat d'une mauvaise gestion des acquis que la colonisation a laissés à l'Afrique. Cette interprétation est forgée à partir d'un bilan qui compare l'évolution économique politique et sociale de l'Afrique, quelques années après le départ des colonisateurs.

Les travaux Bernard Lugan sont décisifs dans la compréhension de ce courant de pensée.

³²La situation rappelle les masses avaient été forcées à travailler dur et affamées par des hommes qui les exploitaient sans pitié leur faiblesse que les enclosures avaient privé les villageois de leurs maisons et de leurs lopins de terre et les avaient jeté sur les marchés du travail créés par la réforme de la loi sur les pauvres et que l'authentique tragédie des enfants que l'on faisait travailler parfois ce qu'ils mourraient dans les mines des usines donnaient d'effroyables preuves de la misère humaine des masses.

2.2.1. Un héritage dilapidé

Bernard Lugan, réfute la thèse selon laquelle la division de l'Afrique en territoires coloniaux aurait eu des conséquences négatives sur son évolution économique. Le continent présentait, depuis longtemps, des disparités et des particularités dans plusieurs domaines. Il constate que « *dans l'ancienne Afrique occidentale, 400 langues principales étaient recensées ; pour la seule Afrique bantouphone au sud d'une ligne qu'on peut tracer du Cameroun au nord du Kenya, 450 langues ont été identifiées. Pour l'Afrique, c'est plus de 1000 ethnies et langues principales qu'il faut parler, la réalité se situant d'ailleurs plus près de 1500 que de 1000* »³³.

De cette idée, Lugan (B) démontre que les accusations contre le colonialisme sont caduques. En rassemblant des peuples différents dans des frontières, certes, imparfaites, pense-t-il, la colonisation a donné à ces peuples africains la possibilité de dépasser leurs déterminismes ethniques. Il admet que si on appliquait à la lettre le droit des peuples, l'Afrique serait irrémédiablement condamnée à la barbarie. En effet, le respect de ce principe reviendrait à diviser l'Afrique en 1000 ou 1500 Etats, c'est-à-dire laisser les équilibres naturels, la loi du plus fort, se faire. Il pense que tout les oppose, la langue, la culture, même la couleur de leur peau. En étudiant les caractéristiques des diverses populations africaines, sa conclusion débouche sur une constatation : ils n'ont qu'une chose en commun ; vivre dans un même continent.

La colonisation, dans sa perception, a mis fin aux massacres inter-ethniques et aux luttes de clans qui menaçaient la sécurité intérieure de l'Afrique. Du coup, la structuration apportée par le colonialisme a permis à l'Afrique d'entrer dans la modernité. Elle a apporté des progrès, des hommes formés à l'occidentale pour la gestion des affaires internes de l'Afrique. Il écarte toute pensée visant à minimiser ou à ignorer le travail

³³ Lugan (B) *Afrique, le bilan de la décolonisation*, Perrin, Paris, 1991, page 198.

colossal que les colonisateurs ont réalisé en Afrique. Il en déduit que les arguments qui dénaturent l'œuvre des européens en Afrique ne reposent sur aucun fondement logique. Il défend l'idée d'une Afrique meurtrie et sauvée de la barbarie par la civilisation et les apports matériels de l'Occident.

En quittant l'Afrique noire, les occidentaux avaient laissé des équipements d'une très grande valeur, parmi lesquels il cita « la prolongation sur 800 kilomètres du chemin de fer Abidjan - Niger, le pont Douala sur la Wouri, la voie ferrée d'évacuation du minerai guinéen, l'aménagement des ports de Dakar, Douala et de Conakry, le percement du canal de Vidri en Côte d'ivoire, la construction de 4000 kilomètres de routes goudronnées... »³⁴. Donc au total, il note qu'au moment des indépendances, la France a elle seule a légué à l'Afrique noire, 2000 dispensaires, 600 maternités, 63 ports équipés, 196 aérodromes, 16000 écoles primaires, 18 000 kilomètres de voies ferrées, 50 000 kilomètres de routes bitumées, 215 000 kilomètres de pistes principales³⁵.... A cela, s'ajoutent les principales découvertes minières et énergétiques que les colonisateurs ont léguées à l'Afrique.

Il soutient que les colonisateurs y avaient laissé des réalisations économiques et infrastructurelles qui pourraient servir de rampe de lancement à l'économie. Les efforts consentis par la France étaient énormes pour développer ses colonies. En effet, au moment où le sous équipement métropolitain était criant en matière hospitalière, on se demandait s'il n'était pas plus important de « construire à Nevers l'hôpital de Lomé, et à Tarbes le lycée Bobo- Dioulasso ». Cette logique de la France principale puissance colonisatrice de l'Afrique montre que la France se souciait du développement économique et social de ses colonies. La France n'a négligé aucun secteur de développement en Afrique. Dans la seule Afrique noire, la France y avait construit 350 écoles secondaires, collèges et lycées. En quittant l'Afrique, la France a fait de telle sorte que 95% des instituteurs étaient africains. Sa conception soutenait que tous ces efforts étaient destinés à mieux préparer les colonies à l'autonomie.

³⁴ Lugan (B), *Idem* 22.

³⁵ Lugan (B), *op cit* p 22.

Cet héritage, selon l'auteur, devait garantir à l'Afrique un sursaut économique car tout avait été mis en place. Il affirme que quelques années après les indépendances, l'héritage fut dilapidé et l'Afrique ruina toutes ses chances de mettre sur pied une économie fiable. Les africains ont non seulement dilapidé des atouts nécessaires à leur économie, mais ils ont été incapables de maintenir une situation économique en état de progrès après le départ du colonisateur. Malgré la formation et l'africanisation des fonctionnaires et cadres, la France n'a pas vu son effort récompensé. Elle assiste, impuissante, à la régression et à la destruction des acquis qu'elle avait mis en place. Mais pour Lugan Bernard, ce qui est caractéristique dans la gestion autonome des africains est l'absence de projets économiques.

Une fois indépendante, selon Bernard Lugan, l'Afrique tenta de se construire sur le modèle hérité de la colonisation dont l'évolution économique mondiale ne donne plus aucune chance. Le retard du continent se traduit par une incapacité à exploiter et à traiter les matières premières du continent. Dans sa conception de l'économie, l'Afrique indépendante, oscille « entre socialisation de l'économie, et protectionnisme garantissant. » Pour lui, face au « libéralisme sauvage auquel elle n'est pas préparée, l'Afrique ne sait plus à quel gourou idéologique confier le devenir de ses matières premières ». Du coup, il admet que l'Afrique a détruit toutes les chances que la colonisation avait léguées car elle n'a aucun projet spécifique de développement. Ce manque d'orientation économique après l'indépendance explique la situation catastrophique. Il pense que c'est dans cette seule partie du monde que l'économie n'amorce pas une réelle croissance et que sa perte de compétitivité fût favorable à la percée des pays asiatiques et d'Amérique latine. Cette vulnérabilité de l'économie africaine est aggravée par le renversement de la tendance dû au manque d'intérêt que les entreprises françaises portent à l'Afrique. En effet, la France de plus en plus engloutit des sommes importantes en Afrique dont les rendements sont minimes.

Chabal Patrick, et Jean Pascal Daloz estiment que les africains ont voulu, dans une perception économique archaïque, maintenir le continent dans une

position de dépendance. Ils défendent l'idée selon laquelle, les africains préfèrent brandir l'argument de la responsabilité coloniale sur le retard de l'Afrique, à la place d'une véritable volonté de mettre en œuvre une politique économique fiable. Ainsi, on assiste à « *la dépendance en tant que ressource* »³⁶ au lieu de lancer des programmes économiques.

Après l'indépendance, les leaders africains ont continué de tirer profit des rentes disponibles comme les colonisateurs. Ils ont maintenu le même système d'exploitation. Mais pour Chabal (P) et Daloz (J. P), non seulement les ressources ont été mal exploitées, mais elles servaient à entretenir et à étendre des réseaux de clientélismes. Les dirigeants africains étaient préoccupés par la conservation du pouvoir. Le développement économique à long terme était totalement négligé. Restants fidèles à cette logique, les gouvernements africains ont rendu vulnérables leur économie. Ils n'ont à aucun moment tenté de se débarrasser des modèles d'exploitation hérités du colonialisme. Ils ont préféré continuer à solliciter l'aide de leurs anciennes métropoles Paris et Londres. Dans cette assistance, les gouvernements africains entendent d'abord un soutien pour conquérir le pouvoir.

Pour Lugan Bernard, dès les premières années des indépendances, les africains pensaient que les nationalisations des entreprises et des infrastructures industrielles leur permettraient de bâtir l'économie. Pourtant, l'Afrique ne manquait pas de potentiels économiques. Une étude de John Illife avait montré que l'économie africaine disposait d'énormes potentiels. Le cuivre prospéra jusqu'au milieu des années 70 ; de nouvelles ressources étaient exploitées dans le Sahara (uranium au Niger fer en Mauritanie ; pétrole et gaz dans le désert algérien) ; en Afrique occidentale, (bauxite en Guinée, fer au Libéria, phosphate au Togo, le manganèse et uranium au Gabon, le pétrole au Congo, en Angola, au Cameroun et au Nigeria) ; ainsi qu'au Botswana, où dans les années 60, on découvrit des terrains diamantifères qui firent du pays le premier

³⁶ Chabal (p) & Daloz (J, P), *L'Afrique est partie du désordre ! Comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999, P 136.

exportateur mondial. Les prospections minières contribuèrent par ailleurs à faire du secteur industriel de l'Afrique subsaharienne le troisième secteur de croissance. Ce secteur, dans les années 1960, connut une expansion de 7,2% par an. Pendant cette période, le secteur manufacturier du Niger enregistra une croissance annuelle de 14,6%. Malheureusement pour l'Afrique, l'absence de projets économiques empêcha d'amorcer un quelconque développement.

2.2.2. La fuite des capitaux

Le phénomène de la fuite des capitaux est devenu une pandémie affectant non seulement les pays pauvres mais la planète toute entière. En effet, Pierre Lascoumes évalue entre 330 et 460 milliards d'euros le montant annuel des sommes transitant par les paradis fiscaux soit la moitié des flux des capitaux internationaux³⁷. Ces capitaux de provenance criminelle, représentent à ses yeux un danger car ils soutiennent des économies entières en devenant quasi indétectables. Elle n'épargne aucune contrée du monde par ses conséquences déstabilisatrices, elle finirait par mettre à terme à toute idée de développement transparent.

La pauvreté africaine est en totale contradiction avec les fonds transférés chaque année de l'Afrique vers les grandes banques occidentales. C'est dans cette partie du monde que l'on injecte la plus grande partie de l'aide internationale. Elle bat le record en termes de déficit budgétaire, de taux d'analphabètes de manque d'infrastructures. Des hôpitaux entiers y ferment à cause du manque crucial de moyens financiers et de pénurie de médecins. Ces derniers désertent car ils ne sont plus payés depuis longtemps préférant ainsi aller monnayer leurs talents ailleurs.

Lacoste (Y) affirmait déjà l'existence des transferts de capitaux des pays pauvres vers les pays développés. Il remarque qu'aux transferts de profits que réalisent les firmes multinationales, s'ajoutent les transferts volontaires (légaux et clandestins).

³⁷ Lascoumes (P), *corruptions* ; press de sciences Po, 2000, p 9.

Les Nations Unies estimaient à quelques 200 milliards de dollars les sommes envoyées dans les banques étrangères pour la seule année 1991- soit 90% du PIB de l'Afrique subsaharienne.

Sa démonstration débouche sur le fait que toutes ces fuites d'argent, pouvaient financer les projets de développement et redresser les potentialités de l'agriculture. Elles pouvaient en outre, la mécaniser, la rendre plus performante et plus appropriée à participer au maintien de l'équilibre alimentaire³⁸. Cette situation spécifique aux pays pauvres est facilitée par les paradis fiscaux dans les pays riches.

L'analyse de l'économiste Marc Raffinot est édifiante. Fort de ses multiples interventions dans de nombreux pays du "Tiers monde", il soutient que les fuites sont généralement associées à des actes de corruption et de trafics. Dans sa démonstration, il pense que cet aspect est souvent important et la richesse de certains dirigeants du "Tiers monde" (longtemps soutenus par les occidentaux) relève franchement du pillage. Il est ahurissant de voir un homme d'Etat d'un pays pauvre dont la fortune est supérieure à la dette de son pays. Sans scrupule, Mobutu avait annoncé à la face du monde entier qu'il est immensément riche et que cela n'est pas si grave pour un chef d'Etat qui a autant servi sa patrie. Il affirmait « *Cela dit, je mentirais si j'affirmais que je ne possède pas de compte en banque en Europe. Je mentirais aussi si je disais que ce compte n'est pas bien garni .Il l'est. Oui, je possède beaucoup d'argent. D'après mes estimations, moins de 15 milliards de francs CFA en tout. Est-ce une somme tellement exorbitante pour quelqu'un qui est depuis 22 ans le chef de l'Etat d'un pays si grand ?* »³⁹

D'autres dictateurs comme Moussa Traoré lui emboîtent le pas en spoliant le Mali l'un des pays les plus pauvre du monde. Ses biens confisqués, pouvaient payer trois fois la dette extérieure de son pays. En ce même moment les organisations humanitaires soignaient les enfants malades dans

³⁸ Lacoste (Y), *Géographie du sous développement*, Paris, presses universitaires de France, 1965 p 131.

³⁹ Mobutu, interview in Jeune Afrique magazine, n° 47, Avril 1988.
Des estimations des avoirs les plus connus de Mobutu comptabilisent.

des hôpitaux délabrés du Mali. Cet exemple tragique n'est pas la seule qui émiette la crédibilité des dirigeants africains à spolier les biens de leur peuple pour les planquer en Europe en Amérique et dans les paradis fiscaux.

La palme est décernée au Nigeria, le Géant de l'Afrique devenu un colosse aux pieds d'argile. Tous les observateurs et analystes économiques avaient émis l'idée selon laquelle les forces d'une Afrique émergente reposeraient sur le Nigeria. Il a tous les atouts d'une puissance : du point de vue économique, il dispose d'un des marchés les plus confortables en termes de population et d'espace territorial. Les ressources de son sol sont gigantesques et le replaçaient loin au dessus de ses concurrents africains. Les ressources pétrolières et les multinationales procuraient des mannes financières précieuses capables d'autofinancer les programmes de développement du pays. Malheureusement, les sommes considérables de l'économie Nigériane, se trouvaient par des canaux frauduleux et criminels dans les banques occidentales. Une étude des détournements de deniers publics perpétrés par Sani Abacha (1993-1998) dépasse l'entendement. Son gouvernement a détourné pas moins de 55 milliards de dollars dissimulés par le biais de mécanismes des Off Shore. Plus de 500 sociétés écran ont été constituées dans plusieurs paradis fiscaux pour abriter les fonds en provenance du Nigeria. Ils ont été déposés à Londres, New Jersey, en Suisse au Luxembourg. Les enquêtes des autorités nigérianes, après la chute du dictateur, ont découvert que, lui seul, a détourné plus de 4 milliards de dollars placés dans des banques suisses et londoniennes. Les nouvelles autorités du pays découvrent avec stupéfaction que sur les 4 milliards de dollars, seules 900 millions ont été retrouvés et bloqués en Suisse ; 200 millions seulement ont été restitués au Nigéria. Les paradis se sont sucrés avec les fonds en provenance des pays pauvres. Dans ce scandale qui frappe les économies africaines, les banques occidentales raflent des fortunes incommensurables. Ainsi dans le feuilleton nigérian, la filiale de la holding Haliburton anciennement dirigée par Dick Cheney, a récemment reconnu avoir soudoyé des fonctionnaires nigériens pour un total de 2,4 millions de dollars afin de bénéficier d'exonérations fiscales

supplémentaires (Pour en finir avec les paradis fiscaux). Aucun pays d'Afrique n'est épargné par ce fléau.

A ce drame de pillage des ressources publiques, s'ajoutent les gaspillages.

2.2.3. Le gaspillage des ressources.

« Par les ressources auxquelles il donne accès, l'Etat suscite les convoitises qui s'apparentent à « une curée » à laquelle l'ensemble des acteurs, ceux du haut et du bas participent. » De cette compétition exacerbée, l'Etat ne sort pas indemne ni dans son fonctionnement ni du point de vue conceptuel. Cette conception développée dans son ouvrage, *la politique en Afrique*, Daniel Burmaud essaie de percer le mystère et la spécificité de l'Etat en Afrique. Son analyse réunit autant d'éléments qui permettent d'affirmer que l'accession des hommes d'Etat en Afrique rime avec la recherche effrénée de la fortune. L'accès des hommes politiques au pouvoir en Afrique est une aubaine inaugurant ainsi une totale disposition des prébendes garant d'une puissance financière et politique. L'auteur avançant l'idée selon laquelle, « *les chèvres broutent là où elles sont attachées* »⁴⁰ ; montre qu'en Afrique les hommes politiques sont plutôt préoccupés par « l'accaparement des domaines les plus immédiats de la survie alimentaire. Ce terme selon Béatrice Hibou⁴¹ renvoie à l'accaparement par des représentants de la puissance publique, des ressources économiques à des fins privées. Les élites africaines au pouvoir ont exploité les brèches ouvertes systématiquement par les théories néolibérales de l'ajustement structurel. Les bailleurs de fonds et les institutions internationales avaient ouvert l'ère des privatisations des entreprises publiques africaines pour leur redonner plus de compétitivité dans l'économie mondiale. L'appropriation des ressources économiques, à des fins politiques, permettrait aux acteurs locaux du développement, d'asseoir une main mise sur les populations.

⁴⁰ Proverbe camerounais repris par Bayart (J, P) dans son ouvrage intitulé *l'Etat en Afrique*.

⁴¹ Hibou (B), *La criminalisation de l'Etat en Afrique* ; Editions Complexe, 1997.

Les dix ans d'échecs de politique intense de redressement économique traduit l'ampleur des détournements en Afrique. Les dirigeants des grandes entreprises publiques et parapubliques appartiennent toujours au cercle du pouvoir⁴².

Les hommes politiques ont largement utilisé les privatisations pour accroître une clientèle politique faussant ainsi les règles élémentaires de la concurrence dans l'accès aux ressources publiques. Les privatisations constituent également dans l'illégalité, une arme redoutable dans la lutte contre les opposants au régime politique, les rivalités ethniques en place. Au Zimbabwe par exemple, le gouvernement favorise ouvertement les citoyens noirs et se lance dans une politique de désappropriation des grands propriétaires terriens.

Au Nigeria, tous les moyens propices pour empêcher à l'élite commerçante du Sud successible de financer des partis opposés au régime militaire en place. La violence avec laquelle les hommes politiques africains s'accaparent des ressources publiques est une illustration d'une absence totale de volonté.

Les élites sont repues dans l'art des détournements des aides publiques destinés au développement. Pour Vershave, tous les bailleurs de fonds nationaux et multilatéraux sont épatés par la sophistication des mécanismes d'absorption ou de coulage des flux de l'aide au développement. Expertes par ailleurs, dans le verrouillage du jeu politique, on comprend leur peu d'empressement à autoriser une transformation de la société⁴³.

Pour comprendre l'évolution récurrente des ressources destinées à être dilapidées, il faut mettre en évidence qu'en Afrique, la situation de la pauvreté dans laquelle végète le bas peuple les jette entre les bras des démagogues politiques. Des phénomènes nouveaux apparaissent dans le but de capter les ressources émanant des élites actuelles.

Au Sénégal, les mouvements de soutien au pouvoir se comptent par milliers, les palais sont aujourd'hui transformés en salle de meeting et les

⁴² Cote d'Ivoire, les Thiam neveux de Hophieth dirigent la SIR, la SOTRA, la SIF, et depuis la DCGTx) Cameroun, la SNH et les autres (grandes sources de ponction des ressources publiques sont concentrées entre les mains du Lobby Beti pour ne citer que cela.

⁴³ Vershave F X ; *Noir silence : Qui arrêtera la France Afrique ?* Les arènes, 2000.

heureux reçus sortent avec des sommes colossales. Ainsi, tous les moyens sont bons pour obtenir l'estime du chef de l'Etat (de la création de groupuscules de militants souteneurs à une milice prête à jouer un rôle meurtrier de laudateurs). L'arme idéale face aux couches populaires démunies c'est de leur faire miroiter la fortune en les obligeant à fouler au pied les valeurs démocratiques de choix. A l'approche des élections on voit en Afrique la floraison de mouvements de soutien insipides initiés par des larbins sans conviction. Ils organisent des réunions gaspilleuses, où prennent la parole des ignares qui, faute de culture politique et d'arguments objectifs, abreuvent le public naïf de discours laudatifs. Créer un mouvement de soutien est fort aisé dans un pays comme le Sénégal où l'ignorance et la pauvreté consomment allègrement la dignité des citoyens. Il suffit de mobiliser les membres de la famille élargie, les chômeurs du quartier et les badauds ramassés dans la rue en leur assurant le repas de midi, un tee-shirt chacun et 2500 FCFA d'argent de poche. Ces conglomérats d'hypocrites s'intéressent principalement au parti Etat car c'est là que se trouve l'argent.

Cette pratique entraîne souvent en Afrique des prêts non remboursables, des créations fictives d'entreprises, des sociétés écrans pour accéder aux crédits. Les falsifications et les fonds perdus sont le lot quotidien des africains.

En Afrique, toutes les études récentes montrent que le pillage des ressources publiques a atteint des proportions inquiétantes, dès lors qu'on se rapproche des périodes électorales. Il est alors difficile de distinguer la frontière entre les biens personnels et les ressources publiques. Ainsi, face à la pauvreté grandissante, la force de frappe financière devient aux yeux des populations africaines, composées en majorité d'analphabètes, un gage de crédibilité d'un candidat. La disposition de montants colossaux que les revenus du capital et du travail du candidat ne peuvent fournir, pose de sérieux problèmes de gestion des affaires publiques. La distribution des billets de banques si elle assure l'accès au pouvoir en Afrique par la corruption a un double sens : D'une part une fois au pouvoir, l'homme politique s'accaparera des fonds nécessaires pour récupérer les sommes

distribuées gratuitement. D'autre part, cette distribution est conçue par les électeurs comme leur part légitime de la rente sans pour autant se poser la question de la provenance des fonds. Le degré de compréhension du phénomène ainsi que les ponctions qu'ils exercent sur l'économie les laissent souvent indifférentes.

L'étude de cette forme de déstabilisation économique occupe une petite place dans l'interprétation du pillage des ressources de l'Afrique par des auteurs tiers-monde. Se contentant de critiques acerbes en vers les puissances occidentales. Ils n'ont pas réellement mis à nu le pillage par les africains eux mêmes. Cette forme de pillage est néfaste pour toute entreprise de développement économique. En s'accaparant des ressources produites, les élites africaines laissent peu de place aux initiatives de développement.

Ce que Boumba (E, P) appelle homo eliticus des sociétés africaines. Cet homme est prêt à tout pour assouvir des attributs de prestige. Prêt à dépenser plus que de raison « *plus cher sera l'habit plus prestigieuse sera la griffe mieux la satisfaction sera assouvie* ». Cette société dans laquelle paraître est un moyen d'exister le luxe côtoie la misère. Les luxes extravagants cohabitent avec la misère à telle enseigne que la société enferme autant de paradoxes. Il estime que la première idée qui arrive à l'esprit à tout homme parvenu est de s'offrir les attributs contemporains de puissance et de richesse. Ainsi, l'austérité au profit d'une élite parasitaire, immobile et démissionnaire presque gagnée aux mœurs bourgeoises des pays développés consommant les fruits du progrès avec voracité malsaine, pendant que le peuple se voit contraint de serrer la ceinture⁴⁴. Cette perception de l'élite africaine politique est une mauvaise interprétation de la réussite sociale en Europe. Les démarches contraires à l'esprit de développement en Afrique sont souvent blâmées en Europe. Elles étalent le grand paradoxe entre les discours et les pratiques quotidiennes des élites africaines en matière de lutte contre le sous développement et la pauvreté.

⁴⁴ Boumba (L, P), *la violence du développement : pouvoir politique et rationalité économique des élites africaines* ; l'Harmattan, 2002, p 164.

Boumba (L, P) affirme à propos du Gabon qu'une certaine élite veut vivre aujourd'hui au rythme des pays développés et en l'occurrence au rythme de la France qui est le modèle de référence. Elle veut avoir un standing de vie égal sinon supérieur à celui de ses collègues français alors que les moyens dont dispose le pays et les besoins élémentaires à satisfaire, ne le permettent absolument pas. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que les inégalités entre revenus ne font que s'accroître. Pour satisfaire ses besoins, il lui faut à tout prix trouver les moyens quelque part. Or, le seul endroit où l'argent est disponible est la trésorerie publique. Ainsi par des combines malsaines, les trésors publics des pays africains sont devenus les principaux fournisseurs de capitaux aux élites. Si le trésor ne répond pas, les combines s'adressent aux services. Ainsi l'Etat et ses institutions sont devenus les véritables instruments de rente. Ce qui explique en partie les rackettes et les corruptions dans les milieux les plus haut placés de la République.

Ainsi, est apparu l'homme « prédaté » capable de plomber les économies nationales sans état d'âme ni remords. Il s'agit pour lui, de nourrir les ambitions politiques souvent démesurées.

Cette attitude pose la rationalité d'une élite qui fait défaut en Afrique pour charpenter un développement économique et sociale basé sur l'éthique et le patriotisme.

Cette vie, où la réussite matérielle se mesure à l'aune des biens acquis par tous les moyens, conditionne l'ampleur de la corruption.

2.2.4. La corruption.

Dans cette perspective nous nous intéressons uniquement sur les effets dévastateurs de la corruption en Afrique. Notre tâche serait de montrer comment cette pratique complexe s'impose comme un élément clé dans la détérioration des conditions de vie des populations africaines.

La corruption a évolué avec la montée des rapports marchandes et capitalistes estime Salama (P). La corruption de proximité (Parochical

corruption) fondée sur la connaissance et la proximité humaine identifiée par Scott tend à disparaître au profit de celle marchande. Elle constituait dans les sociétés traditionnelles par le biais également de l'amitié un réseau puissant permettant la réalisation d'objectif politique ou financier⁴⁵. Cette logique tend aujourd'hui à disparaître au profit d'une nouvelle corruption nommée (market corruption). Elle ignore toutes les règles de parenté ou de lignage se présentant ainsi comme une entreprise efficace et complexe. Salama la présente également comme un mal nécessaire dans les pays pauvres, car elle permet de déjouer et de venir à bout des « lois paralysantes ». De cette perception la corruption est présentée comme une entreprise légitime par les corrupteurs et les corrompus.

Essayant de peindre l'explosion de la pauvreté dans le contexte historique, Giorgio (B) et De Sardan (J O)⁴⁶ ont constaté que le Sénégal, le Bénin et le Niger ont la même évolution. Ayant partagé une même époque coloniale et acquis l'indépendance dans les mêmes circonstances, ils ont développé des formes communes de corruption généralisée.

L'analyse de la corruption en Afrique fournit des indications peu enviables pour des économies dites en voie de développement. « Une plus grande transparence, l'obligation de rendre des comptes, l'amélioration de la gestion des ressources humaines dans l'administration publique basée sur un système méritocratique sont autant de principes d'action qui, mis en œuvre, permettant son contrôle ». Or, tous ces principes tardent à voir le jour en Afrique. Le flou et le mystère qui entourent les pratiques illicites des hommes politiques et acteurs économiques ne laissent aucune place à l'évolution vers une éradication de la corruption.

Les interventions timorées de l'Etat dans l'activité économique ont de toute évidence réduit les opportunités de lutte efficace contre sa propagation. Dans une étude, le l'OCDE estime que les corrélations observées entre niveau de corruption et niveau de développement, souvent

⁴⁵ Salama (P), Valier (J), *pauvreté et inégalités dans le "Tiers-monde"*, Paris la Découverte 1994, P 93.

⁴⁶ *Politique africaine, la corruption au quotidien*, Karthala n° 83 Octobre 2001 P 11.

évoquées pour justifier les actions de lutte, révèlent aussi une causalité inverse: la corruption est favorisée par la condition de sous-développement. Cette perception ne fait pas l'unanimité dans l'analyse de la corruption au sens général du terme. En effet, dans nos sociétés africaines, beaucoup de pratiques peuvent être classées dans le registre de la corruption. La gratification, les parts et les cadeaux relèvent parfois de la corruption. Il n'est pas rare de voir des personnes réclamer leur part dans une vente dont elles ne sont ni impliquées ni propriétaires, mais parce que les normes sociétales existantes l'autorisent. Cette pratique peut être assimilée à du racket, mais le manque d'obligation et de contraintes à son égard, fait qu'elle est plus acceptée et moins critiquée par tout le monde.

A côté de cette forme de corruption, subsiste celle beaucoup plus violente dont les contraintes et les pressions qui l'entourent la rendent plus illégale aux yeux des citoyens. Il s'agit des commissions qui remplacent les tarifications et les taxes légales. Elles sont plus répandues en Afrique et sont l'œuvre souvent des fonctionnaires et des agents de l'Etat. Selon Giorgio (B) et De Sardan (J O), la commission est le fait de rétribuer une intervention d'un fonctionnaire lui donnant accès à un bénéfice, à une exemption ou à une remise illicite quelconque : ainsi, l'intervenant prend sa part en raison du service d'intermédiation qu'il a fourni/ et ou du service illégal qu'il a rendu, au dépens des recettes publiques ou aux dépens de concurrents. Cette pratique affecte tous les services publics africains et entrave l'émergence d'une économie rentable. La multiplication des scandales de corruption est telle qu'il est aujourd'hui banal de s'en référer. Les nombreux exemples, qui émanent des études et des enquêtes, en disent long.

Les rackets des usagers sont souvent une question de subsistance, les salaires misérables ne permettent pas de nourrir convenablement les familles. Les caisses de l'Etat qui devraient être alimentées sont déficitaires. Les contrôles, qui devraient être les baromètres de la transparence, se sont souvent effectués pour extorquer des fonds dont la destination n'est pas les caisses de l'Etat. Privé d'une telle manne

financière, le Sénégal valse entre un endettement chronique et une rareté des ressources. On comprend alors qu'aucun développement ne peut être soutenu si les secteurs clés sont gangrenés par le phénomène de corruption.

« *On estime, en moyenne, à 800 000 FCFA les recettes parallèles quotidiennes d'un simple agent des douanes au port de Cotonou, soit quarante fois le salaire minimum mensuel au Bénin et deux fois et demi le salaire d'un professeur titulaire d'université.* » Lançait E. Adjovi dans Port de Cotonou. Les faux -frais sont vrais, le visage de la corruption au Bénin, 1999) et une autre source révèle que lors d'une descente de contrôle chez le chef de bureau de la douane, on a découvert un peu plus de 5 millions de FCFA, qu'il n'a pu donner la moindre justification. Les ravages touchent tous les pays d'Afrique. Le Sénégal, en 1999, a été ébranlé par la découverte d'un détournement d'environ 3,5 milliards par un réseau de sept percepteurs au dépens du trésor ». Personne ne fut scandalisé ni surpris tant qu'ils continuaient à se montrer généreux⁴⁷. Cela pose un problème de complicité et de normalisation de la pauvreté par la société. Ce qui se traduit par une double corruption.

Les relations très solides qui permettent à des administrateurs véreux de s'emparer des recettes fiscales sans être inquiétés, relèvent d'une solide complicité dans un réseau bien huilé. Les policiers sont une parfaite illustration. En effet, ils préfèrent encaisser des sommes réduites à leur compte que de faire payer les contrevenants. Car, disent-ils que les fonds qui atterrissent dans les caisses n'influent pas sur leur vie quotidienne. Du coup, les Etats africains perdent d'importantes recettes qui auraient un impact significatif dans la recherche et le financement du développement.

Balasz (E)⁴⁸ estime que la corruption est la chose la mieux partagée dans les sociétés pauvres et arriérées, ou plus exactement dans le monde préindustriel. Elle sévit à l'état endémique là où les représentants de l'Etat,

⁴⁷ La corruption en Afrique, p 19.

⁴⁸ Sociologue et spécialiste de la Chine. L'empire des Ming dont il a consacré sa thèse d'Histoire économique.

mal payés, doivent exclusivement vivre de leur traitement. La corruption n'est pas un phénomène nouveau détecté et attribuée aux nations modernes. Dans l'histoire, elle a existé en Chine impériale, en Afrique coloniale...

La vertu suprême étant l'obéissance, en vers les supérieurs, il est inévitable que, à défaut de tout contrôle en bas dans l'exercice de ses charges, le fonctionnaire récupère sur la société ce que l'Etat lui refuse.

Cherchant plus loin l'origine de l'avidité des fonctionnaires de l'ancienne Chine, il estime que celui-ci, après avoir étudié pendant de longues années, passé des examens, attendu patiemment une vacance, noué des relations avec des protecteurs et contracté des dettes pour décrocher des nominations commence à tirer de ses administrés les frais de sa carrière. Dans les sociétés modernes, le luxe insolent qu'affichent des fonctionnaires malhonnêtes, les plus hautes personnalités de l'Etat font nourrir l'idée qu'au bout de chaque carrière il y a l'enrichissement. L'argent instrumentalisé permet de distinguer un fonctionnaire d'une autre catégorie de la population. La réussite n'est plus calculée en terme de diplômes, de qualification dans la société dite pré industrielle, mais en terme de standing de vie. Or, les salaires médiocres, à eux seuls, ne suffisent pas pour accéder à la béatitude financière. Cette dernière est non seulement considérée comme une récompense, mais comme une reconnaissance au sein de la société.

La course à des postes juteux peut faire l'objet de corruption. En effet, la rapidité avec laquelle on y accède à la fortune aiguise l'appétit des candidats qui sont prêts à n'importe quel sacrifice. Ainsi, dans l'environnement de la pauvreté extrême, il serait impertinent de parler d'éthique car l'instinct de survie l'emporte.

Les effets dévastateurs sur les économies africaines n'épargnent pas les fonds et les programmes de lutte contre la pauvreté. La conduite d'un projet est souvent subordonnée à une mise à disposition d'une manne financière dont l'utilisation est souvent injustifiée et fantomatique. Avec la complicité des hiérarchies politiques, et de leur position d'intouchables, les administrations s'adonnent en toute tranquillité à des actes

d'enrichissement illicites et d'extorsions de fonds. Les rares programmes de lutte contre les fléaux sont devenus la cible de toute une faune de prédateurs aidés par des rouages mécaniquement rodés dont les ramifications mènent parfois jusqu'aux hautes sphères des républiques africaines.

L'absence d'un environnement sain, dans le quel l'économie et toutes les ressources qu'elle engendre ne laisse aucune place à une réduction de la pauvreté. Les résultats alarmistes observés dans tous les secteurs de la vie économique et politique n'ont permis que de déceler des failles qui laissent libre cours à la corruption généralisée. Les données recueillies dans ce sens sont formelles et n'inaugurent rien de bon pour le continent africain. Dans les hautes hiérarchies, on exige souvent 10% de la totalité du marché. La concurrence est subordonnée à des passations de marchés de gré à gré. Cette pratique très répandue dans des pays, comme le Sénégal, empêche l'économie d'atteindre des niveaux de développement escompté. Le régime socialiste (1960-2000) était expert en la matière. Cependant, force est de constater que la pratique a redoublé d'intensité sous l'actuel régime. La faiblesse et l'attitude malsaine des dispositifs de contrôle ont ouvert la voie à la dilapidation des sommes destinées à la trésorerie générale. Les organes de contrôle des marchés se sont montrés complices de ce phénomène. Les rares condamnations à des peines de prisons ne remplacent pas du coup les montants exorbitants détournés de leur objectif initial. L'accointance entre pouvoir public et entrepreneurs a facilité toute une gamme de failles permettant de soustraire frauduleusement de l'argent destiné à tel ou tel projet.

Dans une étude comparative, entre l'Asie et l'Afrique, Daniel Compagnon conclut que les formes de corruption débouchent le plus souvent sur des éléphants blancs, projets inutiles et ruineux, au profit d'hommes d'affaires véreux favorisés par les proches de tel ou tel dirigeant politique, dont l'incompétence conduit à un gaspillage considérable des ressources ⁴⁹. Il constate que la diminution des revenus dans la majorité des pays africains,

⁴⁹ Daniel Compagnon, La corruption en Asie du Sud Est, mesures du phénomène, variables explicatives et politiques anti-corruption ; revue internationale de politique comparée Vol 4, n°2 1997. p 333.

l'opulence d'une petite minorité fondée sur la mise en coupe réglée des richesses nationales ne produisent pas de retombées positives au de là d'un clientélisme de survie.

C'est dans la même veine que les travaux de Sindzingre⁵⁰ (A) apportent un lien étroit entre l'augmentation des sommes destinées à la corruption et la croissance de la pauvreté. Démontrant les trajectoires opposées entre les deux phénomènes dans les économies africaines, il admet que la maximisation individualiste de la corruption provoque un appauvrissement général.

Plusieurs mécanismes contribuent à diffuser et à banaliser les pratiques de corruption dans ces pays. Les fonctionnaires qui refusent de jouer le jeu sont écartés des postes importants et les entrepreneurs qui s'y opposent se trouvent pénalisés par rapport à leurs concurrents. La réduction au silence de toute tentative de résistance conforte l'idée selon la quelle, elle est perçue comme une menace aux conséquences désastreuses.

La faiblesse des Etats face aux intérêts et aux collusions multiples au sein des appareils politico administratifs, sape toute évolution positive de lutte contre la corruption. Le cœur même des dispositifs émanant de l'élite ou des magistrats sont lassés par les marathons procéduraux qui ne donnent pas de résultats escomptés. La pauvreté africaine et la corruption sont deux phénomènes intimement liés. Ainsi, la combinaison de tous ces facteurs fait que le continent noir est devenu le terrain où les paradoxes alimentent la pauvreté.

En définitive, la corruption est un élément fortement enraciné dans les pratiques en Afrique. Sa banalisation constitue une entrave à la normalisation et à la rationalisation des relations économique politique et sociale. Son enracinement dans la société africaine est aujourd'hui inquiétant dans la mesure où elle ne contribue qu'à annihiler tout effort de développement basé sur l'éthique, le mérite et la déontologie.

⁵⁰ Sindzingre (A), Corruption africaine : élément d'analyse avec l'Asie du l'Est, p. 391.

CHAPITRE 3 :
PANORAMA DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

3-1 Perception de la pauvreté

Pour comprendre la pauvreté, les mécanismes de sa production et trouver en elle une réponse, il faut partir des représentations que les populations elles-mêmes se font d'elle, des priorités qu'elles se donnent et des solutions qu'elles adoptent. Kimbi Idrissa dans une étude intitulée « *Lutte contre la pauvreté au Niger : Considérations ethnolinguistiques, historiques et stratégiques actuelles* » estime que les approches des populations locales doivent être primordiales.

Pour éviter que le concept de lutte contre la pauvreté ne soit taillé sur mesure comme des prêts-à-porter théoriques géométriquement destinés à la consommation africaine, le Sénégal a tenté de proposer une nouvelle approche. Cette dernière doit être multidimensionnelle. C'est pourquoi, le Sénégal a pris en compte d'une part, la perception de la pauvreté et d'autre part, l'analyse du profil basée sur une information quantitative résumée à travers différents indicateurs.

Le document de base d'information⁵¹ sur la pauvreté dans le cadre du programme de lutte est habituellement le profil de pauvreté. Ces profils sont d'excellents outils pour cibler les groupes les plus nécessiteux de la population, mais ils sont muets sur la perception de ces pauvres quant à leur propre état socioéconomique. Leurs préoccupations, en termes d'actions pour lutter contre la pauvreté et leur perception de l'efficacité relative aux différentes politiques, permettent d'avoir un aperçu global du phénomène. Ces perceptions et opinions sont importantes pour répondre aux demandes des gens les plus pauvres et afin de maximiser l'efficacité de la mise en œuvre des différents programmes de lutte contre la pauvreté.

Les populations se nomment pauvres selon des critères qui leurs sont propres. La pauvreté est définie dans le DSRP comme « *l'absence d'avoir,*

⁵¹ Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP II, 2006-2010).

de savoir et de pouvoir ». L'absence d'avoir peut s'expliquer comme une insuffisance de revenus et de patrimoine physique, tandis que l'absence de savoir et de pouvoir peuvent s'interpréter respectivement comme une insuffisance de capital humain et de capital social.

Elle s'appuie sur une palette beaucoup plus large que celle des économistes, car elle découle de la culture qui renvoie à la nature des formes d'organisation sociale et politique des communautés locales.

Cette perception qui fonde le DSRP sénégalais est plus large que celle dégagée par les économistes. Mais, quand est-t-il du point de vue des populations ? « L'analyse de la perception de la pauvreté peut se lire également selon les langues nationales et s'articuler autour de quelques indicateurs dont les plus saillants se retrouvent dans la définition suivante : « est pauvre celui qui n'a rien, qui ne peut régler ses problèmes ses besoins sociaux, qui vit sans pouvoir accéder à des opportunités. Ce type extrême de pauvreté est généralement appelé Ndol, Miskiin, ce type de pauvreté traduit quelqu'un qui vit mais dépourvu de tout. Le pauvre vit dans un dénuement total, économique et social ; il est sans soutien et ne compte que sur l'aide que lui apporte son entourage pour survivre. Les études récentes d'Altoussain (R) classent ce genre d'individus à ce que l'on peut appeler : les parasites sociaux. Ce genre d'individu peut être valide avec toutes ses facultés mentales, mais aimant la facilité, s'adosse aux autres pour vivre.

On peut nettement qualifier cette pauvreté de marginale. Car selon Paugam, il y a la pauvreté marginale qui selon lui frappe une petite partie de la population. Ici les pauvres sont ceux qui n'ont pas su s'adapter aux modes de production s'imposés par le système. Ils sont les inadaptés de la civilisation moderne. Ils sont incapables de s'insérer tant socialement qu'économiquement sans appui extérieur.

Un autre mot signifiant manque (Niaak) vient prolonger la définition du mot New doolé c'est-à-dire faible pouvoir.

Par cette position, il est souvent qualifié de déclassé social et plongé dans un état de misère quasi-permanent. Dans la perception populaire, cet individu s'auto exclue lui-même du tissu social, préférant évoluer dans

l'anonymat le plus total. Là, intervient le phénomène que les populations qualifient de Kesra qui oblige un individu à dissimuler sa situation précaire et vivre intérieurement la pauvreté.

En perdant l'esprit d'initiative, ce genre d'individu perdant tout repère, préfère souvent s'exiler loin des regards de gens qui l'ont connu.

Les ménages pauvres disposent de sources de revenus assez précaires qui ne permettent pas de couvrir entièrement les besoins en alimentation. Pour expliquer également la pauvreté, les populations évoquent les responsabilités individuelles exprimées à travers le proverbe « le paresseux est responsable de son indigence » mais aussi par le manque de relations sociales. La limite d'une telle affirmation est qu'elle ne tient compte d'aucun facteur limite d'aucun élément externe pouvant perturber ou affecter le revenu. Donc dans la perception sénégalaise, seul le travail devient la première valeur à promouvoir pour s'affranchir de la pauvreté et préserver sa dignité. EPPS, Focus groupe, 2001.

Dans une étude intitulée Stratégies de lutte contre la pauvreté féminine : exemple des groupements de femmes de la région de Dakar (Sénégal), Ndeye Sokhna Gueye⁵² estime que la pauvreté est devenue une construction sociale et humaine très relative qui s'exprime en termes de matérialités. Pour elle, les femmes ont épousé le regard que les institutions internationales, les gouvernements portent sur la pauvreté dont les manifestations se résument par l'incapacité à subvenir aux besoins alimentaires, éducatifs, et vestimentaires et à résoudre les problèmes de santé.

Dans leur analyse des résultats et des statistiques, qui sont exhibés ça et là, les populations estiment que la seule politique de lutte contre la pauvreté est celle qui leur permette de vivre décemment. Les sommes colossales qu'on leur annonce dans la lutte contre la pauvreté sont trop aériennes, car le partage de ces sommes à la population permettrait de réduire la pauvreté. *« On est 12 millions de sénégalais et il ne se passe pas un jour à la télévision sans qu'on nous annonce des sommes importantes destinées à la*

⁵² Chercheur à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire.

*pauvreté. Et nous ne voyons jamais la couleur de cet argent*⁵³». Cette perception de la lutte contre la pauvreté issue des populations ne tient compte ni de son caractère multidimensionnel, encore moins des approches techniques à court ou à long terme. Dans la même veine que nous comprenons l'étude de Koulibaly (M). Dans sa tentative de trouver une solution pour l'éradication de la pauvreté au Burkina Faso, il estime que si l'on connaît le seuil de pauvreté et le nombre de pauvres, on peut calculer le nombre d'efforts financiers à consentir pour éradiquer cette pauvreté. Cela stipule qu'il fallait par exemple 17755 kilos de céréales par mois pour éliminer la pauvreté dans son échantillon de 2589 personnes enquêtées. Donc, il estime que pour une population rurale de 8 millions d'habitants, il aurait fallu 55 377 tonnes de céréales par mois soit une dépense environ de 3,370 milliards de FCFA. Ainsi, le coût total annuel serait de 40,536 milliards de FCFA pour sortir du Burkina Faso de la pauvreté⁵⁴. Cette perception, si elle est mise en œuvre, paraît trop simpliste pour une réelle politique de lutte contre la pauvreté. Cette dernière est multidimensionnelle et ne se limiterait pas à une seule solution alimentaire. Elle consisterait à instaurer une politique d'assistanat à la place d'une véritable politique économique capable de réduire la pauvreté.

Cette solution est simple, mais permet de poser le débat sur l'entretien et le maintien d'une bureaucratie qui absorbe une bonne partie des financements et des aides, destinée aux pauvres.

3-2 Profil de la pauvreté

Le document de référence de la pauvreté au Sénégal ESAMII⁵⁵ réalisé en 2001/2002 a défini un seuil de pauvreté en deçà duquel, le ménage ou l'individu peut être considéré comme pauvre.

Au niveau ménage, l'incidence de pauvreté est passée de 61,4% (1994/95) à 48,5% (en 2001/2002), correspondant à une baisse relative de 16%, mais ces taux sont largement en dessous de l'incidence de pauvreté du point de vue de l'approche subjective basée sur la perception des chefs de ménage.

⁵³ Perception de certaines populations qui estiment que la pauvreté peut être endiguée si l'argent des aides, des dons, des projets était équitablement partagés et distribué aux populations.

⁵⁴ Koulibaly (M), *La pauvreté en Afrique de l'ouest*, Karthala, Paris, 2001 page 16.

⁵⁵ Enquêtes sénégalaises aux près des ménages réalisée en 2001/2002.

En effet, les résultats de cette approche indiquent que 65% des ménages interrogés se considèrent comme pauvres et 23 % d'entre eux se déclarent très pauvres. En outre, à l'opposé des mesures objectives qui montrent une réduction de la pauvreté, les mesures subjectives indiquent une augmentation dans la même période. Près de deux ménages sur trois (64%) estiment que la pauvreté s'est aggravée au cours des cinq dernières années contrairement aux mesures objectives qui indiquent une réduction de 16%. La pauvreté peut être ressentie de plusieurs façons dans les ménages. En effet deux ménages situés dans une même localité peuvent avoir une perception différente de la pauvreté. Un cultivateur n'aura pas par exemple les préoccupations qu'un fonctionnaire.

Ainsi, pour comprendre les différentes manifestations de la pauvreté et les classer, il n'y a pas meilleurs juges que les populations elles-mêmes.

En fait, il s'agit de leur demander de citer par ordre d'importance les principaux signes de manifestation de la pauvreté. Les réponses suivantes⁵⁶ ont été proposées aux chefs de ménages ou à leurs représentants : on n'est pauvre :

- quand on a des difficultés de nourrir son ménage
- quand on n'a pas de logement décent
- quand on ne peut pas aider ses parents et voisins
- quand on n'a pas de travail
- quand on souffre physiquement ou mentalement d'une incapacité (travail / étude)
- quand on manque de moyens de soigner les membres de son ménage
- quand on ne possède pas de bétail
- quand on n'a pas de terre à cultiver
- quand on ne dispose pas de pirogue
- quand on ne jouit d'aucune considération au sein de sa communauté
- quand on ne peut pas assurer la scolarisation de ses enfants
- quand on ne sait ni lire ni écrire
- quand on n'est pas en sécurité.

⁵⁶ DSRP, 2002 et ESAM II (enquête sénégalaise auprès des ménages).

Le seuil de pauvreté au Sénégal est fixé à 2400 calories équivalent par adulte et par jour, ce qui équivaut en 2001-2002, par mois, à un seuil de 8612fcfa au niveau national et variant de 8145 fcfa en zone rurale à 9587 fcfa à Dakar et à 8898 fcfa dans les autres zones urbaines.

Les résultats, issus de ces enquêtes, ont montré que l'incidence de la pauvreté reste élevé même si elle a baissé de façon significative dans la période 1994-2002. Elles soutiennent que la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est ainsi tombée de 67,9% en 1994/1995 à 57,1% en 2001/2002 soit une réduction de 10,8 points de pourcentage en termes absolus et de 16% en termes relatifs. Ce chiffre est souvent utilisé par les politiques comme une victoire sur la lutte contre la pauvreté. On est allé même jusqu'à se vanter d'avoir réussi à réduire la pauvreté de plus 10 point en 7 ans alors que la Chine a mis 20 ans pour arriver au même résultat. Si tel est le cas, il faut signaler que les statistiques risquent de poser des problèmes. En effet, la majorité des personnes interrogées soutient que la pauvreté a augmenté de façon exponentielle. On peut donc comprendre que les chiffres annoncés n'obéissent qu'à une logique : faire croire aux bailleurs de fonds que les résultats sont probants. En sillonnant les rues des capitales régionales, du monde rural, on se rend nettement compte que ces statistiques ne reflètent pas la réalité du terrain.

La pauvreté est plus répandue au sein des chefs de ménage dont le niveau d'instruction est le plus bas. Près de 55% des chefs de ménage sans instruction sont pauvres contre 46% pour ceux qui ont le niveau primaire. De plus, l'incidence de la pauvreté baisse plus sensiblement dans les ménages où le chef a atteint le niveau secondaire (26%) ou supérieur (12,5%). Le faible niveau d'instruction des femmes accentue davantage cette pauvreté au sein des ménages. Ces dernières ont été longtemps marginalisées et reléguées au second plan (confère chapitre sur la parité).

L'incidence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage⁵⁷. La taille moyenne des ménages des 20% les plus pauvres est de plus de 10 personnes

⁵⁷ DSRP P 13

alors que parmi les 20% les plus riches, elle est de 8 personnes. Du point de vue de la consommation, on note selon l' ESAM-II, que les ménages de 1 à 4 personnes ont une consommation par an et par personne deux fois plus élevée que celle des ménages de 5 à 10 personnes et 3 fois plus que celle des ménages de 10 à 14 personnes.

C'est souvent dans les familles polygames que l'on trouve les situations les plus alarmantes. Il peut exister au Sénégal des pères de famille avec 5 femmes et une trentaine d'enfants à prendre en charge. Les revenus dont dispose le chef de ménage ne peuvent pas subvenir aux besoins pressants. Ainsi, des frais de scolarisation, de nourriture, de transport, de soins en cas de maladies ne peuvent pas être assurés.

Cette corrélation positive, entre la taille du ménage et la pauvreté, met en évidence les interrelations existant entre variables démographiques et pauvreté au Sénégal. Les ménages, de taille élevée, sont caractérisés par une fécondité de 5,3 enfants par femme qui contribue à la baisse des taux de consommation par personne exposant ainsi les membres du ménage à des privations pouvant affecter de manière durable leur capacité d'accès à l'avoir, au savoir et savoir-faire et au-delà, créer les conditions d'une persistance du phénomène de pauvreté.

Il arrive que certaines familles avec la cherté de la vie, au lieu d'assurer les trois repas quotidiens, s'en limitent à deux voire un. Quand les revenus qui assuraient l'entretien de toute une famille subissent les contre coups de la flambée des prix, dus à la crise mondiale, les restrictions deviennent la logique à observer.

Dans les ménages où le chef de famille dispose d'un revenu relativement bas, on rencontre un taux de dépense très élevé. Dans la plupart des cas, les membres secondaires sont sans revenus et continuent à être entretenus.

Ceci relève d'une tradition africaine où la famille élargie exerce des pressions sur les revenus des ménages. Les familles peuvent s'élargir d'un moment à l'autre sans que le chef puisse en fixer les limites. Souvent sous couvert d'une société d'hospitalité, de tradition, les familles peuvent être surchargées par de nouveaux arrivants.

Même si la pauvreté, de manière générale, touche plus les femmes que les hommes, l'incidence de la pauvreté est plus faible parmi les ménages dirigés par une femme. En effet, les données de l'ESAM-II montrent que la pauvreté est moins répandue dans les ménages dirigés par une femme (37% contre 51% pour les ménages pauvres dirigés par un homme. A Dakar où le statut de la femme semble plus favorable (autonomie, participation, capital humain et social), la différence de niveau de pauvreté entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes est même très négligeable. L'explication donnée par les femmes stipule que beaucoup d'hommes pensent chercher d'autres épouses et dans cette entreprise dilapident les revenus devant servir à entretenir la famille. Leur manque de rationalisme, dans la gestion des revenus, s'explique également par le fait qu'ils sont souvent préoccupés par des activités ne rapportant aucune plus value à leur revenu.

Cet avantage apparent peut être dû à une différence dans la composition des ménages des deux catégories, à la taille et à l'importance des transferts plus favorables aux ménages dirigés par les femmes. Par ailleurs, les femmes chefs de ménages sont plus autonomes, plus entreprenantes et ont un meilleur accès aux ressources que les hommes.

Environ, 56% des ménages, dirigés par une personne de troisième âge sont touchés par la pauvreté dont ils contribuent à hauteur de 19% (alors que les personnes du troisième âge ne représentent que 3 % de la population). Les personnes de cette tranche d'âge (plus de 60 ans) rencontrent de nombreuses difficultés dont la faible participation à la citoyenneté et aux instances de décisions, l'insuffisance d'organisation et de système de prise en charge, le coût élevé des consultations, des actes médicaux et des médicaments relatifs à leur santé physique, l'accès difficile au crédit bancaire ou à un fond spécial d'appui et de réinsertion. La vulnérabilité des ménages dirigés par les personnes du troisième âge est également imputable aux problèmes auxquels les jeunes générations sont confrontées pour accéder à l'autonomie financière et assurer la relève⁵⁸.

⁵⁸ DSRP P 15.

Ces personnes du troisième âge ont des pensions de retraite qui ne couvrent plus leurs besoins quotidiens. Une fois en retraite, la personne âgée se trouvant à la tête d'une famille nombreuse, éprouve d'énormes difficultés à compenser la perte de salaire.

La réduction de l'incidence de la pauvreté est plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Selon les dernières enquêtes en milieu rural, 65,2% des individus et 57,5% des ménages vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Ces pourcentages sont plus faibles dans les autres villes (respectivement 50,1% et 43,3%) et nettement plus bas à Dakar (42,0% et 33,6%). Ainsi, le milieu rural contribue à hauteur de 65% à la pauvreté, pour une population de moins de 55% du total. En revanche, Dakar qui compte près d'un quart de la population y contribue pour moins de 18%.

Les zones rurales ont des revenus qui dépendent des saisons pluviométriques. Or au Sénégal, nous avons 3 à 5 mois de plus. Les paysans chôment la plus grande partie de l'année ou migrent vers les villes. Les maigres revenus, dont ils disposent, ne leur permettent pas de répondre aux attentes familiales.

Les régions de Ziguinchor et de Kolda, confrontées pendant plusieurs années à la crise casamançaise (insécurité et enclavement), enregistrent les taux les plus élevés de pauvreté (supérieur à la moyenne nationale) : respectivement 67,1% et 66,5% (confère DSRP-2). Ces régions sont suivies de Kaolack (65,3%) et Diourbel (61,5%), qui se situent au cœur du bassin arachidier et qui subissent les effets du déclin des activités économiques liées à l'arachide dans un contexte d'absence d'activités économiques alternatives et Tambacounda (56,2%). Les régions moyennement pauvres de Thiès (48,6%), Saint-Louis/Matam (42,1%) disposent de plus de revenus du fait des activités dans les secteurs touristiques, les cultures irriguées, la pêche, les transferts des émigrés (surtout dans la région de Matam), la présence d'industries agroalimentaires (en particulier pour Saint-Louis) et extractives (Thiès). Enfin, les deux régions les moins pauvres que sont Dakar (33,6% et Louga 36,6%) connaissent d'importants flux de transferts. Par ailleurs, Dakar constitue un pôle économique, industriel, administratif,

intellectuel et culturel alors que la région de Louga dispose de richesses liées à l'élevage.

Ces statistiques renseignent sur la position économique des villes. Les plus loties en infrastructures en budgets ont une avance sur les autres. Cependant, elles ne reflètent pas la réalité de la pauvreté dans les villes sénégalaises. Les plus en vue ne concernent pas le monde rural qui concentre la plus grande partie de la population pauvre.

3-3 Les manifestations de la pauvreté

Les études sur la pauvreté au Sénégal ont tenté d'identifier ses différentes manifestations. La propagation du phénomène est telle que des formes variées apparaissent surtout dans les grandes villes.

L'absence de ressources suffisantes capables de répondre à la demande sociale conditionne les principales manifestations de la pauvreté. La rupture sociale interprétée comme une incapacité des structures de solidarité à faire face à la pauvreté conduit à des fléaux et des aptitudes de survie. Le manque de moyens propres est un facteur déterminant dans la détérioration des conditions de vie qui aggrave les inégalités et mène, à terme, à l'extrême pauvreté. En l'absence d'une politique de ciblage et d'assistance de la puissance publique et sans une solidarité communautaire soutenue liée à la transformation des repères éthiques et culturels à l'image des sociétés traditionnelles. Cette dynamique conduit à une rupture des liens sociaux et à l'exclusion des couches les plus défavorisées. Cet état de fait pousse certains individus aux pratiques ci-après :

3.3.1. La Mendicité

Le développement de certains fléaux sociaux tels que la mendicité reste très répandu dans les grandes villes. Elle se pratique dans les lieux de culte (les alentours des mosquées, des églises), les édifices publics (les bureaux de postes, les banques), les grands axes routiers et les carrefours. Les touristes sont harcelés par des mendiants dont la majorité est constituée

d'enfants⁵⁹. Un grand nombre de femmes et d'hommes valides s'adonnent à cette pratique, comme s'il s'agissait d'un emploi conventionnel. On note également la présence d'enfants, de femmes et de personnes handicapées venant de pays de la sous région, comme le Mali et la Guinée Bissau.

Les enfants errant dans les rues des grandes villes et appelés talibés traduisent la gravité de la pauvreté.

Ce sont des enfants qui sont pour la plupart des taalibés confiés à des marabouts(maîtres coraniques) chargés de parfaire leur éducation religieuse.

Traditionnellement, les « daaras » étaient des centres d'éducation islamique par excellence. On y enseignait le Coran et les sciences religieuses. Les enfants y étaient bien traités. Leurs parents venaient rendre visite au marabout et le comblaient de présents de toute sorte. Mais petit à petit, les sécheresses se sont installées avec leur cortège de malheurs. La conjoncture économique difficile est venue aggraver leur sort. Alors, le marabout ne pouvant plus entretenir ces enfants dont il avait la charge, s'est vu dans l'obligation de les envoyer mendier. Ces enfants vêtus de haillons avec un pot sous l'aisselle, passent le plus clair de leur temps dans les rues, les marchés, les alentours des mosquées, des bureaux de poste, des carrefours, des banques, des centres urbains et autres endroits publics dans le but de rassembler la somme exigée par le marabout.

Souvent, de peur de rentrer les mains vides à cause des châtiments corporels, ils peuvent facilement verser dans la délinquance, en agressant des touristes ou verser dans divers trafics : écoulement de quelques cornets de chanvre indien ou de comprimés hallucinogènes. Ces dangers guettent ces enfants et ont pour noms, vol et drogue. Les talibés et mendiants (enfants et adolescents) sont estimés à environ 100 000 (DAS, 2000).

Au centre de guidance infantile de Dakar, les assistantes sociales déplorent les abus sexuels auxquels ces enfants sont exposés. Pour elles, le lien entre abus sexuels et mendicité n'est pas très évident au départ. 90% des

⁵⁹ Les récits des touristes et des étrangers séjournant dans les villes africaines sont marqués par ce spectacle désolant. Leur nombre ne cesse de croître en l'absence d'alternatives crédibles.

victimes sont dans les familles et 10% seulement dans les rues. La mentalité joue également un rôle négatif dans la perception de l'enfant en tant qu'être dépourvu de droit. Sur les 100000 talibés mendiants recensés par l'UNICEF⁶⁰ en 1991, 86% ont moins de 15 ans et sont en danger moral parce que sujets à toutes sortes de manipulations.

Ces enfants sont dans toutes les villes du Sénégal et viennent des villages en paupérisation avancée. Ils découvrent pour la première fois l'univers cauchemardesque dans laquelle la survie ne dépend plus de l'affection parentale. Alors s'engage toute une panoplie de stratégies de survie dont les issues ne peuvent qu'hypothéquer leur avenir.

Un pourcentage très important de talibés est logé dans les « daaras », soit 50% des effectifs. Ces talibés sont à la charge du marabout tant que leur nombre reste modeste. L'obligation pour le marabout de les envoyer eux-mêmes dans le voisinage chercher leur nourriture, intervient pour pallier le déficit économique. Il est fréquent que le marabout exige à ses talibés une somme d'argent allant de 500 à 1000 francs cfa sous peine de châtiments corporels. 11% des effectifs passent le plus clair de leur temps dans la rue et sont ainsi exposés à toutes sortes d'agressions et de maladies. L'enseignement et la formation qui étaient les principales causes de leur migration se voient substituer par les fléaux drogue, mendicité, agression. Ce pourcentage relativement élevé est constitué de talibés qui ne vivent pas avec leurs parents ou n'ayant pas de tuteur dans la localité.

En ayant les mêmes repères géographiques et en développant une certaine affinité entre eux, ces jeunes talibés sous forme de petits groupes se partagent les produits de la mendicité et dorment ensemble dans les marchés. Ces lieux constituent pour eux une soupape de sécurité et de protection. Dans l'ensemble, les talibés sont très jeunes puisque leur moyenne d'âge se situe autour de 10,5 ans. L'éventail des groupes d'âge

⁶⁰ L'UNICEF fait un travail dans le domaine des politiques de l'enfance au Sénégal. Plusieurs travaux ont été menés pour la recherche de solutions. En 1977, un recensement effectué par le secrétariat de la promotion humaine indiquait que plus de 6300 enfants erraient dans les rues de Dakar. Ce chiffre ne cesse de croître. La situation ne cesse cependant de susciter de nombreuses réflexions de chercheurs venant du monde entier. Chaque année, plusieurs stagiaires des politiques sociales des pays occidentaux s'intéressent au phénomène des talibés. Les recommandations des rapports produits sont restées sans effets. Elles n'ont pas influé sur les modes de gestion de la question de l'enfance. Pour les autorités et les intervenants extérieurs, la réalité demeure complexe.

varie de quatre à cinq ans, mais plus de 86% des talibés ont moins de 15 ans. Cette caractéristique signifie justement que les talibés mendiants sont surtout ceux qui n'ont pas pu accéder au système scolaire classique.

Le grand paradoxe est que la scolarisation universelle fixée en 2015 ignore la complexité du problème de l'enfance.

3.3.2. Violence aux enfants

Les violences au Sénégal constituent un baromètre permettant de comprendre les conséquences de la pauvreté sur le vécu des enfants. Selon le DSRP, la violence faite aux enfants est consécutive à l'état de pauvreté chronique des ménages.

Le cas des enfants maltraités se retrouve dans toutes les classes sociales. Malgré la mise sur pied d'un environnement juridique pour une sanction pénale des fautifs, le phénomène demeure préoccupant. Il est entretenu par des individus mus par cet instinct souvent prédateur. Au Sénégal, la situation est d'autant plus préoccupante que les intervenants sont confrontés au secret et au silence du milieu. Le refus de l'enfant qui, par sa loyauté ou par volonté de protéger le parent coupable, garde en secret sa souffrance. Autrefois, on ne connaissait que des cas accidentels rares, mais les processus d'urbanisation et de mondialisation, ajoutés au processus moderne du tourisme, fait que les cas deviennent de plus en plus fréquents. Ils sont connus grâce aux observations et à l'implication timide de certaines organisations non gouvernementales. Néanmoins, ce phénomène reste encore sous l'empreinte du non dit, du tabou et du silence. L'enfant est condamné à se taire pour éviter de détruire socialement ou affectivement le parent abuseur ou la famille entière dans son honneur. En outre, une étude faite dans les milieux des prostituées mineurs de Dakar mentionne que parmi elles, certaines sont passées de domestiques à prostituées par le biais de leur employeur.

A côté de cette catégorie de prostituées, il y a des enfants issus des familles défavorisées qui avec l'apparition et le développement du tourisme se trouvent pris dans les réseaux modernes. Ces faits dégradants sont l'apanage du tourisme sexuel qui sévit dans les pays pauvres et dont les

manifestations (prostitution touristique, pédophilie et pornographie infantile⁶¹) prennent des proportions inquiétantes. En 1999, le BIT notait qu'à Dakar, de 1985 à 1988, 60 cas ont été signalés par le programme de lutte contre la prostitution infantile. Cette étude concernait les enfants âgés de 7 à 15 ans. Parmi ces jeunes prostitués, les mendiants et les malades mentaux occupent une place très importante. Ainsi, 59 mineurs ont été arrêtés pour prostitution (données Ministère de la Justice), 50% des infractions sont commises par les femmes (détournement d'enfants pour prostitution).

La pédophilie constitue un phénomène international qui concerne autant les pays riches que les pays pauvres. Mais en Afrique, la multiplicité des problèmes cruciaux comme les guerres, les famines, les épidémies, l'éducation relègue la question de l'enfance au second plan.

Dans le continent, les facteurs complexes qui peuvent mener à l'implication d'un enfant dans des situations d'exploitation sexuelle comportent divers degrés d'importance. Les combinaisons les plus dangereuses forment le quotidien de nombreux enfants. L'enfant victime d'abus sexuels peut être de la rue ou un handicapé. Il est difficile de positionner le pédophile dans une catégorie sociale, cependant, certains groupes tendent à émerger. Selon les chercheurs, il s'agit de touristes sexuels, de militaires, de marins, de routiers, d'enseignants etc. L'île historique de Gorée⁶² a été récemment indexée par les médias sénégalais à cause du tourisme sexuel et de la pédophilie qui s'y sont développés.

Au Sénégal, la majeure partie des actes de pédophilie est enregistrée chez les touristes étrangers et les résidents. Le terrain le plus favorable se situe en milieu illicite et marginal de la prostitution des mineurs qui offre un cadre de liberté dans lequel conventions et lois sont déjouées. Dès lors, l'attrait de ce type de prostitution est évident pour de nombreux pédophiles, car hors du contexte commercial, il est dangereux de les voir

⁶¹ « Childwatch International » réalisé par Plan International Sénégal sur les indicateurs relatifs aux droits de l'enfant : étude de cas réalisé en 1995.

⁶² Elle est une destination prisée par les touristes étrangers, les actes de pédophilie sont également notés dans cet endroit idéal.

atteindre leurs cibles. Ainsi, la pédophilie est apparue comme une réalité existante en évolution complexe par sa nature. La prostitution offre quant à elle la possibilité d'accès immédiat à toutes sélections d'enfants de la rue. Au Sénégal, le nombre d'enfants des rues est estimé à 19 000, dans la seule ville de Dakar.

L'Organisation Internationale pour les Migrations et la lutte contre l'exploitation des enfants par le travail, à travers le trafic des migrants, est impliquée dans la problématique de la prostitution des mineurs. D'une manière générale, il existe un lien très étroit entre le trafic des femmes, des enfants et l'exploitation de leur travail par la prostitution.

Les enfants marginalisés survivent à travers des activités illicites (petit commerce à la sauvette, usage et trafic de drogue) : c'est parmi eux que l'on trouve le plus de mineurs en conflit avec la loi, leur nombre s'accroît d'année en année du fait de la pauvreté, de l'exclusion sociale, des violences au sein des familles, des divorces. Ils appartiennent généralement à des milieux défavorisés ou à des familles incomplètes (monoparentales). Le plus souvent, la mère constitue la seule personne adulte répondant au besoin de protection de l'enfant. Cette famille se caractérise par la pauvreté qui réduit les possibilités de prise en charge et maintient par la même un environnement de misère. Celles-ci durent souvent depuis trois générations et envahissent tous les domaines de la vie. C'est ce que les socio-démographes appellent les facteurs cumulatifs de la pauvreté. Ces familles défavorisées ou pauvres vivent géographiquement et socialement à la périphérie de la société active. Elles sont exclues économiquement et culturellement de la dynamique sociale. En somme, elles sont mêmes incapables de profiter positivement des services sociaux en place.

3.3.3. La prostitution.

Les statistiques sur la prostitution sont rares et souvent approximatives ou incomplètes. Toutefois, une Enquête de Prévalence des infections sexuellement transmissibles chez les prostituées clandestines de Dakar

(Christian Lauren, IRD⁶³), réalisée en 2000 évalue l'âge médian des prostituées à 28 ans. Presque 20% d'entre elles n'avaient pas l'âge légal (21 ans) ; alors que le tiers était célibataire, la plupart était divorcée (48%), mariée (12%) ou veuve (6%). La prévalence de l'infection du VIH chez ces prostituées est de l'ordre de 14% alors qu'elle se situe entre 1 et 2% dans la population totale.

Sur un autre plan, les femmes qui s'adonnent à la prostitution s'accroissent de jour en jour. Agées pour la plupart de 28 ans, près de la moitié d'entre elles sont des divorcées. Environ 20% n'ont pas l'âge légal de 21 ans.

3.3.4. Les enfants victimes de conflits.

Ce sont les enfants affectés durement par le conflit en Casamance (déplacés, handicapés par les mines, les traumatismes psychoaffectifs). Avec l'éclatement de l'irrédundance en Casamance dans les années 80 (Sud du Sénégal), les mines et les combats ont affecté une bonne couche de la population infantile. Les déplacements de population, les destructions d'écoles sont autant de fléaux qui ont frappé en premiers les enfants de la région sud.

Selon handicap international, en 2001, 54 nouvelles victimes des mines ont été enregistrées parmi lesquelles 8 personnes tuées et 46 blessées, et comprenant 48 hommes, trois femmes et trois enfants. Ceci représente une légère baisse par rapport aux 64 victimes rapportées en 2000 et lesquelles comprenaient 22 tuées et 43 blessées. Handicap International a relevé 452 autres victimes de mines entre 1993 et 1999 comprenant 91 tuées 324 blessés et 37 victimes⁶⁴.

Dans son rapport de 2001, 54 nouvelles victimes des mines anti-personnelles ont été enregistrées, une légère baisse. Aucun déminage systématique n'a été entrepris, quoique l'armée se soit engagée dans quelques activités de déminage. De la moitié de l'année 2000 à la moitié de l'année 2001, le programme d'action contre les mines, initié par Handicap International a atteint la population de 680 des 776 villages accessibles et

⁶³ Institut de Recherche et de Développement (Dakar).

⁶⁴ Rapport d'Observatoire sur les Mines (2002).

bénéficié à 59.583 élèves. Il est également à noter que les statistiques exactes sont difficiles à établir à cause des enterrements rapides et précipités des victimes des mines. Ainsi, il serait difficile de quantifier l'ampleur des dégâts causés par l'instabilité de la région. Cependant, il ne faut pas perdre de vue l'idée selon laquelle, les enfants constituent la couche la plus affectée par ce conflit.

Le Centre de guidance infantile et familiale, une ONG basée en Casamance, fournit l'appui psychosocial aux enfants victimes du conflit et à leurs familles, y compris les enfants survivants des mines. En 2001 et 2002, le dit centre a organisé des sessions de formation dans les écoles sur les droits de l'enfant où les enfants survivants des mines ont partagé leurs expériences.

Les enfants sont souvent les victimes désignées des catastrophes naturelles. Dans cette région du Sud il serait également intéressant de citer les 1900 orphelins issus du naufrage du Joola⁶⁵. La région toute entière souffre de cette catastrophe dont les séquelles les plus visibles affectent les enfants.

3.3.5. Les enfants travailleurs.

Au-delà de ces situations de violence, d'abus, d'exclusion et d'exploitation des enfants dans les communautés pauvres, se pose la question fondamentale du non enregistrement des enfants à l'État civil en dépit des efforts faits ces dernières années (60% en 2000 et 78.5 % en 2004), le non enregistrement continue de constituer une entrave à l'accès à l'école et une atteinte à un droit fondamental.

Dans les pays pauvres l'enfant est considéré comme une assurance vieillesse. Cette logique explique son engagement précoce dans la vie active. Il est cependant étonnant de constater qu'au Sénégal, le nombre impressionnant d'enfants employés dans des travaux pénibles ne cesse de croître.

Parmi ceux-ci, 50 % sont enrôlés dans des activités pénibles, voire dangereuses de production de biens et services. Plus de 30 000 garçons (7-

⁶⁵ Il s'agit du naufrage d'un bateau reliant la Casamance et Dakar, intervenu en 2002. Il fit presque 2000 victimes selon les dernières enquêtes.

18 ans) sont utilisés comme principale main d'œuvre dans le secteur artisanal non structuré ; 34 000 jeunes filles (7-18 ans) sont employées comme; et plus de 100 000 enfants (7-18 ans) employés comme aides familiaux dans l'agriculture, l'élevage, la pêche ou installés pour leur propre compte dans les petits métiers urbains de l'économie populaire.

Les filles domestiques constituent l'une des principales catégories d'enfants vulnérables, encourageant des risques particuliers. Ce sont souvent des filles migrantes, à la recherche d'un travail salarié, quittant l'intérieur du Sénégal pour la capitale. En provenance des pays voisins en difficulté, elles sont employées dans des travaux tels que: lessive, ménage, cuisine, vaisselle, garde des enfants. Elles évoluent dans des conditions de travail précaires où les normes juridiques non respectées contribuent à la persistance des abus et des exploitations. Des éléments liés à la santé, l'éducation, la formation, aux relations avec les employeurs ou maîtres, relèvent plus de l'exploitation que de l'apprentissage.

L'isolement affectif, les violences et les sévices corporels deviennent fréquents. Cette recrudescence des violences verbales et sexuelles est une déviance provoquée par une insuffisance de protection familiale ou sociale. Elle constitue les facteurs de risques communs à l'ensemble des enfants en situation de vulnérabilité.

Les enfants auraient-ils besoin de trouver à l'extérieur de la famille une structure et une protection sociale qui puissent leur permettre de s'épanouir ? A défaut d'une pareille protection, on peut redouter qu'ils n'aillent grossir les rangs des inadaptés. Cet isolement les expose à tous les dangers de la société.

3.3.6. La violence et la délinquance

Elles sont l'une des manifestations de la pauvreté. Les personnes détenues sont pour la plupart des jeunes. Les statistiques de la justice, les plus récentes, indiquent un taux de criminalité d'environ 2% marqué par une progression rapide des infractions et une forte présence des jeunes parmi la population carcérale. Cette montée de la délinquance des jeunes peut être imputable au relâchement des efforts des parents dans la prise en charge de

l'éducation des adolescents étant entendu que l'adolescence est une phase particulièrement exaltante et difficile. En outre, la violence faite aux femmes est devenue un fait courant dans les quartiers pauvres et dans les familles démunies conduisant souvent à des drames.

La pauvreté s'alimente des causes qui l'ont engendré. Cette pertinence qui fait défaut dans l'élaboration de la stratégie de lutte contre la pauvreté pousse l'Etat du Sénégal à fixer comme tous les pays africains, des délais de réduction de la pauvreté. Or, les stratégies de réduction de la pauvreté n'ont aucune emprise sur l'évolution des facteurs pouvant détruire ou annihiler les efforts qui lui sont consacrés. Ainsi, l'objectif de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 peut être interprété comme de l'utopie.

Le cantonnement des politiques à une simple réduction de la pauvreté ne tenant pas compte de l'évolution de l'environnement socio-économique complique la mise en œuvre des stratégies. La détérioration des conditions de vie des couches moyennes qui jusque là étaient épargnées du processus de paupérisation risque de peser lourd sur les prévisions des pouvoirs publics. La désarticulation entre stratégies adoptées et causes de la pauvreté n'a pas intégré le processus interne de création de pauvres.

Les villes sénégalaises offrent toute une palette de paupérisation visible dans chaque coin de rues. En dehors des groupes de mendiants qui agressent et harcellent les passants, les innombrables laveurs de voitures, de marchands ambulants brouillent les projections techniques de la lutte contre la pauvreté.

Des phénomènes nouveaux s'accroissent dans les villes. Les arnaques, les charlatans sont devenus une casse tête pour les services judiciaires et tribunaux.

Les signes d'une telle paupérisation se caractérisent par la multiplication des librairies de trottoir, des friperies assaillies par les cadres moyens, ventes de voitures d'occasions qui rivalisent avec les concessionnaires de luxes. Toutes ces nouvelles poches de pauvreté sont zappées dans le document stratégique de réduction de la pauvreté du Sénégal.

Pour l'adoption d'une nomenclature classique de la pauvreté, Diop (M), montre qu'aucune rupture n'a été envisagée entre la démarche de la Banque

Mondiale (approche économique et monétaire) et les autres approches (Tiers-mondistes).

3.3.7. La dégradation de l'environnement.

Les longues années de sécheresse ainsi que les modèles non durables de consommation et de production, ont fortement contribué à la fragilisation de l'environnement. Cette dégradation affecte davantage les pauvres qui dépendent fortement des écosystèmes pour leur survie et leur bien-être. En milieu rural, la faible qualité de vie des populations continue de faire pression sur les ressources naturelles expliquant ainsi le rythme inquiétant de déforestation malgré les efforts fournis dans le domaine. La dégradation de l'environnement liée notamment à la pollution des voitures de plus de 20 à 30 ans d'âge constitue aujourd'hui des problèmes de santé publique majeurs. L'insalubrité dans les villes peut être interprétée comme l'échec des politiques publiques. Les dépotoirs d'ordures à ciel ouvert, les carcasses de voitures qui s'entassent sur les trottoirs cohabitant avec les citoyens, est un signe peu reluisant.

Les politiques environnementales buttent sur la pauvreté comme facteur bloquant.

Le Sénégal est devenu le dépotoir des produits chinois qui ne répondent pas aux normes de sécurité.

3.3.8. Inégalité dans l'accès des services sociaux de base.

Au Sénégal, le taux de croissance démographique estimé à 2,5% exerce de fortes pressions sur le système éducatif national. Elle requiert en effet, chaque année, un accroissement des intrants scolaires dans de très fortes proportions, pour maintenir les performances auxquelles le système éducatif est parvenu en matière d'accès.

Chaque année, les ressources budgétaires allouées au secteur augmentent. En effet, celles-ci sont passées de 32% du budget de fonctionnement en 2002 à près de 40% en 2005, ce qui traduit une importante volonté des autorités pour le renforcement du système éducatif qui demeure un axe

central de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. Cependant, les résultats obtenus sont mitigés. Dans l'essentiel, près de 80% des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire habitent à moins de 30 minutes de leurs établissements scolaires. C'est en milieu urbain (87,3%) et à Dakar (92,9%) en particulier que les établissements scolaires sont plus accessibles. En revanche, en milieu rural, la proportion d'élèves résidant à moins de 30 minutes des établissements primaires est de 69,5%. Environ, 56% des populations sont satisfaites de la qualité des services éducatifs et c'est en milieu urbain que le niveau de satisfaction est plus élevé. L'accès aux fournitures scolaires reste un problème majeur pour l'éducation. En effet, 80% des populations non satisfaites de la qualité des services d'éducation n'ont pas accès à une fourniture complète. Ce constat fait ressortir le besoin de mener davantage d'actions, notamment en faveur du monde rural pour l'atteinte des objectifs du PDEF (Programme Décennal Pour l'Education et la Formation) et plus généralement ceux du sommet mondial sur l'Education Pour Tous (EPT 2000).

Malgré les efforts immenses, plus de 300000 enfants dans le monde rural et 36 000 dans les centres urbains ne sont pas scolarisés.

3.3.9. La Santé

Selon l'enquête ESAMII, seuls 57,4% des populations sénégalaises sont à moins de 30 minutes d'un service de santé, avec une très forte disparité entre la capitale Dakar et les autres milieux de résidence. L'enquête révèle que ce taux est de 86,5% à Dakar contre 41,2% en milieu rural. Cette situation est consécutive aux difficultés de transport, la qualité des routes et aux longues distances. Ainsi, plus d'un malade sur deux se trouve à moins d'un kilomètre d'un service de santé alors que dans le monde rural, le tiers de la population 32,9% est situé à plus de 5 kilomètres d'un poste de santé. L'absence de routes fiables est souvent à l'origine de plusieurs cas de décès.

Le Sénégal compte actuellement 5 médecins urgentistes pour l'ensemble du territoire national.

L'accès à l'eau potable suit les mêmes conditions que la santé et la scolarisation, En milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable est de est passé de 78% en 2000 à 98% en 2004. En milieu rural, ce taux est passé de 56% en 2000 à 64% en 2004. Pour le monde rural, l'essentiel de l'approvisionnement vient des forages dont l'entretien et la gestion demeurent fragile.

Cette concentration des richesses nationales entre les mains d'une minorité montre de réels problèmes de distribution des fruits de l'effort collectif entre les différentes couches de la population. Une fraction de plus en plus importante de la population est exclue des processus de production qui constituent le mécanisme essentiel de répartition des richesses à travers la distribution de revenus. Les services sociaux dans le budget de l'Etat doivent, selon Momar Coumba Diop⁶⁶, permettre de rompre le cercle vicieux de l'ignorance, de la pauvreté et de la maladie. Cette disparité, dans la répartition des revenus et des services sociaux de base, constituent la principale manifestation de la pauvreté.

3.3.10. La malnutrition

Selon les estimations de la FAO, près de 35% de la population de l'Afrique souffre de malnutrition dont la cause principale est la pauvreté. Les principales victimes de ce fléau demeurent les enfants. Derrière les statistiques générales sur lesquelles se basent les experts pour définir l'ampleur et l'importance du phénomène, se cache une misère quasi générale. Les réductions drastiques des financements destinés aux politiques sociales risquent de perturber les prévisions et les objectifs fixés par les gouvernements.

On reconnaît que le droit à la sécurité alimentaire est inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme en 1948. Selon le sommet mondial de l'alimentation tenu en 1996, l'on peut dire qu'il y a sécurité alimentaire lorsque tous les êtres humains ont à tout moment accès

⁶⁶ Diop (M, C) *Gouverner le Sénégal, entre ajustement structurel et développement durable*, Karthala, 2004 P 158.

physique et économique à une alimentation suffisante, saine et nutritive susceptible de satisfaire leurs besoins énergétiques, leurs préférences alimentaires afin d'être en bonne santé et mener une vie active. Partant de ce concept, les gouvernements africains ont formulé, à l'occasion du sommet mondial de l'alimentation, un certain nombre d'observations sur la situation particulière de l'Afrique. En effet, la région est confrontée à une situation de détérioration lente mais constante de la sécurité alimentaire de certains groupes non privilégiés.

Dans ce lot, nous pouvons citer les paysans sans terre obligés d'errer dans les grandes villes.

Ces politiques d'appoint ont été, pendant longtemps, considérées comme des solutions alternatives au problème de la malnutrition.

Elle caractérise les pays pauvres qui n'ont pas pu assurer une sécurité alimentaire. Au Sénégal, les multiples tentatives de lutter contre elles, n'ont pas produit les résultats escomptés.

La malnutrition des enfants continue d'être un problème de santé publique au Sénégal particulièrement en milieu rural. La situation nutritionnelle est caractérisée par une prédominance du retard de croissance, de l'insuffisance pondérale, de la carence en fer (anémie), en vitamine A et en Iode principalement chez les enfants, les adolescentes et les femmes. Ces carences nutritionnelles ont des conséquences graves sur la santé, en termes de morbidité, de mortalité et de dépenses de santé, sur la productivité économique et sur la réduction des performances scolaires.

L'insuffisance alimentaire devrait être rapidement supplée par la mise en œuvre d'une stratégie permettant aux pauvres de s'orienter vers l'autonomie. Les politiques d'assistantat dans ce domaine sont certes salutaires, mais demeurent un élément handicapant du fait de leur caractère périodique. Ces programmes devaient être perçus comme des mesures d'appoint et non comme des alternatives à la malnutrition. En effet, cette notion est consécutive à l'état général de la sous-alimentation sur l'ensemble du territoire national. Le niveau de mal nutrition même s'il est amélioré ne peut être combattu par des programmes à court terme.

3-4 Les déterminants de la pauvreté

Les travaux des experts du DSRP ont dressé une grille de déterminants de la pauvreté au Sénégal en s'appuyant sur plusieurs facteurs :

Dans cette perspective, l'environnement économique occupe une place importante car considéré comme le plus déterminant. En effet, de 1960 à 1993, la croissance annuelle moyenne de l'économie est estimée à environ 2,7% par an, soit en dessous du taux de croissance démographique (2,9% l'an sur la période). Cette faible croissance s'est traduite par une baisse des revenus réels par tête et de l'emploi ainsi que par une augmentation des inégalités. Cette situation de crise économique et sociale a amené le Sénégal et ses partenaires de l'Afrique de l'Ouest et Centre, à réviser la parité de leur monnaie commune par rapport au franc français.

Après la dévaluation du franc Cfa intervenue en 1994, l'économie a renoué avec la croissance pour une progression moyenne du PIB d'un peu moins de 5% l'an de 1994 à 2002, dans un contexte de maîtrise de l'inflation et de réduction continue des déficits publics. Ce redressement de la croissance est imputable au regain de compétitivité de certains produits d'exportation notamment les produits halieutiques, les produits arachidières, les phosphates etc. Comme énoncé précédemment, la part des ménages pauvres a diminué de 61,4% à 48,5%, soit une baisse en termes d'incidence de la pauvreté de 16%. L'impact de la croissance sur l'incidence de la pauvreté des populations a été cependant atténué par l'inefficacité des politiques de redistribution des richesses.

La croissance reste continue par un certain nombre de contraintes structurelles dont notamment la faible diversification de l'économie, le niveau relativement élevé des coûts de production et le difficile accès au financement et au foncier. Nonobstant l'expansion rapide des systèmes financiers décentralisés, l'accès aux services financiers reste limité pour les micro-entreprises et les nouveaux entrepreneurs du secteur informel. Par ailleurs, les crédits de long terme représentent moins de 5% des crédits à l'économie, en raison de l'insuffisance des ressources stables des

banques. Le manque de sites industriels aménagés constitue également une contrainte majeure à l'accumulation de capital, à l'entrée massive des investissements directs étrangers et au développement du secteur privé.

Les inégalités sont restées stables et ont même légèrement augmenté. En effet, cet indice estimé au niveau des individus est passé de 32,6 en 1994-95 à 34,2 en 2001. En d'autres les 20% les plus riches de la population réalisent plus de 41% des dépenses annuelles totales contre 8,1% pour les 20% les plus pauvres.

En définitive, les statistiques restent formelles : la pauvreté au Sénégal est une réalité. Elle est abordée et étudiée sous l'angle purement économique ce qui tronque ces différentes facettes. Il aura fallu regrouper l'ensemble des études produites à ce jour pour avoir une idée précise de la pauvreté au Sénégal.

Le Sénégal est étranglé par la dette dont le service compromet considérablement le financement public. La petite marge de manœuvre financière qui reste à l'état est, comme nous l'avons vu, utilisé de manière sous-optimale. Ce phénomène s'explique par la continuation des anciennes pratiques de gaspillage et de dilapidation délibérée des ressources produites.

D'autre part, les secteurs moteurs du développement du pays sont d'un faible niveau d'évolution. L'agriculture et l'élevage souffrent d'un manque criard alors qu'ils sont potentiellement porteurs de richesses. La mer est exploitée d'une manière qui défavorise les acteurs nationaux au profit des grandes industries occidentales. La contribution de la pêche sur le produit national brut (PNB) est à un niveau inférieur à la normale. Le tourisme, qui a un apport potentiel important sur l'économie, est en panne du fait du bas niveau de l'image de marque de nos sites touristique. Le Sénégal est actuellement un désert industriel où le nombre des grandes unités de production se compte du bout des doigts. En revanche, le secteur informel s'est considérablement développé et a atteint 80% de l'économie nationale en 2000. Dès lors, la politique économique qu'il convient d'instaurer pour

lutter contre la pauvreté doit s'inspirer d'une volonté politique avérée qui tienne compte des réalités sénégalaises.

Elle est, aujourd'hui, abordée en termes d'OMD dont les objectifs risquent de ne pas être atteints.

Ainsi, les performances économiques et financières enregistrées ces dernières années restent encore insuffisantes pour réduire de façon plus significative la pauvreté en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)⁶⁷, notamment la réduction de l'incidence de la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. En effet, avec le rythme actuel de progression de l'économie, il faudra 30 ans environ pour doubler le PIB⁶⁸ par tête qui demeure l'un des plus faibles au monde (635 \$ US en 2003).

Des poches de pauvreté non négligeables persistent avec notamment les disparités entre milieu urbain et milieu rural.

⁶⁷ Objectifs du Millénaire pour le Développement.

⁶⁸ Produit Intérieur Brut.

DEUXIEME PARTIE :

**APPROCHE EPISTEMOLOGIQUE
ET METHODOLOGIQUE**

CHAPITRE 4 :
APPROCHE EPISTEMOLOGIQUE

4 -1 La complexité du concept

Le concept de pauvreté a été abordé différemment dans les analyses et approches théoriques. Sa perception par les différents courants de pensée inaugure la complexité du concept.

Pour Simmel (g)⁶⁹, le pauvre est celui dont les moyens ne suffisent pas à atteindre ses fins. Si tel est le cas, il pense que la fin que la nature impose: nourriture, vêtements, logement. Car on ne peut déterminer avec certitude le niveau de ses besoins, un niveau qui serait valide, en toute circonstance et en dessous du quel, par conséquent, la pauvreté existe dans un sens absolu. Les différentes classes de la société ont chacune des besoins typiques impossibles à évaluer. La définition de la pauvreté se basant sur une approximative ou sur des indices de seuil de pauvreté établis par les institutions internationales sont en contradiction avec la vision défendue par Simmel. Il conclut que « la pauvreté existe dans toutes les couches sociales »

La méthodologie de mesure de la pauvreté, à partir d'un seuil universalisé, est à porte à faux avec les aspirations anthropologiques et sociologiques. Ces derniers n'ont pas la stratégie politique comme soucis principal. En effet, ils estiment que le seuil unique est un argument insuffisant.

La question du rapport entre pauvreté et inégalité n'est pas nouvelle selon Brunot Lautier ; le sens commun qui a organisé les sociétés jusqu'au 20^{ème} siècle veut que dans une société inégalitaire, la redistribution (du patrimoine et du revenu) des riches vers les pauvres soit un moyen de réduire la pauvreté que cela se passe par l'aumône, la fiscalité, ou la collectivisation. Cette hypothèse sur la justice productive et la justice distributive a été close dans la pensée libérale. A partir du moment où redistribuer veut dire enlever de l'utilité aux riches pour en donner aux pauvres ; toute redistribution de revenus des riches vers les pauvres est exclue. Dans la conception de la Banque Mondiale, il est question de réfuter l'idée selon laquelle, la richesse des uns est liée à la pauvreté des autres.

⁶⁹ Simmel (G), *les pauvres*, PUF, 1998, P 91.

Selon les Nations Unies, la pauvreté se manifeste sous diverses formes : absence de revenus et de ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables; faim et malnutrition ; mauvaise santé ; morbidité et mortalité accrues du fait des maladies; absence et insuffisance de logements ; environnement insalubre ; discrimination sociale et exclusion. Une autre caractéristique est que les pauvres ne participent pas à la prise de décision dans la vie civile, sociale et culturelle.⁷⁰

Cette approche de la pauvreté est la synthèse des différentes conceptions et des caractéristiques qui lui sont accordées. La pauvreté est selon l'UNICEF est « le fait le fait d'être privé des moyens permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins, notamment alimentaire ». L'OIT, étudie le phénomène de la pauvreté en s'appuyant sur le critère d'exclusion sociale, car elle estime que ce type de pauvreté d'individus en marge de la société a d'autres raisons que la pauvreté monétaire.

Pour l'Unicef, la pauvreté peut se mesurer en niveau d'illettrés, de nombre de journaux,

Pour l'OMS, les critères de pauvreté sont exprimés en fonction du pourcentage de médecins, d'infirmiers et de centres de santé pour mille habitants.

Pour la FAO, elle peut être mesurée sur la base d'absorption de calories ou de protéines par personne ou de production agricole sur une base moyenne.

Pour Simmel, est pauvre celui qui reçoit de l'assistance et qui devrait la recevoir étant donné sa situation sociologique bien que par chance, il est possible qu'il ne la reçoive pas (...) Les pauvres entant que catégories sociales ne sont pas ceux qui souffrent de manque et de privation spécifiques mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales⁷¹. Il part de l'idée selon laquelle, les pauvres sont un élément de la société et par la même occupe la dernière strate.

Quant aux agronomes Dumont (R) et Reboul (C), la pauvreté est une notion liée à l'inégalité des situations sociales qui résultent elles mêmes de l'inégalité des répartitions des biens matériels et des biens culturels entre les individus. De là, elle est relative au système économique et social

⁷⁰ Elimination de la pauvreté ; sommet mondial pour le développement social Copenhague de 1995.

⁷¹ Simmel (G), *Sociologie études sur les formes de la socialisation*, PUF 1999 P 96-97

auquel appartient la société étudiée⁷². Or, pour être pauvre estime Labbens, il faut manquer de tout à la fois fortune et occupation rémunératrice (classe), force sociale (pouvoir), d'audience et de responsabilité (statut). Dans ce cas le pauvre est celui qui se place au plus bas de ces trois dimensions⁷³. Il conclut qu'une telle pauvreté ne doit pas exister.

Pour Francine Mestrum⁷⁴, le concept de pauvreté ne peut pas être défini sans tenir compte de son caractère multidimensionnel qui conduit à prendre en compte les causes, les conséquences et les symptômes. De là, la définition des institutions internationales reste incomplète et ne permet pas d'appréhender la notion de pauvreté. En effet, celle-ci ne saurait être limitée à la seule conception monétaire.

« La pauvreté est un problème complexe et multidimensionnel dont les origines sont aussi bien nationales qu'internationales. Il n'existe aucune solution uniforme qui puisse s'appliquer à l'échelle mondiale. « La pauvreté est intimement liée à l'absence de contrôle sur les ressources notamment la terre, les compétences, les connaissances, les capitaux et les relations sociales influentes »⁷⁵.

Elle est liée à un éventail très large de facteurs comprenant les revenus, la santé, l'éducation, l'accès aux biens, position géographique, le genre, l'origine ethnique et les circonstances familiales. Cette nature multidimensionnelle de la pauvreté est difficile à mesurer mais indique l'importance des indicateurs sociaux⁷⁶. Donc, toute idée ignorant cette vision multidimensionnelle risque de tronquer la compréhension du phénomène.

Pour elle, la ligne de partage qui sépare les riches et les pauvres ne concerne plus seulement les revenus, mais les éléments aussi divers que la

⁷² Dumont (R), Reboul (c), Mazoyer (M), *Pauvreté et inégalité rurale en Afrique de l'Ouest francophone*, BIT, Genève, 1981, développement, L'O C D E, Paris 1999. P 20

⁷³ Labbens (J), *Sociologie de la pauvreté, le tiers monde et le quart monde*, Gallimard, 1978

⁷⁴ Mestrum (F), *Mondialisation et pauvreté, de l'utilité de la pauvreté dans le nouvel ordre mondial*, L'Harmattan, Paris, 2002, P 37.

La vision développée par Francine s'appuie sur une critique rationnelle des théories de la Banque Mondiale qui pense que les revenus peuvent éradiquer la pauvreté : une vision qui les conduit à privilégier les orientations macroéconomiques dans le processus de développement économique et social.

⁷⁵ Mestrum (F), *opcit*, P 48.

⁷⁶ Vision tronquée par les institutions internationales et la plupart des analystes et économistes.

santé, l'éducation, le logement, les droits économiques et sociaux, la participation économique et politique, les libertés politiques etc.

La complicité du phénomène de la pauvreté contemporaine réside dans le fait qu'une augmentation partielle de chacun de ces segments ne permet d'enrailler ou d'éradiquer la pauvreté.

Une série de définitions a été obtenue à partir des données recueillies dans le rapport des Nations Unies pour le développement humain. Elle disqualifie toute définition conventionnelle de la pauvreté. « La pauvreté est criminelle parce qu'elle ne permet pas aux individus d'être des individus. C'est la négation la plus cruelle de notre essence commune d'être humain » affirme un éducateur en Colombie. Un mendiant aux USA stipule que « La pauvreté cela veut dire ne jamais avoir assez à manger ». Une mère célibataire au Guyane la dénie comme étant la faim, la solitude, le fait de n'avoir nulle part où aller à la fin de la journée, le dénuement, la discrimination, les mauvais traitements et le fait de ne pas savoir lire. Pour un habitant d'un bidonville des Philippines, la pauvreté c'est une mère sans toit, qui voit le logement qu'elle occupe démolir par les pouvoirs publics pour des raisons qu'on ne comprend pas. Elle est l'impossibilité de vivre chez soi. C'est la vie dans un camp de réfugiés et l'absence de perspectives pour mes enfants estime un réfugié d'Azerbaïdjan. Pour un membre d'un ONG au Botswana, « la richesse est la couverture qui nous protège, la pauvreté est ce qui arrive lorsqu'on perd cette couverture. »

Personne n'a jamais démontré de façon rigoureuse que la lutte contre la pauvreté diminuait ou augmentait. Les études monographiques ont révélé qu'il y a une absurdité d'un unique seuil de pauvreté car pour Brunau Lautier⁷⁷, un pauvre de la banlieue de la lointaine Sao Paulo a besoin de payer ses trois heures d'auto-bus quotidienne, alors que le paysan du Niger a certainement des soucis, mais pas celui-ci et que un dollar/jour n'a pas la même signification. Les chiffres approximatifs, les orientations politiques ne doivent en aucun cas perdre de vue que « la pauvreté est une réalité subjective qui se manifeste par un manque matériel ». Si tel est le cas, toute politique de lutte contre la pauvreté doit nécessairement viser à

⁷⁷ Lautier (B) ; Pourquoi aider les pauvres, étude critique du discours de la Banque Mondiale.

rétablir un droit celui de vivre dignement. Cette reconnaissance de droit a été théorisée par Simmel. Sous cet angle, une similitude entre les nations pauvres et les nations développées requièrent d'une relation d'assistance à lutter contre la pauvreté.

La question sociale, telle qu'elle s'est manifestée, au siècle dernier sous la forme du paupérisme, a révélé les limites des interventions des Etats.

Ainsi, pour compenser les failles d'une protection familiale insuffisante face aux risques sociaux, l'Etat moderne a pris de plus en plus l'allure d'un Etat social. Mais avec l'offensive libérale, cette vision sociale de l'Etat n'a qu'une valeur symbolique. Le démantèlement programmé de l'Etat de providence étant l'une des axiomes du libéralisme économique, le social est relégué au second plan des priorités immédiates.

Si les causes, que l'on attribue à la pauvreté, varient selon les pays, il faut y voir l'effet des institutions et des structures, qui de par leur inertie et leur autorité, contribuent à entretenir de façon plus ou moins durable dans chaque nation : « *l'assiette mentale de la société* »⁷⁸. En effet, elle pose l'idée selon laquelle, les institutions peuvent être des niches permettant à la pauvreté de croître. Elle pose les institutions comme fondements d'une lutte efficace ou timorée contre la pauvreté.

Si, les pauvres sont, ceux que défavorise le plus l'inégale attribution des richesses, dans les sociétés sous-développées actuelles selon Labbens, on voit des misères pitoyables à côté de l'opulence.

Lewis « lorsqu'une société se transforme à un rythme très rapide, les couches inférieures risquent de ne pas suivre le mouvement, elles perdent leur position traditionnelle, en même temps que leur moyens d'existence. Si tel est le cas, la situation de l'Afrique est édifiante.

Pour Kurien (C.T), la pauvreté est un phénomène socio-économique selon le quel, les ressources dont dispose une société sont distribuées pour satisfaire les besoins d'une minorité tandis que la grande majorité n'arrive pas à satisfaire ses besoins essentiels. Cette conception se caractérise par le fait qu'elle considère la pauvreté essentiellement comme un phénomène

⁷⁸ Paugam (S), *les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, Paris, 2005.

social et secondaire comme un phénomène matériel et physique. » *Poverty, planning et Social Transformation*, 1978⁷⁹.

En Afrique, également nul n'a besoin de théorisation poussée, de statistiques et de rapport avancés mais il s'agit de visiter les villages africains, ou sillonner les villes. Mendicité, délabrements, désordres heurtent la conscience. A côté des richesses et des luxes extravagants qu'affiche « la bourgeoisie ».

Le développement des pays riches ne s'explique point par les merveilles techniques que réalise le génie inventif de leurs peuples non plus que le sous-développement par l'apathie ou l'exercice fécond des peuples pauvres. L'une et l'autre seraient la conséquence d'une redistribution à l'échelle mondiale, redistribution qui enlève sans cesse aux pauvres pour donner aux riches par les voies de l'exploitation⁸⁰.

Les précurseurs de l'approche économiste de la pauvreté la définissent comme étant une conséquence des concentrations de la richesse et des pouvoirs. Elle évolue à plusieurs niveaux. Au niveau international, cette concentration les pays les plus riches à travers la domination et l'exploitation coloniale ont rendu pauvres les pays dominés par le drainage des profils et des investissements engendrés par les rapatriements de fonds. Au niveau national, dans les pays pauvres, les classes moyennes urbaines, sont favorisées aux dépens de couches rurales qui continuent de crouler sous le poids des pressions inégales. La cherté des produits manufacturés, dont a besoin le paysan, n'est pas compensée par les produits de vente issus de l'agriculture. Donc, le paysan voit les ponctions importantes qu'opère le décalage entre les pertes subies et les profils que réalisent les manufacturiers.

Labbens (J) conclut que les dirigeants cherchent à redresser l'économie et lutter contre la pauvreté, mais la position que l'on occupe dans une société ouvre et ferme l'accès au pouvoir. Ainsi, ceux qui sont haut placés s'emparent des pouvoirs et obtiennent des fortunes amples.

⁷⁹ Chambers (R), *Développement rural, la pauvreté cachée*, Karthala, 1990, P 66.

⁸⁰ Labbens (J), *Sociologie de la pauvreté, le Tiers-monde et le Quart -monde*, Gallimard, P 226.

Avec tout ce que cela comporte comme avantage, en effet une fois cette position acquise, on est à l'abri de la hausse du coût de la vie, les fluctuations et les risques ne te préoccupent guère.

La pauvreté n'est pas la conséquence du sous-développement. Il avance l'idée selon laquelle, « les gens ont faim, non point parce que le gâteau est trop petit, mais parce que certains en ont pris possession, et pour mieux s'assurer de leur part, en arrêtant la cuisson.

Il estime qu'un tel pauvre ne devait exister dans une société moderne industrielle où la forte productivité du travail et le développement économique ont engendré des sociétés vivant dans l'opulence.

Cette étude panoramique de la complexité du concept de pauvreté permet d'avoir une idée de l'orientation des politiques qui lui sont consacrées.

4-2 Les théories explicatives de la pauvreté en Afrique

Les théories de la lutte contre la pauvreté en Afrique épousent les mêmes contours que celles développementalistes du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle.

Les travaux de Samir Amin, dans son ouvrage intitulé, *l'Afrique de l'Ouest bloqué*, insiste sur le caractère inégalitaire des relations entre l'Afrique et les anciennes puissances coloniales. Du coup, il met à nue les mécanismes de dépendance qui sont sources de tous les maux dont souffre le continent africain. Marginalisée, l'Afrique paye le lourd tribut de ses multiples tentatives avortées de politique de développement.

Cette même idée a été reprise par René Dumont qui pense que le continent africain pendant longtemps dominés et spoliés développant tous les symptômes d'un espace attardé.

Les approches Tiers-mondistes de Pierre Jalée, des historiens comme Kizerbo (J), des économistes comme Kankwenda, insistent sur l'origine coloniale de la pauvreté africaine. Pour eux, toutes les opportunités africaines de développement ont été stoppées par l'entreprise coloniale dont le résultat ne peut qu'être qu'une pauvreté perpétuelle.

Les théories dites rationalistes des africanistes ont pointé du doigt les modèles politiques locaux qui ont engendré la destruction du potentiel économique de l'Afrique. Ils ont paralysé et asphyxié les économies. Parmi

ces auteurs, nous pouvons citer Bernard Lugan, qui à travers le *bilan de la décolonisation* trace un bilan sombre de l'après indépendance.

Les économistes justifient la multiplication des programmes, qui ont catalysé le phénomène de pauvreté, en voulant arrimer l'Afrique dans la mondialisation.

La description de Francine Mestrum, plaçant la pauvreté une dimension mondiale, opère une rupture dans la perception classique qui veut que la pauvreté soit traitée en termes monétaire. Elle y introduit une multidimensionalité qui met à nu les politiques sectorielles pour la combattre. Pour elle, le terme de lutte contre la pauvreté introduit après l'échec des politiques de développement.

Quant aux culturalistes comme Axelle kabou, Boumba, Njoh, la culture africaine revisitée présente une mentalité de sous développé qui a été épousée par les élites politiques dans la destruction des potentialités économiques et sociales du continent.

Les récents travaux de Momar Coumba Diop ont montré l'évolution des politiques sénégalaises de lutte contre la pauvreté tout en présentant un diagnostic sans complaisance des effets pervers induits par la politisation des institutions ainsi que ses ponctions réelles sur la vie économique du pays. Son analyse de la société sénégalaise, à travers les différents gouvernements, permet d'affirmer avec exactitude que les facteurs liés aux changements incessants constituent une entrave pour la continuité d'une véritable politique de lutte contre la pauvreté.

En fin, les différentes approches des institutions internationales privilégient l'angle économique. En considérant l'absence de ressources comme principale cause de la pauvreté, elles préconisent une politique de croissance sans pour autant se soucier de la spécificité des environnements. C'est la raison pour laquelle, elles ont toujours pensé que la croissance à elle seule peut venir à bout du sous- développement et de la pauvreté. Leurs différentes interventions et réformes ont produit certes des résultats mais ont produit beaucoup d'effets pervers qui ont fini par plombé le développement de certains pays d'Afrique.

CHAPITRE 5 :
APPROCHE METHODOLOGIQUE

5-1 Univers de l'enquête.

5.1.1. Cadre de l'étude

5.1.2. Généralités sur le Sénégal

Il s'agit dans cette rubrique, de donner un bref aperçu sur le Sénégal en faisant apparaître certains aspects sans lesquels la compréhension de la pertinence du sujet serait difficile. De la situation géographique aux activités économiques et culturelles en passant par la démographie, nous voulons donner sommairement les caractéristiques du pays dans le quel s'est déroulé notre étude.

5.1.3. Présentation du Sénégal

D'une superficie de 196 722 km², le Sénégal est situé entre la latitude 12°30 Nord et les longitudes 11°30 Ouest, à l'avancée la plus occidentale du continent africain dans l'océan atlantique, et à un carrefour des grandes routes maritimes et aériennes.

Il est limité au nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Conakry, à l'Ouest par l'océan atlantique, la République de Gambie constituant une enclave au Sud.

Le relief est constitué principalement d'une plaine sablonneuse. La plus grande partie du Sénégal se trouve à moins de 100m au dessus du niveau de la mer, à l'exception des contreforts du Fouta Djallon au Sud-est dont le point culminant, le mont Sambagalou est à 581m.

Le territoire peut être divisé en quatre zones climatiques. Au nord, climat sahélien le long de la côte nord-ouest, climat de type guinéen au centre, climat de type soudanien. La diversité des paysages, des ethnies, de l'hospitalité des sénégalais, fait de ce pays le premier pays touristique de l'Afrique de l'ouest.

La saison des pluies connue sous le nom d'hivernage s'installe de Juin à Octobre avec la mousson, un vent frais et humide porteur de pluies. Pendant cette période, la pluviométrie change suivant qu'on est au Nord ou au Sud du Pays avec une durée variant de 9 à 3 mois de pluies. C'est ainsi

que les précipitations décroissent passant de 1500 mm de pluies par an dans la région de Ziguinchor à 800 mm dans la zone centrale(Kaolack), puis à 33 mm au nord(Podor).

Les pluies commandent l'économie agricole.

5.1.4. Données démographiques

D'après le recensement général de la population et de l'Habitat(RGPH), la population sénégalaise est de 12 millions habitants. Le taux de croissance a fondu avec la crise et est estimé à 1,8%. Sur sa population, les jeunes occupent une grande place avec 58% de moins de 20 ans. Le pourcentage des femmes atteint 52% de la population totale. Cette population est composée d'ethnies différentes inégalement réparties sur le territoire national.

► *Les soudano-sahéliens :*

Plus important dans leur représentativité, on y retrouve les wolofs, les sérères et les poulaars. Les premiers (wolofs) représentent près de 40% de la population totale et la langue wolof est parlée par plus de 15% des sénégalais. Les seconds (sérères) représentent 15% de la population alors que les poulaars représentent 23% de celle-ci.

Ces derniers sont répartis dans tout le pays avec une forte concentration dans la zone sylvo pastorale et la vallée du fleuve Sénégal.

► *Les sub-guinéens :*

Ils sont composés de diolas, balantes, bassaris surtout concentrés en basse Casamance et au sud de la Région de Tambacounda.

Les mandjacks rassemblent plusieurs ethnies parmi lesquelles les mandingues installés en haute Casamance et au sud de la région de Tambacounda.

Les principales religions demeurent celle musulmane et celle chrétienne représentant respectivement 90% et 5% de la population. L'animisme existe mais pas en grande partie.

5.1.5. Données économiques

Avec un revenu inférieur à 600 dollars US par habitant, le Sénégal dégage le profil d'un pays pauvre. En effet, plus de 60% de la population vit en milieu rural et la principale source de revenus demeure l'agriculture. La pêche et le tourisme sont les plus importants du Produit National Brut (PIB). Le secteur informel connaît également une nette croissance.

En 1986, les statistiques économiques faisaient état d'une situation économique assez difficile avec notamment une baisse du PIB de 3,8% par an entre 1987 et 1993 et de 2,6 % par an entre 1984 et 1988.

Cependant, avec un taux de croissance relativement élevé, la situation économique du pays semble améliorée avec 5,2% en 1997 et 6,2% en 1998. Nonobstant cette légère performance de l'économie sénégalaise, le niveau de vie des populations reste faible car plus de 50% des sénégalais continuent de vivre au dessous du seuil de la pauvreté. Le chômage gagne du terrain et l'analphabétisme a atteint le taux de 56,1% des femmes et 28,5% des hommes (DPS, 2000). Le taux de scolarisation est aussi faible et tourne autour de 44% des filles en âge d'aller à l'école et 53% des garçons du même âge.

5.1.6. Données sociales

D'après la rétrospective de l'étude « Sénégal 2015 », la société sénégalaise est marquée par une accélération d'un processus de structuration qui connaît un emballement tel que sa composante restructuration fonctionne au ralenti. A cet effet, les mutations subies par la société sénégalaise notamment au niveau des valeurs et des mentalités méritent un examen approfondi du fait de leurs incidences sur le développement économique et social.

5.1.7. Valeurs et mentalités

Aujourd'hui, l'évolution tendancielle des valeurs et des mentalités fait état d'un système culturel marqué par une crise profonde. Dans ce registre culturel en voie d'uniformisation, les jeunes occupent une place centrale. La nucléarisation de la famille rend difficile les mécanismes traditionnels de transmission des valeurs et de socialisation.

La famille remplit de moins en moins son rôle de pérennisation des valeurs consensuelles. La question de l'éducation se pose avec acuité, remettant en question les formes traditionnelles de l'autorité liées à l'âge. L'impact des médias est venu aggraver la situation en imposant les valeurs occidentales avec le changement des stratégies matrimoniales traditionnelles dans une société en pleine mutation. Le système éducatif se dégrade de jour en jour malgré les efforts consentis par l'Etat (plus de 40% du budget national) avec un fort taux décrochage au niveau des jeunes. Ce phénomène accentue la formation des groupes de pairs et une ruée vers les lieux de divertissement par ces jeunes qui peuvent facilement transgresser les valeurs morales

5.2. Stratégies de recherche

5.2.1. La recherche documentaire

Elle a été déterminante et a permis de cerner les contours de la question de la lutte contre la pauvreté en passant en revue beaucoup d'écrits sur la question. Cette recherche documentaire s'est effectuée dans certaines institutions comme l'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés(ENTSS), l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA), l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, le CESTI (centre d'étude des sciences et techniques de l'information), au Ministère du Développement Social, à la Direction des Stratégies de Politiques Sociales, le Ministère de l'Economie et des Finances pour ne citer que celles là.

En dehors des ouvrages, des rapports gouvernementaux et des ONG, avons consulté plus 120 journaux de la place avec des articles ayant trait à la lutte contre la pauvreté et à la politique de développement économique et social.

C'est le cas des journaux L'AS, l'Observateur, le Quotidien, 24 heures Chrono, le Rewmi, le Soleil, la Gazette...

La particularité de ces journaux est de développer en majorité une vision critique.

Elle nous a permis de disposer de documents nous permettant de comprendre le degré d'implication de chaque secteur dans le processus de lutte contre la pauvreté. En parcourant la documentation, nous avons réussi à identifier les acteurs et leur champ d'évolution ce qui nous a permis de bien mener notre entretien.

5.2.2. L'observation directe

Elle nous a permis d'identifier les éléments et faits directement observables sur l'objet d'étude. Ceci nous a permis d'appréhender la réalité sur le terrain concernant le niveau de pauvreté des populations et l'impact des politiques de lutte contre la pauvreté. L'analyse des programmes et la portée des stratégies ont permis de voir et de comprendre l'origine du problème.

Elle m'a permis également de découvrir certains facteurs de blocage dans l'élaboration des politiques de lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que le caractère très bureaucratique a été pour moi un facteur limite dans l'application effective des politiques. La méconnaissance théorique de la définition de la pauvreté et de son caractère multidimensionnel dans certaines directions, m'a permis de voir combien est difficile l'application des programmes et stratégies de lutte contre la pauvreté.

Cette observation m'a donné l'occasion d'identifier les éléments de blocage dans l'application des multiples stratégies de lutte contre la pauvreté.

5.2.3. Le questionnaire

Nous l'avons utilisé dans le cadre de la cueillette des informations relatives à notre objet d'étude. Ceci nous a permis de faire un tour d'horizon de l'ensemble des dispositions qui ont été prises en matière de politique de lutte contre la pauvreté. Le questionnaire est composé de dimensions relatives à l'identification, aux relations sociales, à la situation économique des groupes cibles, à leur perception de la pauvreté ainsi que l'appréciation qu'ils ont des programmes.

Il s'agit d'un questionnaire à éventail. Autrement dit, l'interlocuteur à toute la latitude pour répondre au choix selon le type d'information recherchée et la dimension ciblée.

Il a été élaboré spécialement pour compléter certaines informations manquantes dans l'élaboration des politiques de lutte contre la pauvreté.

5.2.4. L'enquête proprement dite

Elle s'est déroulée en plusieurs phases : la première consistait à identifier les acteurs impliqués dans les politiques de lutte contre la pauvreté. Cette enquête a nécessité trois voyages en Afrique.

Le premier voyage a eu lieu au mois d'août 2006. Il a consisté à s'imprégner et à rencontrer certaines autorités impliquées dans la lutte contre la pauvreté.

Le deuxième voyage qui s'est déroulé au mois de février 2007 nous a permis d'effectuer des enquêtes et des visites de terrain pour mesurer le degré de perception de la pauvreté par les populations et les organismes œuvrant dans ce domaine.

Le dernier voyage était l'occasion pour nous de revoir avec les principaux enquêtés la pertinence des informations recueillies avant la mise en forme définitive du document. Celui-ci a eu lieu au mois de mars 2008.

5.2.5. Collecte et traitement des données

La collecte des données s'est effectuée à partir des sources d'informations que sont : l'analyse documentaire, le questionnaire, l'observation et les entretiens auprès des personnes ressources et autres organisations et institutions œuvrant pour la lutte contre la pauvreté.

Nous avons passé en revue les principaux documents produits à ce propos, et réalisé les entretiens à partir d'un guide.

En ciblant certaines structures œuvrant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre la pauvreté, nous étions en mesure de recueillir des informations qui exploitées, nous permettra d'avoir un aperçu de la réalité.

Les réponses et les témoignages des personnes interrogées nous permettaient de les confronter à d'autres sources écrites.

La liste des personnes rencontrées, des guides d'entretien et celles des documents consultés apparaissent respectivement dans les annexes.

5.2.6. Limites de la recherche

Ce travail étalé sur 4 ans n'a pas été facile pour plusieurs raisons. Dès l'entame des recherches, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il posera beaucoup de problèmes. Le champ de la politique de lutte contre la pauvreté étant très vaste, nous nous égarons parfois dans des pistes de réflexions. Cerner les contours d'un tel sujet se révèle difficile.

Elle s'est déroulée dans une période coïncidant avec une sorte de méfiance de la part des hommes politiques qui pilotent les grands projets de développement et de lutte contre la pauvreté. Rare sont ceux qui acceptent de livrer la moindre information concernant l'orientation et la finalité lorsqu'il s'agit de gestion financière. La peur de donner des informations compromettant leur carrière les confinait dans une posture très évasive.

Certaines personnes nous ont rétorqué qu'ils peuvent répondre à nos questions à condition que leur nom ne figure nulle part dans le document. Certains nous disaient qu'ils avaient peur de donner des chiffres qui

contrastaient avec la réalité et cela pourrait les attirer des ennuis car l'Inspection général d'Etat pourrait fouiller dans leurs affaires.

Ce que j'ai constaté c'est qu'aucun discours critique n'a été tenu à l'égard du fonctionnement de l'Etat et de ses institutions. Ce cela m'a un peu surpris car entre les discours des hommes politiques et les personnes à qui sont destinées les programmes, il y a un fossé.

Les seuls discours critiques sont adressés à l'Occident qu'ils traitent comme la source de tous les maux dont souffre le continent africain.

La recherche a buté également sur le fait qu'il y a peu d'engouement des intellectuels sénégalais à produire dans ce domaine. Les quelques recherches sont souvent l'objet de rapports du gouvernement et de contributions de journalistes.

Les confusions entre assistance sociale et lutte contre la pauvreté ont été déterminantes dans la compréhension des errements politiques.

TROISIEME PARTIE :
LES CAUSES ACTUELLES DE LA PAUVRETE

CHAPITRE 6 :
L'AFFAIBLISSEMENT DE L'ETAT EN AFRIQUE

Les interventions des institutions internationales, en Afrique, sont aujourd'hui vivement critiquées. Dans ce vaste processus de restauration, les institutions internationales ont ignoré qu'aucun ordre, aucune gouvernance au niveau global n'est envisageable sans la participation des Etats nationaux.

Dans une étude soigneusement menée, Henri Bartoli affirme que nulle politique de développement conforme au niveau paradigme n'est possible et viable sans l'existence d'un Etat vigoureux et actif. En Afrique, les institutions de Bretton Woods développaient une vision selon laquelle, l'économie libérale devait se déployer librement. Or, la lente progression des Etats africains dans un processus de modernisation avait souvent été interprétée comme une incapacité à jouer pleinement leur rôle régulateur. Ainsi vite dépassés, les fragiles Etats africains ont vu leur légitimité contestée. On leur reproche de ne pas être à la hauteur d'une industrialisation effective et réussie, ignorant que cet acharnement ouvre la voie aux démagogues et aux partisans des régimes autoritaires. En voulant réduire l'Etat à des fonctions purement régaliennes, en le confinant un rôle strictement minimal en Afrique on ouvrait non seulement pas la voie au développement mais à l'anarchie. En anéantissant la puissance dans les pays africains, les nouvelles règles mondiales dictées par les experts de la Banque Mondiale ouvrirent toutes les portes à la pauvreté et annihilant par la même occasion les maigres chances de l'Afrique d'entamer un développement. Ce processus expérimental, selon Wolfenshon, (J, D) démontre que si le développement par l'Etat a échoué, il en est de même du développement sans Etat.

La conjoncture politique, issue de l'érosion des modèles populistes de développement, les diktats des institutions de Bretton Woods exprimant la mondialisation libérale, ont brutalement délégitimé la majorité des Etats Africains. Les formes de gouvernements de façade, qui ont pris le relais des pouvoirs nationalistes populistes et autocratiques, ne réussissent pas à instaurer une quelconque légitimité. Ils furent incapables d'offrir à leurs peuples le progrès émanant d'une quelconque logique de gestion nouvelle de leur pouvoir.

Ce rêve brisé, voit naître dans tous les coins du continent africain des frustrations dont les conséquences furent fâcheuses. Puisque la légitimité de l'Etat a été profondément érodé, les ethnies se sentant en position de force entrent en concurrence les unes contre les autres pour l'accès aux ressources qu'elles jugent à leur portée. La conjoncture aidant, les pouvoirs locaux assistent impuissants à la prolifération des conflits fomentés par des seigneurs de guerre pour faire main basse sur les richesses des pays comme disait Samir Amin.

Les exemples d'Etats complètement sombrés dans le chaos, les guerres civiles comme la Somalie, la Sierra Léone, le Rwanda. La résultante des interventions, visant à ouvrir la voie au libéralisme, a produit un séisme destructeur dans l'évolution et la marche vers le progrès des pays africains. Les véritables tords des Etats est selon Traoré (R), d'être avec des frontières des ressources naturelles ses revenus et ses prérogatives l'expression de la souveraineté or dans le monde tel que le veut l'idéologie libérale, cela peut constituer un enfermement et une forme de protectionnisme⁸¹.

Les Etats africains ont souffert des risques et des dérives issus de la substitution des logiques marchandes à la légitimité des structures publiques. Ainsi, toutes les politiques entreprises pour améliorer le sort des économies africaines sont irrémédiablement vouées à une dispute féroce entre les forces hostiles qui peuplent l'Afrique. C'est dans cette optique que l'ex zaïre dans une tentative de restauration de sa puissance et face aux concurrences pour l'accès aux ressources sombra dans le chaos. La guerre qui s'était déclenchée était alimentée par cinq armées étrangères ou frontalières qui avaient toujours rêvé de participer au partage des énormes ressources qu'englobait la région. Il s'agissait des armées du Rwanda, d'Angola, du Congo. A ces forces externes, se sont joints les mouvements de libération nationale conduits par des seigneurs de guerre. Dans son analyse, Traoré estime que le modèle néolibéral ouvre des fronts et envenime ou engendre des conflits graves. Partout, les peuples solidement

⁸¹ Traoré (R), *l'Etat, l'Afrique dans un monde sans frontières* Babel, 1999, P 81.

encrés dans leurs réalités sociales et culturelles, sont sommés de se transformer en un temps record en clients du marché mondial. Elle défend que « *quand les tensions politiques et sociales s'exacerbent et la guerre devient incontournable, les grandes puissances des Nations Unies se positionnent comme les principaux rivaux dans la fourniture d'armes* »⁸²

Les motivations des institutions internationales rendent impossible la reconstruction du pays. « Les mondes encore faibles selon Balandier, en essaie de développement dans une mondialisation étrangère, alignés ou sous dépendance complète du monde de la puissance sont ceux où la guerre fait une mutation et se substitue épisodiquement à l'exercice de la politique. Cette situation catastrophique découle d'une conception mécaniste où le pouvoir est négligé voire ignoré dans la conception et l'adoption des plans drastiques de développement économique.

Les PAS ont mis en premier plan le clientélisme technocratique indigène des bailleurs de fonds devenu le groupe le plus important dans l'orientation des politiques économiques et sociales. On voit aussi l'émergence d'un groupe qui échappe aussi aux mandats politiques⁸³ et au contrôle démocratique alors que le modèle de réforme qu'il propose a un impact social et politique considérable.

Du coup, on assiste à l'affaiblissement de la capacité du gouvernement à définir et à réaliser ses objectifs économiques dans une relative autonomie. On assiste à la notion de gouvernement élargi du point de vue politique.

Concernant l'économie et le social, la notion de compromis est mise en avant lors des revendications des organisations patronales et syndicales.

Cette attitude a vu l'arrivée des technocrates à la tête des Etats dont la mission est fortement liée à la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel.

Cette interprétation présente plusieurs limites. Elle ne prend pas en considération l'idée selon laquelle, les pays africains brusquement embarqués dans la mondialisation ont voulu par le saut de Tarzan s'adapter automatiquement à l'ordre mondial. Or, la construction d'un Etat solide

⁸² Traoré (R), *Opcit* P 65

⁸³ Diop (M, C) ; *Gouverner le Sénégal, entre ajustement structurel et développement durable*, Karthala, 2004 p 14.

obéît à plusieurs normes. Donc, une étude des mécanismes de violence et de conflits en Afrique permettrait de lever un coin du voile des perceptions sur les conséquences des conflits armés.

6.1. Les ponctions des conflits armés

L'Afrique moderne est, aujourd'hui, le foyer des conflits les plus violents de la planète. La tragédie a atteint des proportions effarantes. On passe des guerres d'indépendances aux affrontements inter ethniques les plus sanglants. « L'ensauvagement du continent à travers la recrudescence des guerres et les conséquences effroyables désastreuses finissent par annihiler tout effort de développement économique et social.

A la lumière des critiques de Moussa Cassé⁸⁴, nous pouvons affirmer qu'il faut avoir la probité morale et intellectuelle de reconnaître l'existence de la pauvreté comme élément déstructurant des sociétés africaines, comme facteur plombant leur décollage socio-économique. Le temps est venu pour l'Afrique d'éviter le piège d'un autre phénomène économiquement anesthésiant consistant à faire l'impasse sur les richesses endogènes à même de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté sur cette partie du monde.

Il est alors incompréhensible, pour ne pas dire anachronique, que la lutte contre la pauvreté oblitère l'exigence de repenser la mise de ses richesses internes au service du décollage économique de l'Afrique.

Pour le Président de la République du Sénégal, si l'on devait porter une appréciation sur les 30 ou 40 années d'indépendance, on affirmerait que l'Afrique a passé près des deux tiers de son temps à des querelles autour du pouvoir. Ainsi, des efforts immenses, des ressources énormes ont été déployés pour la conquête du pouvoir, au lieu d'adopter des règles de jeux démocratiques et d'orienter toutes ses ressources vers le développement⁸⁵.

La mise en place de stratégies de développement de l'Afrique ne peut être compatible avec une quelconque instabilité politique. Les grandes décisions macro et micro économiques ne peuvent s'épanouir que dans un cadre

⁸⁴ Moussa Cassé, *Le temps de l'Afrique*, N°003, Octobre-Novembre 2006 P3.

⁸⁵ Wade (A), *Un destin pour l'Afrique*, Editions Michel Lafon, Paris, 2005, P22.

strictement stable. Or en Afrique, cet axiome fait défaut dans la plupart des régions d'émergence économique. (Atlas des conflits en Afrique).

La rapidité d'évolution et de superposition des programmes destinés à asseoir un développement économique et social est un aveu d'échec face à la survivance des nombreuses zones de tension dont l'extension menace même la survie de toute initiative de développement.

A la question de savoir pourquoi, quand et comment les violences surviennent dans des situations données, les modèles théoriques classiques ne sont pas parvenus (pour le moment) à apporter une réponse réellement satisfaisante, à la fois en termes de propositions théoriques et de validations empiriques. A la lumière des travaux d'Abdou souleye Kidiéra, Il ne fait pas de doute que les inégalités, les demandes politiques, économiques et sociales insatisfaites ainsi que les clivages qui peuvent s'en suivre, se traduisent souvent par un certain degré de conflit. Ce qui demeure mystérieux jusque là, et ce malgré les nombreuses tentatives d'explication ou de démonstration, c'est la nature du lien existant (si l'on accepte ce lien) entre une série de causes imbriquées et l'événement violent lui-même. Ils n'ont essayé d'expliquer les conflits sous l'angle étriqué de conquête du pouvoir.

Lorsqu' au XIX^{ème} siècle apparaissent les tensions sociales liées à l'avènement de la grande industrie, de nouvelles théories justificatrices de la violence apparaissent, dans le sillage du marxisme ou de l'anarcho-syndicalisme. L'Etat étant un Etat de classe, il est illusoire d'espérer un renversement de la domination des exploités par les seuls moyens politiques ; au stade ultime de l'affrontement, la violence est perçue comme inéluctable, « *en réponse* » à la violence des dominants. Aujourd'hui, de manière beaucoup moins élaborée, des justifications éthiques sont souvent alléguées après des violences de rues : « la juste colère des travailleurs », « les provocations policières », « le désespoir des paysans », « le saut d'humeur des étudiants », thèmes qui veulent rappeler la problématique de la légitime défense. Il faudrait enfin évoquer la nature et la densité des symboles agressifs dans les médias qui peuvent contribuer,

sous certaines conditions, à renforcer des schémas culturels valorisant la violence.

Le passage à la violence, nous dit Ted GURR, est favorisé par la conviction selon laquelle, elle peut se révéler payante. Cet auteur énumère un certain nombre de facteurs propices : les succès déjà obtenus par le groupe social grâce au recours dans le passé à la violence ; l'exemple des succès arrachés par d'autres groupes qui invite à l'imitation par contagion mimétique ; la place de la violence dans la mémoire historique ; la manière de souligner son efficacité dans la production culturelle ou le traitement médiatique de l'actualité ; enfin le sentiment subjectif d'être marginalisé dans le jeu institutionnel normal. Tout cela peut en effet renforcer la conviction que seule la violence, sous une forme ou sous une autre, permet d'obtenir la prise en considération des exigences collectives.

Barrington MOORE⁸⁶ est l'un des premiers qui ait tenté d'analyser de manière systématique, les mécanismes historiques différentiels qui ont conduit des pays à la démocratie ou à l'autoritarisme. Sa recherche se situe à l'intérieur d'une problématique marxiste puisque MOORE (B) établit un lien causal entre la dynamique économique du capitalisme et les superstructures politiques qui lui correspondent. Il fait œuvre originale en distinguant trois éléments déterminants des trajectoires politiques des pays considérés : le poids relatif de la classe bourgeoise, le type de structure agraire, enfin les potentialités révolutionnaires de la paysannerie. Le jeu de ces trois variables permet selon lui d'expliquer trois types de trajets politiques : révolution bourgeoise aboutissant à la démocratie occidentale (Grande Bretagne, Etats-Unis, France); révolution par en haut conduisant à la dictature (Allemagne, Japon) ; révolution paysanne conduisant au communisme (Russie, Chine). Ainsi, la violence prit une large place dans son analyse⁸⁷.

Les tentatives d'explication des conflits s'appuient sur une pensée classique dont la production n'est plus en phase l'évolution de l'Afrique. Le niveau d'analyse auquel se placent la plupart des chercheurs est

⁸⁶ B. MOORE, *Les Origines Sociales de la dictature et de la démocratie*, Trad. Paris, Maspero, 1983.

⁸⁷ Kidièra(AS), *La violence politique Au Sénégal*, Mémoire de maitrise, 2005.

tellement large que l'agrégation des données débouche sur une incertitude méthodologique. Les hypothèses posées par les différents modèles induisent des comparaisons internationales sur le long terme, une mise en rapport de l'occurrence des violences avec l'état de la société.

La recherche de causes finit par se diluer dans le flou des données recueillies. Si l'on tient compte de ces critiques, il apparaît nécessaire de resserrer à la fois l'objet d'étude, à savoir le matériel utilisé, le niveau d'analyse et la définition. C'est ce que nous nous proposons de faire ici en travaillant sur la violence à travers ses origines avec la pauvreté.

Ces conflits, aux conséquences désastreuses pour l'émergence d'une Afrique unifiée et prospère, sont-ils des guerres de pauvreté ? Comme l'attestent la plupart des observateurs.

Cette vision bat en brèche toutes les affirmations des penseurs de la période 1960 à 1980 qui stipulent que l'éclatement des conflits en Afrique répondait à une logique et un désir d'unification des ethnies séparées par la colonisation.

Le contrôle des richesses et des points stratégiques de survie en Afrique ont mobilisé autant d'énergie destructrice que de reconstruction (enfants soldats, économies agricoles impossibles,) mais la réalité en est autre.

En effet, l'Etat de sous développement de l'Afrique fournit autant d'explications sur la survivance et la fréquence des conflits qui minent la presque totalité des pays. La société africaine⁸⁸ aujourd'hui est caractérisée par l'existence de castes stratifiées, bien décidées à garder, monopoles, privilèges et dérogations et sinécures au moment où des couches sociales traumatisées par le manque de perspectives prometteuses tambourinent de rages et d'impatience devant les portes désespérément closes d'une vie impitoyable austère et contraignante. Cette situation explosive les rejette et les dresse les unes contre les autres. Cette situation découle de l'explosion d'un équilibre provisoire qui était régi par des normes dont la dépossession sociale des moyens matériels ne garantit plus la survie. Ainsi, parlant comme Marx, nous pouvons affirmer que la prolétarianisation

⁸⁸ *Paix civile et démocratie en Afrique*, L'Harmattan, Paris: un bilan plutôt accablant ; Iba Der Thiam p 54.

transforme radicalement la qualité des relations sociales que les hommes entretiennent entre eux dans le nouvel espace social⁸⁹. Ainsi, il en tire une conclusion qui écarte toute idée visant l'étiquetage raciale de la violence. En effet, l'énonciation ethnique ou régionale se réfère donc aux compétitions pour l'instauration par l'exclusion et le monopole local, d'un sens nouveau du partage des biens rares.

Les Etats riverains attirés par « l'odeur des charognes » l'or et le Diamant, tapis dans l'ombre prêts à activer n'importe quel levier pour participer à la mangeoire, infestent tous les secteurs productifs de l'Afrique. Par cette attitude politique face à la recherche effrénée, ils ont fini par transformer le continent en une espace « de barbarie absolue »⁹⁰

Les conflits en Afrique peuvent être interprétés comme l'échec et la faillite de l'esprit des nations selon Diakité⁹¹. Elles font voler en éclat, l'esprit de dialogue, de paix de tranquillité nécessaire à tout processus de développement économique et social. Les ressources, qui devaient être sources de développement, se sont rapidement mues en sources d'appauvrissement de par les conflits qu'elles engendrent pour son contrôle. Il met en exergue l'opulence du sous sol de l'ex Zaïre, transformé aujourd'hui en un sinistre endroit où la pauvreté côtoie la violence. Les multiples Etats riverains ont chacun activé des groupes ethniques, tribaux et frontaliers pour revendiquer ou participer au pillage des ressources naturelles. Les jeux macabres, se déroulant dans cette zone, ont fini par fragmenter l'Etat en une multitude d'Etats instables et pauvres.

L'instrumentalisation de la violence comme moyen d'accès au pouvoir dans beaucoup de pays, traduit l'échec d'une démocratie. Elle traduit également la mauvaise volonté des élites africaines ne pouvant pas accéder aux délices du pouvoir par les urnes optent pour la méthode forte : la violence. Cette illégitimité a permis en Afrique à de nombreux chefs d'Etats de torpiller les maigres chances d'instauration d'une démocratie pour asseoir

⁸⁹ Ouedrago (J, B) ; *Violence et communautés en Afrique noire*, L'Harmattan, 1997, P 82.

⁹⁰ Ils ont mis le continent dans une situation où en tout moment chaque Etat peut devenir le théâtre d'affrontement pour la conquête du pouvoir. Les signes annonciateurs se font remarqués dans les actes ainsi que les agissements des hommes politiques à la tête des Etats. Les Etats africains suivent une lente évolution dont les violences garantissent l'accès au pouvoir à défaut de voie l'égalité et démocratique.

⁹¹ Diakité (T), *Appel à la jeunesse africaine*, L'Harmattan, Paris, 2001, P 25.

leur pouvoir personnel. Ainsi, la violence légitimée est rendue effective grâce à la canalisation des frustrations des déflatés ou des exclus du gâteau national. Ces masses de frustrés sont capables de s'allier avec n'importe quel diable pourvu qu'à la fin ils accèdent aux ressources que les « conquérants » leurs font miroiter. Cette compétition pour la survie et l'accès aux sources vitales (pouvoir, richesses) éloigne en Afrique l'instauration du chaînon manquant entre Développement et démocratie.

Les guerres civiles éclatées, depuis la fin des indépendances, et leur lot de misère ont ébranlé des pans entiers du processus développement. Les ponctions de ces conflits sur les rares perspectives économiques sont alarmantes. Des pays comme L'Angola, le Soudan, le Mozambique, le Libéria, la Somalie, le Rwanda, le Burundi, la Sierra Léone, la Guinée se sont illustrés dans l'autodestruction des guerres civiles meurtrières. Les déplacements de populations et les destructions des faibles moyens de production (infrastructures) ont paralysé tous les secteurs de l'économie. Les paysans abandonnent leurs terres et leurs maisons, s'entassent dans des camps de réfugiés en attendant une hypothétique assistance étrangère.

Les tensions ethniques qui s'exacerbent, en Afrique du fait de leur instrumentalisation par les politiciens chefs de guerre, n'ont pas disparu. Ainsi, l'optimisme diplomatique de façade contraste avec la survivance des querelles au tour du pouvoir.

Ayant conscience de l'impossibilité à contrôler des frontières préalables qui permettent l'entretien des groupes armés, les conflits sont devenus contagieux. Ils laissent les quelques bonnes volontés africaines et internationales désespérées face aux règlements définitifs.

Il est également avéré que les conflits en Afrique « *se caractérisent avant tout dans l'observation empirique, par leur capacité à se répéter à de courtes intervalles temporelles et à se prolonger plus ou moins sous des formes variables, en dépit des accords signés à la manière des répliques des tremblements de terre* »⁹².

⁹² Chaigneau (P), *Enjeux diplomatiques*, Economica, 2004, P 300.

Cette métamorphose des conflits peu être considérée, comme une nouvelle tactique des belligérants, qui ont conscience des coups médiatiques et des influences que les guerres peuvent apporter dans leur quête du pouvoir ou de la notoriété. Les superfluges et les tactiques permettent de surprendre ou de contourner l'imbroglio diplomatique très classique qui survient toujours trop tard dans le règlement et non dans la prévention des conflits.

Nous intéressant sur de tels agissements, nous pouvons nettement affirmer que les ravages et les énergies mobilisées en termes de destruction et de paralysie ne peuvent en aucun cas être compensés par une quelconque politique de médiation ou de règlement diplomatique des conflits. Dans cette approche, les ponctions des conflits nous renseignent sur le discours contrasté des élites.

Les pays d'Afrique, qui s'étaient illustrés dans une croissance économique élevée, ont vu leur performance annihilée par les ravages des conflits armés : Ethiopie, l'Ouganda, l'ex Zaïre et le Nigeria ; 9,1%, de 7,1% et de 6%. La liste peut être longue mais le constat reste douloureux car l'implosion dévastatrice et déchirante explique en partie la croissance de la population frappée par une pauvreté endémique.

Les Nations Unies ne sont pas bien outillées pour éteindre les foyers de tensions en Afrique, issus de la fragmentation artificielle des Etats et de la faillite des idéologies. Le type de guerres et de violence qui sévit en Afrique ne correspond plus à la codification des guerres habituelles d'indépendance ou inter Etats. Elles sont intimement liées à la répartition des ressources à telle enseigne qu'on parle aujourd'hui de la guerre de pauvreté. L'Etat devenu rentier, comme pour parler comme Diallo, la position dominante dans son dispositif attribut des ressources suffisantes pour échapper à la souffrance et à la pauvreté. Ainsi, l'éradication des conflits qui éclatent ça et là ne peut être effective que lorsque les biens et les attributs soient équitables dans sa répartition. Or, en Afrique un tel postulat est un rêve.

« *L'idéologie tribale est une bombe jetée dans l'arène politique en Afrique* »⁹³ or, l'abondante littérature sur la question ignore que ceux sont

⁹³ Lansiné (K), *Paix civile et démocratie en Afrique*, L'Harmattan, Paris, P 137.

les élites assoiffées de pouvoir et de fortunes qui activent et détiennent les commandes explosives. Ainsi, les élites sont peu soucieuses de voir leur continent montré du doigt comme le symbole de l'inefficacité, de l'échec et de la barbarie humaine, pourvu que leurs intérêts stratégiques pécuniaires restent intacts. Les misères émanant des conflits et des drames qu'ils ont cultivés les laissent indifférentes. L'image que les guerres donnent à l'Afrique et aux africains ne les aide pas à réclamer une part de crédibilité dans leur relation avec le reste du monde. La position inférieure de l'Afrique longtemps théorisée par les extrémistes de droite occidentale s'appuyait souvent sur la violence et les guerres pour cataloguer le continent. Le réarmement morale des africains est une des conditions nécessaires que la violence entretenue par des hommes de pouvoir ne doit en aucun cas rendre impossible.

La lutte contre la pauvreté n'est pas un phénomène nouveau, même s'il elle est devenue aujourd'hui le cheval de bataille des nouveaux responsables africains, ne saurait revêtir le voile opaque de la négation des richesses immenses que recèle l'Afrique, et qu'il s'agit de reconnaître, d'identifier et revaloriser. Son regain remontant à l'échec des politiques dites d'ajustement structurel trouvent l'adhésion des ONG et des bailleurs de Fonds.

La lutte contre la pauvreté fait l'unanimité dans tous les cercles de décisions nationales et internationales d'où la médiatisation et l'engouement qu'elle suscite.

Ce regain d'intérêts a engendré des politiques orientées et ficelées sans une réelle association des populations concernées. La connaissance et la maîtrise des réalités locales faisaient défaut, d'où la multiplication des échecs après plusieurs expériences. Elle a ouvert des brèches dans les quelles s'est engouffré une élite parasitaire qui a fini par s'accaparer des ressources.

Ainsi, il en découle que les instances de décisions peuvent garantir des ressources synonymes d'une aisance matérielle. C'est la raison pour la quelle, nous pouvons faire une corrélation entre les rivalités pour le contrôle du pouvoir et la persistance des conflits armés en Afrique.

La lutte contre la pauvreté serait donc un moyen efficace d'endiguer le processus d'ensauvagement du continent. La redistribution efficace des ressources pourrait stopper la propagation des conflits sanglants qui annihilent tout effort de progrès.

Cette situation catastrophique est analysée comme étant phénomène découlant de la faiblesse des élites. C'est ce que Samir Amin peint dans son ouvrage intitulé « *L'empire du chaos, L'Harmattan, 1999, 139 pages* ». Il estime que le communautarisme et les conflits inévitables sont intensifiés par les classes dirigeantes.

Ces conflits et les ravages qu'ils engendrent appauvrissent les Etats en Afrique. De cette situation découle un endettement pour assurer et financer les reconstructions.

6.2. La dette et ses conséquences.

Les dernières thèses sur la pauvreté africaine attribuent la responsabilité de la dette aux pays emprunteurs dont les comportements auraient été injustifiables (corruption, facilité et irrationalité des décideurs politiques, nationalisme outrancier). Une bonne partie des dettes contractées par l'Afrique était le résultat des politiques systémiques mises en œuvre par les prêteurs capitalistes. Ils trouvèrent à l'Afrique déjà assommée par la crise un terrain de prédilection pour l'absorption des capitaux étrangers. L'explosion des capitaux spéculatifs placés est accompagnée d'un mouvement de corruption avec la double complicité des prêteurs. Cette dette a un poids insupportable pour les pays d'Afrique dont les économies restent peu compétitives⁹⁴. L'Allemagne fut condamnée à payer des réparations qui s'élevaient à 7% de ses exportations, les économistes libéraux de l'époque concluaient que cette charge était insoutenable et que l'appareil productif de cet Etat ne pourrait s'y ajuster. Ceux sont aujourd'hui les mêmes économistes de cette école libérale qui proposent à l'Afrique de supporter une charge aussi lourde. Selon la Banque Mondiale elle même, peu de progrès ont été réalisés dans la plus part des pays d'Afrique subsaharienne en ce qui concerne la dette contractée dans les

⁹⁴ Amin(s), et Alii, *Afrique exclusion programmée ou renaissance*, Maisonneuve et Larose 2005, P 44.

années 1970 au moment de la mise en œuvre des programmes draconiens d'ajustement structurel.

Les populations des pays débiteurs n'ont tiré aucun profit étant donné que l'argent a été englouti dans des projets d'infrastructures qui ont échoué, dans des combines malhonnêtes et des dépenses inconsidérées. En l'an 2000, le poids de la dette des pays africains était estimé à 231 milliards de dollars US soit 375 dollars par personne ce qui représentait le revenu annuel par tête d'habitant. L'Afrique subsaharienne a payé en 1999, 15,5 milliards de dollars us de service à la dette. Elle s'est accrue très vite, tout comme la richesse personnelle des proches du pouvoir. Ce fut également bénéfique pour les banques du Nord : l'argent revenait en partie dans leurs coffres, et pouvait être prêté de nouveau à d'autres qui l'ont eux aussi remboursé... De plus, la fortune des dictateurs était très utile aux banques car elle leur servait de garantie. Si soudain le gouvernement d'un pays endetté montrait de la mauvaise volonté à rembourser les prêts contractés au nom de l'État, la banque pouvait gentiment menacer de geler les avoirs personnels secrets des dirigeants, voire de les confisquer.

Les pays d'Afrique communément appelés les plus pauvres sous le vocable de PMA (Pays les Moins Avancés) croulent sous le poids d'une dette injuste et handicapante. Ce sont les dettes qui ont été suggérées par les pays du Nord. Les fonds ont été investis dans des projets douteux. Les économistes et les technocrates qui étaient à l'origine de ce vaste mouvement de transfert de capitaux avaient la certitude que la plupart des investissements ne seraient jamais rentables. Investis dans des projets absurdes, les sommes gigantesques servent de tremplin aux élites et lobbies puissants.

Étudions quelques éléphants blancs en Afrique sous les recommandations et bénédictions des bailleurs de fonds.

L'étude des destinations des fonds colossaux destinés au développement de l'Afrique livre des conclusions inquiétantes. Des spécialistes du "Tiers-monde" ont mené des études dans les pays africains. Ils ont découvert que les dérives dans le mode de financement des industries et des infrastructures africaines ont été effectuées sous la bénédiction des

baillleurs de fonds⁹⁵. Elle démontre ce phénomène en faisant une étude sur les entreprises industrielles du Zaïre au temps de Mobutu. Dans sa théorisation des dérives industrielles zaïroises, elle énumère les plus grandes réalisations du pays. Dans la liste, elle cite l'ONAFITEX (entreprise textile d'Etat) acheté aux USA. Ce complexe textile comprenait trente usines de traitement de coton, pour 7,5 milliards de dollars. La délégation ayant négocié le marché, empocha 450 000 dollars. Elle conclut que les usines n'ont jamais fonctionné. Dans cette même optique, elle fait allusion à l'aéroport de Kisangani, (5 vols maximum par jour) qui a été agrandi et rénové, alors qu'il faut plusieurs mois de travail pour un ouvrier de cette ville avant de pouvoir se payer un taxi pour arriver à l'aéroport. Le coût de l'opération est de 36 millions de dollars. Les vols ont même diminué à cause de la crise économique dans laquelle le pays est enfoncé. Le projet le plus spectaculaire qu'elle analysa fut « la cité de la voix du Zaïre » qui devait abriter les réseaux de télécommunications. Sa construction engloutit 110 millions de dollars, alors que comparativement cette somme pouvait payer 165 000 instituteurs pendant cinq ans. Dans son étude, la plus grande réalisation étudiée qu'elle cite est la ligne électrique Shaba- Inga qui coûta un milliard et demi au pays. Cette somme représente 20% de la dette extérieure du Zaïre et équivaut également aux salaires de 290 000 professeurs employés pendant sept ans. Le but de cette réalisation gigantesque était d'alimenter l'usine de cuivre de Maluka qui na jamais tourné à plus de 10% de sa capacité et qui produisait de l'acier de très mauvaise qualité.

Pour Susan George, il n'y a aucun doute « les occidentaux qui financent ces prêts par leurs impôts, ont contribué, involontairement à ce régime tyrannique. Inutile de chercher bien loin les responsables de cette situation. Elle accuse les pays occidentaux membres du club de Paris de continuer à injecter des sommes colossales dans ce pays alors que sa dette continue de croître. Le financement des grandes structures dans le pays est souvent obtenu en échange de soutien au régime de Mobutu. Les américains ont

⁹⁵ George (S), *Jusqu'au coup, Enquête sur la dette du Tiers monde*, La découverte, Paris, 1988, P 171.

obtenu des contrats juteux, mais en retour ils doivent apporter leur aide et leur soutien au régime. Ainsi les américains continuent de participer à la ruine de ce pays. De son côté, le club de Paris⁹⁶ conscient des immenses richesses de ce pays, lui accorde un septième rééchelonnement. Cette attitude des pays capitalistes est l'une des véritables causes des échecs économiques de l'Afrique.

Les grands barrages sur les grands fleuves africains ont été conçus sans une véritable étude. Ils ne profitent, selon Dumont (R), qu'aux réalisateurs. Dumont (R) fustige l'attitude des experts et technocrates étrangers dont la responsabilité dans cette dérive est avérée. Leurs études sont souvent erronées. Il donne comme exemple les barrages de Diama au Sénégal et de Manantali au Mali. Il estime le coup de financement à un milliard de dollars. Ces barrages devaient permettre l'irrigation de 340 000 hectares pour la production du riz, d'électricité et de navigation. Dumont (R) constate que cinq ans après la réalisation du barrage, 8 000 hectares seulement ont été aménagés. C'est l'équivalent de la surface annuelle prévue par les experts et technocrates. Les observateurs des réalisations dans le "Tiers monde" confirment cette notion de gaspillage dans presque tous les pays de l'Afrique subsaharienne⁹⁷.

René Dumont qualifie les réalisations grandioses effectuées par Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire de « sommet du gaspillage ». Des réalisations qui selon l'auteur, ne relèvent que du gaspillage des biens des pays pauvres. Cependant, avec la réplique de la Basilique de Rome, il engloutit entre « 0,8 et 1,5 milliards de francs français »⁹⁸. Sa fierté a été de créer « un Versailles » en Afrique. La réalisation globale des édifices revenait à 180 millions de dollars. L'auteur de cette réalisation affirme, selon Dumont, qu'il a puisé dans ses fonds personnels. Cela conduit à se poser la question de comment il a acquis cet argent ?

⁹⁶ Les gouvernements représentés par le club de Paris sont : les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon, Grande Bretagne, France, Italie, Canada, Autriche, Belgique, Pays bas, Norvège, Espagne, Suède, Suisse.

⁹⁷ Les Nations Unies estimaient à quelques 200 milliards de dollars les sommes envoyées dans les banques étrangères pour la seule année 1991- soit 90% du PIB de l'Afrique subsaharienne.

⁹⁸ Dumont (R), *Démocratie pour l'Afrique*, Paris, Seuil, 1991, P157.

Ce qui est paradoxale selon Dumont (R), c'est que dans la même année, la France est obligée d'apporter une aide de 1,3 milliards de francs pour permettre à ce pays de pouvoir payer ses fonctionnaires. Il admet que ces sommes sont investies sans but ni objectifs ayant un quelconque lien avec le développement économique de son pays.

6.3. Les ponctions des pandémies en Afrique

Le développement de l'Afrique dans ce XXI ème siècle surgit dans tous les débats et les rencontres internationaux. Les multiples initiatives et stratégies élaborées pour solutionner la misère quotidienne et les drames butent sur des éléments redoutables comme les pandémies. Elles assèchent toutes les entreprises savamment orchestrées pour redynamiser le développement de l'Afrique. Dans leur rapide propagation, elles inaugurent l'échec des grandes entreprises politiques élaborées pour le redressement de l'Afrique. Les contradictions, émanant des programmes de lutte contre la pauvreté africaine, l'incapacité de réagir et de stopper les fléaux, ont fini par installer en Afrique un scénario de chaos.

Selon une étude des nations unies, environ 35 millions le nombre de personnes infectées par le virus du Sida dans le monde. L'Afrique subsaharienne à elle seule regroupe les 25 millions de ces malades. Elle est devenue ce que Stephan Smith appelle « le mouiroir ».

Pour la seule année de 1999, environ, 5 millions de personnes ont été infectées dans le monde dont 4 millions vivent en Afrique au sud du Sahara. La rapidité de la propagation du fléau reste alarmante. En effet, les ravages du sida sont considérables dans les tranches d'âge entre 15 et 45 ans regroupant les adultes actifs sur le plan économique et sexuel. Elles annihilent toute perspective de développement de beaucoup de pays africains.

Les estimations les plus folles ne prédisent rien de bon. Sur les 39,4 millions de contaminés dans le monde, l'Afrique en compte à elle seule 24, 4 millions. L'ensemble des ces contaminées étaient des subsahariens, faisant ainsi de l'Afrique noire un réservoir sinistre du fléau. Au total,

l'Afrique avec ses 10% de la population mondiale, verra le niveau de propagation de la maladie affecter 46 à 89 millions d'âmes. Selon le rapport de l'Onu sida de 2005, en Afrique australe, le taux de séropositivité pourrait dépasser 30%. Les populations les plus vulnérables au fléau sont les jeunes en âge de procréation, sapant ainsi le dynamisme de la population africaine.

A cette vitesse de propagation, les Nations Unies estiment selon Stephan Smith que 53 pays les plus touchés dans le monde accuseront un déficit démographique de 129 millions d'habitants en 2015 et 480 millions en 2050. Pour la seule Afrique, les chiffres traduisent l'ampleur et la gravité du désastre. En effet, le continent noir verrait les trente huit pays les plus affectés par le drame, accuser un déficit démographique de 91 millions en 2015 et 320 en 2050⁹⁹.

Les conséquences de ce drame sur l'économie africaine dépassent de loin la vision simpliste que lui accordent la plupart des analystes. Selon Pierre de Senarclens, quelques 30 millions de personnes sont affectées par le VIH /SIDA dans la seule Afrique subsaharienne et la progression de cette maladie a des conséquences humaines dramatiques, qui s'avèrent également néfastes dans le domaine économique et social. La plupart des victimes du SIDA sont des jeunes en Afrique. Ils laissent souvent enfants de bas âge et femmes. Le nombre de ces orphelins est estimé depuis 1999, à 12 millions d'enfants faisant de l'Afrique un continent à risque. Les conséquences de l'orphelinat en Afrique sont devenues un phénomène d'accroissement de la pauvreté. En effet, les enfants se livrent très tôt à des activités productives au détriment de leur scolarité. Avec ce que cela comporte comme risques d'exclusion et de perversion, ces enfants intègrent le plus souvent un réseau familial parfois saturé. Ainsi, s'offrent à eux des activités dégradantes telles que l'exploitation sexuelle et le travail précoce. Dans des zones de guerre, l'enrôlement dans les armées des seigneurs devient un

⁹⁹ Glasser (A), Smith (S) ; *comment la France a perdu l'Afrique*, Hachette, 2005, p 234.

instrument de survie. Cette culture de la violence et de la vulnérabilité introduit une cassure dans la société africaine.

La Fao pense que d'ici 2020, l'épidémie du Sida aura anéanti au moins le 1/5 de la population active agricole de l'Afrique. Compromettant les projets de développement des pays les plus touchés, le sida n'épargne jusque là aucune couche sociale en Afrique. La violence du drame affecte les secteurs clés comme l'éducation de certains pays. La Côte d'Ivoire selon le syndicat national des enseignants perd environ 300 instituteurs par an victime de la maladie. A ce rythme d'ici 2020, ce pays fera recours aux instituteurs étrangers pour assurer l'instruction car le déficit ne pourra pas être comblé par le système éducatif. Dans les services de santé de certains pays comme la Zambie, l'épidémie selon un rapport d'Unaid 2001, les pertes sont multipliées par 13.

Le sida en Afrique est considéré comme une maladie de la pauvreté raison pour laquelle de nouvelles mesures sont préconisées par l'Afrique du Sud. Les autorités de ce pays jugent impossible de dissocier les deux phénomènes. En effet selon Tabo MBéki¹⁰⁰, toute stratégie visant l'éradication du Sida ne peut espérer être efficace que si elle prend en compte, de manière objective et réaliste, le facteur pauvreté. Refusant pendant longtemps de considérer le Sida comme un danger imminent pour le continent il s'attira la critique la plus acerbe de la communauté internationale. Ces allégations avaient fini par irriter les scientifiques et le monde médical. La superposition de l'expérience occidentale sur la grave question que constitue le sida serait absurde et irréaliste face à l'urgence de répondre de manière urgente au danger plus menaçant. Dans son réquisitoire, il affirme que les chiffres connus sur la tragédie ne sont que des estimations plus ou moins sophistiquées, camouflant une réalité. Il voulait démontrer à l'opinion internationale que les ponctions combinées entre pauvreté et Sida ne pouvaient être comprises isolément. Il démontre que le Sida tue tous les contaminés en Afrique contrairement en occident.

¹⁰⁰ La communauté internationale ne lui pardonnera pas de ne pas croire très tôt à l'existence du virus, il considérerait que cette maladie est une invention occidentale pour saper la morale africaine. Cette perception fit aujourd'hui de l'Afrique du sud l'un des pays les plus affectés du globe. Cette vision rejoint la célèbre définition « Syndrome Inventé pour décourager les Amoureux ».

Les progrès de la science et de la médecine ont permis d'atténuer la mortalité et la propagation de la maladie dans les pays riches. Dans ses estimations, l'OMS évalue à 15 000 dollars par an le traitement d'un malade du Sida. Cette somme est hors de portée des pays pauvres africains lourdement endettés.

La non implication des institutions locales dans la collecte et les opérations d'intervention en Afrique, a pendant longtemps été décriée par les populations. Tenus à l'écart, elles ont considéré l'épidémie non comme un problème majeur de santé publique les concernant. Elles y voyaient un problème médical extrêmement complexe non maîtrisable et nécessitant une assistance extérieure.

La menace mortifère qui plane sur le continent africain interpelle la communauté internationale sur les agissements criminels et peu orthodoxes des multinationales pharmaceutiques. La recherche effrénée du profit dans ce monde libéral a fini par enfanter une sorte d'institutionnalisation meurtrière de la médecine et de la recherche scientifique. La recrudescence des brevets a fini par entraver la recherche instaurant ainsi ce que Martin Bulard appelle « l'apartheid sanitaire ».¹⁰¹

L'histoire africaine est jalonnée de drames humanitaires dont la pauvreté extrême n'a pas aiguisé l'appétit mercantiliste des firmes pharmaceutiques. La maladie du sommeil transmise par la mouche tsé-tsé tuait en Afrique plus de 150 000 personnes annuellement. Il existait cependant un médicament très efficace contre cette maladie, dénommée l'éflornithine (Ornidyl) mis au point par une firme américaine Merell Dow. Les prix de vente hors de portée des malades ont poussé les producteurs à abandonner la fabrication du médicament. Les interventions de l'Organisation Mondiale de la Santé et de médecin sans frontières n'ont pas suffi pour assurer la pérennité de la fabrication.

Les nombreuses maladies proliférant en Afrique inquiètent moins les grandes multinationales en raison des maigres forces de frappe financière des populations. Les médicaments contre la méningite bactérienne ont vu leur fabrication stoppée faute de financement. Cette situation est récurrente

¹⁰¹ Le monde diplomatique, Décembre 2000.

à telle enseigne que des voix s'élèvent dans la communauté scientifique pour dénoncer ce crime. Selon le Docteur Bernard Pécoul, « sur les 1223 molécules entre 1975 et 1997 seul 13 sont spécifiquement tournées vers les maladies tropicales ».

Ce manque de considération a permis à certaines maladies comme le paludisme de tuer plus de 200 000 nouveaux nés chaque année en Afrique. Les quelques recherches, qui lui sont consacrées, sont loin d'être efficaces. Devant l'urgence du problème, la communauté internationale réagit timidement par des propositions à la fois inefficaces et non durables.

Escamotant une véritable politique de santé et de recherche contre ce fléau, les institutions internationales se contentent de multiplier les conférences et les sommets.

Leur contradiction dans les politiques de santé en Afrique a été à l'origine des situations catastrophiques que vivent les pays pauvres. Les réductions drastiques des budgets de santé et des démantèlements des structures jugées inefficaces n'ont pas aidé l'Afrique dans l'évolution positive et à l'éradication des fléaux.

CHAPITRE 7 :
DES POLITIQUES PEU ORIENTEES VERS LES PRIORITES

7-1 Négligence de l'Agriculture

L'Afrique est un continent rural et pourtant les grandes politiques économiques sont, aujourd'hui, orientées vers des secteurs tertiaires qui n'absorbent qu'une faible proportion de la population active. Le secteur agricole est, actuellement, le réservoir des pauvres en Afrique. Par sa crise, elle affecte toute l'évolution économique produisant ainsi une forte pression sur les centres urbains, les politiques alimentaires et sanitaires.

La Fao dans une étude intitulée « *L'Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde* » affirme que la majorité des affamés de notre planète vivent dans des zones rurales du monde en développement. Les proportions de pauvres dans le monde rural des pays d'Afrique traduisent, l'échec et l'absence d'alternative agricoles. Les potentialités agricoles de l'Afrique pourraient en faire le grenier du monde, avec ses 700 millions d'hectares de terres arables, soit cinq fois plus que les terres cultivées ou cultivables des U. S. A. Biens gérées, les terres africaines pourraient faire vivre trois fois plus de populations qu'aujourd'hui¹⁰².

Des études comparées de Lugan constatent que les rares produits compétitifs sur le marché mondial comme le café, le cacao, thé monopoles des Etats africains sont rudement concurrencés par les pays asiatiques et sud américains. Il affirme qu'en 1962, les comparaisons entre la Corée du sud et le Ghana étaient licites. Les revenus per capita identiques (490 et 491), 66% de la main d'œuvre coréenne, 64% de celle du Ghana étaient agricoles. La négligence du secteur agricole serait la logique de l'impertinence d'une telle comparaison actuelle. Car, le Ghana sombra dans la crise et la Corée devint une puissance.

Les explications sont souvent d'ordre politique et social. La Corée a connu une plus grande stabilité sociale dont le résultat a été la grande séparation entre la conduite politique économique et la politique tout court.

Dans le domaine agricole, la Corée a fait la différence dans la stratégie de développement. Dans la phase de transformation, durant laquelle le centre

¹⁰² Bernard (L), op.cit, p 116.

de gravité de l'économie se déplace petit à petit vers des activités non agricoles dégage des surplus qui permettront de financer la phase d'industrialisation¹⁰³. Telle a été l'idée qui a été émise par les théoriciens de la révolution industrielle. Le surplus dégagé par l'agriculture permettrait à l'industrie de trouver non seulement une main d'œuvre abondante mais également un appui important dans le domaine d'accumulation. Le processus qui permet de capter ce surplus assez délicat réside dans le fait qu'en aucun moment ils n'ont cessé de fournir à l'agriculture un apport brut de ressources pour accroître la production. L'appui d'une telle agriculture n'a pas été constaté en Afrique où la fonction rentière de l'économie avait fini par affaiblir les rendements agricoles. Les pressions fiscales et la préférence d'une industrielle avaient fini par miner toute évolution de l'agriculture africaine. Orpheline de ressources, d'apports techniques elle fut reléguée au second plan et l'Afrique comptait désormais sur les importations pour nourrir son immense population.

Pour Balandier, cette situation s'explique par le fait que « *dans la plupart des pays du "Tiers monde", la paysannerie pourtant majoritaire, ne dispose ni de moyens de pression économique et politique ni des moyens d'éducation et d'information qui lui seraient nécessaires*¹⁰⁴. Ainsi les révolutions et les transformations survenues sont vues comme un ensemble d'intervention ne visant que les citadins. Cela entraînerait la nette coupure entre la paysannerie et la classe dirigeante gestionnaires, dirigeants politiques responsables s'enfermant dans un univers bureaucratique bénéficiant d'avantages dont la finalité reste indéfinie.

Soucieuse de consolider son pouvoir en se donnant une assise confortable à ses intérêts de classe, les élites se sont illustrées comme les véritables ayant droit. Il pose comme postulat que la paysannerie devait être la première bénéficiaire des politiques de développement, mais elle est souvent sacrifiée aux exigences de l'industrialisation et plus souvent encore aux intérêts de la nouvelle classe de gestionnaire. Cette dernière

¹⁰³ Barthélemy (J, C), *Quel avenir pour l'économie africaine*, OCDE, 1995 P 134.

¹⁰⁴ Balandier (G), *Sens et Puissance*, Quadrige/ PUF p 125.

dans sa conception marque une ligne de démarcation entre elle et le paysan qu'elle est sensée améliorer le sort.

Les pauvres dans le monde rural africain, sont relégués au second plan au profil d'une élite à qui il incombe de jouer le rôle intermédiaire entre les pauvres et les autres groupes de la communauté. Pour Chambers (R), le pauvre est un être socialement résiduel, le dernier de la file, le plus difficile à rencontrer et le plus difficile à appréhender. Ce type de pauvre ne parle pas, ne s'assoie pas en présence des personnes importantes, démunis, sans pouvoir et isolé. Dans cette situation, selon Paul Dévitt,¹⁰⁵ les pauvres ne se font pas remarquer. Ils ne s'expriment pas, ils ne sont pas organisés. On n'entend pas leur voix dans les réunions publiques, des communautés où, selon la traduction, seuls les notables expriment leurs points de vue. Il est rare de trouver une association ou une institution vraiment représentative de la population pauvre d'une communauté ou d'une région. Cette position peu enviable d'une communauté où d'un groupe de pauvres, a introduit une conception marginale et d'exclusion de ces derniers à tel enseigne que pour les « outsiders » et les fonctionnaires méconnaissant la réalité de la pauvreté il est beaucoup plus utile et agréable de s'adresser aux personnes influentes qu'aux pauvres qui ont beaucoup de mal à communiquer. Cette considération dégradante des pauvres dans les zones rurales au profit d'une élite où de gens connaisseurs souvent été un facteur très négatif dans la conduite des projets et des politiques de lutte contre la pauvreté rurale.

En effet, non seulement les interventions ne s'intéressent qu'aux conclusions tirées des discussions avec une catégorie sensée connaître les réels besoins des ruraux mais « la prudence et la politesse empêchent d'évoquer les échecs et les questions liées à la pertinence ou non d'un projet.

C'est à ce propos que Samuel Eboua développe l'idée que « l'agriculture africaine n'a jamais été suffisamment pensée par les responsables africains »¹⁰⁶ après l'accession à l'indépendance. Il admet que dans la plupart des pays du tiers monde, l'agriculture est l'activité qui procure le

¹⁰⁵ In Chambers, *opcit*, P40.

¹⁰⁶ Eboua (S), *Interrogations sur l'Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 1999, p 49

plus de devise à tout pays non producteur d'hydrocarbures ou de minerais. Ce secteur est délaissé au profit d'une logique industrielle et des maintiens des legs de la colonisation. Il admet que le paysan en Afrique ne bénéficie pas de soutien technologique en vue d'améliorer les productivités.

La longue léthargie et l'état rudimentaire des instruments de production agricole en Afrique freinent toute évolution vers la dynamique du changement social ainsi que de l'évolution des habitudes rurales.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'introduction d'une technologie aveugle, réduirait l'Afrique à un état de catastrophe. Pourtant, certains auteurs pensent que la technologie à outrance doit être déployée en Afrique pour lutter contre la pauvreté et le sous développement. Cette thèse comporte plusieurs carences et mêmes des dangers. En effet, une technologie trop avancée tel qu'elle existe dans les pays avancés (USA, France, GB, Allemagne) jetterait les quelques salariés africains dans la cohorte des chômeurs. Les besoins essentiels de l'Afrique en matière technologique doivent aller de pair avec les secteurs en retard tel que l'agriculture qui se produit aujourd'hui à l'échelle archaïque et traditionnelle. Une mécanisation de l'agriculture et une réadaptation des structures au nouvel mode de production pourraient être salutaire.

Aucune étude sérieuse sur les besoins des secteurs prioritaires dans l'ère des technologies ultra modernes n'est envisagée. Les auteurs parlent dans une perspective générale sans aucune étude sérieuse des questions de terrain. Quand les agronomes sont remplacés par des pensées évasives et sans fondements, il serait impossible de soutenir avec exactitude les réels besoins de l'Afrique. Les questions agronomiques ne peuvent en aucun cas être traitées par des penseurs dont aucune idée fiable ne vienne étayer leurs argumentations.

Sous cet angle, la pauvreté des politiques agricoles en Afrique contraste avec les objectifs de développement fixés par la plupart des Etats.

Cependant pour tout paysan du "Tiers-monde", aujourd'hui, qu'il soit d'Asie ou d'Afrique ou d'ailleurs, le rêve premier n'est pas d'améliorer sa condition, c'est de quitter la terre, c'est de détruire son existence¹⁰⁷ pense

¹⁰⁷ Tévoédjré (A), *la pauvreté, richesse des peuples*, Editions Ouvrières, P 55

Tévoédjré. Cette situation selon lui intervient au moment où la monétarisation de l'économie oblige les pays pauvres à s'orienter vers la culture de rente pour pouvoir honorer leur obligation d'impôts. Ainsi, on est loin des traditions africaines qui faisaient que quand les greniers étaient pleins, le paysan pouvait rester longtemps sans cultiver. Cette option a disparu avec cette monétarisation de l'économie et les pressions fiscales qui l'accompagnent. Cette monétarisation de l'économie agricole, introduite depuis le contact extérieur, a dérégulé les mécanismes d'autosuffisance alimentaire.

Les pressions démographiques sur les sols, en Afrique, contrastent avec le développement technologique qu'exigerait une agriculture moderne. Les grands paradoxes des politiques agraires résident en Afrique dans le fait que s'il y a mise en valeur des terres riches et étendues, d'irrigation, ce n'est pas au profit des paysans mais de ceux qui ont la capacité d'investir. Ainsi, face à cette rude réalité, les paysans africains assistent impuissants à l'expropriation de leurs terres¹⁰⁸. Les meilleures terres ne sont jamais destinées aux cultures vivrières mais tentent de répondre aux exigences du marché. Il ne leur reste plus alors que de s'employer comme ouvrier agricole ou prendre le chemin de l'exile vers les centres urbains.

Dans son analyse, René Dumont fustige les options africaines ayant répété l'argument « une bouche de plus ce sont deux bras de plus » développé par les chinois. Se démarquant de la thèse selon laquelle une population nombreuse est signe de prospérité, il affirme que « l'agriculture ne peut pas soutenir cette course bien longtemps : une croissance exponentielle de la population maintenue au même taux, correspond à une croissance très rapide en valeur absolue. Le rendement agricole, à la longue est toujours battu, car il bute sur des obstacles incontournables de disponibilité des terres¹⁰⁹. Malheureusement, les africains sont tombés dans le piège. Ils n'ont aucune maîtrise de la croissance rapide de leur population.

¹⁰⁸ Dumont (R), Reboul (c), Mazoyer (M), *Pauvreté et inégalité rurale en Afrique de l'Ouest francophone*, BIT, Genève, 1981,

¹⁰⁹ Dumont (R), *Une démocratie pour l'Afrique*, Paris, Seuil, 1991, P 55

Il y aurait quelques 850 millions de personnes souffrant de la malnutrition chronique. Ce fléau de la famine ou de la malnutrition entrave le développement physique et mental d'un enfant sur trois dans les pays en voie de développement. Dans les pays que les nations unies définissent comme les plus pauvres de la planète, 15 % n'atteignent jamais l'âge de 5 ans et l'espérance de vie est ramenée à 51 ans. On définit souvent ses pandémies en terme humanitaire mais des chercheurs ont mis en évidence leurs causes politiques et sociales.

Pour Jacques Diouf, citant Xénophon, « l'agriculture est la mère de tous les arts : lorsqu'elle est bien conduite, tous les autres prospèrent ; mais lorsqu'elle est négligée, tous les autres arts déclinent, sur terre comme sur mer.

Ce manque de considération, pour les politiques agricoles au profit du secteur tertiaire, a d'énormes conséquences les équilibres budgétaires des pays d'Afrique. Les importations alimentaires sont les seules solutions de l'Afrique pour atténuer les grandes famines. C'est sur la seule partie du monde où les famines les plus violentes sont constatées. L'Afrique est confrontée, aujourd'hui, à une sous alimentation aux conséquences désastreuses. Faute d'une production agricole suffisante, l'Afrique est enfoncée par l'incapacité d'importer les aliments qui combleraient cet écart. Selon Jacques Diouf de la FAO, sur les 852 millions de sous alimentés de la planète dont plus 200 millions vivent en Afrique où la situation alimentaire ne cesse de se dégrader¹¹⁰. L'élimination de la sous - alimentation est une nécessité économique. En effet, celle-ci affaiblit les capacités physiques et cognitives, favorise la progression de nombreuses maladies et entraîne une forte baisse de la productivité.

Cette perception unanimement partagée avait pourtant mobilisé des programmes politiques, dont l'objectif serait de sortir l'Afrique du sous développement. Cependant, les inadéquations et les impertinences ont caractérisé les actions de lutte contre la pauvreté.

¹¹⁰ Diouf (J), FAO, Décembre, 2004

7-2 Une éducation défailante

L'évolution des connaissances n'a pas laissé l'Afrique indifférente dans la perception et l'adoption rapide des enseignements dits modernes. Cependant, il est intéressant de scruter l'univers africain d'acquisition des connaissances pour en faire sa corrélation avec les besoins qu'inspirent les politiques de développement et de lutte contre la pauvreté.

Dans sa critique de l'enseignement et de la formation en Afrique, Axelle Kabou affirme que l'africanisation de l'enseignement a réussi sa mission. En effet, les africains y voient un instrument capable d'ancrer les valeurs traditionnelles. Elle donne l'exemple d'un enfant africain qui entre à l'école, passionné et capable de fabriquer ses propres jouets. Au bout de quelques années, on lui inculque un programme dont l'essentiel est axé sur l'esclavage et la colonisation, la bravoure des ancêtres. Dans cette conception, elle rejoint la thèse selon laquelle, « quand les historiens de l'Afrique noire précoloniale exaltent la réalisation des héros du passé, ils ne s'empêchent de citer les guerres et l'ascension de ces hommes, les massacres en série de ceux qui osaient s'insurger, les exécutions sommaires de leurs propres frères. A côté de ces violences, sans cesse, qui remplissent les manuels scolaires, s'ajoutent les méthodes aussi bien broyeuses que brasseuses de peuples. L'Afrique reste malade de sa culture.

Le second exemple concerne le Japon et les Etats-Unis. Si ces deux pays dialoguent ce n'est pas par le fait d'une fierté historique, mais sur la base de la technologie, de l'électronique, de l'automobile, de l'intelligence artificielle, etc.¹¹¹. Elle se demande si les intellectuels africains se sont posés la question, à savoir ce que leur rapporte le fait de canoniser leurs ancêtres. Elle vent les contacts de ce pays avec le monde moderne occidental. Son rang de puissance, affirme-t-elle, est le fruit d'un opportunisme scientifique remarquable. Pendant ce temps, l'Afrique reste incapable de transformer sa fierté culturelle en moteur de développement¹¹².

¹¹¹ Kabou (A), *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, L'harmattan, 1991.

¹¹² Kabou (A), *opcit* P 177

La vision négative de l'enseignement et de la formation en Afrique est aggravée par l'inadéquation entre la recherche scientifique et l'application de ses résultats. Les maigres efforts, dans ce domaine, n'ont pas été en mesure d'atteindre l'indice fixé par les Nations- Unies en raison de 200 chercheurs par millions d'habitants. Plusieurs obstacles se dressent devant la recherche scientifique et technique en Afrique. Il est probable que les statistiques que nous fournissent les institutions internationales sur l'éducation en Afrique soient souvent erronées. Les organisations internationales articulent et produisent des discours essentiellement humanitaires sur la pauvreté de masse. Elles esquivent l'analyse des problèmes inhérents à leurs propres agissements et qui en réalité, ont accentué les inégalités entre les riches et les pauvres. Cette attitude les amène à occulter et tronquer les effets pervers issus des réductions drastiques de budget imposées à l'Afrique.

Le transfert de technologies et de savoir faire est un marché comme les autres. Il s'agit d'un marché hautement monopoliste. « Les équipements sont de plus en plus spécifiques, les techniciens formés sur le tas, étroitement liés aux fournisseurs de ces équipements, les informations jalousement conservées par le « secret du savoir ». Il y voit un moyen de contrôle des utilisateurs par les fournisseurs. Les moyens d'acquérir ces technologies nécessitent des moyens colossaux. Pour lui, il faut une organisation systématique de recherche spécifique au "Tiers monde". Le postulat affirmant que « les pays pauvres doivent s'abstenir de former une main d'œuvre trop « qualifiée » qui serait un luxe pour eux. » est une thèse véhiculée dans le but de maintenir les pays pauvres dans une dépendance, car ils doivent imiter pour inventer. Ainsi, les élites des pays pauvres seront les « courroies de transmissions de ce système mondial de spécialisation inégale ». Cela maintient les pays pauvres dans une perpétuelle dépendance technologique par rapport aux pays développés. Ses approches s'articulent autour de deux points: Premièrement, les pays sous-développés perdent des sommes colossales pour accéder aux technologies. Ces dépenses représentent selon lui 20% des exportations des pays pauvres. Deuxièmement, il affirme que cette technologie, souvent imposée aux pays

pauvres, engendre un chômage croissant. Elle permet également de contrôler les industries de ces pays¹¹³.

Dans sa critique des agissements internationaux en Afrique, l'économiste de l'ex zaïrois Kakawenda (M) défendait l'idée selon laquelle, les puissances mondiales maintiennent les pays pauvres dans une situation de dépendance pour mieux les exploiter. Il en résulte qu'« en réalité, chaque fois que l'Afrique, sous la poussée de ses cadres techniques le plus souvent, préparait un programme de solutions à la crise qui généralement touchait les conditions structurelles du modèle d'accumulation, les bailleurs de fonds, le FMI et la Banque Mondiale en tête, ont eu à proposer des contre-solutions, refusant bien sûr d'apporter le soutien nécessaire aux solutions africaines, étant assurés que, de ce fait, ces derniers ne verraient jamais le jour, vue la pauvreté des pays africains ». Les connaissances et les initiatives africaines sont souvent suspectes aux yeux du monde développé¹¹⁴. Ainsi, sur le terrain exercent souvent des conseillers et techniciens occidentaux qui pendant longtemps ont ignoré que « toute technologie étrangère qui n'est pas adaptée aux possibilités et aux besoins spécifiques de ses utilisateurs, est vouée à l'échec. En effet, elle demeure un corps étranger qui ne peut se déployer normalement. Sans cette adaptation, l'intervention risque d'entraîner des tensions et des distorsions dangereuses dans le développement général du pays ». Il accuse également la coopération technique de n'avoir pas favorisé l'éclosion d'experts et de cadres africains. Dans son étude, il démontre comment les dépenses liées à la coopération technique épuisent les ressources budgétaires des pays africains. Il donne comme exemple le coût de la coopération française en Afrique dans les années 80. Avec 29 000 coopérants, sur le terrain, la France crée autant d'emplois auxquels il faut ajouter, dit-il, la machine administrative de gestion de cette coopération. Il constate que « le taux de retour des salaires des coopérants était alors de l'ordre de 70%, soit quelques 3,5 milliards de francs français alors que la France n'a déboursé que 3,9 milliards de francs français,

¹¹³ Amin (S), *Impérialisme et sous-développement*, Anthropos, Paris, 1976, P 150

¹¹⁴ Kankwenda (M), *Marabouts ou marchands du développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2000, p 188.

auxquels, il faut ajouter les dépenses assumées localement par le pays assisté. »¹¹⁵. Ce mécanisme est valable pour tous les pays donateurs. Il admet qu'au cours des années quatre-vingt, « le coût de la coopération technique était égal à 14% de l'ensemble des exportations africaines, et dans dix huit pays du continent, elle dépassait 30% de la valeur de leur exportations. ». Dans certains pays, comme l'Ouganda et la Tanzanie, le coût était supérieur au budget total des salaires du secteur public¹¹⁶. Le nombre de coopérants varie d'un pays à l'autre. La Banque Mondiale, au cours de la décennie, a dénombré près de 100 000 experts en Afrique. Ils correspondraient aux cadres supérieurs africains œuvrant en Occident. Si la coopération technique n'a pas produit les résultats escomptés, c'est parce qu'elle est souvent liée à l'aide internationale. Du coup, elle est conditionnée par les pays donateurs et les institutions internationales.

Un autre facteur bloque les dynamismes des secteurs éducatifs africains. Les politiques universitaires sont caduques et ne répondent plus aux exigences du moment.

Au Sénégal, l'université de Dakar croule sous le poids du surpeuplement et du manque d'infrastructures de type moderne. Les professeurs se débattent, dans une bataille perdue, pour sauver les meubles. C'est le moment que choisi notre gouvernement pour penser à une université nouvelle bien équipée et capable de rivaliser avec les grandes écoles occidentales. Comment cette opération verrait le jour alors qu'à la célèbre université Cheikh Anta Diop on manque cruellement de moyens matériels et financiers. Aucun des fils de nos dignitaires n'y étudient. Ils sont tous expédiés dans des universités occidentales comme pour tourner le dos à l'Afrique et aux braves professeurs qui ont démontré leurs talents dans le monde entier.

L'idée d'une nouvelle université de compétences, de technologies sophistiquées cadre mal les nouvelles orientations élitistes de notre enseignement. Les fonds mobilisés pour la création d'une université moderne suffiraient à moderniser l'ancienne université la rendre

¹¹⁵ Kankwenda (M), Idem, p 124

¹¹⁶ Kankwenda (M), Ibid, p 224

performante et cela réduirait le coût exorbitant des dépenses publiques en matière d'éducation.

De tels exemples ne sont pas rares en Afrique où on confond urgence et nécessité. Le désir d'être bâtisseur est devenu le pire ennemi du développement de l'Afrique. L'exemple dans ce domaine éducatif nous vient du nouveau lycée agricole et technique de Côte d'Ivoire :

Cette édifice d'excellence construite en Côte d'Ivoire dont les moyens et le luxe dépassent de loin les grandes écoles américaines ou européennes nous dit René Dumont, car les 40 élèves qui s'y trouvent ont chacun un véhicule et un chauffeur à leur service rien que pour aller au restaurant universitaire distant de 6 Km. Son budget de fonctionnement annuel était de 1,2 milliards de francs. Des équipements de dernier cri devaient leur permettre normalement d'être à la hauteur de la relance de l'agriculture africaine. Les africains préfèrent, les luxes et les goûts du parvenu. L'étalage du luxe n'a rien à voir avec les besoins des pays africains. Cependant ces sommes faramineuses ne serviront à rien car elles pouvaient entretenir des milliers d'étudiants dans le même domaine et avec le même résultat. A la fin de leur formation, les étudiants élevés dans ce luxe ne quitteront pas la ville et leurs bureaux climatisés pour aller au contact des paysans et de la réalité agricole de l'Afrique¹¹⁷.

Ils ne produisent des rapports et des recommandations qu'en s'appuyant sur des déductions manuscrites et rarement au contact de la réalité. Cette logique nous laisse perplexe, car ils sont souvent très disposés à mettre fin aux maux dont souffrent les paysanneries africaines, mais ne sont pas en contact avec les personnes concernées. Cette catégorie d'outsiders selon Chambers (R)¹¹⁸ ne comprend pas en quoi consiste la pauvreté rurale.

Une approche trop technicienne les éloigne de leur objectif, et les induit à de fausses interprétations. Ils ne comprennent pas, par exemple, qu'avec

¹¹⁷ Dumont (R), *Une démocratie pour l'Afrique*, Paris Seuil, 1991, p 158.

¹¹⁸ Chambers (R), *Le développement rural ; la pauvreté cachée*, Karthala, 1990, 374 P

Pour l'auteur, cette catégorie ignore tout du monde rural. Ce sont pour lui des fonctionnaires, des hommes de terrain d'appareil gouvernemental du tiers monde, chercheurs, professeurs, homme d'affaires, médecins ingénieurs journalistes, éducateurs personnes des ONG, . Ils connaissent mal la pauvreté rural et sont attirés et piégés par les centres urbains qui les sécrètent et leur inculquent leur propre savoir laissant de côté les lointaines péripéties rurales. Il qualifie leur bref voyage dans les zones rurales comme un tourisme en développement rural. P 12

les exactions et les raptus commis sur les paysans à l'époque coloniale, ces derniers trouvèrent ingénieux l'idée de ne plus épargner ni remplir les greniers en temps d'abondance. Il fallait juste produire ce dont on a besoin pour vivre. A l'époque coloniale, les chefs de canton et les colons mettaient la pression au monde rurale. Leurs greniers étaient vidés, leurs bétails enlevés sans compensation ni rémunération. Face aux mécanismes de défense des paysans, les européens les qualifièrent d'êtres humains paresseux et parasites.

La colonisation, selon Claude Meillassoux (C), et Balandier (G), n'a pas corrigé deux défauts essentiels des structures économiques africaines : la très faible productivité, et « *les modes de circulation des produits qui devraient suppléer aux déficits locaux de subsistance* »¹¹⁹.

Aucune révolution, menant vers le progrès, n'a été envisagée par les exploitants.

Les extorsions de réserves agricoles paysannes, le pillage des greniers sous prétexte de prévention des disettes et du ravitaillement des soldats avaient fini par développer chez les paysans africains, des modes de résistances jusque là inconnus. Cette attitude traitée d'oisiveté avait fini par orienter le paysan africain, vers l'aide alimentaire gratuite et sans moindre effort. En procédant ainsi, le colonisateur était en train de détruire et de stopper l'évolution de tout un processus de développement voire accumulatif ?

Citant l'exemple d'une enquête de Malik Baljit sur les pauvres de l'Inde, il nous fournit des stratégies insoupçonnées qui faussent les données des outsiders¹²⁰. Il s'est demandé pourquoi les populations répondaient toujours oui aux questionnaires et d'accords avec les fonctionnaires « si les circonstances l'exigent, il faut toujours dire oui ; si quelqu'un vous demande si vous avez vu un chat transportant dans sa gueule un chameau, dites oui ! Il en tire la conclusion que sous cet angle, les intervenants étrangers sont souvent à l'origine du vocable masse de paysans pauvres et ignorants.

Le conditionnement professionnel et académique a fini par dénaturer la perception du monde rural. Aidés par les manuels scolaires, et les

¹¹⁹ Balandier Georges, *Afrique plurielle, Afrique actuelle*, Karthala, 1986.

¹²⁰ Ce que Chambers appelle les éléments extérieurs au monde rural.

approches techniciennes, les acteurs du développement ont fini par considérer les populations rurales comme ignorantes arriérées et primitives, seules responsables de leur pauvreté¹²¹. Les élites sont les premières à voir en eux une masse occupant une place peu enviable dont l'indignité est la caractéristique.

Or, une orientation efficace et nécessaire des moyens financiers, dont dispose l'Afrique en matière d'éducation et de politique, pouvait changer les données négatives dans ce secteur souvent mal conduit.

On attribue la pauvreté d'un pays à son manque de techniciens et d'administrateurs expérimentés ou dûment formés. Telle est la constatation de Galbraith dans son ouvrage la théorisation de *la pauvreté de masse*. Pour lui, un pays a toutes les chances d'être mal pourvu de personnels qualifiés lorsque la pauvreté lui interdit d'assumer les frais d'un système d'enseignement. Cette logique interfère dans tous les secteurs de la vie économique¹²².

L'explication de Galbraith ne permet à elle seule de justifier le terme de cadres et de gens bien formés qui font défaut à l'Afrique. Chaque année, des milliers de cadres africains bien formés sont happés par la puissance financière des pays riches. La pression des pays riches sur les pays pauvres est une réalité mais la suprématie des intérêts crypto personnels sur l'intérêt général l'emporte chez beaucoup de cadres lorsque le choix du retour se pose.

De telles affirmations méritent également des réserves. En effet, il est paradoxal que des milliers de coopérants s'affairent en Afrique pour apporter leurs expériences à l'édifice du développement alors que les africains prennent le sens inverse de l'exil. Là se pose parfois un manque de patriotisme notoire. En effet, la plupart des intellectuels de haut rang qui quittent le continent le font par des intérêts purement pécuniaires.

Dans cette nouvelle optique, l'Afrique perd aujourd'hui 20 000 cadres par an ce qui constitue aux yeux de certains observateurs comme un péril. Pourtant, des critiques et des lamentations provenant de l'Afrique affirment

¹²¹ Chambers, Ibid ,20

¹²² Galbraith (J K); *Théorie de la pauvreté de masse* ; Gallimard, 1980. P 23

qu'il manque cruellement de cadres pour faire appliquer les nouvelles politiques lutte contre la pauvreté.

Il n'est pas rare de voir, en Afrique, des diplômés qui préfèrent rester toute leur vie sans jamais professer car les postes qu'on leur propose disent-ils ne correspondent pas à leur statut de cadre de haut rang.

Le problème de l'Afrique n'est pas l'absorption des capitaux, mais l'insuffisance d'hommes capables de les prendre pour les utiliser affirme Wade. Son ministre de la coopération internationale affirmait que les Sénégalais de France ont des compétences avérées dans divers domaines de la vie active. Leur expertise peut jouer un rôle clé dans la conduite des projets de développement au Sénégal. C'est tout le sens de l'organisation d'un séminaire axé sur la mobilisation des experts sénégalais vivant en France. L'utilisation de ces ressources qualifiées donnera à notre pays des atouts nécessaires, pour faire face aux défis de la mondialisation. Dans ce contexte de globalisation, le recours à l'expertise de la diaspora pour les actions de développement dans leur pays d'origine constitue une réponse pertinente face aux tentatives d'exclusion de l'Afrique aux grands rendez-vous du monde.

En observant à ce propos l'affirmation du président sénégalais, on a l'impression que les cadres de haut rang peuvent faire valoir leur compétence au Sénégal sans aucun problème. Cela masque une réalité. Il ne s'agit pas actuellement de sortir d'une grande école ou capitaliser des expériences dans de prestigieuses structures pour espérer quoi s'insérer rapidement. Une logique est déjà établie et selon laquelle, l'appartenance au régime et l'acceptation des diktats du parti au pouvoir ne sont pas suffisantes pour obtenir un poste. Il faut aussi accepter d'occuper un poste subalterne et commandé par des politiciens sans formations ni compétences. Aucun cadre Sénégalais de haut niveau ne pense finir sa carrière dans les petits métiers que leur offre l'Europe. Les sénégalais diplômés en France et qui ne rêvent que de retourner en Afrique pour faire valoir leur compétence sont nombreux. On les croise dans des magasins comme vigiles, comme agent de manutention. Certains se marient pour échapper à un retour forcé dans un pays, où ils n'auront aucune chance de

trouver du travail conforme à leur statut. Le Sénégal ne mesure pas l'ampleur des dégâts collatéraux que constitue la perte de cette élite salvatrice.

Selon l'ancien conseiller du premier ministre Mamadou lamine Diallo¹²³. Il faut, par ailleurs, songer à la mise à niveau institutionnelle. Aujourd'hui, les Etats dans le monde sont en concurrence sur le cadre institutionnel et, par conséquent, lorsque la Banque Mondiale fait son classement des pays, c'est bien de cela dont il s'agit. Or, à ce niveau, nous sommes très en retard. Les investisseurs ne vont pas se bousculer aux portes du Sénégal si la mise à niveau institutionnelle n'est pas faite. Je crois qu'il y a aussi urgence à réconcilier les Sénégalais avec la justice. Il faut moderniser l'administration, dépolitiser certains postes et les ouvrir à la concurrence des Sénégalais de l'intérieur et de l'extérieur, avec bien entendu, comme seuls critères, la compétence et la probité. Il faut même, dans ce sens, créer un mécanisme d'investigation sur les personnes éligibles à ces postes. Lorsqu'on veut nommer, par exemple, le directeur de la Senelec¹²⁴ ou le Directeur de la Santé publique, on doit se fonder uniquement sur des critères objectifs et rigoureux. Autrement, il nous sera toujours donné de noter des manquements que l'on constate actuellement. Cet avis est à porte à faux avec l'éthique d'un développement économique soutenue par une démocratie politique. Wade annonça en plein congrès de son parti que n'importe qui peut devenir ministre ou directeur il ne s'agit plus d'être diplômé pour occuper des responsabilités.

Cette perception du gouvernement donne raison aux théories extrémistes de Bernard Lugan. Ce dernier trouve qu'en Afrique les postes se distribuent en fonction des intérêts politiques et personnels nationaux. Il ouvre la porte des dérives et décrète ainsi la fin des compétences comme axe

¹²³ Docteur en Economie et ingénieur de l'Ecole polytechnique de Paris et de l'Ecole des mines de Paris, Mamadou Lamine Diallo a servi, plusieurs années durant, l'administration sénégalaise en tant que conseiller technique à la primature. Ayant été détaché de la Bceao où il officiait, il a été ainsi un des collaborateurs directs des anciens Premiers ministres, Habib Thiam, Mamadou Lamine Loum, Moustapha Niasse et Mame Madior Boye. Chargé, actuellement, du projet des Etats Unis d'Afrique, après avoir été directeur de cabinet d'Alpha Omar Konaré.

¹²⁴ Société Nationale de l'Electricité du Sénégal.

stratégique de développement. Il faut ainsi, ranger diplômes et expériences aux oubliettes et se conformer au parti Etat¹²⁵ .

Une autre catégorie de diplômés est apparue à la fin des années 1980, dans les grandes migrations internationales. Il s'agit des diplômés résidents en Occident et écartant toute idée de retour dans leur pays d'origine. Les thèses qu'ils développent pour justifier cette option est l'absence de perspective gouvernementale à leur égard et le peu de considération que leur portent les diplômés locaux. Cette vision s'estompe dès qu'on étudie, sans évoquer, les agissements et les visions errantes de la plupart des exilés africains.

Des extrémistes de droite contre l'immigration estiment que ces « cadres » sont plus utiles en Afrique qu'en Occident. Cette assertion en dit long sur le manque de patriotisme qui anime, le plus souvent, les adhérents de l'immigration. Leur vision, souvent mercantile, les pousse à une diabolisation de toute l'Afrique et ce quelle porte comme valeur. Il serait paradoxal que des milliers de volontaires occidentaux se chargent, dans certaines contrées jugées enclavées de l'Afrique, de l'alphabétisation, de consultation, alors qu'en Europe de nombreux africains diplômés continuent de vivre tranquillement en Europe. Leurs critiques « ce qui écrivent » de la réalité africaine visant une population blanche cadre mal avec leur statut de fuyard. Le combat pour le développement de l'Afrique incombe aux forces africaines.

L'échec de l'africanisation des structures du continent a été déterminant dans l'explication de la pauvreté. Les analyses ont révélé que le sous-développement de l'Afrique ne s'explique pas simplement par un retard économique. Le manque de structures économiques efficaces et de dimension internationale est un facteur de blocage de l'évolution économique. L'échec des structures a démontré le manque de volonté d'intégration des économies africaines. Ainsi, les grands ensembles économiques dont rêvaient les africains se sont révélés incapables d'apporter des solutions à leur retard par rapport au reste du monde. De

¹²⁵ Doctrine théorisée par les cercles proches du pouvoir.

Les proches de Mubutu avaient créé le Mubutisme comme doctrine d'Etat et faire de lui le père de la Nation.

cette situation découle des alternatives de survie comme le développement du secteur informel.

7-3 Une économie à dominante informelle

L'informel pose dès le départ un problème de définition. Jusque là, la plupart des monographies expliquant le sous développement de l'Afrique n'ont apporté une définition complète du phénomène. La large gamme des occupants de ce secteur en dit long sur la complexité du phénomène.

Etudiant l'économie informelle, Paugam dresse autant de causes que d'effets ce secteur. Il considère que la survivance et l'augmentation du chômage et de la misère font parti des principales causes de son développement.

Elle survie dans des zones où les perspectives d'emploi et de promotion sociale sont faibles. Dans cette optique, le recours à la famille est la seule garantie de la survie et de la protection sociale. Le besoin de filets de protection sociale que l'Etat -providence ne parvient plus à assurer encourage les pratiques subversives de l'économie. Or pour trouver les moyens de survie, les ressources émanant des familles, viennent d'horizons divers.

Sous cet angle, l'économie informelle comporte plusieurs degrés : Cette économie est définie selon le sociologue italien Carlo Triglia, il existe trois volets de l'économie informelle : la première est l'économie domestique ou communautaire, dont la production et les biens sont licites et dessinés à l'autoconsommation. Elle est très fréquente en Afrique, où les réglementations sur la production sont presque inexistantes.

L'économie cachée ou souterraine selon Triglia évolue dans un cadre non déclarée administrativement. En fréquentant les administrations africaines, il n'est pas rare de voir des fonctionnaires s'adonner à un petit commerce dans les bureaux et les administrations. Ils prêtent à la vue et au su de tout le monde des produits et récupèrent les mises en fin de mois. Ce petit commerce apporte des revenus d'appoint pour compenser l'insuffisance des salaires. Ce commerce dit informelle au sein même des administrations est

souvent l'apanage des petits fonctionnaires qui ne peuvent pas accéder aux mannes de la corruption.

La troisième dimension de l'économie informelle est dite criminelle. En effet, cette économie est illicite et prohibée administrativement. Elle concerne les produits dangereux comme les drogues, les ventes clandestines des produits de la fraude qui circulent dans toutes les contrées africaines. Cette économie a fini par faire du travail au noir une des principales caractéristiques des entreprises et des employeurs africains. Les paiements à la tâche ne sont pas disparus, ils sont de plus en plus croissants face à la recrudescence des crises économiques.

Mamadou Lamine Diallo, (*Les africains sauveront-ils l'Afrique ? Karthala, 1996*) estime que le développement de ce secteur est le résultat d'un échec des politiques jusque là menées en Afrique. La montée de ce secteur qui occupe presque 70% du PIB du Niger et du Bénin est considérée aujourd'hui comme un secteur d'avenir. En raison de la variété des agents (analphabètes, diplômés, hommes de tout bord) opérant dans le secteur informel, l'idée d'une structuration demeure impossible. Il est le refuge de tous les déflatés des grands réseaux de l'économie régulière.

C'est dans cette perspective que Philip Hugon citant Berry, affirme qu'il y a « *improductivité des sociétés africaines par l'évaporation des surplus du aux filets sociaux* »¹²⁶. Il note l'absence de politique capable de mobiliser l'épargne pour le financement des infrastructures et des équipements capables de susciter un développement. La marginalisation du continent africain peut être non seulement le résultat d'une sous production, mais de marchés traditionnels localisés et codifiés qui diffèrent radicalement des marchés mondiaux où se valorise le capital. La conséquence de cette marginalisation a des répercussions sur l'évolution des tissus économiques des pays africains.

Le modèle occidental ne s'est pas bien évidemment forgé du jour au lendemain, il est le fruit d'une longue évolution. Des dispositions techniques complexes ont favorisé son succès. S'agissant de sa capacité à

¹²⁶ Hugon (p), *Economie de l'Afrique*, Paris, La découverte & et Syros, 2000, p 56.

mobiliser les énergies humaines, au service de l'effort productif et de la création de valeurs, en incitant chacun à investir dans le futur par l'épargne et l'innovation. Le greffe de ce modèle à du mal à se réaliser sur les pays du sud, africains en particulier. Les économies des nations pauvres sont à deux vitesses, l'une structurée à l'occidental, mais embryonnaire, l'autre informelle et tentaculaire. Selon les économistes, ce système se pratique en marge des canaux et des disciplines légales. Dans les pays pauvres, il est bien implanté. Le développement de ce secteur est souvent considéré comme négatif. En effet, il valorise et augmente les fraudes et les méthodes subversives qui à leur tour, ralentissent toute intégration à l'économie de marché et de grande ampleur. Du coup, elle perturbe et fausse la concurrence au détriment des opérateurs économiques en règle. Dans une étude de ce secteur, Abdel Kader Djeflat conclut que et la maîtrise du système informel peut être une force économique pour les pauvres. Il croit à la possibilité de son intégration comme valeur sûre dans certains les pays comme le Sénégal.

Cette économie informelle ou souterraine ne participe pas financièrement à la mise en place de conditions de développement optimale par l'entremise de l'action publique. Ce système entraîne la perte des revenus aux fiscs participant ainsi à la détérioration des finances publiques. Pour les partisans du maintien et du développement de ce secteur, il est essentiel pour la survie des pays africains. Il permet de faire vivre une grande majorité de la population rejetée par les rouages de l'économie moderne. En absorbant les flux migratoires de l'exode rural, il atténue les catastrophes humaines pouvant souvent déboucher sur des guerres civiles. Malgré ces quelques effets sommaires, ce secteur dévaste et paralyse les bases de l'économie moderne. Plus simple et moyens contraignant l'informel en Afrique s'est substitué aux réseaux réguliers de l'économie classique. Son rôle dépanneur se fait au détriment des grandes entreprises qui de plus en plus laissent de la place. Et que devant l'incapacité à transformer les capitaux circulant en capital financier, on ne peut pas avec ce système obtenir des prêts et des investissements pour développer d'autres activités. Devant l'incapacité de sortir du Rubicon de l'illégalité,

les partisans de ce secteur ignorent que dans la logique économique, une entreprise est appelée à grandir et si possible à se ramifier.

L'Afrique ne peut s'appuyer sur cette perspective économique pour rompre sa marginalisation. Les services rattachés à l'économie souterraine (corruption, non taxation) faussent toute idée de planification économique. Les statistiques restent muettes sur les performances et les progrès de ce secteur parallèle dont l'intégration dans le circuit légal pourrait procurer des ressources financières permettant à l'Etat de financer des projets de développement.

Ainsi, le secteur à faible rendement ne permet pas de lutter contre l'extrême pauvreté. Confinée dans un espace réduit, l'économie informelle évolue dans une vision à court terme les perspectives de son évolution sont peu reluisantes.

Faute de texte et de mesures concrètes, les acteurs de ce système pensent qu'aucune alternative ne puisse remplacer ce secteur.

Les émeutes de Dakar en sont la preuve, car toute l'idée de les organiser et de les déplacer de leurs zones habituelles est considérée comme une provocation. Ils n'hésitent pas à descendre dans la rue, barrer les routes, et défier l'autorité publique.

En bouchant les rues, en étant complètement ignorés par le fisc et les statistiques, ils perturbent l'évolution de l'économie moderne. La transposition des modèles informels du marché vers les services de l'Etat peut être inquiétante dans la mesure où elle peut constituer un frein à l'intégration vers une économie formelle.

Plus qu'un problème sémantique, il ya une problématique politique et opérationnelle liée à la capacité pour l'humanité de parvenir à un mode d'organisation de la société et de répartition des ressources qui annihileraient la pauvreté.

« Il est à craindre que le refus et le mépris pour la voix des pauvres dans l'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté (négociées entre les bailleurs de fonds extérieurs et gouvernements) conduisent et conduiront à des impasses. Conçues hors contexte à partir des agrégats macro-économiques, sans prise en compte des travaux des chercheurs en sciences

sociales (anthropologie, sociologie, linguistique...), les stratégies sont vite-réduites à des plaidoyers pour l'obtention de financements. Or, ces mécanismes ignorent la compétence comme pivot central de la lutte contre la pauvreté. Beaucoup de paramètres ont été relégués au second plan au profit d'une logique axée sur des grilles de lecture issues du modèle occidental.

« En dépit de son poids économique et de son dynamisme social, le secteur informel constitue l'un des domaines les plus illustratifs et les plus symptomatiques du déphasage qu'il y a entre le cadre juridique et la réalité sociale. »

Une récente étude de la Banque Mondiale a estimé que 97% des créations d'emplois proviennent de l'économie informelle.

Les activités du secteur informel échappent à toute fiscalisation, d'imposition, de réglementation.

Au Sénégal, 1,4% des entreprises informelles cotisent à la Sécurité sociale. Ce secteur a inventé son propre système de sécurité basée sur la solidarité et des réseaux.

Le secteur informel représente 60% du PIB et jouit d'un poids considérable à telle enseigne que tout processus de développement ne peut l'ignorer.

Ce secteur fabrique de plus en plus de riches qui au dos des pauvres confortent leur position sociale. Les exploitations et les salaires de misères échappent à toute réglementation. Les grosses fortunes, qui se dégagent de ce secteur au Sénégal, ne sont pas interprétés par les experts de lutte contre la pauvreté comme une source de fabrication de la pauvreté. Le règne de l'exploitation des pauvres est formalisé par le silence et les langues de bois des autorités.

La stratégie de lutte contre la vulnérabilité inscrit dans le DSRP revêt une importance capitale. Cependant, à défaut d'être répertorié, organisé, le secteur informel continue de peser lourdement sur l'évolution vers une économie émergente.

Le BIT estimant que l'emploi informel englobe environ 65% de l'emploi non agricole dans les pays d'Asie, 51% en Amérique latine, 48% en Afrique du Nord et 72% en Afrique Subsaharienne. « En dépit de son poids

économique et de son dynamisme social, le secteur informel constitue l'un des domaines les plus illustratifs et les plus symptomatiques du déphasage qu'il y a entre le cadre juridique et la réalité sociale. »

Une récente étude de la Banque Mondiale a estimé que 97% des créations d'emplois proviennent de l'économie informelle.

Les activités du secteur informel échappent à toute fiscalisation, d'imposition, de réglementation. C'est ainsi que 1,4% des entreprises informelles cotisent à la sécurité sociale. Ce secteur a inventé son propre système de sécurité basée sur la solidarité et des réseaux.

Le secteur informel représente 60% du PIB et jouit d'un poids considérable à telle enseigne que tout processus de développement ne peut l'ignorer. Ce secteur fabrique de plus en plus de riches, qui au dos des pauvres, confortent leur position sociale. Les exploitations et les salaires de misère échappent à toute réglementation. Les grosses fortunes, qui se dégagent de ce secteur au Sénégal, ne sont pas interprétées par les experts de la lutte contre la pauvreté comme une source de fabrication de la pauvreté. Le règne de l'exploitation des pauvres est formalisé par le silence et les langues de bois des autorités.

La stratégie de lutte contre la vulnérabilité, inscrit dans le DSRP, revêt une importance capitale. Cependant à défaut d'être répertorié, organisé, le secteur informel continue de peser lourdement sur l'évolution vers une économie émergente.

Le BIT, estimant que l'emploi informel, englobe environ 65% de l'emploi non agricole dans les pays d'Asie, 51% en Amérique latine, 48% en Afrique du Nord et 72% en Afrique Subsaharienne.

Une récente étude de la Banque Mondiale a estimé que 97% des créations d'emplois proviennent de l'économie informelle. Les activités du secteur informel échappent à toute fiscalisation, d'imposition, de réglementation.

Les politiques d'emplois concernent souvent les qualifiés or la grande majorité de la population évolue dans l'informel et l'agriculture. Les offres, issus des emplois des multinationales et du gouvernement, nécessitent souvent une qualification poussée ce qui n'est pas à la portée des non qualifiés qui forment l'essentiel des pauvres.

Dans cette optique, nous comprenons le développement fulgurant du secteur informel.

Le secteur informel est alimenté, en grande partie, par les ruraux qui ne trouvent plus d'alternatives dans l'agriculture. Les crises de ces dernières années ont provoqué un afflux massif de ruraux vers les villes. Cette situation découle en partie d'une négligence de l'agriculture.

Cependant, l'Etat doit comprendre que ce secteur ne peut pas constituer une garantie pour une relance économique capable d'endiguer le phénomène de pauvreté. Non organisé et non orienté, ce secteur cause d'énormes problèmes à l'éclosion d'une économie structurée et viable.

QUATRIEME PARTIE :
LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

CHAPITRE 8 :
LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL
ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.

8-1 Le caractère inopérant des programmes d'ajustement structurel

La politique d'ajustement structurel appliquée en Afrique a produit des effets pervers.

Selon les spécialistes de l'économie africaine, l'origine de la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel réside dans les grands déséquilibres internes et externes que les économies africaines ont connus au cours des années 1980. Cette politique devait constituer une étape fondamentale pour la stabilisation et le recule de la pauvreté. Pour les tenants de cette politique, elle pourrait à long terme placer les pays africains sur la voie rapide du développement. Cette idée fut battue en brèche par les tenants d'une autre théorie qui pensent que l'ajustement n'a pas eu les résultats escomptés et qu'elle n'a pas été à la hauteur de l'attente. Les espoirs suscités par cette politique se sont évaporés au fur du temps laissant apparaître des carences et des insuffisances en matière de lutte contre la pauvreté.

Pour sauver les économies africaines en détresse, les programmes d'ajustement structurel reposent sur plusieurs principes inspirés de la doctrine libérale et de la théorie économique classique qui peuvent se résumer en un système cohérent dans la dynamique du progrès.

Les grands axes stratégiques sont l'ouverture des marchés des pays pauvres, le rééquilibrage drastique des budgets nationaux. Cette politique permettra de mettre fin aux effectifs pléthoriques de l'administration africaine.

Le FMI et la Banque Mondiale conditionnent leurs prêts à l'acceptation par les pays d'un programme d'ajustement structurel" (PAS). Les PAS sont imposés aux peuples de l'ancien monde colonial. Pour rembourser les emprunts, le FMI la Banque Mondiale exigent de ces gouvernements qu'ils collectent l'argent en liquidant les entreprises publiques (privatisation) et qu'ils coupent dans les dépenses de l'Etat (services publics, soins médicaux, enseignement, pensions). Les PAS exigent que les pays "dérégulent" et "ouvrent" leurs économies en diminuant les primes aux industries locales et en baissant les barrières douanières et tarifaires.

Les pays doivent ouvrir leurs économies aux entreprises multinationales (situées le plus les pays occidentaux), enlever les restrictions sur les investissements étrangers, et autoriser les grandes compagnies à exploiter les richesses naturelles et les travailleurs du pays aux prix les plus bas.

Ces théories étudient l'œuvre des bailleurs de fonds et de la Banque Mondiale dans la lutte contre la pauvreté. Car entre 1960 et 1980, les pays africains ont tenté de sortir du sous- développement mais leur politique fut selon les visions de la Banque Mondiale, entachée de nombreuses lacunes qui bloquent leur économie.

Dans cette intervention, trois écoles s'affrontent : l'école pessimiste pense que ce projet n'a fait qu'aggraver le sous- développement.

Les optimistes soutiennent que l'intervention internationale est la seule chose qui empêche au continent africain de continuer à sombrer dans la régression économique.

Les réalistes à leur tour soutiennent l'idée selon laquelle, l'intervention a eu des côtés positifs mais aussi des cotés négatifs mais le problème est ailleurs.

Selon les tenants de ces thèses, les politiques d'ajustement structurel avaient un seul but : celui d'encourager les exportations pour procurer à l'Etat des surplus capables de rembourser la dette extérieure. Dans la conception des pessimistes, les agissements de la Banque Mondiale et des institutions internationales ne tenaient pas compte des possibilités économiques des pays africains étranglés par la dette croissante. A ce propos, Bruno sarrasin interprète la thèse des théoriciens de la dépendance selon laquelle, « *les causes du sous-développement sont perçues de l'extérieur et s'appuient notamment sur l'inégalité des relations et des échanges entre les pays industrialisés et les pays du Tiers-monde* »¹²⁷. Pour lui, les efforts des pays sous-développés afin d'améliorer leur autosuffisance et leur indépendance, sont très difficiles à réaliser, voire même impossibles. Car pour eux, ainsi que pour certaines organisations affiliées à l'ONU, les programmes d'ajustement structurel ont été durement

¹²⁷ Sarrasin (B), *Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1999, p 17

ressentis par les couches les plus pauvres dans les pays en voie de développement. Citant le rapport du CNUCED, Eric Toussaint affirme que « *malgré dix années d'ajustement, presque aucun pays n'avait renoué au terme de son plan d'ajustement avec une croissance soutenue. La multiplicité et la persistance des plans d'ajustement donnaient à penser que les pays de l'Afrique subsaharienne en étaient prisonniers et incapables de retrouver une croissance qui s'alimente d'elle-même.*

L'une des principales conséquences des programmes était l'incapacité à relancer l'investissement. Bien souvent, d'ailleurs l'application des plans s'est accompagnée d'un recul de ce dernier »¹²⁸. Pour les théoriciens de la dépendance, les programmes d'ajustement structurel ne tenaient pas compte des possibilités économiques du continent africain à s'aligner sur l'économie mondiale. L'erreur des institutions internationales est selon Bruno Sarrasin, « au lieu de considérer les sources du problème- l'ordre économique international- la Banque Mondiale a toujours limité son analyse aux symptômes. C'est ainsi qu'il pense qu'après quinze années d'ajustement, on est retourné à la case de départ.

Les exportations sont donc considérées comme le moyen par excellence d'obtenir, pour les pays du « Tiers- monde », les devises nécessaires au paiement de leurs importations et pour répondre au service de leur dette extérieure grandissante »¹²⁹. Or pour eux, le continent est en proie aux famines et au manque d'infrastructures. Mais le point le plus important abordé par Toussaint et Zacharie est l'impacte de ces programmes sur l'agriculture africaine. Ils pensent qu'elle est durement touchée et désorientée par l'évolution due aux programmes d'ajustement. Pour eux, cette branche emploie plus des deux tiers de la population active des 30 pays subsahariens. Les difficultés de ce secteur étaient préoccupantes dans tous les pays africains à cause de la négligence des nouveaux dirigeants. Elle a été longtemps reléguée au second plan, au profit d'une industrialisation tardive et catastrophique. Cette situation n'a pas pourtant

¹²⁸ Sarrasin (B) Idem, p 18.

¹²⁹ Toussaint (E), Zacharie (A), *Abolir la dette pour libérer le développement*, Bruxelles, CADTM, 2001, P 87

été prise en compte dans le programme d'ajustement. Ils sont nettement convaincus que les pays pauvres aujourd'hui ne parviennent plus à nourrir leur population et que le seul moyen d'y parvenir est l'importation des produits céréaliers. Les programmes ont eu des conséquences néfastes sur plusieurs secteurs jugés fondamentaux pour la survie de l'économie du continent.

Pour les institutions internationales, « les cultures vivrières sont jugées non rentables, car elles sont destinées aux populations locales et ne rapportent donc aucun revenu d'exportation »¹³⁰. La souffrance dans ce secteur à elle seule, entraîne un déséquilibre entre les campagnes et les villes. La négligence de ce secteur dans les programmes prouve que les institutions internationales sont plus préoccupées par les secteurs qui gèrent des bénéfices. En effet, sous la pression démographique et l'orientation des cultures vers l'exportation, le continent africain compte importer les produits céréaliers des pays développés pour son alimentation. Le FMI pensait que les revenus d'exportations pourraient permettre à l'Afrique d'importer les produits agro-alimentaires pour nourrir sa population. Ils concluent que de ce schéma découle une situation économique lamentable que les pays africains ne sont plus en mesure d'éradiquer. Certains théoriciens se posent la question de savoir si les experts de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire Internationale avaient une réelle connaissance des économies africaines. Ils reprochent aux experts de prôner la destruction des économies des pays africains.

Pour Abdel Kader Djeflat et Bruno Boidin, dans cette politique, il est surprenant de constater que la science et la technologie n'ont nulle part été évoquées par les programmes d'ajustement structurel. Car dans la vision des économistes de la Banque Mondiale, une science et une technologie se développent dans un climat sain. Pour se faire, il faut réorganiser l'économie et assainir tous les champs d'actions dans les quels se déploient la science et la technologie. Sans cette attitude il serait difficile de promouvoir un développement économique et social dans les pays pauvres. Cette perspective a été vivement critiquée par les théoriciens spécialistes

¹³⁰ Toussaint (E) & Zacharie (A), *Idem*, P 89.

du "Tiers monde" qui y voient un processus de déstabilisation des économies africaines. Pour eux la libéralisation poussée serait une catastrophe car elle détruit les tissus industriels embryonnaires suite au démantèlement des barrières protectionnistes.

Les agissements de la Banque Mondiale sur les économies africaines sont considérés par les pessimistes comme une aggravation de la pauvreté. Et par conséquent, la libéralisation des économies africaines s'est révélée désastreuse. Car dans un premier temps, la plus grande partie des profits faits par les multinationales sortent du pays et sont rapatriés en Occident. Les PAS encouragent une croissance économique orientée vers l'exportation (vendre des matières premières bon marché, ou des denrées sur le marché mondial comme les vêtements ou les puces électronique) afin de gagner des devises fortes. Tout compte fait, les PAS du FMI et de la Banque Mondiale font de ces pays des machines à rembourser l'emprunt, en produisant des profits faciles pour les plus grandes compagnies et banques du monde.

Une autre idée selon laquelle, les politiques économiques préconisées compenseraient le retard de l'Afrique a été critiquée par les ethnologues.

Kingsley pensant que l'économie pouvait remplacer ce vide culturel il s'est gouré et a été formellement démenti par les travaux des ethnologues comme Margaret Mean : pour elle, le processus qui convertit un groupe sauvage en mineur dans une mine d'or, ou en équipage d'un bateau ; ou bien qui le dépouille simplement de tout ressort et qui le laisse mourir dans l'indolence à coté de cours d'eau qui regorgent toujours de poissons, peut sembler bizarre, si l'étranger à la nature de la société et à son fonctionnement normal qu'il en est pathologique » « pour elle ce qui arriva à une population au milieu d'un changement violent amené de l'extérieur » Ce contact brutal des peuples arrachés à leur mode normal, cela arrive trop fréquemment. Or, les historiens ne s'y attardent pas c'est la dimension ethnologique qui apporte les réponses les pertinentes selon Polanyi¹³¹.

C'est peut être l'explication qu'il faut tenter de donner aux multiples tentatives de lutte contre le sous-développement de l'Afrique. Une fois

¹³¹ Polanyi (K), Opcit P 213.

déroutée et articulée dans une voie mondiale de développement, les résultats des dernières années dites de développement dans le monde n'ont guère amélioré les choses en Afrique. Le vide qui s'est créé dans le mode de fonctionnement des économies, des institutions sociales trouvent origines dans le long processus de destruction culturelle dont l'Afrique a été l'objet.

D'un point de vue général, les critères macro-économiques privilégiés par le FMI et la Banque Mondiale n'ont en rien permis d'améliorer le bien-être des populations les plus pauvres estiment Millet (D) et Toussaint (E). Au contraire, on observe une paupérisation accrue dans la totalité des régions ayant appliqué docilement l'ajustement structurel, et une augmentation importante des inégalités. L'aveuglement du FMI et de la Banque Mondiale a encore aggravé la situation, comme le confirme Joseph Stiglitz, économiste en chef de la Banque Mondiale de 1997 à 2000 et prix Nobel d'économie en 2001 : « Les mesures du FMI n'ont pas seulement exacerbé la crise, elles l'ont aussi en partie provoquée. »

On peut dès lors se demander pourquoi des mesures aussi néfastes pour les populations sont imposées avec autant de constance et d'application. La réponse de Stiglitz est éclairante : « Le FMI a cessé de servir les intérêts de l'économie mondiale pour servir ceux de la finance mondiale. La libéralisation des marchés financiers n'a peut-être pas contribué à la stabilité économique mondiale, mais elle a bel et bien ouvert d'immenses marchés nouveaux à Wall Street. (...) Si l'on examine le FMI comme si son objectif était de servir les intérêts de la communauté financière, on trouve un sens à des actes qui, sans cela, paraîtraient contradictoires et intellectuellement incohérents. » Les plans d'ajustement structurel parviennent parfaitement à défendre les intérêts des institutions financières et des multinationales du Nord.

Le patrimoine matériel et culturel de la société traditionnelle est sans valeur pour le capitalisme. C'est la raison pour laquelle, les estimations et évaluations perpétrées par des experts des nations unies attribuant une valeur marchande à ces biens d'autosubsistance restent erronés. Or, la perception du capitalisme prend le contre-pied de ces structures restées

archaïques et qu'une destruction s'impose pour les aligner à une logique marchande.

Dans les pays d'Afrique, la pensée du développement et les politiques s'appuient sur des statistiques peu fiables. Il est avéré et démontré qu'une grande partie des activités, des transactions, des productions notamment en milieu rural se font dans une sphère non monétaire. Cela confirme que toute idée et interprétation s'appuyant sur de telles statistiques peuvent s'avérer hasardeuse et fausse.

Pour les populations, qui en supportent les conséquences, ils sont synonymes de pauvreté et de dénuement total.

8-2 L'absence d'une dimension sociale.

Les gouvernements ont été obligés de réviser tout leur éventail de politiques sociales. Les ressources limitées autrefois utilisées pour promouvoir le bien-être social de l'ensemble de la société ont dû être utilisées de façon résiduelle, comme mesures correctives pour gérer le mauvais fonctionnement social de l'économie du marché-pour compenser ce qu'il est convenu d'appeler le « mal-être économique » ou, plus précisément, s'en accommoder. Les gouvernements ont dû prendre de telles mesures pratiquement du jour au lendemain, et sous l'influence des diktats des PAS, qui exigeaient que les investissements publics soient limités au maximum.

Les modifications actuelles dans la prise en charge des problèmes sociaux consécutifs à la restructuration en cours de l'économie mondiale, ont fortement affecté les systèmes de protection sociale. Ces dernières décennies, l'Afrique est durement frappée par la crise économique. La précarité des conditions naturelles n'a pas arrangé les choses. Le chômage et la pauvreté s'étendent désormais jusque dans les centres urbains et rendent difficile l'accès aux services sociaux de base. Les plans d'ajustement structurel (PAS)¹³² imposés par les institutions de Breton

¹³² Les programmes d'ajustement structurel sont les remèdes que les institutions internationales de Breton Woods ont imposés aux pays pauvres pour sortir de la crise économique des années 1970. Toussaint (E)

Woods ont fini de montrer leurs limites déstructurantes. Le social a été le parent pauvre des PAS. L'Etat s'est désengagé, le «développement » est sans finalité humaine et le social se meurt à l'autel de l'économisme. La relance devient une illusion dans un contexte de mondialisation qui consacre l'hégémonie du néolibéralisme. L'Afrique n'en finit pas d'être confrontée à des convulsions qui remettent en cause les équilibres des ménages éprouvés. Les cellules de base de la société voient leurs revenus chuter, leurs équilibres internes sont rompus. Les capacités à se prendre en charge s'amenuisent et leurs perspectives deviennent plus critiques.

Les mécanismes de protection des groupes vulnérables mis en œuvre créent des disparités (exclusion sociale, déscolarisation massive, délinquance juvénile, pauvreté etc.). Ils ne concernent qu'une faible portion de la population urbaine au détriment du monde rural. Ainsi, la politique sociale tend à perdre son caractère universel pour devenir un simple palliatif réservé aux seuls exclus du marché¹³³.

Cette attitude est la garantie d'une dégradation graduelle des couches sociales en Afrique. En l'absence de toute extension de la politique sociale en vers les couches, ceux qui n'en profitent pas aujourd'hui ne peuvent espérer une quelconque assistance. L'augmentation incessante du nombre de pauvre met à nu l'impuissance et l'incapacité de cette politique sociale. La Banque Mondiale constate pour l'ensemble des pays sous-développés plus d'un milliard de pauvres dont plus de six cent millions extrêmement pauvres.

Le phénomène est d'autant plus préoccupant aujourd'hui, qu'il touche l'ensemble de la population mondiale. On assiste à une crise des modes de régulation conduisant inéluctablement à l'accroissement des groupes vulnérables et à la détérioration de leurs conditions sociales. Les notions de vulnérabilité et de protection sociale suscitent un regain d'intérêt à la mesure de la crise. En effet, le développement de l'industrie avec comme objectif la recherche effrénée du profit, a eu comme conséquence la naissance du prolétariat. L'organisation de la protection sociale via la

admet que les programmes d'ajustement structurel ont entraîné une réduction des moyens des Etats africains dans des secteurs jugés rentables. Ils ont imposé des réductions budgétaires drastiques, paralysant ainsi des secteurs vitaux comme l'enseignement et la santé.

¹³³ Salama (P), Valier (J) ; *pauvreté et inégalités dans le "Tiers monde"*, p 133.

sécurisation des différentes couches vient garantir les familles contre certains risques susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité d'intégration sociale.

Ces risques seront principalement le chômage, la délinquance juvénile, la déperdition scolaire et la nucléarisation de la famille. En effet, la famille demeure l'unité fondamentale de la société et du milieu naturel pour la croissance et le bien être de tous ces membres en particulier les enfants. Or, il est d'un constat que la mondialisation tout azimuts, l'ouverture vers le monde extérieur a fortement influencé le tissu familial où les parents ne sont plus à la disponibilité de leurs enfants. Ces derniers, puisqu'ils n'ont pas encore atteint le stade du raisonnement logico formel, se trouvent dans l'incapacité d'apaiser leurs inquiétudes face aux défis de la vie.

L'ensemble de ces interrogations sur la problématique de la protection sociale des groupes vulnérables en Afrique a déjà réuni des éléments qui permettent une investigation de la vulnérabilité.

Les travaux contemporains sur la politique sociale, s'orientent vers une origine coloniale de la pauvreté. Des auteurs comme, Samir (A) et Dumont (R)¹³⁴ admettent que « les économies africaines ont acquis au cours de la colonisation tous les caractères fondamentaux du sous- développement. Pour eux, cette exploitation sauvage du continent à la quelle on a attribué le nom d'économie de pillage empêcha à l'Afrique d'entamer tout processus de décollage économique. De cette situation catastrophique, le développement social de l'Afrique fut relégué au second plan. A ces ravages économiques, s'ajoute une destruction du potentiel économique et humain de l'Afrique. Cet héritage est, selon certains auteurs, à l'origine d'un taux élevé de groupes vulnérables. Ils mettent l'accent sur les mécanismes de protection réductrice proposés par les Etats depuis les indépendances accentuant les inégalités sociales.

¹³⁴ Ils sont les auteurs de nombreux travaux sur la situation économiques et sociale de l'Afrique. Ils pensent que l'origine des maux dont souffrent les sociétés africaines actuelles est le résultat d'une époque coloniale désastreuse. Partant de cette idée, ils pensent que « l'Afrique noire est mal partie ». Ils accusent avec la plus grande sévérité les occidentaux de laisser l'Afrique sombrer dans une crise économique et sociale.

L'hypothèse qui sous tend cette approche est qu'il n'y a pas d'esquisse d'une politique de protection sociale dans la configuration des politiques publiques. En d'autres termes, le système hérité de la colonisation subsiste toujours et ne permet de prendre en charge qu'une petite franche de la population. En vérité, on ne peut pas qualifier de politique sociale effective, celle qui à dessein exclut une certaine frange de la population.

Des chercheurs, comme Anderson et Polanyi, soutiennent que les droits sociaux sont les droits des citoyens. Ainsi, l'état providence a pour objectif d'assurer l'égalité, la cohésion et l'homogénéité des groupes sociaux. Certaines acceptions étroites subsistent il est vrai que la protection sociale se résume à l'assistance, l'aide sociale, l'aide au plus démunis tenus parfois dans un certain mépris, dans le droit fil des conceptions du 18e et 19e siècle.

Extensive était la conception de Jacques Fournier et Nicole Questiaux dans le Traité social quand ils soutiennent que les questions sociales ne se résumaient pas aux problèmes du travail et de la sécurité sociale. Elles englobent aujourd'hui la plupart des conditions d'existence des individus, car il n'est presque aucun de ses aspects qui ne soit affecté par l'évolution économique et qui ne doit faire l'objet d'une intervention collective.

CHAPITRE 9 :
L'AVENEMENT DES DOCUMENTS STRATEGIQUES
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE.

9-1 La participation comme mode de gestion

La violence avec laquelle, la pauvreté frappe les populations « des pays en voies de développement », est inadéquate avec les politiques internationales. Les ravages de la dette et les contradictions des diktats politiques inaugurent l'ère d'une nouvelle stratégie. Il n'est plus possible aux yeux de l'opinion internationale de ne pas revoir les plans de redressement des pays pauvres.

Cette initiative, renforcée au sommet du G7 de Cologne de 1999, est censée alléger la dette des pays pauvres et très endettés. Elle est une nouvelle invention dans le vocabulaire saturé de politique de redressement des pays croulant sous le poids d'une dette ravageuse. Elle ne concerne qu'un petit nombre de pays très pauvres (42 sur 165 PED) et son but se limite à rendre leur dette extérieure soutenable. Le FMI et la Banque Mondiale essaient d'alléger la dette juste ce qu'il faut pour mettre fin aux arriérés et aux demandes de restructurations, sans même y parvenir d'ailleurs. Mais surtout ils profitent de cette initiative qui semble généreuse pour imposer un renforcement de l'ajustement structurel. Malgré une apparence de changement, la logique demeure la même. Pour bénéficier d'un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE, les étapes sont nombreuses et exigeantes, et nécessitent un temps démesurément long. Tout d'abord, les pays susceptibles d'y prétendre doivent, selon le FMI, « avoir un degré d'endettement intolérable » et « établir des antécédents positifs dans la mise en œuvre de réformes et de bonnes politiques économiques au moyen de programmes appuyés par le FMI et la Banque Mondiale ». Il s'agit d'un véritable parcours du combattant. Le pays concerné, par cette initiative, doit d'abord signer un accord avec le FMI afin de mener pendant une période de trois ans une politique économique approuvée par Washington. Cette politique s'appuie sur la rédaction d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté¹³⁵ (DSRP). Ce document précise dans le détail la

¹³⁵ Les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté ne sont rien d'autre qu'un ajustement structurel. Les dernières touches qui s'y sont ajoutés sont la participation des populations aux documents. Une pure tactique car aucun document n'est avalisé sans l'accord du fonds monétaire international. La logique reste là même inventer des stratagèmes pour que les pays d'Afrique restent sous le giron des diktats internationaux.

liste des privatisations, les mesures de dérégulation économique permettant de générer des ressources pour le remboursement de la dette d'une part, et comment d'autre part les fonds résultant de l'allégement seront utilisés, notamment pour lutter contre la pauvreté. De là apparaît une des contradictions de taille. En effet, les économies africaines croulant sous le poids de la dette sont incapables de se positionner comme de véritables remèdes à cette situation désastreuse. La faible place qu'elles occupent dans l'économie mondiale les met dans une position inconfortable et incompatible avec l'idée de surplus capables de pallier remboursement de la dette et lutter contre la pauvreté. Ainsi, il serait incohérent de défendre l'hypothèse selon laquelle, on assiste à un transfert des fonds du public vers les secteurs sociaux. Ces dernières ne sont plus prioritaires dans la configuration actuelle des politiques sous entendues.

À l'issue de cette période de trois ans, le FMI et la Banque Mondiale cherchent à savoir si la politique suivie par ce pays est suffisante pour leur permettre de rembourser les dettes. Le critère retenu pour déterminer une éventuelle insoutenabilité de la dette est le rapport entre la valeur actuelle de sa dette et le montant annuel de ses exportations. Grosso modo, si ce ratio est supérieur à 150 %, la dette est estimée insoutenable. Dans ce cas, ce pays atteint le point de décision et est déclaré admissible à l'initiative PPTE. Ce terme est né du sommet du G7 de Lyon de 1996.

Un pays ayant atteint favorablement le point de décision doit alors poursuivre l'application des politiques agréées par le FMI et rédiger un DSRP définitif. La durée de cette période varie entre un et trois ans, elle est déterminée par la rédaction du DSRP et la mise en œuvre satisfaisante des réformes-clés convenues avec le FMI. Ces réformes-clés correspondent en fait à un renforcement de l'ajustement structurel des années 1980 et 1990, rebaptisé DSRP pour la circonstance.

Ce qui apparaît ici d'emblée est le caractère à court terme des DSRP. Les politiques envisagées risquent de ne pas atteindre les effets escomptés à cause des délais trop courts. L'Afrique a besoin d'une véritable politique de développement et de redressement économique à long terme. Jusque là

elle s'est contentée de s'adapter en temps record à des changements politiques et d'orientation dont les effets ne peuvent être réellement quantifiés.

Le pays bénéficie alors d'une légère réduction du stock de sa dette extérieure de façon à la rendre soutenable. L'allègement permet finalement de faire payer les pays en voie de développement au maximum de leurs possibilités. En fait, on annule essentiellement les créances impayables. L'initiative Pays Pauvres très endettés est avant tout destinée à garantir la pérennité des remboursements et à dissimuler le renforcement de l'ajustement structurel sous une apparence de générosité. En 2000, soit quatre ans après le début de l'initiative, les 42 pays pauvres très endettés ont transféré des sommes colossales au Nord : le transfert net sur la dette a été négatif pour eux d'environ 2,3 milliards de dollars.¹³⁶

Dès 2000, la CNUCED avait tiré la sonnette d'alarmes sur les conséquences ravageuses et les inquiétudes de telles perspectives : « Les espoirs que l'on fonde actuellement sur la mise en œuvre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés ne sont pas réalistes. L'allègement de la dette envisagé ne suffira pas à rendre celle-ci supportable à moyen terme; par ailleurs, l'ampleur de l'allègement de la dette et la manière dont il interviendra n'aura pas d'effets directs majeurs sur la réduction de la pauvreté. » Les ponctions restent toujours handicapantes pour les économies africaines.

La participation telle que la définit la Banque Mondiale est une utopie. Elle rechigne selon Jean Pierre Cling dans *nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, à définir des orientations trop précises, qui seraient contradictoires avec la philosophie qu'elle prétend désormais défendre. Cette attitude s'explique également par les tâtonnements de l'institution qui voit contrainte de définir au fur et à mesure les grands

¹³⁶ Damien Millet, CADTM France. Son titre original est "*La tragédie de la dette : d'un colonialisme à l'autre*".

principes d'un processus lancé avec une certaine précipitation et donc sans véritable préparation¹³⁷..

Il est noté qu'en Afrique, les détenteurs de pouvoir sont les seuls habilités à faire valoir leurs décisions. L'association de l'ensemble de la population dans processus consultatif n'est que symbolique. Même si les méthodes participatives ont suscité beaucoup d'enthousiasme du côté des participants, les déceptions suites aux faux espoirs sont à craindre. Ces déceptions peuvent alors entamer rapidement une démobilisation des populations remettant en question la continuité du processus.

Dans son argumentation des errances de la Banque Mondiale et des institutions internationales (qui ont abouti à la démission J. Stieglitz,¹³⁸ et de R. Kandur et d'une remise en selle du rôle centrale de la croissance (Wade 2000). Summers (L) affirme que rien ne prouve (aucune étude économique) que la participation permette d'améliorer les politiques et la croissance. Il réaffirme que les institutions internationales selon l'approche technocratique strictement économique ferait mieux de s'appuyer sur des études scientifiques montrant le bien fondé des politiques que de chercher à s'appuyer sur des suggestions venant de non spécialistes entraînés dans des dérives populistes. La méthode participative telle que la préconisait la Banque Mondiale est une atteinte à l'évolution démocratique. En effet, la contradiction réside dans le fait qu'il est impossible de promouvoir une autre expression des peuples que les gouvernements démocratiquement élus dont ils sont l'émanation et qui représentent ses interlocuteurs naturels voire exclusifs viennent les court-circuiter en s'appuyant sur la société civile.

Cependant, force est de savoir également avec des théoriciens comme A Hirschman, que dans les régimes dits démocratiques, la participation peut être tolérée car les élections constituent les temps forts où les citoyens délèguent leur pouvoir aux élus qu'ils peuvent sanctionner aux élections suivantes, le cas échéant. La participation peut être une contradiction. Car, la société civile institution intermédiaire dont aucune procédure ne permet de contrôler la représentativité ne peut se substituer à l'Etat démocratique.

¹³⁷. www.Cadtm.org/spip?Cling (J, P), *Nouvelles Stratégies internationales de Lutte Contre la Pauvreté*.

¹³⁸ Cité par Cling dans *stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*.

Ainsi, la remise en cause d'une telle initiative peut à tout moment faire basculer certaines démocraties à des dérives totalitaires.

9-2 La Bonne gouvernance

Pour enrayer la pauvreté et améliorer les conditions de vie de sa population, l'Afrique doit doubler son rythme de croissance économique. Or, elle n'y parviendra pas sans une gouvernance de qualité, fondement politique et économique d'un développement soutenu.

Dans un régime de bonne gouvernance, les citoyens ont les moyens de demander des comptes à leurs dirigeants ; ceux-ci agissent de manière responsable, sont à l'écoute de leur responsables et respectent l'Etat de droit. Pour arriver à un tel système, les différents groupes constituants doivent transcender les barrières religieuses, claniques, ethniques et raciales. L'instauration d'une bonne gouvernance offre à l'Etat la faculté de promouvoir, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques incarnant une vision commune du développement. Ce dernier garant de la croissance et de la réduction de la pauvreté. En effet, en l'absence d'une volonté politique, les populations peuvent engager la bataille de la lutte contre la pauvreté, mais l'efficacité de leur action dépendra beaucoup de l'environnement sain créé par les pouvoirs publics. L'espace de transparence défie de certains gouvernements est souvent à porte à faux avec les principes d'un Etat de droit garant des libertés et des initiatives personnelles et collectives. Il serait également fondamental de lutter contre les exigences des électors souvent peu soucieux dans la démocratisation de voir le développement économique élargi au plus grand nombre. Nous constatons que la plus part des individus affectés par le fléau de la pauvreté ont peu d'influence sur les décisions les concernant. De plus en plus, les approches intègrent la notion de dé marginalisation pour permettre aux citoyens d'avoir droit au chapitre. Ainsi, ils peuvent être considérés comme les véritables acteurs de la lutte contre la pauvreté et non comme les réceptacles des politiques déjà conçues. De cette idée, nous pouvons affirmer avec certitude qu'il serait difficile voire impossible de

faire reculer la pauvreté en ne tenant compte qu'aux termes purement et simplement technocratiques.

L'objectif de la bonne gouvernance est de faire émerger une nouvelle idée qui valorise de plus en plus la démocratie et l'Etat de droit achevant ainsi le discrédit des vieilles habitudes autocratiques ; le néo-patrimonialisme et corruption à la tête de l'Etat.¹³⁹

La gestion opaque et nébuleuse des ressources publiques enraille la marche vers le progrès débouchant sur une réduction de la pauvreté. Les systèmes et les modes de gestion souvent arrimés aux politiques ne servent qu'à asseoir une position de domination des uns sur les autres. Du coup, les retombées positives de toute initiative restent captées par une minorité privant ainsi toute possibilité d'accès aux moyens de production.

C'est dans cette perspective que nous comprenons la position de Samir Amin qui pense que la perversion de l'élite a donné naissance à ce qu'il appelle la classe affairiste. C'est des individus qui n'adhèrent plus aux systèmes de valeurs nationales. Ils ne connaissent plus que la réussite et l'argent. Ce qui instaure un climat ou un comportement mafieux voire criminel.

L'une des premières caractéristiques de la bonne gouvernance sont peu respectées.

Si les leviers de l'Etat sont utilisés à des fins d'enrichissement, aucune logique de bonne gouvernance ne peut être respectée. C'est qui sort de la critique acerbe adressée à l'ancien premier Ministre Macky Sall lors de la présentation du Document de croissance accélérée. En effet selon Mr kama¹⁴⁰, « *si la stratégie de croissance accélérée doit être le nouveau phare de notre développement, il est impératif de revenir à une bonne distribution des rôles. Un décideur politique ne saurait être en même temps un entrepreneur en quête de richesses faciles et de rentes sous-tendues par une corruptibilité avérée* ». Très vite interpellé sur cette stratégie de croissance accélérée, qui au vue de la situation et du contexte des environnements des affaires pourrait faire montrer que les bases en sont secouées et ce qui pourrait s'expliquer par un piétinement. Des économistes

¹³⁹ Rapport sur le développement en Afrique 2004 ; banque africaine de développement, Economica, P 268.

¹⁴⁰ Président de Conseil National du Patronat du Sénégal.

comme le président Wade, récuse l'idée selon laquelle seule la bonne gouvernance brandie par les institutions internationales soit le seul élément efficace de lutte contre la pauvreté.

Faute d'infrastructures¹⁴¹ dans le discours des européens, pour Wade, l'Afrique ne doit pas consacrer sa vocation à lutter contre la mort mais tenter de se développer. Car, les discours prononcés au G8 de Gènes, de Kananaskis, puis à Evian ne parlaient que de Sida, de paludisme, de tuberculose, de bonne gouvernance etc. Il rétorqua que la bonne gouvernance est une bonne chose mais ne règle pas la question de la pauvreté. C'est ainsi qu'il axa sa politique sur la création de richesse et mieux la partager pour combattre la pauvreté.

Pour Diop (M, C), la mauvaise gouvernance impose des coûts directs aux pauvres parce qu'elle entrave la croissance, réduit l'efficacité des politiques de l'emploi ainsi que la possibilité d'associer les pauvres à la création de richesse. Cependant, l'aptitude de l'Etat à mettre en œuvre les stratégies et les objectifs politiques visant la réduction de la pauvreté peut s'apprécier à travers la capacité de l'administration à assumer, sur des bases équitables et transparentes les fonctions de mobilisation, de répartition et d'allocation des ressources publiques.

Cette stratégie de création de richesses comporte plusieurs limites :

Dans l'esprit de la création de richesses capables de lutter contre la pauvreté, il a été noté une certaine incohérence. En effet, le scénario estime que la croissance réduirait indéniablement la pauvreté et de façon mécanique. Nous pouvons arguer que le processus devant mener à une réelle réduction de la pauvreté prendra en compte les pauvres comme acteurs et non comme simples bénéficiaires de fruits de la croissance.

La stratégie de création de richesses pour une prise en charge efficace de la pauvreté reposera inéluctablement sur une croissance économique forte, suffisante pour avoir un impact quantitatif substantiel sur la prévalence nationale et régionale de la pauvreté. Il sera ainsi recherché, une croissance soutenue par des secteurs qui ont un impact important sur l'amélioration des revenus en milieux rural et urbain. Tout processus de

¹⁴¹ Wade (A), *Une vie pour l'Afrique*, Michel Lafon, 2008, p340.

lutte contre la pauvreté ignorant le facteur rural s'apparente à de l'utopie. La configuration de la population sénégalaise est assez éloquente dans la compréhension des poches de pauvreté

Une croissance génératrice de revenus, d'emplois doit cadrer avec les exigences du monde rural. Cette stratégie repose sur un scénario de croissance qui augmente les revenus des pauvres, c'est-à-dire celle qui favorise les secteurs et les régions où les pauvres vivent et utilisent les facteurs de production qu'ils possèdent. Jusqu'à présent, la majorité des pauvres est localisée en milieu rural et dépend en majeure partie directement de l'agriculture et les facteurs de production qu'ils possèdent et qu'ils utilisent le plus se résument à la terre, au travail et très rarement au capital.

Exclus, pendant longtemps, des financements pour la mise en valeur des terres agricoles, les paysans ont été les parents pauvres des réformes et des initiatives de lutte contre la pauvreté.

Une croissance favorable aux pauvres devra donc mettre l'accent sur les zones rurales, la hausse de la productivité et des revenus de l'agriculture.

Les caractéristiques de la bonne gouvernance sont :

- Participative
- Durable
- Transparente
- Favorise l'équité et l'égalité
- Capable de développer les ressources et les méthodes de gouvernance
- Favorise l'équilibre entre les genres
- Tolère et accepte des points de vue divers
- Capable de mobiliser des ressources à des fins sociales
- Renforce les mécanismes autochtones
- Se confondre à la loi
- Utilisation efficace et rationnelle des ressources
- Engendre et suscite le respect et la confiance
- Responsable
- Capable de définir des solutions nationales et de les prendre en charge

- Responsabilise et facilite
- Capable d'aborder des questions temporelles
- Oriente sur le service.

Ces caractéristiques de la bonne gouvernance peuvent être considérées de manière mécanique comme une solution aux problèmes récurrents de la mal gouvernance. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les conditionnalités issues des recommandations des bailleurs de fonds en font un bréviaire.

9-3 Les limites des DSRP ou la nouvelle conditionnalité

Depuis 1999, les institutions internationales dans leur quête de solutions aux problèmes liés à leur échec des politiques maladroites de lutte contre la pauvreté, imposent une nouvelle démarche aux pays pauvres. Celle-ci est l'émanation des conséquences désastreuses d'un manque de résultats probants dans la quête de solutions aux problèmes du sous développement. Cette nouvelle approche concerne exclusivement les pays pauvres très endettés¹⁴². Ce plan est exposé comme étant un document stratégique de réduction de la Pauvreté. Ce document est obligatoire pour les pays lourdement endettés en vue d'un allègement de leur dette. Les menaces de pénurie de paiement de rupture dans la gestion des affaires économiques et sociales obligent les Etats africains sensibles aux menaces d'accepter les nouvelles conditions imposées par les institutions internationales.

Cette logique est considérée comme une nouvelle démarche après l'échec des politiques d'ajustement structurel. Ces dernières étaient élaborées et dictées à partir de l'extérieur ce qui aux yeux des spécialistes étaient à porte à faux avec les réalités locales des pays consternés. Cette incohérence décelée depuis 1945 dans les programmes IV de la politique américaine naissait l'idéologie selon laquelle, les USA s'engageraient à mettre au service des pays défavorisés, au monde ses ressources et ses réalisations techniques. Le postulat de départ visait la politique américaine du plan Marshall pour la reconstruction de l'après guerre. L'idée avait été

¹⁴² Cling (J,P) : *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica p 188.

défendue par des experts et des fonctionnaires américains dont les seules motivations économiques trahissaient la pertinence de l'extension de l'intervention dans les autres contrées du globe en particulier dans les pays pauvres. Le grand paradoxe décrit par Galbraith révélait qu'aucun des experts et des responsables du plan n'avait d'idée précise quant aux réels besoins des pays concernés. L'approche technicienne des phénomènes de pauvreté reposait sur des fondements trop à la fois universalistes et théoriques.

Dans cette ancienne démarche, les pays d'Afrique n'étaient que de simples exécutants sous peine de sanctions financières dont les répercussions pouvaient être catastrophiques.

La nouvelle vision impose plusieurs règles dans l'élaboration des politiques de lutte contre la pauvreté, les stratégies doivent être :

- Impulsées par le pays, impliquant une large participation de la société civile et du secteur privé dans toutes les étapes opérationnelles. Aux yeux des concepteurs de cette méthode, les besoins en matière de lutte contre la pauvreté seront identifiés et l'intervention sera plus efficace.

Les résultats escomptés seront susceptibles de bénéficier aux pauvres. Par la hiérarchisation des besoins, les programmes tentent de rendre possible la mise en œuvre des politiques en termes à la fois, fiscale et institutionnelle.

En procédant ainsi, les tenants d'une telle approche, ne se sont jamais posé la question de savoir si les réalités politiques et les climats sociaux permettraient une telle approche. Dans un continent où la presque totalité des démocraties ne remplissent pas forcément les critères de la bonne gouvernance, toute idée prônant une participation réelle des populations à l'élaboration des politiques devient problématique.

Dans cette nouvelle argumentation, la Banque Mondiale tente de se disculper des critiques acerbes que les analystes ont dressées. Car, les populations, à qui étaient destinées les politiques et programmes, n'étaient ni associées ni consultées aux prises de décisions. Cependant, les prérogatives qu'elles se sont fixées cadrent mal avec l'esprit d'une autonomie politique de lutte contre la pauvreté. Ainsi, ne serait-il pas erroné de parler de participation si l'essentiel du travail dans l'élaboration

des plans de lutte contre la pauvreté incombe aux institutions internationales. Selon une étude, les services de la FMI seront en pointe dans les domaines qui sont traditionnellement de leur ressort : « promouvoir l'adoption de politiques macroéconomiques prudentes, les réformes structurelles connexes, portant par exemple sur le régime de change et la politique fiscale, et les questions relatives à la gestion des finances publiques, à l'exécution du budget, à la transparence des finances publiques ainsi qu'à l'administration fiscale et douanière »¹⁴³.

Les services de la Banque Mondiale seront en première ligne pour conseiller les pouvoirs publics dans l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté, notamment en ce qui concerne le nécessaire travail de diagnostic sous forme d'évaluations de la pauvreté et de suivi des indicateurs pertinents, la mise au point de stratégies sectorielles, les réformes visant à renforcer l'efficacité et la capacité de réaction des institutions ainsi que la mise en place de dispositifs de protection sociale ». L'autonomie d'une élaboration de politique de lutte contre la pauvreté est une pure illusion ou mascarade.

Ainsi, elle demande à chaque nation d'articuler les politiques préconisées autour de quatre axes :

- les politiques macro-économiques et structurelles envisagées pour soutenir la croissance selon une orientation pro pauvre ;
- l'amélioration de la gouvernance, y compris la gestion financière du secteur public ;
- les politiques et programmes sectoriels appropriés ;
- une évaluation réaliste du coût des financements requis pour les principaux programmes proposés.

La CNUCED est toujours très lucide dans son rapport de septembre 2002 : « Après presque deux décennies de programmes d'ajustement structurel, la pauvreté a augmenté, la croissance est le plus souvent lente et erratique, les crises rurales se sont aggravées et la désindustrialisation a mis à mal les

¹⁴³ Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté – question d'ordre opérationnel. Élaboré par les services du FMI et de la Banque Mondiale 10 décembre 1999.

perspectives de croissance. Depuis deux ans la réduction de la pauvreté est devenue l'objectif fondamental des programmes et des activités des institutions financières internationales en Afrique et dans d'autres pays à faible revenu. Ce changement d'attitude mérite d'être salué. Mais y a-t-il eu une évolution des esprits ? » Ou encore : « *Un examen détaillé des mesures macroéconomiques et d'ajustement structurel figurant dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté permet de constater qu'il n'y a pas de remise en cause fondamentale des conseils formulés dans le cadre de ce que l'on appelle le Consensus de Washington*¹⁴⁴. »

Reflétant une teneur indiscutable de politique libérale orthodoxe, le consensus de Washington semble là affirmer l'existence d'une solution universelle au problème de sous développement et de pauvreté dans le monde. La conception purement économique était porteuse de déséquilibre et de catastrophe en effet, annihilant toute perspective protectionniste des économies faibles face aux ravages émanant des puissances multinationales. Les contradictions du consensus résidaient également dans le fait que la pauvreté continuait de plomber les pays en voie de développement. Sa conception purement économique réduisait la puissance publique à une position de spectatrice.

Detlef Kotte, l'un de ses cadres dirigeants, n'hésite pas à écrire : « *Le FMI ou la Banque Mondiale ont changé les mots, changé les sigles, changé leur mode de consultation, mais n'ont rien changé à leur credo.* »

La superposition des programmes, les jeux de mots des différentes initiatives pour sortir l'Afrique de l'ornière de la pauvreté n'ont jusque là eu que de maigres résultats.

La précipitation avec laquelle, les politiques africaines adoptent ce nouvel instrument conçu et élaboré dans une logique substitution programmatique masque l'incohérence de la logique fondatrice des nouvelles politiques de lutte contre la pauvreté.

¹⁴⁴ Termes créé en 1990 par John Williamson. Il s'agit de recouvrir l'ensemble des pratiques de bonne gestion publique destinée à restaurer la crédibilité et la solvabilité des Etats des pays en voie de développement en les dotant d'une politique économique qualifiée d'orthodoxe. La Politique prônée par le consensus n'était pas différente de celle de l'ajustement structurel cependant elle apporte une dose de réformes économiques visant à restaurer les comptes nationaux et l'allègement de la dette ce qui n'est pas nouveau.

Les documents stratégiques de réduction de la pauvreté obéissent aux mêmes logiques que les plans d'ajustement structurel. En effet, les institutions financières internationales détiennent le monopole de l'acceptation ou non d'un programme national. La nouvelle vision de développement et de planification par les élites et les cadres locaux n'a de valeur que si les institutions internationales détenant les moyens financiers du programme l'approuvent. Les méthodes de participation et de responsabilisation des populations et des élites locales masquent mal les aspirations et les orientations libérales de ces nouvelles politiques de lutte contre la pauvreté en Afrique.

CHAPITRE 10 :
PROTECTION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE.

10-1 L'intégration timide de la dimension sociale

La prise de conscience de cette pauvreté massive et la nécessité de la combattre, a été longue à émerger en Afrique. Ce n'est qu'au début des années 80 quand les effets négatifs des programmes d'ajustement structurel sur les conditions de vie des couches sociales les plus défavorisées ont commencé à prendre des proportions politiques et sociales inquiétantes. Les Etats et les institutions internationales, comme la Banque Mondiale, ont commencé à prendre en compte les problèmes de la pauvreté et de la vulnérabilité. La lutte contre la pauvreté urbaine recouvre, dans ce contexte, une double problématique : celle relative aux problèmes spécifiques des groupes défavorisés dont il s'agit d'améliorer les conditions de vie en termes d'accès aux services sociaux de base.

Aux premiers programmes d'urgence, destinés à prendre en compte la dimension sociale des politiques d'ajustement structurel, se sont rapidement succédé diverses initiatives dont les échecs relatifs conduisent à penser que la lutte contre la pauvreté demeure dominée par une approche technicienne et sectorielle. Les politiques sociales n'ont pas la réelle place qu'elles méritent dans les stratégies de développement. Les collectivités locales, les organisations de la société civile et les populations ont longtemps souffert de cette vision souvent étriquée de la politique anti-pauvreté¹⁴⁵. Le chômage et le sous-emploi se manifestent essentiellement au niveau des zones rurales et des groupes vulnérables. Dans les zones, rurales la majorité des actifs intervient dans l'agriculture qui n'est pratiquée que, durant 5 mois dans l'année. Ce qui provoque d'importants flux migratoires vers les centres urbains durant les sept autres mois.

Pour appréhender davantage les mesures à prendre pour lutter contre la pauvreté, le concept de « risque social » est apparu comme un nouveau paradigme à prendre en considération dans toute analyse situationnelle relative au développement social. Selon la Banque Mondiale, ce nouveau

¹⁴⁵ ENDA- "TIERS MONDE" : Lutte contre la pauvreté et gestion urbaine en Afrique ; quel rôle pour les acteurs locaux ; Octobre 2004.

concept vise plus particulièrement les segments pauvres de la population et repose sur l'idée que les personnes, les ménages et les collectivités sont exposés à des risques divers dus à des phénomènes naturels (inondations, maladies, etc.) ou causé par l'homme (chômage, dégradation de l'environnement, guerre, etc.).

Comme il est souvent impossible de prévoir et de prévenir ces perturbations, elles ont pour effet d'engendrer et d'exacerber la pauvreté en Afrique. Par conséquent, "il existe un lien entre la pauvreté et la vulnérabilité car les pauvres courent généralement plus de risques mais n'ont qu'un accès limité à des instruments qui leur permettraient de gérer leurs risques". Parce qu'ils "sont les plus vulnérables, et n'ont généralement pas accès à des instruments appropriés de gestion du risque. Il leur est souvent plus difficile d'entreprendre des activités plus rémunératrices mais aussi plus risquées et donc d'échapper peu à peu à l'état de pauvreté chronique".

L'Etat de providence se trouve affecté par une tentative démantèlement programmé ; « une intervention de l'Etat qui se caractérise par la mise en place d'un système de protection sociale défini par l'existence de droits sociaux universels, c'est-à-dire bénéficiant à tous, en matière de santé d'éducation, de logement et d'assurances sociales (retraites, maladie, accidents de travail, chômage, allocations familiales) n'est plus que de vieux souvenir. Ce démantèlement de l'Etat de providence libérerait par la même l'économie du joug social.

Les thèses des promoteurs des institutions internationales s'articulent autour d'une bureaucratie dévoreuse des fonds destinés à l'action sociale. Elles récusent les systèmes de protection sociale en Amérique latine à la fois économiquement inefficaces et socialement injustes »¹⁴⁶

Les arguments avancés par les institutions internationales rendent responsable le système de protection sociale de la pauvreté grandissante. Cette perception paraît non seulement erronée mais n'a développé aucune ligne de politique crédible pour endiguer la propagation de la pauvreté.

¹⁴⁶ Salama (P), Valier (J), *pauvreté et inégalités dans le "Tiers-monde"*, Paris la Découverte 1994.

Pour les pauvres, les réformes comptaient uniquement sur les effets bénéfiques, attendus, des politiques économiques instaurées. Ainsi, on constate une disparité entre les politiques sociales préconisées et les attentes des populations africaines concernées.

Consciente de l'échec de ces tentatives, les autorités libérales jugent adéquate de mettre en place un système « de filets de sécurité » pour empêcher au plus pauvres de sombrer dans l'indigénat. Dans leur tâtonnement, les institutions internationales ont mis en œuvre le concept de « inégalité créatrice ». Ce terme théorisé depuis le XVII^e siècle par des utilitaristes comme Adam Smith a séduit les économistes des institutions internationales. Elles y voient un instrument stimulateur ou catalyseur de développement économique. Ainsi, « les revenus gagnés sur le marché sont des mécanismes incitatifs et indispensables à l'efficacité car les perdants sont incités à faire des efforts pour améliorer leur sort et rejoindre le camp des gagnants ». De cette conception découle une orientation ultralibérale qui ne laisse place à aucune politique sociale fiable.

Les libéraux trouvent ce procédé darwiniste prometteur à condition qu'il ne dépasse pas les limites du tolérable. Alors, apparaît là une inquiétude chez les promoteurs. En effet, l'idée d'exclusion de toute justice sociale visant à rétablir l'équilibre entre les forces inégales de la société, d'assistance ou d'amélioration du sort de certains individus défavorisés perturbe et détruit le fonctionnement normal des choses. Cette perception des plus radicaux écarte toute mise en œuvre ou en pratique d'un modèle fiable de politique de protection sociale qui fausserait la libre concurrence entre les individus. L'instauration de cette politique d'assistanat serait synonyme d'un égalitarisme destructeur des libertés économiques. Elle saperait par là même le morale des pauvres ne les stimulant pas à se battre pour la conquête économique.

Il est paradoxal dans ce cheminement de constater que les politiques préconisées relèvent purement du domaine de l'assistance.

En Afrique subsaharienne, les transformations induites par ces politiques dites sociales sont de loin répondre aux aspirations des populations. Les

dommages collatéraux sont d'une extrême gravité. Les Etats africains ont du réduire les emplois dans le secteur public, ainsi que les dépenses sociales de santé, d'alimentation et d'éducation.

Il est paradoxal de constater que l'Afrique n'est pas championne des politiques sociales. Les analyses et les recherches les plus poussées ne cessent de venter les mérites d'une société restée enracinée dans les valeurs de solidarité ou la notion de groupe reste très forte. Les relations sociales de solidarité n'ont, cependant pas, connu aucune évolution positive face à la montée de la misère sociale.

Le lien social désigne, selon Farrugia (F), une forme essentielle de communauté, de convivialité consubstantielle : la communauté de toutes ces différences humaines qui, leur complémentarité, rendent précisément la vie sociale possible. Nous convenons avec lui que le lien social maintient et entretient une solidarité entre les membres d'une même communauté, comme ce qui permet la vie en commun, comme ce qui lutte en permanence contre les forces de dissolution toujours à l'œuvre dans toute communauté humaine. Dans cette rubrique consacrée à la dissolution du lien social, il démontre comment dans les sociétés dites avancées, le lien social tourne autour des valeurs économiques et marchandes. L'individu est ne vaut en tant qu'il est marchandise potentielle. Ainsi, l'économique l'emporte sur l'humain du coup, la sphère économique devient primordiale. On assiste alors à la sanctification de l'argent, de la production. Les valeurs de solidarité de groupe de valeurs affectives sont aujourd'hui reléguées au second plan¹⁴⁷.

Avec la donne libérale, la sécurité sociale ne représente plus le meilleur emploi qu'un pays en développement peut faire de ses ressources. Dans cette optique il n'est pas rare de voir la pauvreté identifiée à la protection sociale. Ainsi, il serait erroné et impertinent de supposer que la protection sociale peut à elle seule endiguer le phénomène de la pauvreté qui ne cesse de progresser en Afrique. Elles doivent être la propriété de l'Etat même si la logique veut qu'on y associe les pouvoirs locaux ainsi que le privé.

¹⁴⁷ Perspective développée dans son ouvrage intitulé *Archéologie du pacte sociale : Des fondements éthiques et socio-politiques de la société moderne*, L'Harmattan, Paris 1994.

10-2 Les politiques sociales au Sénégal et ses répercussions sur la politique de lutte contre la pauvreté.

Le Sénégal est confronté à l'élaboration d'une véritable politique de protection sociale des groupes vulnérables. La multiplication des stratégies, les tergiversations, dans les programmes politiques, attestent la relégation de la protection sociale au second plan. Une pleine intelligibilité des stratégies de protection sociale au Sénégal, à travers ses modèles d'intervention, ne peut faire l'économie des mécanismes hérités de la colonisation. Il urge d'adopter une structuration et une remise en question d'un tel modèle de manière à saisir sa spécificité et sa reproduction.

En effet, l'édifice social sénégalais est ébranlé par des chocs endogènes et exogènes qui ont fini par entraîner une situation de pauvreté extrême. Cette situation n'a fait que confiner certains groupes sociaux dans une dynamique de stigmatisation. La combinaison des calamités naturelles, la faiblesse de la productivité agricole en milieu rural, l'accélération de l'exode rural, la forte croissance démographique et les externalités négatives des politiques d'ajustement structurel, ont été les facteurs bloquants. La transposition du modèle de politique de protection sociale occidentale au Sénégal résulte essentiellement de facteurs idéologiques et économiques.

Sur le plan idéologique, il est surtout question d'une sorte de « darwinisme » social qui considérait les réformes sociales occidentales comme supérieures alors que les structures communautaires et associatives existantes relèveraient de l'archaïsme. Il fallait donc copier un modèle de protection sociale qui ne devait tenir compte d'aucune réalité africaine. De cette optique aucune perspective d'évolution n'a été étudiée pour parer à toutes éventualités. La référence à une espèce d'embryon de protection sociale donnait l'illusion d'une entière sécurité sociale. On ignorait que l'évolution et l'existence de ce système ne pouvaient aucunement résister aux évolutions qu'imposait l'économie mondiale.

Sur le plan économique, il fallait simplement concilier la nécessité de faire fonctionner les exploitations agricoles et industrielles avec la double obligation de maintenir en bon ordre la société indigène, assurant par la même sa repopulation¹⁴⁸.

A partir de ces deux facteurs, on peut retenir que l'émergence d'une politique de protection sociale au Sénégal ne relevait ni d'un contrôle social, ni d'une solidarité de classes, mais bien de contraintes de valorisation et de reproduction rencontrées par la puissance coloniale dans ce pays. Cette logique renvoie à la conception bismarckienne de la protection sociale qui était fondée sur la solvabilité du bénéficiaire et sa capacité à participer à la prise en charge de l'accès aux services sociaux de base.

Il faut rappeler que c'est sur la base d'une stratégie de minimalisation de la valeur de la force du travail au bénéfice du marché français qu'ont été mises en place des dispositions relatives à la sécurité et à l'assistance sociale. Ces éléments de politique de protection sociale ne concernaient que les fonctionnaires et quelques ouvriers de l'huilerie, au détriment du monde rural qui représentait 80% de la population sénégalaise. Cependant, quelques tentatives de restructuration du modèle de politique de protection sociale ont été enregistrées. Force est de reconnaître que ces tentatives n'ont fait qu'accroître le nombre de groupes vulnérables dans la population africaine en général. Mais qu'en a-t-il été du greffage de ce modèle sur le terreau sénégalais ?

Le modèle de protection sociale, imposé à l'Afrique noire, ne relève ni d'un contrat, ni d'une solidarité entre classes mais plutôt, comme le disait Althusser, de contraintes de valorisation et de reproduction propres aux modes d'accumulation française. Le champ d'intervention pour ce qui le concerne a été défini en fonction de groupes cibles relevant des priorités de l'Etat colonial à savoir une assistance médico-sociale en liaison avec le service de santé d'outre-mer. L'assistance financière était limitée aux

¹⁴⁸ André (A) : Le service social en Afrique francophone dans une perspective de développement, thèse de doctorat, Paris, Sorbonne, 1977, 594 pages

personnes dont une commission de secours vérifiait leur degré d'indigence auparavant.

Les politiques de protection sociale peuvent être définies à partir d'un référentiel global banalisant le système hiérarchisé de valeurs et de normes propres à la société à un moment donné. Au Sénégal, la politique de protection sociale se présente comme le fruit neutre d'une emprise partielle d'un système économique dominant. Le système de protection sociale ne couvrait qu'une faible portion des ouvriers et des agents de l'Etat colonial. Il est surtout question d'une production de dépendance au sein de relations asymétriques associant une logique accumulative à celle distributive ou communautaire¹⁴⁹.

Elle s'est inscrite dans des schémas constitués du monde occidental. Ce modèle est en conséquence similaire dans sa logique profonde aux institutions, règles et relations sociales qui fondent l'autonomie de l'économie, d'où son historicisme implicite, qui veut que le marché soit le mode normal de socialisation. Cette approche fait abstraction de l'appartenance à des communautés et aux déterminants socio historiques des comportements. C'est ainsi, qu'on peut relever le caractère particulièrement fictif de ce modèle de protection sociale. Il est l'opposition entre logique accumulative de ressources et maximisation de profits au détriment de la communauté et ses solidarités institutionnelles et communautaires.

Elle est fortement influencée par le paradigme interactionniste pour qui, le développement de la communauté ne peut faire l'économie de la logique sociale, culturelle et économique de ses membres. Cet historicisme simpliste n'a donc pas permis au marché d'homogénéiser l'espace social sénégalais qui a développé un autre type de vulnérabilité qu'il convient de prendre en compte dans ce qui pourrait être une politique de protection sociale opérationnelle.

¹⁴⁹ Cours de politique sociale Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS) par Moustapha Mbodj. Ce caractère inopérational développé par Mbodj a été longtemps méconnu par les spécialistes des questions sociales en Afrique. Les travaux émanant des rapports et des investigations donnaient l'illusion que le système sénégalais de protection sociale ne souffrait d'aucune entrave

On peut considérer le système de protection sociale comme un instrument qui aide les individus à gérer les projets communs, à avoir la chance de recevoir un enseignement approprié en vue de trouver un travail, puis à trouver effectivement un emploi. Il s'y ajoute la possibilité de fonder une famille, d'avoir des enfants, de les associer à la vie de la communauté et d'assurer la sécurité économique en cas de chômage ou de maladie; ainsi que la possibilité enfin de bénéficier des services sociaux et des soins nécessaires lorsque les capacités diminuent¹⁵⁰. Une telle définition relève aujourd'hui de l'utopie. L'offensive libérale n'a laissé aucune issue à l'application d'une telle conception.

Dans la société moderne, la famille et le marché à eux seuls ne suffisent pas à résoudre ces problèmes. Une telle conception est vivement défendue par Joakim Palme. Cependant, chaque époque de l'évolution de la société internationale obéit fondamentalement à une logique. Malheureusement, face aux pressions des bailleurs de fonds et des partenaires au développement, les Etats africains sont tournés de plus en plus vers les populations pour assurer en partie le financement des politiques. Les mécanismes de protection des groupes vulnérables mis en œuvre créent des disparités (exclusion sociale, déscolarisation massive, délinquance juvénile, pauvreté etc.). Ils ne concernent qu'une faible portion de la population urbaine au détriment du monde rural. Le phénomène est d'autant plus préoccupant aujourd'hui qu'il touche particulièrement les enfants et les jeunes. On assiste à une crise des modes de régulation qui conduisent inéluctablement vers l'accroissement des groupes vulnérables. Les notions de vulnérabilité et de protection sociale suscitent un regain d'intérêt à la mesure de la crise. En effet, le développement de l'industrie avec comme objectif la recherche effrénée du profit, a eu comme conséquence la naissance du prolétariat. L'organisation de la protection sociale, via la sécurisation des différentes couches sociales, devrait protéger les familles contre certains risques susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité d'intégration sociale.

¹⁵⁰ Cette vision complète de la réalité d'une protection sociale développée en Europe est difficile à admettre en Afrique. Elle stipule la présence de l'Etat et son soutien matériel et financier. Cette option ne représente pas la meilleure solution qu'un pays pauvre peut faire des maigres ressources dont il dispose

Ces risques sont principalement le chômage, la délinquance juvénile, la déperdition scolaire et la nucléarisation de la famille. En effet, la famille demeure l'unité fondamentale de la société et du milieu naturel pour la croissance et le bien être de tous ses membres en particulier. Or, on constate que la mondialisation tous azimuts, l'ouverture vers le monde extérieur ont fortement influencé le tissu familial. L'évolution de la famille provoque une disparition progressive des liens fondamentaux de la solidarité traditionnelle.

L'urbanisation galopante, la multiplication des fléaux, l'accentuation de la pauvreté, la marginalisation et le phénomène d'exclusion sociale ont engendré une augmentation des inégalités. L'ensemble de ces interrogations sur la problématique de la protection sociale des groupes vulnérables au Sénégal a déjà réuni des éléments qui permettent une investigation de la vulnérabilité proprement dite. Force est de reconnaître qu'il n'est pas aisé de cerner avec précision les contours de la question, car la nature de cette réalité est beaucoup plus complexe qu'il n'apparaît à première vue. Ainsi, pour donner un éclairage théorique à notre étude, nous avons choisi de partir d'une vision holistique de la problématique de la protection sociale. En d'autres termes, nous démontrerons comment la vulnérabilité a affecté une importante tranche de la population sénégalaise. Il serait intéressant de signaler que les enfants sont les plus touchés par les ravages des politiques inadaptées et impertinentes.

Dans les pays en développement, le financement des politiques sociales reste problématique. La pauvreté représente un phénomène massif qui touche 30 à 60 % de la population selon les pays. Elle concerne d'abord le milieu rural où vit encore la majorité de la population. Elle affecte également les villes où se concentrent de plus en plus de ménages, de jeunes et de femmes vivant dans des conditions particulièrement dramatiques.

Au cours de la dernière décennie, le faible niveau de croissance économique a accentué le taux de chômage, plongeant ainsi une bonne partie de la population dans une position de pauvreté et de vulnérabilité.

10-3 L'urgence d'une politique de protection sociale.

Le gouvernement du Sénégal a élaboré un Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP) et mis en place un Programme national de Lutte Contre la Pauvreté. Dans son contenu, le volet social avait été négligé voir quasi nul. Son bilan n'a pas permis d'appréhender les réelles répercussions sur les populations en termes de protection sociale. Des études menées par des spécialistes du développement avaient émis l'idée qu'une telle perspective ignorant la protection sociale ne déboucherait pas sur un succès éclatant. La prédominance de la notion de croissance accélérée¹⁵¹ risquerait de mettre en rade une population dont les moyens et les capacités de survie deviennent de plus en plus fragiles.

Si la lutte contre la pauvreté exige une croissance élevée de l'économie, force est de constater qu'en Afrique ce postulat risque de poser des problèmes. Prendre l'accroissement économique comme la seule alternative économique au problème de la pauvreté est une opération risquée. En effet, durant tout la période que nécessite une hypothétique croissance, les pauvres eux-mêmes sont négligés voire complètement ignorés. Ainsi, l'idée d'une croissance économique permettant de réduire la pauvreté bute sur un certain nombre de facteurs dont la persistance annihile ou étouffe selon Koulibaly même la croissance.

Dans sa première phase (DSRP1 2003-2005), aucune vision alternative n'a été développée par les experts pour faire de la protection sociale un maillon essentiel du document. Si l'essentiel des recommandations ont été axés sur la croissance économique, force est de savoir que les couches vulnérables sont souvent les derniers bénéficiaires des retombées. Un faible redéploiement de la stratégie dans sa deuxième phase n'a pas cependant permis de faire face à l'évolution rapide des problèmes de la pauvreté et ses répercussions tragiques sur les populations vulnérables. La protection sociale qui devait être la cheville ouvrière ou l'axe stratégique

¹⁵¹ Terme employé pour désigner la politique gouvernemental qui tente de booster tous les secteurs vers la création de ressources. Elle ne prend pas en considération les faibles capacités des groupes vulnérables. La pertinence de ce programme n'incorpore pas la donne selon laquelle, l'accroissement de la pauvreté, l'exposition des enfants à une situation peu enviable, torpillent et annihilent les effets escomptés.

fondamentale n'a pas été effective. Nous assistons à une sorte d'embellissement théorique dont les résultats tardent à voir le jour.

A ce propos Mestrum (F), estime que la lutte contre la pauvreté comme alternative à une protection sociale de type Etat de providence répond à une philosophie libérale qui donne à tous les citoyens, indépendamment de leur situation familiale ou de leur position sur le marché du travail, le droit à un socle de bien être ; condition indispensable à la liberté et à l'autonomie individuelle. Pour elle, la pauvreté elle-même est un gaspillage de ressources humaines. Les pauvres sont également utilisés pour fabriquer des ressources à dé faux de ressources additionnelles. Reprenant la thèse de Hayek qui pense qu'il faut faire de sorte que « ceux qui parlent d'injustice sociale éprouvent une honte insurmontable ». Les politiques sociales doivent être orientées vers la réduction de la vulnérabilité des individus exposés aux chocs.

Les alternatives jusque là proposées n'ont fait qu'encourager les inégalités sociales et la dégradation continuelle des conditions de vie. Les populations considérées comme étant des groupes vulnérables sont peu informées de l'existence de ces maigres filets de protection sociale. Malgré les tentatives de l'Etat de mettre en œuvre des politiques de protection sociales qui puissent prendre en compte l'ensemble des préoccupations de ces groupes, force est de reconnaître que la situation reste préoccupante. En effet, il existe un fossé entre les objectifs de ces politiques nationales mises en œuvre et leurs capacités à soutenir les actions initiées par les bénéficiaires eux-mêmes. Il semble plus durable de favoriser une politique de protection sociale à partir des différentes formes de mobilisation des groupes vulnérables eux-mêmes.

Au Sénégal, la protection sociale ne couvre que 7% de la population. L'objectif pour le Sénégal dans le document stratégique est de protéger cette couverture à 28% en 2010 et de 50% en 2015. Pour l'extension de la Protection sociale la vision stratégique exprimée par le gouvernement du Sénégal sera basée sur la promotion d'un système moderne de protection sociale qui intègre et valorise nos valeurs d'entraide s'appuyant sur des règles et des mécanismes formels basées sur la notion de prévoyance et de partage des risques à tous les échelons. Le système visera la branche santé

avant son élargissement aux autres branches (vieillesse, accidents etc.), avec dans une première étape un ciblage sur les ruraux et les routiers. Les personnes diminuées ou indigentes seront prises en charge dans ces systèmes à travers des mécanismes de solidarité sous forme de parrainage et d'assistance sociale déjà en cours dans certaines mutuelles.

Cette vision bute sur plusieurs écueils. En effet, l'Etat ne nous dit pas comment il compte mobiliser les ressources nécessaires pour le financement d'un tel programme. Les ressources limitées du pays ainsi que la situation économique nationale risquent de plomber une telle opportunité. L'extension de protection sociale bute également sur le fait que les cotisations sociales obligatoires pour le maintien d'un tel système ne concernent pas le monde paysan qui représente presque 70% de la population Sénégalaise.

La situation de pauvreté de bon nombre de ménages sénégalais (58% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté) n'a pas permis de consolider les actions entreprises en faveur des enfants. Elle est à l'origine de difficultés dans le domaine de la scolarisation (surtout celle des filles), de la mendicité et du travail des enfants. Les programmes de lutte contre la pauvreté n'ont pas suffisamment pris en compte les problèmes spécifiques à l'enfance.

S'interrogeant sur les raisons du recours à des textes législatives toujours plus nombreux, plus lourds, Joseph Tarente reconnaît qu'il s'agit d'un faisceau de mécanismes très différents les uns des autres, et qui s'accumulent en se complexifiant. Etudiant les multiples lois et leur caractère inadapté, Boris Cyrutnik¹⁵² estime que l'illusion serait que lorsque la loi était votée, publiée est supposée connue intégrée, appliquée et forcément efficace. Car, l'instance politique n'est ni en mesure d'évaluer l'application, ni les efforts qu'ils soient pervers ou positifs. Sous cet angle, les politiques de protection de l'enfance ne peuvent apporter une quelconque amélioration des conditions de vie des milliers d'enfants en errance.

¹⁵² Cyrutnik (B), Ces enfants qui tiennent le coup, Hommes et perspectives.,

10-4 Une solidarité capturée par les politiques.

Au Sénégal, la politique est devenue un métier comme le menuisier, l'agriculteur, le bûcheron... Elle est le moyen le plus rapide d'accéder au pouvoir, et donne souvent la possibilité de contrôler les Fonds de solidarité étatique. Sous ce rapport, elle conditionne sa mise à la disposition des populations. Du coup, on ne parvient plus à distinguer au Sénégal, les fonds de solidarité nationale et les fonds de solidarité politique. Le mystère qui entoure souvent la provenance de certains fonds en dit long. Les distributions et les assistances ont souvent les râlants d'une conditionnalité. Toute intervention extérieure visant à redéfinir ou à remodeler les pratiques subversives de ses élus est combattue et diabolisée. Les élus locaux sont devenus des obstacles à la modernisation de l'agriculture en Afrique de l'ouest.

Comme toute élite locale, l'Afrique est dans une phase de prédation dont les malversations, les détournements de deniers publics, les corruptions, sont les symptômes les plus en vus. Cette sorte de production criminelle de richesse n'épargne en Afrique aucun secteur de la vie des nations. Les plus en vogue sont les élus locaux. Ils se considèrent en tant que les détenteurs de la terre. Puisque « *le mouton broute là où il est attaché* », les élus ont la terre comme ressource. Les ventes et les lotissements illégaux perpétrés ont pour but de produire des fonds destinés à être détournés par les élus locaux.

« Les élites rurales font écran pour intercepter les avantages destinés aux pauvres. La façon dont les pauvres sont trompés et spoliés et leur incapacité à réagir face aux imprévus les maintiennent dans une pauvreté intégrée¹⁵³ »

Ils captent et retiennent les profits et les ressources allouées aux pauvres. Pour Chambers, les élites locales, forment un filet entre les pauvres paysans et le monde extérieur leur position stratégique permet d'intercepter tous les retombés positifs des politiques gouvernementales. Car dans le "Tiers-monde", les décisions politiques viennent d'en haut, or sa position intermédiaire les permettent de happer les ressources destinées à améliorer

¹⁵³ Chambers (R), *Développement rural, la pauvreté cachée*, Karthala, 1990, P172.

l'agriculture. Ils sont passés d'une élite de développement à une élite de sous développement. Leur mode de vie contraste avec celle de la majorité des villageois. Maîtrisant les rouages de l'administration, elle entretient et nourrit l'escroquerie, le marchandage dans le monde rural. Elle bénéficie d'un niveau d'instruction supérieur au point de se positionner comme interlocuteur valable des paysans illettrés. Leur alliance souvent avec des polices et des gendarmeries corrompues fait peser la crainte et l'esprit de soumission des pauvres paysans spoliés et exploités. Cette attitude parasitaire et prédatrice a facilité l'accaparement des terres les plus fertiles, par les familles les plus riches et qui acceptent moyennant des pots de vin de se soumettre aux lois de la corruption.

Le monde rural laissé à lui seul continue d'être la zone pourvoyeur de pauvres. Les aides de l'Etat sont happées par les représentants de partis politiques qui souvent occupent les responsabilités administratives. Donc, la redistribution est souvent clientéliste voire népotique.

C'est également dans cette même veine que nous comprenons l'affaire opposant la ministre de la solidarité nationale à ses employés.

« C'est le malaise au Ministère de la famille, de la Solidarité nationale, de l'entrepreneuriat et de la micro-finance. L'adjoint du directeur de l'action sociale et le Billeteur ont été relevés de leurs fonctions par la Ministre. A la racine du problème, la gestion de 76 700 000 FCFA destinés aux Sénégalais nécessiteux sous forme d'aide¹⁵⁴. Les deux agents ont refusé de remettre ces fonds à la disposition de la Ministre sans décision dument signée par elle. »

Des cas similaires montrent que les règles de la transparence et de la bonne gouvernance, malgré des avancées significatives, butent sur certaines poches de résistance.

Dans cette même affaire, le POPULAIRE n°2769 du Mercredi 18 Février 2009, nous apprend qu'un serrurier a été appelé pour défoncer la porte et permettre de récupérer les sous. Cet argent destiné aux nécessiteux risque de disparaître ou d'être utilisé à d'autres fins.

Les assistantes se font selon les personnes interrogées sur la base d'un militantisme donc rien n'est gratuit dans ce cas. Elles sont plus visibles

¹⁵⁴ Latyr Mané L'Observateur n°1588 du Samedi et Dimanche 11 janvier 2009 P5

lors des cérémonies de Tabaski, de Korité¹⁵⁵, de fin d'années. Ces aides à elles seules constituent une véritable occasion pour les hommes politiques de renouveler leur confiance aux populations. En agissant de la sorte, aucune solidarité ne se fait sans l'attente d'une soumission où d'une assurance qui se traduira forcément par une massification de telle ou telle formation politique.

Ainsi, les services de l'Etat sont assaillis lors de ces périodes et constituent les centres de distribution qui arborent le manteau d'assistance aux nécessiteux.

Nos dirigeants ne se soucient guère d'un système de solidarité, car ils se soignent à l'étranger et sont à l'abri du besoin. Donc, la notion de solidarité et d'entre aide qui cimentaient nos sociétés n'ont plus de sens chez eux.

C'est pourquoi, ils mènent des luttes à mort pour le contrôle du pouvoir ou pour bénéficier d'une parcelle de responsabilité leur permettant de préserver privilèges et avantages.

¹⁵⁵ Ce sont les deux plus grandes fêtes célébrées au Sénégal.

CHAPITRE 11 :
LES INITIATIVES SENEGALAISES DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE

11-1 Les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté

Le Sénégal, en adoptant une démarche conforme aux exigences des bailleurs de fonds, a articulé toute sa politique de développement autour d'un document stratégique de réduction de la pauvreté. Cette feuille de route est la nouvelle voie à suivre si l'on veut continuer de satisfaire les exigences des institutions internationales.

Ce document cadre se fixe pour objectif d'inverser la situation d'extension et d'approfondissement de la précarité combinée à la réduction continue des capacités de l'Etat à assurer la redistribution des fruits de la croissance enregistrée. Le gouvernement du Sénégal a élaboré, de manière participative, ce Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté – DSRP, adopté en 2001 et révisé en 2006 s'engageant ainsi dans une politique économique et sociale plus soutenue. Les projections stratégiques sont définies autour des OMD. Ils sont, selon Marie Ba, les objectifs globaux que les dirigeants du monde entier ont fixés lors du sommet du Millénaire de septembre 2002. Ils constituent un agenda ambitieux pour réduire la pauvreté, ainsi que ses causes et ses manifestations. Pour elle, les objectifs sont les suivants : réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2015, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire de deux tiers la mortalité maternelle, inverser la tendance en matière de propagation du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial pour le développement, avec des objectifs pour l'aide, les échanges et l'allègement de la dette¹⁵⁶.

Sous tendue par les objectifs du millénaire pour le développement – OMD, le DSRP se fonde sur des orientations stratégiques susceptibles de garantir une prise en charge efficiente des principaux enjeux macro économiques et spécifiques du développement. Il constitue de fait, un cadre référentiel pour toutes les interventions de développement de l'ensemble des acteurs, d'une part et pour l'élaboration de politiques sectorielles, d'autre part.

¹⁵⁶ Bâ (M), *Diagnostic de l'économie sénégalaise 2000-200* Les Editions Maguilien, 2008, P123.

Mais également, il se doit de favoriser le recentrage des projets et programmes sur les objectifs et axes prioritaires retenus, pour une meilleure harmonie des interventions et une répartition plus juste et plus efficiente des ressources mobilisées.

En outre, le DSRP intègre l'agriculture comme le pilier central de sa stratégie de croissance accélérée. Parmi les questions majeures retenues figure la mise en œuvre d'une stratégie de croissance accélérée pro pauvre – c'est à dire portée par des investissements dans les secteurs où interviennent les plus pauvres (agriculture notamment) ou dont les fruits sont réparties en leur faveur par des mécanismes étatiques.

Afin de mesurer les progrès réalisés en direction des objectifs visés et des résultats à atteindre le Gouvernement a mis en place un système de suivi-évaluation participatif et concerté, à l'image du processus d'élaboration. Sous ce rapport, il s'est engagé à en organiser chaque année la revue conjointe. Ce qui au-delà de la production des rapports d'avancement permet la tenue de journées de discussion sur l'état de progression. En outre, des leçons de l'expérience seront tirées en vue d'une réorientation des politiques publiques et de renforcement des synergies pour une plus grande efficacité de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Le document stratégique de lutte contre la pauvreté au Sénégal s'articule autour de quatre axes principaux :

Les principaux objectifs de la SCA consistent à accélérer la croissance économique. Cette accélération passe nécessairement par l'amélioration qualitative de la structure pour la rendre plus efficace dans la lutte contre la pauvreté. La diversification des sources permettrait de sécuriser et de pérenniser les structures de productions ou d'accélération de la croissance.

L'élaboration de la SCA en est à sa phase préliminaire qui a permis d'identifier une liste de cinq (5) secteurs à haut potentiel susceptible de fournir des activités clés pour servir de tête de grappes : agriculture et agro-industrie, produits de la mer, tourisme -industries culturelles et artisanat d'art, du textile -confection et des TIC-télé-services¹⁵⁷. Parmi les

¹⁵⁷ DSRP, P 24

critères retenus pour effectuer ces choix, l'impact sur l'emploi pour réduire la pauvreté occupe une place importante.

Deux décennies de PAS n'ont pas apporté grand-chose dans la lutte contre la pauvreté au Sénégal, ainsi le DSRP ne peut pas conduire aux changements escomptés car il est truffé de lacunes.

En décortiquant la composition quantitative du document, il apparaît nettement que 13 pages sont consacrées à la création de richesse, 7 au renforcement des capacités et à la promotion des services sociaux de base, 4 seulement à l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables. Or, l'aggravation de la pauvreté au Sénégal est due en grande partie à l'impossibilité des populations d'avoir accès aux services sociaux de base, aux opportunités.

Pour les observateurs de Transparence, l'ordre de priorité justifie que l'approche du document obéit à des exigences dont la création de richesse serait la cheville ouvrière.

En fixant un chiffre de 7% et 8% de croissance, le document ne tient pas compte des facteurs exogènes qui peuvent annihiler le processus de création de richesse. Au cas où un tel scénario se produisit, le DSRP n'a envisagé aucune solution donc nous pouvons arguer que dans sa mise en œuvre, aucune disposition transitoire n'a été envisagée. L'approche technicienne doit toujours fonctionner comme une lettre à la poste.

En se basant sur une éventuelle augmentation de l'aide publique au développement, le DSRP minimise les capacités financières locales. Donc, on ne peut que recourir à des apports extérieurs assujettis à des taux d'intérêts parfois exorbitants. L'idée de cette orientation pose un problème de conditionnalité qui risque de reproduire des schémas d'endettement.

Le marché intérieur a été mis au second plan au profit d'une exportation intense ce qui signifie l'approche locale est nullement privilégiée. Ce qui engendrera forcément une extraversion de l'économie voire une fragilisation.

Dans la politique fiscale qui doit soutenir une telle politique, il n'est nullement question d'une réduction drastique du train de vie de l'Etat.

Cette option peut être corrélée avec l'impunité des politiciens qui pillent les deniers publics (voir chapitre sur le pillage des ressources publiques). Les retombées des politiques n'ont pas réellement été bénéfiques aux populations. Cette distribution verticale se comprend aisément dans la mesure où l'accaparement des moyens de production par les privilégiés suit une logique de politique dont le clientélisme est le principal socle. Les systèmes de gestion des programmes de lutte contre la pauvreté, de la croissance accélérée n'évoluent qu'en dents de scie et obéissent aux logiques gouvernementaux : changements de régimes, remaniements, changement de Directeurs (voir tableau ci-dessous).

Actes	Conséquences
Remaniements fréquents	Eternel recommencement.
Vastes mouvements	Temps de maitrise des dossiers longs
Perte de temps dans le respect des calendriers	Inquiétudes des partenaires.
Politisation des structures de l'Etat	Apparition de gestionnaires politiques
Non maitrise des dossiers	Incohérence politique
Emiettement de certains ministères	Eclatement des missions
Courte vie d'un ministre	Projets sources d'enrichissement rapide
Clientélisme politique	Absence de cohérence

Les remaniements incessants et leurs conséquences.

Les politiques réclament les postes de responsabilité et récuse les technocrates comme force motrice. Les incessants remaniements politiques obéissent parfois à des logiques et calculs souvent électoralistes.

A cela, s'ajoute l'absence claire de choix politiques découlant d'une vision impartiale préjudiciable aux bénéficiaires.

En pensant¹⁵⁸ que les finances publiques à elles seules par leur dégradation obstruent les bonnes stratégies de lutte contre la pauvreté, on verse dans

¹⁵⁸ Sonko (G), un expert/consultant en évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté (Sénégal)

l'analyse partielle. En effet, la qualité de la personne ainsi que l'orientation doivent être au cœur des schémas stratégiques.

La lutte contre la pauvreté exige un développement rapide des secteurs tels que la croissance, les infrastructures, la santé, l'éducation etc.

Avec le soutien de la Banque Mondiale, le PNUD, certains bailleurs de fonds bilatéraux, le pouvoir central sénégalais a défini une politique de lutte contre la pauvreté.

Cependant dans ce domaine, l'initiative stratégique (cadre de réflexion, instruments, concept, ressources) vient principalement d'organismes extérieurs. Il ne faut pas perdre de vue que ce conditionnement a prévalu tout au long de l'élaboration des recommandations des documents de lutte contre la pauvreté.

Selon Mayacine (Ministère de l'Economie et des Finance du Sénégal), les indicateurs fixés par les instituts internationaux permettent d'avoir un objectif précis à atteindre.

11-2 Le Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PLCP).

Ce projet est né en décembre 1997 et adopté par le Gouvernement en Conseil des Ministres le 20 Décembre 1997. L'objectif du programme est l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, en affectant au minimum 80% des ressources mobilisées dans les actions de développement humain durable en faveur des populations les plus touchées par la pauvreté.

Son point de départ résulte du fait que les politiques d'ajustement structurel n'ont pas éradiqué la pauvreté mais ont plongé certaines couches de la population dans une extrême misère. Les populations les plus touchées sont rurales urbaines et périurbaines. Elles sont complètement écartées des retombées soit disant positives des programmes d'ajustement structurel. Il est financé par le Fonds Nordique, le Fonds Africain de Développement (FAD) et l'Etat du Sénégal. Il intervient dans plus de 600 communautés de base. Sa démarche repose sur une implication des bénéficiaires de projets. Il privilégie la prise en compte des besoins

spécifiques des populations en mettant l'accent sur les ressources humaines et structures locales. La micro finance est une des priorités de ce programme. Malgré son apport peu négligeable, le programme présente des carences et des incohérences dans sa cohabitation avec les systèmes de solidarité issues des populations.

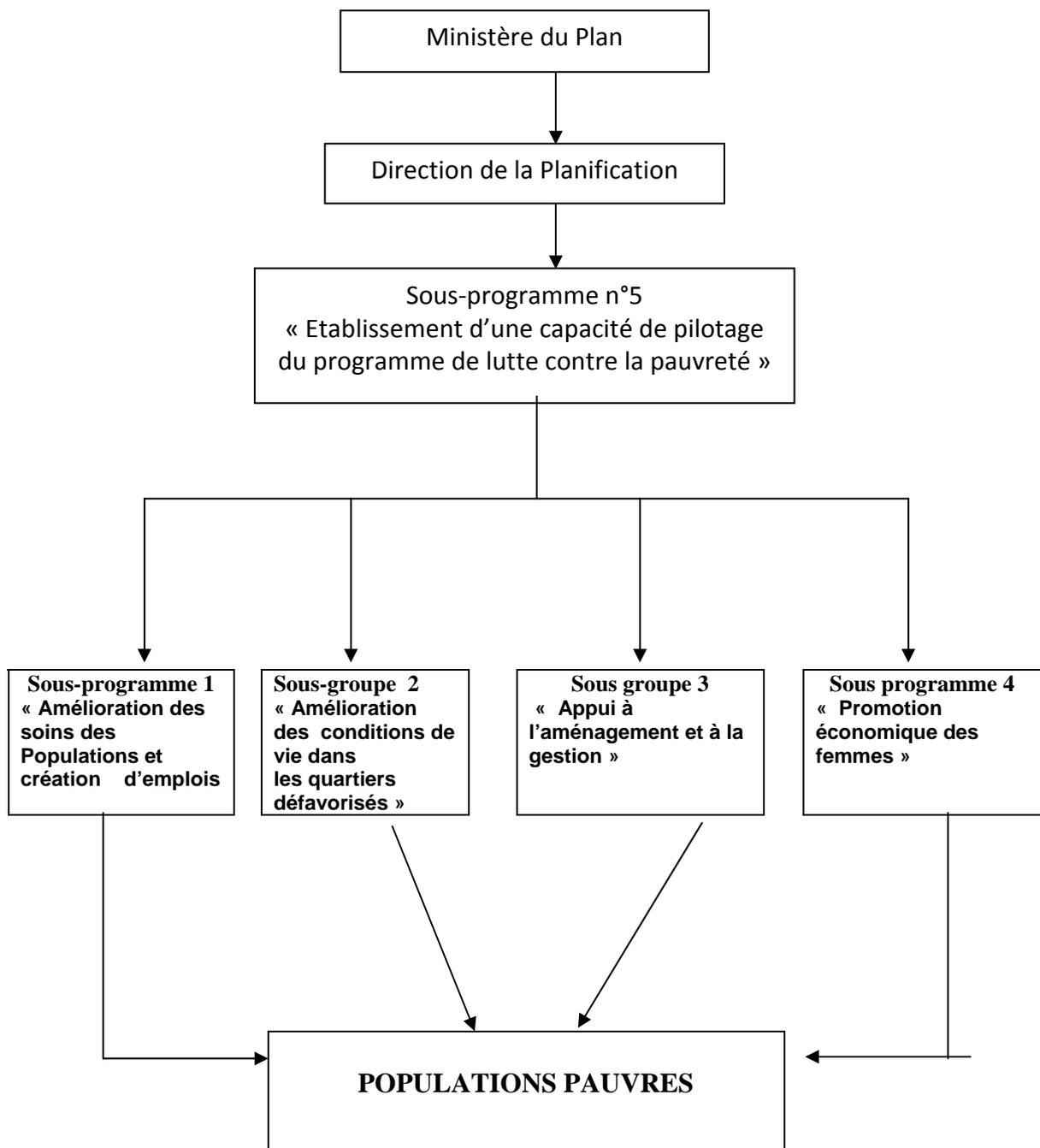
Cette incohérence est identifiée dans presque tous les programmes de lutte contre la pauvreté. Une étude menée dans ce cas par Marème Niang identifie¹⁵⁹ plusieurs obstacles : la logique des projets de lutte contre la pauvreté est en contradiction avec les logiques des structures de solidarité issues des populations. Les PLCP obéissent à des lois et normes institutionnelles alors que les SSIP sont encrées dans une logique de tradition et culture du milieu. Leur opposition réside également dans le fait que les PLCP sont plus tournées vers des valeurs économiques que sociales. Les modalités d'obtention de crédits et de soutiens sont souvent très lourdes, contraignantes, voire coûteuses pour les populations dont les moyens restent modestes.

Une jonction ou une parfaite coopération entre les groupements traditionnels (Mbotayes, Dahiras) devrait permettre aux deux parties d'atteindre le même objectif : lutter contre la pauvreté. Ceux qui pilotent les programmes de lutte contre la pauvreté considèrent que les SSIP doivent évoluer vers une organisation obéissant à des règles et normes de gestion moderne.

L'absence d'organisation dans les SSIP décrite par le PLCP est interprétée comme une faiblesse permettant souvent aux gestionnaires des structures de s'accaparer facilement des sommes d'argent au détriment des groupes.

¹⁵⁹ Niang (N,M), Obstacle à l'utilisation des structures de solidarité issues des populations comme mécanismes de lutte contre la pauvreté en milieu suburbain, Mémoire de fin d'études, DSTS, 2006. P 103.

**ORGANIGRAMME DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(PLCP)**



11-3 L'enseignement et la formation.

*« Ce n'est pas la société qui est bloquée c'est le système qui produit les élites et leur permet de se reproduire à l'identique. Investir dans l'intelligence, c'est viser le développement »*¹⁶⁰

A la conférence de Mai 1963, à Addis- Abeba réunissant les chefs d'Etats et les intellectuels africains, Nkrumah affirmait qu'il faille adopter une nouvelle démarche si on veut amorcer un développement de l'Afrique. L'Afrique ne doit plus avancer sur des bases archaïques. Les temps ont changé dans sa façon de voir les choses. Il admet publiquement que « Le monde n'avance plus au rythme des chameaux ou des ânes. Nous ne pouvons plus nous permettre d'aborder nos problèmes de développement... au rythme lent des chameaux et des ânes. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser subsister la brousse envahissante des attitudes désuètes qui nous freinent dans notre démarche vers la réalisation la plus complète et vers l'élévation constante du niveau de vie du peuple ». Cette attitude réaliste du leader socialiste provoque une réaction très hostile de la part des dirigeants africains. Ils trouvent le discours du leader indécent et dénudé de tous fondements. Ils y voient une arriération de l'Afrique. Dans leur conception, le développement de l'Afrique ne doit pas passer nécessairement par la science et la technologie occidentale. Ce réalisme de Nkrumah répond à une logique de parer le néocolonialisme et la dépendance de l'Afrique.

Dans sa compréhension de l'évolution du monde, Wade replace la connaissance au cœur du dispositif développement. *« J'ai alloué 40% du budget nationale à l'éducation, nous sommes le seul pays au monde à opter pour une telle mesure »*¹⁶¹. On estime que les puissances occidentales les plus fermes en matière de formation et de recherche n'ont pas atteint cette statistique. Conscient que la force motrice sur laquelle la nation s'appuie pour relever le défi du millénaire reste la formation. L'écart entre les nations les plus avancées et celles dites en voie de développement ne cesse

¹⁶⁰ Michel Grosier, *La crise de l'intelligence, essai sur l'impuissance des élites à se réformer*, Inter Editions, 1995. P 180-181

¹⁶¹ Discours du Président Wade, Suisse 2006.

de se creuser à cause des nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'où l'intérêt majeur des partenariats multiples pour l'équipement et le renforcement des capacités en matière éducative. La création de centres universitaires régionaux pallie la carence et à la surcharge des deux universités de saint Louis et de Dakar.

En misant sur l'éducation et la formation professionnelle, il met en œuvre sa vision de politique à long terme. En effet, après, plusieurs efforts d'alphabétisation dans le monde, plus 774 millions de personnes dont les 2/3 sont des femmes n'ont pas accès aux compétences minimales de l'écriture et de lecture. En parallèle à ce chiffre inquiétant, plus de 72,1 millions d'enfants en âge de scolarisation, se retrouvent exclus des systèmes éducatifs. Ce chiffre corrobore les thèses défendues par les experts de l'éducation en Afrique.

Ils estiment que moins de 60% des adultes africains ne savent ni lire ni écrire. Les initiatives de Dakar stipulaient un plan décennal pour l'éducation dont l'objectif était de réduire de moitié la population analphabète d'ici 2012. L'échec engendre la perte d'acteurs économiques potentiels qui risquent de ne jamais acquérir de compétences. Les coups rudes portés aux générations futures africaines risquent de perturber les chances de progrès. La lente prise en considération de l'urgence de lutter contre le phénomène annihile les maigres efforts de développement économique et social. Seul un plan ambitieux et audacieusement élaboré permet de replacer le continent dans le giron des nations avancées.

Ce pari sur la ressource humaine départage les nations dans la bataille technologique et de développement. La mise en place du programme décennal de l'éducation et de la formation (2001- 2010) a pour objectif la scolarisation universelle. Le taux actuel est de 85% et se fixait pour objectif d'atteindre plus 93% en 2008 et 100 en 2015.

Ce plan compte améliorer la qualité des enseignements et de l'apprentissage, l'enrôlement scolaire, une meilleure gestion du système éducatif sénégalais. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a noué des partenariats avec l'U.N.I.C.E.F, B.I.T, Plan international pour la scolarisation massive des filles.

Dans l'éducation, le taux de scolarisation des femmes restait très faible comparativement à celui des hommes. Très peu de femmes réussissaient à effectuer une scolarité complète à cause des mariages précoces et d'une certaine idéologie qui voudrait que l'instruction soit peu nécessaire à l'éducation d'une femme. Cette perception a volé en éclat avec l'avènement de l'alternance et la révolution mentale.

Avec un recrutement de 2500 enseignants par an et la construction de 2000 salles de classe, le Sénégal espère que la relance de la politique de l'éducation devienne la clé du développement.

Le ministère de l'éducation nationale et le B.I.T¹⁶² ont noué un partenariat dont l'objectif est le recrutement de 5000 filles en 2001 et de 10 000 filles en 2002 /2003. Les objectifs furent largement dépassés, respectivement 20 297 et 18 623.

La construction de plus de 15 000 salles de classes élémentaires, de 500 collèges et de 39 lycées, de 7 écoles de formation d'instituteurs, d'écoles d'enseignements techniques entrent dans la phase d'accélération de la lutte contre l'analphabétisme et la sous formation. Elle est l'une des axes de la réalisation de l'objectif du millénaire.

Le Sénégal opte également pour un enseignement supérieur de qualité qui s'appuierait sur des universités performantes. Un bref aperçu de l'évolution de l'enseignement supérieur donne une idée réelle de la volonté des autorités à réussir le pari.

Au Sénégal, l'enseignement supérieur est dispensé dans les universités, écoles et instituts de formation et de recherche couvrant des domaines de savoir de plus en plus diversifiés. Ces établissements forment aux diplômes les plus élevés et entretiennent des relations de coopération avec leurs homologues d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Ils accueillent également des étudiants et des chercheurs venant d'Afrique et du reste du monde.

La tutelle de l'enseignement supérieur est assurée par le Ministère de l'Education depuis 2001, la Recherche Scientifique étant confiée au

¹⁶² Bureau international du travail.

Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique depuis Novembre 2002.

L'université du Futur Africain en construction accueillera les étudiants de l'ensemble du continent sans distinction. Gage d'une Afrique unifiée, elle est la consécration d'une politique tournée vers l'excellence.

Pour le président Wade, « *cette université sans frontières et sans déplacement dispensera en temps réel, par satellite, des programmes complets d'universités occidentales judicieusement choisies. Ainsi, ses étudiants n'auront plus besoin de s'expatrier, leurs diplômes étant rigoureusement identiques à ceux des universités couplées avec elle* »¹⁶³.

Le Sénégal a une vieille tradition d'enseignement supérieur. L'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar est l'une des plus anciennes d'Afrique de l'Ouest. Jusqu'aux années 70 – 80, l'UCAD était, de par sa capacité d'accueil et la qualité de ses enseignements et de sa recherche, l'Université la plus réputée de l'espace africain francophone. Elle a ainsi formé et continue de former un nombre important de cadres des pays de la sous-région.

Aujourd'hui, la capacité d'accueil de l'UCAD est cependant largement dépassée, ce qui entraîne des conséquences négatives sur la qualité de la formation et les performances globales de l'institution.

Les principaux établissements d'enseignement supérieur du Sénégal sont les suivants :

- L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) : créée en 1957, (l'Ecole de Médecine, dont l'embryon date de 1912, a été créée en 1949), l'UCAD compte cinq facultés, six écoles nationales supérieures et instituts d'université ou de faculté.
- Facultés de l'UCAD :
-

¹⁶³ Discours du Président Abdoulaye Wade le 18 juin 2002 à l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le thème : Les technologies de l'information et de la communication au service du développement

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP)
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)
Faculté des Sciences et Techniques (FST)
Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie
(FMPOS).

• Ecoles et Instituts de l'UCAD :

Ecole Supérieure Polytechnique (ESP)
Ecole Normale Supérieure (ENS)
Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du
Sport (INSEPS)
Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN)
Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes
(EBAD)
Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information
(CESTI).

De 21 400 étudiants en 1996, les effectifs de l'UCAD ont atteint 24 776 en 2000 et dépassent 37 000 étudiants en 2003/2004, dont presque la moitié inscrite dans la seule Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Le personnel compte plus de 1200 enseignants-chercheurs et environ 1000 agents administratifs, techniques et de service (ATOS).

• l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) : Située à Saint-Louis (250 km au Nord de Dakar), sa création date de 1990. Elle comporte quatre Unités de Formation et de Recherche (UFR) :

UFR Sciences Juridiques
UFR Sciences Economiques et Gestion
UFR Lettres et Sciences Humaines
UFR Science Appliquées et Technologie

Les effectifs de l'UGB sont passés de 1974 étudiants en 1997 à 3052 étudiants en 2003/2004. Le corps professoral est composé de 110 enseignants permanents, alors que les personnels administratifs, techniques et de service sont environ 200.

Des établissements d'enseignement supérieur tels l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA, Thiès), l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR, Bambey), l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA, Dakar), totalisant moins de 1000 étudiants, sont à signaler.

D'un nombre insignifiant en 1992, les établissements privés d'enseignement supérieur agréés par la Direction de l'Enseignement Supérieur du Ministère de l'Education sont au nombre de 42 en 2003/2004, après la mise en place par le Gouvernement des conditions pour favoriser leur émergence, en 1993/1994. Ces établissements accueillent aujourd'hui environ 11 000 étudiants, ce qui démontre tout le potentiel dont recèle ce type d'institutions. Ils sont régis par l'accord-cadre signé en Mai 1995 entre le Gouvernement et le Collectif des Responsables des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur. Cet accord-cadre prévoyait explicitement la promulgation des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'enseignement supérieur privé, qu'il convient aujourd'hui de diligenter.

Le système d'enseignement supérieur et de recherche d'un pays a une influence directe sur sa productivité nationale et constitue un élément clé dans toute stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

Malgré les moyens non négligeables qui lui sont consacrés, le système d'enseignement supérieur et de recherche du Sénégal ne participe pas pleinement au processus de développement socio-économique du pays. Pourtant, cette situation devrait être inversée pour que le pays comble les fractures économique, scientifique et numérique qui le séparent des pays développés.

La revalorisation de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle constitueraient un levier important dans la lutte contre la pauvreté.

En 2000, le Sénégal comptait 12 000 bacheliers. Cette année, les chiffres sont estimés entre 23 000 et 25 000 bacheliers. Dans le cadre de la mise en place du dispositif d'encadrement, le Sénégal table sur 200 000 étudiants. En effet, chaque pays doit disposer de 2 % de sa population en termes d'étudiants. Mais, le Sénégal compte actuellement plus de 50 000 étudiants, à Dakar. L'ambition, c'est de faire des nouvelles universités des pôles de 5

000 à 10 000 étudiants pour rééquilibrer l'Université de Dakar. Le nouveau budget 2008 de l'éducation nationale passe de 255 milliards 174 millions à 286 milliards 953 millions soit une hausse de 12,45%. Cette stratégie entre dans le cadre de la maîtrise de l'évolution croissante des besoins du pays. La construction de sept nouvelles universités et l'accueil de plus de 2000 doctorants de la diaspora scellent définitivement la marche vers le progrès. L'Etat dans l'immédiat tente de ventiler 5000 étudiants dans les centres universitaires régionaux fonctionnels de Bambey, Thiès et Ziguinchor. La construction de quatre nouveaux pavillons et de deux restaurants universitaires entre dans le cadre du désengorgement de l'université de Dakar. Les universités doivent être les pivots centraux de la nouvelle initiative africaine de développement. Les grandes universités européennes se sont illustrées dans la recherche adaptée aux besoins du marché du travail. Une telle initiative doit remplacer en Afrique les fonctionnements discontinus et intégrer les besoins locaux. Les applications des recherches universitaires permettront aux économies d'être plus compétitives.

Le problème de l'Afrique n'est pas l'absorption des capitaux, mais l'insuffisance d'hommes capables de les prendre pour les utiliser affirme Wade. Son ministre de la coopération internationale lui emboîte le pas en affirmant que les Sénégalais de France ont des compétences avérées dans divers domaines de la vie active. Leur expertise peut jouer un rôle clé dans la conduite des projets de développement au Sénégal. C'est tout le sens de l'organisation d'un séminaire axé sur la mobilisation des experts sénégalais vivant en France.

Il préconise une augmentation des chercheurs, la puissance des connaissances scientifiques dont les applications exploitées par l'industrie donnent lieu à des transformations profondes et rapides du cadre de vie. L'utilisation de ces ressources qualifiées donnera à notre pays des atouts nécessaires, pour faire face aux défis de la mondialisation. Dans ce contexte de globalisation, le recours à l'expertise de la diaspora pour les actions de développement dans leur pays d'origine constitue une réponse pertinente face aux tentatives d'exclusion de l'Afrique.

A y voir de très prêt, nous pouvons arguer que les efforts consistant à alloué 40% du budget national à l'éducation et à la formation ne sait pas traduit par des résultats probants. Dans un tel scénario, les résultats de la recherche permettraient d'assoier un développement durable. L'articulation entre recherche et application n'est pas garantie au Sénégal. L'enseignement trop général et théorique devrait être orienté vers la recherche de solutions aux problèmes du pays. Sous cet angle, nous pouvons affirmer que l'utilisation de ressources conséquentes pour l'éducation doit forcément garantir une vision claire du développement.

Malgré les multiples efforts pour un système d'enseignement supérieur performant, la recherche au Sénégal n'a pas encore épousé les contours du développement. Trop général, elle a peu d'apports dans le processus de développement. Les applications des recherches dans le domaine du développement traduisent le peu d'intérêt que les décideurs politiques accordent à la recherche.

11-4 La nouvelle politique de relance agricole : le Retour Vers l'Agriculture (REVA) et la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance(GOANA).

La dépendance alimentaire du Sénégal constitue une entrave à son développement économique et social. Le Sénégal est un pays du sahel qui vit de denrées qu'il ne produit pas. Selon les estimations officielles, le Sénégal a besoin de 600. 000 tonnes de riz par an pour faire vivre la population. Le riz, notre principal aliment de base n'est plus disponible comme avant sur le marché mondial du fait du recours des puissances comme la Chine, l'Inde, le Brésil qui ont des besoins pressants.

Une plus grande partie de la production dans les pays exportateurs est maintenant destinée à la consommation locale. Les perspectives dégagées dans l'analyse de la situation ne présagent point des lendemains meilleurs. Devant un constat aussi alarmant que triste, il devient impératif pour les pays du sud comme le notre de trouver des palliatifs, faute de quoi nos populations seront encore pour longtemps livrées à la dure loi du marché. Le gouvernement a très vite compris que la meilleure manière de vaincre la

tyrannie du riz importé est de travailler la terre. Cette idée du chef de l'Etat de lancer la GOANA trouve sa justification dans le fait que l'expérimentation pourra s'appuyer sur un vaste réseau hydrographique national jusque là non encore bien exploité.

« Pour gagner définitivement le combat pour la souveraineté alimentaire, nous devons nous assurer de la maîtrise de l'eau, une mécanisation plus intensive de l'agriculture et la professionnalisation du secteur. Cela demande beaucoup de moyens... Nous voulons que partout dans nos campagnes, la motopompe, le tracteur et la moissonneuse batteuse, fassent partie des instruments de base de l'agriculture »¹⁶⁴.

Au Sénégal, les performances de l'agriculture dépendent pour une bonne part du niveau pluviométrique qui présente un profit très erratique depuis de longues années. Dans les zones à pluviométrie moyenne, l'avancée de la mer et l'érosion hydrique amputent les populations d'une part de leurs ressources foncières¹⁶⁵. Aussi, la promotion de l'hydraulique rurale constitue une des clés de la stratégie de croissance et de la réduction de la pauvreté.

Un programme de 511 forages permettra de lutter contre la sécheresse et les pénuries d'eau. Il renforcera les programmes de barrage anti-sel, de maintenance des ouvrages hydrauliques, de la valorisation des bas fonds. Pour redynamiser l'agriculture délaissée par le régime précédent, le Sénégal mit sur pied le plan R.E.V.A¹⁶⁶. C'est l'une des inventions salvatrices de la nation. Un plan de haute portée qui permettrait à tout jeune de retourner vers l'agriculture. Il constitue un rempart contre l'exode massif des ruraux vers les villes déjà saturées.

L'Etat compte également à l'horizon 2015 atteindre le taux zéro d'importation de riz. Ce projet est réalisé grâce à l'appui des gouvernements espagnols et marocains qui ont contribué chacun pour une valeur respective de 10 millions d'euros et de 650 millions de FCFA. Le

¹⁶⁴ Extrait du discours du chef de l'Etat à la nation le 31 Décembre 2008. Rapporté par le journal le messager N° 1527 – Vendredi 2 Janvier 2009. P5.

¹⁶⁵ Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté P 18.

¹⁶⁶ La phase pilote du plan d'Août 2006 à Décembre 2008, le plan Reva prévoyait la mise en place de 550 pôles d'émergence intégrés et de 50 pôles de 1000 ha chacun pour le volet promotion de l'initiative privée dans le domaine agricole à plusieurs niveaux pour un financement global de 237 milliards de F Cfa.

REVA est également une composante de la grande offensive agricole pour la nourriture en abondance.

La GOANA à court terme fixe ses objectifs quantitatifs de production à 500 000 tonnes de riz, 200. 000 tonnes de maïs, 3.000.000 de tonnes de manioc, 2. 000. 000 tonnes pour d'autres céréales, 400 millions de litres de lait ainsi que 43. 000 tonnes de viandes. Son coût a été estimé à 344 milliards de francs FCFA.

Il constitue l'alimentation principale des sénégalais. Son autosuffisance alimentaire permettra de gagner deux points de croissance et créer 200 000 emplois.

Une évaluation des politiques agricoles récentes au Sénégal a montré quelques améliorations.

Car, la part de l'agriculture dans le PIB est d'environ 5,9% en 2007 contre un objectif de 8,8% fixé dans le DSRP-2 pour cette même année, soit un écart négatif de 2,9%. En effet, selon les dernières estimations, la croissance du sous-secteur agricole aurait baissé de 8,6% en 2007. Cette contre-performance du sous-secteur agricole pour la deuxième année consécutive s'expliquerait, en grande partie, par un déficit pluviométrique et la mauvaise qualité des semences, ayant induit une baisse des rendements. La pluviométrie installée avec du retard a enregistré une baisse de plus de 30% par rapport à 2006 dans la plupart des localités.

Cependant, on a noté une nette augmentation du rapport superficies irriguées sur superficies totales cultivées. Le niveau atteint est de 3,2% en 2007 contre 2,3 % en 2005. L'augmentation de ce ratio pour 2007 pourrait s'expliquer essentiellement par l'augmentation des superficies irriguées qui sont passées de 44.423 ha en 2006 à 54.318 ha en 2007. Cependant, les superficies cultivées pour la campagne hivernale de 2007 ont baissé de 76.500 ha par rapport à 2006, d'où une réduction des superficies totales cultivées. Paradoxalement, la politique de fixation des populations par la GOANA peut au regard de la poussée migratoire interprétée comme un échec.

L'idée révolutionnaire de la GOANA, qui devrait être le socle d'une autosuffisance alimentaire, a été récupérée par les politiciens qui trouvent subitement, des aptitudes de paysans du Dimanche.

Des scandales fonciers ont mis à nu les dotations de centaines de milliers hectares de terres affectées à des dignitaires du régime. Ce qui a suscité une vive polémique autour de la pertinence de la GOANA si les tenants du pouvoir s'accaparent des terres fertiles au détriment des paysans.

L'idée a été bien pertinente et bien pensée mais sa réalisation s'est révélée catastrophique. Pendant que des milliers de paysans sans terre erraient dans les villes sénégalaises, les politiques s'accaparaient des réserves foncières. Les clôtures immenses, à perte de vue, illustrent l'ampleur de l'accaparement des terres paysannes. Le Sénégal rate alors une véritable occasion de réussir définitivement le pari de l'autosuffisance alimentaire.

Des experts affirment sans ambages que la GOANA est un échec, car les mesures d'accompagnement n'ont pas suivi. Les paysans ont été non seulement les parents pauvres mais ils n'ont pas été les acteurs principaux du projet. Ils n'ont été ni formés, ni informés du déroulement de l'opération.

Les femmes ont été zappées dans l'attribution des terres pour sa réalisation comme le prévoit les dispositions de la constitution de 2000.

La capture des fonds destinés à la GOANA par les politiques a fini par installer une confusion dans l'élaboration des politiques paysannes. Des reportages à la télévision nationale montrant d'immenses exploitations détenues par des dignitaires du régime cadrent mal avec la misère paysanne.

La notion de développement de la paysannerie n'échappe pas aux agissements malsains des élus locaux. Les autorités légitimes dont dépendent les terres sont les plus préoccupés par la recherche de sinécures que d'une orientation positive de l'agriculture. Sachant que les terres en sont sources de convoitises, les élus locaux trouvent ainsi une aubaine. Pour eux, la terre appartient à ceux qui l'exploitent une telle vision met à l'écart les paysans vivant sur les terres. Ainsi, les communautés rurales se

donnent les privilèges de spolier les terres les plus rentables pour les léguer aux détenteurs de ressources financiers suffisantes.

Toute intervention extérieure visant à redéfinir ou à remodeler les pratiques subversives de ses élus est combattue diabolisée.

Les élus locaux sont devenus des obstacles à la modernisation de l'agriculture en Afrique de l'ouest. Puisque « *le mouton broute là où il est attaché* », les élus ont la terre comme ressource. Les ventes et les lotissements illégaux perpétrés ont pour but de produire des fonds destinés à être détournés par les élus locaux.

« *Les élites rurales font écran pour intercepter les avantages destinés aux pauvres. La façon dont les pauvres sont trompés et spoliés et leur incapacité à réagir face aux imprévus les maintiennent dans une pauvreté intégrée*¹⁶⁷ ». Ils captent et retiennent les profits et les ressources allouées aux pauvres. Pour Chambers, les élites locales, forment un filet entre les pauvres paysans et le monde extérieur leur position stratégique permet d'intercepter tous les retombés positifs des politiques gouvernementales. Car dans le "Tiers-monde", les décisions politiques viennent d'en haut or, leur position intermédiaire leur permettent de happer les ressources destinées à améliorer l'agriculture. Ils sont passés d'une élite de développement à une élite de sous développement. Leur mode de vie contraste avec celle de la majorité des villageois. Maîtrisant les rouages de l'administration, elle entretient et nourrit l'escroquerie, le marchandage dans le monde rural. Elle bénéficie d'un niveau d'instruction supérieur au point de se positionner comme interlocuteur valable des paysans illettrés. Leur alliance souvent avec des polices et des gendarmeries corrompues fait peser la crainte et l'esprit de soumission des pauvres paysans spoliés et exploités. Cette attitude parasitaire et prédatrice a facilité l'accaparement des terres les plus fertiles, par les familles les plus riches et qui acceptent moyennant des pots de vin de se soumettre aux lois de la corruption.

¹⁶⁷ Chambers (R) opcit, Karthala, 1990 P172.

Le village de Keur Bakar¹⁶⁸ dans le Sénégal a fourni un des exemples les plus clairs. Le président de la communauté rurale a torpillé plusieurs projets de développement destinés à créer des ressources dans la zone. Son opposition est matérialisée toujours par le fait qu'une fois qu'un projet est annoncé dans une localité donnée, il se précipite pour qu'il ait un lotissement à la place des projets. Le grand paradoxe c'est qu'aucune des parcelles délimitées ne trouve preneur. Les ventes de ces parcelles pour la plupart détournées lui servent de manne financière pour corrompre et acheter les consciences. Aucun projet ne peut aboutir sans qu'il soit suffisamment arrosé d'argent car il estime que les fonds de la vente doivent être équivalents à la somme qu'il doit toucher pour les besoins de la corruption.

Véritables acteurs du sous-développement, ils ont conscience que la modernisation et la survie de l'Afrique l'emportent sur les intérêts crypto-personnels.

La palette décisionnelle contenue dans le mandat des élus locaux, articulée autour de la gestion des terres n'est pas suffisamment orientée vers le développement. Or, les politiques dites de décentralisation renforçant leurs prérogatives risquant de provoquer des situations incontrôlables et négatives. Ainsi, il serait fondamental que les élus locaux dans les zones rurales soient mieux formés pour une gestion rationnelle de leur mandat centré autour de la création de richesse et de la lutte contre la pauvreté. Ce postulat, méconnu et mal théorisé dans le cadre de la décentralisation, risque freiner l'ardeur des acteurs potentiels du développement.

Il arrive même que les morcellements de terres n'obéissent à aucune logique si ce n'est créer des ressources qui seront détournées. Attribuer une parcelle de terre à des gens incapables de construire une case relève de l'utopie. Les justifications qui sont avancées par les élus locaux est de ne

¹⁶⁸ Village du département de Tivaouane dans la région de Thiès (Sénégal). Le président de la communauté rurale est un transhumant politique passé du parti socialiste déchu au parti libéral. Développant les mêmes logiques prédatrices dans l'ancien régime, il s'est positionné comme un leader libéral dans le processus politique de la zone. Dans ses manœuvres, il empêcha la création d'un des projets les plus pertinents jamais réalisés dans le domaine agricole rural du Pays. Ce projet agro-pastoral dénommé Avenir-jeunesse, avait vu le jour au moment où les jeunes se jetaient dans la mer pour rejoindre l'Espagne. Il fut initié par des expatriés venant d'Europe pour fixer les populations sur place. Mais, son opposition a été motivée par des besoins de corruption à tel point que les détenteurs du projet abdiquent et laissent la zone crouler sous le poids de la misère agricole.

pas permettre aux riches de fermer le village c'est-à-dire les empêcher d'accéder à la route.

Les élus pensent qu'il faut maximiser les profits qu'offre toute nouvelle situation. Ils développent des aptitudes de prédation sur les ressources des collectivités locales. De telles pratiques entravent les chances de développement des zones rurales.

11-5 Les grands travaux infrastructurels.

La nouvelle politique initiée, depuis 2000, place ses priorités dans la réalisation de grands projets d'infrastructures.

Pour atteindre l'objectif de placer le Sénégal parmi les pays émergents, à l'horizon 2015 avec une croissance minimum de 7 ou de 8%, les infrastructures et les transports restent le socle qui doit servir de tremplin. Dakar, poumon de l'économie nationale représente 0,3% du territoire Sénégalais et accueille 80% de l'activité économique du pays et 25% de la population. Les moyens les plus rapides de doper la croissance c'est de doter le Sénégal d'infrastructures dignes du XXI^{ème} siècle. La création de la nouvelle ville¹⁶⁹ et l'accélération de la décentralisation entre dans la droite ligne de moderniser les infrastructures et les économies du pays.

Le gouvernement de l'alternance a voulu rompre avec ces anciennes pratiques, qui ont, depuis les indépendances, tenu les infrastructures, l'équipement et le transport dans un carcan de bricolage éternel, de replâtrage et de colmatage de routes à n'en plus finir.

Le pays a été privé, pendant 40 ans, d'infrastructures et de politiques de développement soutenu. La crise économique aidant, le Sénégal comme à l'accoutumée, se prépare à une révolution pacifique.

L'un des plus grands chapitres de la politique de l'alternance repose sur deux volets essentiels : La formation et les infrastructures de qualité. Cette option est partagée par la plupart des experts en développement. Les deux facteurs cumulés permettent à une nation de répondre aux exigences du

¹⁶⁹ Une nouvelle capitale dont la réalisation nécessitera 4000 milliards de FCFA.

monde moderne. On ne pouvait pas continuer à s'appuyer sur des infrastructures datant de l'époque coloniale. Les économies ont évolué en 40 ans, les structures d'accueil ne correspondent plus à l'offensive libérale. La léthargie empêchait à nos industries et nos infrastructures de concurrencer les grosses multinationales qui cannibalisent les économies embryonnaires. La survie d'une nation, dans la nouvelle dynamique économique, ne peut que passer par ces deux orientations fondamentales¹⁷⁰. Dans la grande conquête du progrès, la vitesse des réalisations traduit l'ardent désir du gouvernement à doter le pays d'infrastructures dignes d'une nation moderne.

Dans le domaine sanitaire, 60 postes de santé sont construits ; 100 postes de santé sont rénovés, 15 centres de santé construits ou rénovés ; 4 hôpitaux construits (Fatick, Ziguinchor, Matam et Pikine).

La modernisation des villes Thiès, Fatick, Ziguinchor ainsi que les grands travaux de la corniche, des tunnels, des hôtels sont une réelle chance pour l'économie nationale.

Les infrastructures dites lourdes consacreront l'entrée définitive du Sénégal dans la modernité. On peut citer le nouvel aéroport international Blaise Diagne dont l'objectif est d'atteindre trois millions de passagers par an. Sa capacité serait portée à 80 000 mouvements par an contre les 30 000 de l'actuel Aéroport Léopold Sédar Senghor. Cette structure fera de Dakar la plaque tournante du trafic aérien de l'ouest africain.

L'Etat entreprend également la construction de la cité des affaires de l'Afrique de l'Ouest pour l'accueil des multinationales. Quant au port du futur, il sera doté d'équipements ultra performants capables de répondre aux exigences du millénaire. Le port du millénaire de Bargny et les chemins de fer à écartement standard achèveront l'enclavement des zones reculées du pays.

¹⁷⁰ Voir chapitre sur l'éducation et la formation.

La position géographique du Sénégal, au carrefour de voies maritimes internationales, met le pays à proximité du marché européen. En revanche, elle l'éloigne du cœur de l'U.M.O.A, un marché régional de plus de 60 millions¹⁷¹ d'âmes, auquel le pays est rattaché. Cette contrainte ne peut être levée que par des infrastructures articulées et répondant à une économie du XXI^e siècle.

A côté de ces réalisations, existent des infrastructures sur le plan de l'emploi, de la jeunesse, de l'énergie, des mines, de la culture, du tourisme, de l'assainissement.

Les grands travaux de l'A.N.O.C.I¹⁷² qui aujourd'hui finissent par embellir la capitale sénégalaise, et révèlent une prouesse du Président Wade. En effet, selon Habib Sy¹⁷³ « C'est par souci d'efficacité simplement et de rapidité d'exécution que le Chef de l'Etat a décidé de confier ces travaux à ces agences et vous conviendrez avec moi que son choix est tout à fait judicieux car avec cette méthode, les chantiers sortent de terre à un rythme époustouflant. ». Il est conscient que le matérialisme ostentatoire sans grands projets et stratégies de gestion ne sert pas au peuple.

La vitesse avec laquelle les travaux et les grands chantiers de la république prennent forme suscite un espoir.

La rigueur et la transparence qui entourent cette réalisation ont été menées dans le souci d'appliquer à la lettre les visions du chef de l'Etat qui annonça : « *Je ne veux plus voir de marché de gré à gré. Que personne n'évoque plus jamais des questions d'urgence pour passer des marchés de gré à gré au détriment de l'appel d'offres, pour éviter les controverses, les contestations, les recours etc. Même s'il se pose des problèmes de délais, que les autorités publiques se débrouillent pour se préparer à temps et lancer des avis d'appel d'offres, dans le respect total des procédures de passation des marchés pour une totale transparence*¹⁷⁴ ». Ce primat de la démocratie place le Sénégal sur une voie de construction à outrance. Ainsi,

¹⁷¹ Devey (M), *Le Sénégal*, Karthala, 2000, P 200.

¹⁷² Agence National pour l'Organisation de la Conférence Islamique.

¹⁷³ Ministre des Infrastructures et des Transports Terrestres.

¹⁷⁴ Séminaire gouvernemental de Mbour Décembre 2007. Pour atténuer et éliminer les supputations liées aux scandales politiques des marchés et de leur attribution, il opta pour la méthode radicale.

les grands chantiers de l'Etat sont accompagnés, pour plus de transparence, par des comités de surveillance. L'exemple de l'A.N.O.C.I en est une illustration. Les grandes réalisations, ainsi, que les dispositifs de contrôle des organes d'exécution ont permis de franchir le cap embryonnaire des visions à court terme.

Cette nouvelle dynamique tentant de réaliser des infrastructures de qualité n'est exempte de reproches. En effet dans l'Etat actuel des choses, la crise économique aidant, il serait plus judicieux de rationaliser les ressources publiques. Les engagements de l'Etat risquent de ne pas être honorés du fait des problèmes de trésorerie. Les multiples entreprises engagées dans les travaux d'infrastructures souffrent déjà d'une dette intérieure les obligeant à se séparer d'un certain nombre d'employés. Du coup, les populations estiment que les infrastructures sont une nécessité mais la lutte contre la pauvreté est une priorité qui doit occuper une place de choix. Pour tout chef de ménage éprouvé par les pressions quotidiennes, les retombées de ces infrastructures doivent être immédiates.

11-6 La parité homme/femme : une réalité.

La révolution opérée dans l'instauration des droits de la femme sous l'alternance est d'une portée capitale. En effet, le Sénégal a participé à de nombreuses conférences mondiales sur la condition féminine. De Mexico (1975), Copenhague (1980), Nairobi (1985), Caire (1994), Beijing (1995), le Sénégal avait ratifié le quasi totalité des conventions internationales sans pour autant restaurer la justice sociale.

La politique de la femmes'appuyait sur des structures de portée limitée dans la conception des politiques de développement. En effet, il faut attendre 1970 pour assister à la création timide du Secrétariat d'Etat à la condition Féminine.

La population sénégalaise est constituée de 52% de femmes. Cependant, la description de René Dumont est peu reluisante en Afrique. Il estime que les femmes africaines sont reléguées au second plan. Elles continuent à être exploitées et dominées. Elles sont souvent victimes d'une polygamie qui ne leur laisse aucune chance de participer activement au développement. En effet, « privée de ses droits économiques, elle ne peut accéder aux moyens

nécessaires pour développer sa politique agricole ou commerciale : accès à la terre, aux crédits, aux conseils techniques, etc. » Elles ne sont pas libérées des rouages de la tradition qui les maintiennent dans ce rôle marginal¹⁷⁵.

La faible participation des femmes, mais surtout leur accès très réduit aux fonctions de responsabilité (2.01%), nécessite une réflexion, si l'on sait que leur présence à la tête des établissements peut contribuer à l'accès et au maintien des filles à l'école. L'exploitation des données du dernier mouvement des personnels révèle le constat ci-après : 6284 enseignants ont participé au Mouvement avec seulement 12% de femmes et 88% d'hommes :

5.68% des mutés sont des femmes (contre 8.05% en 2005). 2.1% seulement des postes de responsabilité sont gagnés par des femmes. Leur taux de satisfaction est de 1.29% contre 21.42% pour les hommes¹⁷⁶.

Les mariages sont souvent source de commerce, car certains pensent qu'avec beaucoup de femmes le nombre d'enfants s'accroîtrait et les chances de productions seraient garanties. Lors des bonnes récoltes, l'argent amassé sert souvent à chercher une seconde ou troisième épouse. Ainsi, les chances d'investissement dans du matériel technique rentable sont nulles. Beaucoup d'africains pensent qu'investir dans le mariage et la rivalité par le nombre d'épouses donnent une posture respectueuse. On ne réfléchit plus en termes de pragmatisme et de possibilité, mais en termes de représentation sociale.

Cette dimension discriminatoire est la principale cause du retard des zones rurales où des pratiques archaïques subsistent et rythment la vie. René Dumont, dans ses travaux, constate que la situation de la femme africaine est précaire. Au lieu de relancer le mariage sur une base égalitaire, « par la dot, elle représente une sorte de marchandise : si elle coûte à acquérir, elle « rapportera » ensuite et par son travail et par ses enfants »¹⁷⁷. En

¹⁷⁵ Dumont (R), *une démocratie pour l'Afrique*, Seuil 1991 p 33.

¹⁷⁶ Rapport PDEF 2006 ;

¹⁷⁷ Dumont (R), *une démocratie pour l'Afrique*, op.cit p 33.

Afrique, comme l'affirme Dumont, le modèle de réussite sociale est mesuré par le nombre de femmes possédées et d'enfants à « entretenir ». Cependant, beaucoup d'enfants finissent dans la misère sans éducation et sont condamnés faute de moyens à élargir le nombre croissant d'analphabètes et de candidats à l'exode au fur et à mesure que les terres se rétrécissent et ne peuvent plus nourrir les bouches. Pourtant, la femme représente un investissement pour certains hommes qui pensent qu'il est plus rentable de prendre une épouse supplémentaire. Car celle-ci pourrait par ses enfants permettre au mari de disposer de nouvelles forces de travail plus rentables capables de remplacer l'achat de matériels agricoles. A cela, Dumont (R) ajoute que les femmes africaines sont reléguées au second plan. Elles continuent à être exploitées et dominées. Elles sont souvent victimes d'une polygamie qui ne leur laisse aucune chance de participer activement au développement. En effet, « privée de ses droits économiques, elle ne peut accéder aux moyens nécessaires pour développer sa politique agricole ou commerciale : accès à la terre, au crédit, aux conseils techniques, etc. » Elles ne sont pas libérées des rouages de la tradition qui les maintiennent dans ce rôle marginal¹⁷⁸.

Pour Claude Meillassoux, la femme malgré sa fonction irremplaçable dans la production, n'intervient jamais comme vecteur de l'organisation sociale. Il en déduit qu'elle disparaît derrière l'homme. Cette situation résulte selon lui, de circonstances historiques changeantes, toujours liées à ses fonctions de reproductrice¹⁷⁹.

Le pouvoir de l'alternance opta pour une révolution à outrance des institutions qui les maintenaient dans une position marginale synonyme d'exclusion au processus de développement.

Les avancées significatives en matière de politique d'uniformité sont uniques au monde. En opérant une rupture dans la politique, il prôna lors des élections législatives à l'assemblée nationale, la parité homme/ femme. Devant le refus de l'opposition qui pense à une stratégie ou tactique

¹⁷⁸ Dumont (R), op.cit., p 33.

¹⁷⁹ Meillassoux (C), *femmes, greniers & capitaux*, L'Harmattan 2003 P116.

cherchant à les court-circuiter, le texte ne fut pas validé par le conseil constitutionnel.

Option saluée car « le préambule de la constitution du Sénégal consacre le droit à l'égal accès de tous les citoyens, sans discrimination à l'exercice du pouvoir à tous les niveaux. Il consacre également l'attachement du Sénégal aux principes proclamés dans la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes du 8 Décembre 1979 ». L'assemblée nationale en votant la loi de la parité homme/ femme le 14 Novembre 2007 fait un pas décisif vers l'émancipation de la femme sénégalaise.

Dans le document de la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre, il a été indiqué qu'il est reconnu, aujourd'hui, que le développement durable et plus particulièrement la réduction de la pauvreté ne pourrait se réaliser sans l'élimination des inégalités entre les hommes et les femmes. Conscient de cette exigence, le gouvernement du Sénégal a décidé d'adopter une démarche soucieuse d'égalité entre l'homme et la femme et d'intégrer progressivement les questions de Genre dans les priorités de développement du pays¹⁸⁰

Il serait antidémocratique de maintenir la femme dans une position marginale dans une mondialisation où la compétence ne reconnaît pas la discrimination.

Le monde est constitué d'hommes et de femmes à qui il faut assigner les mêmes rôles dans la construction nationale. La nomination d'un chef de gouvernement femme Mame Madior¹⁸¹ Boye bouscule les tabous dans une Afrique, où des considérations et des réticences n'ont pas totalement disparues. Aujourd'hui, l'assemblée nationale sénégalaise compte 40% de femmes. Les 2/3 du Sénat sont constitués de femmes. Les fonctions jusque là réservées aux hommes commencent à être accessibles aux femmes. La gendarmerie, l'armée et la police ne sont plus réservées aux hommes. La défense nationale incombe à tout citoyen et qu'il est révolu de confiner la femme dans une position de dominée. La marche vers le progrès ne doit

¹⁸⁰ SNEEG - Stratégie Nationale pour l'équité et légalité de genre.

¹⁸¹ Elle était en dehors des clivages politiques et partisans. Elle traduisait la volonté du chef de l'Etat d'associer toutes les forces du pays à la construction nationale. Apolitique, elle fut la première en Afrique à diriger un gouvernement sous le vent de l'alternance. Cette volonté du chef de l'Etat est une preuve de la gestion commune du pouvoir.

laisser aucune force de la nation à l'écart. Les préfectures, la primature ne sont plus la chasse gardée des hommes. C'est sous l'ère Wade que l'histoire du Sénégal, enregistra un premier chef de gouvernement issu des femmes.

On assiste au recule de l'isolement des femmes suite aux préjugés ne reposant sur aucun fondement. Des fonds spéciaux sont alloués aux femmes pour les intégrer comme actrices potentielles dans le processus de développement économique. A ce propos, un ministère de l'entreprenariat féminin a été mis sur pied. Il est conçu comme une réparation d'une injustice émanant des considérations archaïques. L'idée d'une femme à la maison et au crochet de l'homme est devenue une fiction. Les forces et les potentialités d'une nation ne peuvent éclore que lorsqu'elles sont orientées vers le développement. L'émanation et l'accélération de ce processus de conjugaison des forces de la nation fructifient l'éclosion de nouvelles perspectives de développement.

Le Sénégal a inauguré les nouvelles initiatives qui consacrent la fin du monopole de certaines professions par les hommes. L'égalité des chances doit permettre la cohésion sociale et donner l'opportunité à chaque citoyen d'être acteur de développement.

Pionnier de cette révolution, le Président Wade réoriente les politiques de développement de l'Afrique. Sa perception du développement mettrait fin à l'idée selon laquelle, l'Afrique est devenue « un mendiant assis sur une mine d'or ». Son potentiel, exploité dans tous les domaines, ferait d'elle un maillon incontournable de la mondialisation. Une telle entreprise ne peut que s'adosser sur toutes les forces de la nation.

Du point de vue acception, cette tendance est plus appréciée en ville. Les villages reculés restent totalement isolés de l'évolution de des droits de la femme.

En progressant ainsi, on a l'impression que les politiques d'émancipation évoluent à une vitesse très lente. Les discours, qui charpentent cette vision émancipatrice, sont souvent l'œuvre des politiques qui faute d'alternatives crédibles, agitent la question de la femme comme une soupape de sécurité électorale.

CINQUIEME PARTIE :

**LIMITES ET EFFETS PERVERS
DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

CHAPITRE 12 :
LES LIMITES DES INITIATIVES SENEGALAISES
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.

12-1 Les mentalités de sous-développés.

En scrutant la société africaine et son évolution, dès indépendances à nos jours, nous pouvons affirmer avec certitude que l'idée de liberté est liée à la répartition équitable des ressources. Les contradictions et les antagonismes sociaux naissent de l'inégale répartition des ressources. En effet, si le citoyen ne dispose pas d'un certain minimum vital, lorsque les soucis de biens quotidiens absorbent tout son effort, il devient difficile voire impossible d'assurer un climat propice à l'idée de paix. Le postulat de la guerre et de la violence bloquant la paix n'est rien d'autre qu'une tentative de participer au gâteau national.

Préconisant la décolonisation mentale, dans sa description de la société africaine, Boumba (L. P) part de l'idée selon laquelle, les valeurs d'éthique qui faisaient la fierté africaine sont disparues de la circulation. Personne n'a plus confiance en personne. Ce qui se traduit par le grand malaise économique et socio culturel de l'Afrique. Le partage et la solidarité jadis fondement de la société africaine ont laissé la place à l'égoïsme et au matérialisme forcené. Cette régression sociétale, fruit du capitalisme barre la route à toute idée d'éthique. Ainsi, « ceux qui possèdent déjà, voudraient posséder davantage, insatiables et aller en direction de l'avoir quantitatif infini, mais comme ils ne sont qu'une minorité, ils s'approprient l'instance politique intérieure, pour défendre et protéger leurs avoirs déjà acquis et disposent de nouveaux avoirs pendant que ceux qui n'ont rien et qui ne croient pas encore avoir perdu cherchent d'autres formes de lutte pour leur émancipation¹⁸². »

Il en déduit que cette situation se matérialise par le fait que les riches se barricadent, dressent des remparts pour fuir le regard des peuples affamés et réduits à la misère généralisée. Cette érosion du mythe de l'homme solidaire africain est l'une des énigmes de la percée des valeurs individualistes qui dénaturent et détruisent les sociétés jusque là

¹⁸² Boumba (P, L) ; *La violence du développement : pouvoir politique et rationalité économique des élites africaines* ; L'Harmattan, 2002, 201 pages.

harmonieuses. La disparition progressive des notions de solidarité et de partage, accentue la pauvreté et les contradictions des sociétés africaines. Les causes d'une telle désarticulation trouvent leur origine dans diverses sources : Les familles sources de solidarité de référence sont aujourd'hui en position de faiblesse face à l'ouragan capitaliste qui façonne son type d'homme. Individualiste et attiré par la fortune. Le poids d'une solidarité générale est un lourd fardeau à l'accomplissement de sa vision de s'enrichir. En Afrique, le système de solidarité, qui fut tant vanté comme étant une alternative aux besoins pressants, ne peut en aucun cas survivre à l'évolution de la situation mondiale. Aucune contrée, aucune localité isolée que se soit n'échappe à la mondialisation et à la monétarisation de l'économie. Les espaces ne sont plus délimités par des réseaux de fraternité, jadis, courroies de transmission de la solidarité africaine. Cette distorsion produit de la recherche effrénée du profit a dénaturé même les visions des élites intellectuelles et politiques.

Dans cette optique que Le sociologue Djiby Diakhaté¹⁸³ estime que l'élite intellectuelle Sénégalaise est, aujourd'hui de plus en plus, orientée vers deux perspectives et qui malheureusement ne sont pas des perspectives porteuses de changement profond. La première perspective, c'est le travail dans le sens de la promotion individuelle. Les uns et les autres ont tendance à développer des stratégies qui leur permettent d'avoir une promotion individuelle, une promotion au niveau de leur activité professionnelle ou encore promotion au niveau de l'Etat. Deuxièmement, une autre élite intellectuelle, qui plutôt que de travailler pour un changement profond au niveau du peuple, considère que la science n'a rien à voir avec la société. Autrement dit, ce sont des gens qui sont enfermés dans leur tour d'ivoire et qui disent ne rien à voir avec ce qui se fait dans la société. Ce sont donc des gens qui s'occupent de considérations plus ou moins spéculatives articulées de productions intellectuelles et qui sont plus ou moins déconnectés des préoccupations de la société. Mais, dans un cas comme dans l'autre, on se rend compte que l'élite intellectuelle ne joue véritablement pas le jeu de la société. C'est comme si elle est en train par

¹⁸³ Djiby Diakhaté ne voit pas l'avenir du Sénégal en rose cet enseignant au département de Sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dresse ici une autopsie de l'intellectuel actuel du Sénégal.

rapport au jeu de la société de faire hors jeu en jouant un mauvais jeu parce que cherchant simplement à tirer son épingle du jeu. Dans tous les cas, c'est une élite intellectuelle aussi qui reste coupée de la société et qui ne participe pas trop à un travail de sensibilisation et de transformation radicale des mœurs politiques, de l'activité économique et qui permettent d'opérer des mutations profondes et salutaires pour le peuple. Dans le court terme, cette posture devient problématique par contre dans le moyen terme et le long terme il va y avoir des mutations profondes qui ne viendront ni des forces opposées (politiques), ni des intellectuels qui sont repliés sur eux-mêmes, et vivant dans leur tour d'ivoire, ni de l'Etat qui préfère le statu quo, ni des cercles confessionnelles qui actuellement sont en train de gérer une situation de rente. Ce changement viendra des populations elles-mêmes, qui en un certain moment, se diront qu'elles n'ont plus la possibilité de vivre dans une situation de crise. Cela veut dire qu'elles en arriveront à un point de non retour où ayant le dos au mur il ne leur reste plus qu'à prendre en main leur propre destinée.

Et cette prise en main débouche souvent sur des confusions entraînant la violence comme mode de survie.

A ce propos, l'analyse pertinente de Grosier (M) apporte un éclairage théorique à la crise de l'intelligence. Etudiant la société française, il estime qu'il n'y a pas un mal français mais une crise profonde de l'intelligence technocratique à la française. Il part de l'idée que toute société est appelée à évoluer. Le christianisme, réforme, marxisme, ont été des mouvements. « Le problème spécifiquement français c'est que nous sommes écartelés entre des transformations sociologiques radicales à la base et une sclérose au plus haut niveau dans la compréhension et la gestion des transformations. Ce n'est pas la société qui est bloquée c'est le système qui produit les élites et leur permet de se reproduire à l'identique. « *Investir dans l'intelligence, c'est viser le développement* »¹⁸⁴. Or, sous cet angle en Afrique on investit pour viser son propre développement.

¹⁸⁴ Grosier (M) : *La crise de l'intelligence, essai sur l'impuissance des élites à se réformer*, Inter Editions, 1995. P 180-181.

Celui qui nous rapporte plutôt des dividendes personnels. L'exemple le plus éloquent est celui qui consiste à envoyer en Europe et dans les grandes universités des Etudiants pour se former. Ces futures élites sont des courroies de transmission des mêmes systèmes et logiques. Les politiciens espèrent par cette perspective garder le plus longtemps possible le pouvoir politique. Dans les investissements qu'ils opèrent la part du lion revient souvent à des membres proches susceptibles de participer un jour financièrement à l'effort de conservation du pouvoir. De la notion investir pour le développement communautaire devient une ruse.

Dans le champ de l'économie politique, Samir Amin a proposé une « déconnexion » avec le système mondial qui étrangle l'Afrique, en vue d'une invention de nouvelles perspectives de production et de distribution des richesses. A ses yeux, il est moins question de sortir du monde que d'en réimaginer les logiques fondamentales pour changer les rapports de force actuels entre les civilisations, tâche urgente non seulement pour l'économie et la politique en Afrique, mais pour l'ensemble des mentalités sociales. C'est dans cette perspective qu'El hadji Ibrahima Sall ancien ministre du plan et économiste de formation affirmait que l'émergence, avant les routes et les ponts, ce sont les problèmes de mentalité et de valeurs. Nous avons besoin d'ordre, nous avons besoin de discipline, de sérieux et de professionnalisme ». Pour lui, contrairement à ce qu'il dit constater dans des pays comme la Malaisie, au Sénégal, nous n'avons pas la mentalité d'une économie qui va émerger. Les travailleurs n'ont pas assez de conscience professionnelle, de discipline et de sens soutenu de l'effort. La seule observation de la circulation, aujourd'hui, les ordures qu'on déverse, comment le bien public est pillé dans certaines entreprises laissent perplexes. La cause de tous les problèmes que vit le Sénégal est d'ordre organisationnel et de valeurs. C'est les valeurs qui régissent les bonnes pratiques ainsi suit la production.

A la lumière des travaux d'Achille Mbembé, les forces intellectuelles africaines peuvent comprendre aujourd'hui que la rupture dont il s'agit ne doit s'opérer ni de manière traumatique ni de manière polémique. Cela veut

dire qu'il ne sert à rien que nous demeurions esclaves des traumatismes que nos sociétés ont subis dans nos relations avec l'Occident depuis cinq siècles. Cela veut dire également qu'il est stérile de toujours accuser le monde occidental d'être la cause de nos catastrophes au lieu de prendre à bras le corps les problèmes de notre destin aujourd'hui.

Ce n'est pas une désillusion comme le laisse entendre plusieurs africains contemporains, il s'agit d'une option mal maîtrisée de nos premiers gouvernants qui avaient une vision pragmatique émanant d'un mimétisme occidental et dont les ressorts se heurteraient aux cultures, aux véritables habitudes de l'homme libéré de la contrainte coloniale.

Dans la désillusion causée par l'effondrement des rêves de nos indépendances, nous nous étions toujours demandés pourquoi nous n'arrivons pas à construire des sociétés à la hauteur de ce que l'Occident moderne a construit dans sa force matérielle et scientifique. C'est la question que pose Emmanuel Ndongala quand il se demande « pourquoi depuis la colonisation, l'Afrique vient en dernière position dans tous les paramètres utilisés par l'ONU pour évaluer le progrès économique, l'éducation, la santé ».

Dans les meilleures de ses intelligences et les plus sages de ses forces humaines, « l'Afrique est aujourd'hui habitée par ce doute existentiel qui nous fait rêver d'un monde post-occidental et post-capitaliste ». Dans notre inconscient collectif comme dans notre conscience, l'Occident n'a plus beaucoup de potentiel de sens à conférer à l'existence humaine. L'espérance des grandes réalisations matérielles et les splendeurs des paramètres de développement qu'affiche l'Occident continuent à illuminer les rêves africains comme si dans sa vision, ils n'intègrent à jamais la possibilité d'un niveau de vie. Vivre dans les entrailles de l'illusionnisme ôte à l'africain toute idée de concrétisation de ce rêve. Pourtant des siècles en arrières ont suffi pour comparer l'état de développement de l'Europe à l'Afrique. Vue le rythme par lequel les sciences et les technologies se déploient, il n'est plus permis d'exclure une rapide progression de l'Afrique. Cependant, tant que les mentalités n'évoluent pas vers un

rationalisme, les efforts de développement ou de lutte contre la pauvreté risqueront d'être plombés.

Le drame c'est que le Sénégal est un pays qui regorge de talents et de ressources humaines considérables. Ils peuvent constituer les rampes de lancement ainsi que la solution de sortie de crise. Il urge cependant de reformer le matériel humain, reconstruire les mentalités, briser les chaînes de l'ignorance, relancer la moralité citoyenne et l'éthique républicaine. Il faut ne faut pas confiner l'éducation à une conception exclusivement scolaire. Elle doit enseigner aux enfants à grandir dans la dignité, à se battre se construire et servir de manière loyale la patrie.

Etudiant à la loupe la culture africaine, kabou (A) démontre que le sous-développement de l'Afrique est avant tout un complexe d'égarement, qui lui-même est issu du passé de l'Afrique. En effet, l'Africain n'a pas profité du colonialisme et a développé des attitudes contraires à l'esprit de développement. Selon Axelle Kabou¹⁸⁵, le refus du développement se situe au niveau des déductions effectuées à partir de ces facteurs¹⁸⁶ historiques. Pour illustrer ses propos, elle avance l'idée selon laquelle l'africain scande des slogans qui sont contraires à l'esprit de développement : « *Je suis noir. Le noir n'a donc pas inventé l'ordinateur. Donc l'ordinateur est anti-africain.* » Ou « *la technique dégrade la vie de famille et les rapports humains. Les occidentaux eux-mêmes le disent. Donc l'Afrique doit rejeter la technique* »¹⁸⁷. Cela les conduit dans une situation de marginalisation d'une extrême gravité. Axelle Kabou pense qu'aujourd'hui les sensibilités africaines sont figées, repliées sur elles-mêmes, après avoir diabolisé les

¹⁸⁵ Son ouvrage constitue une avancée dans la compréhension des facteurs négatifs de la culture africaine. Il a cependant attiré les foudres des africanistes qui le voient comme une mise à mort de la culture africaine.

¹⁸⁶ Les facteurs historiques ne sont rien d'autre que la traite négrière et la colonisation. Ils sont toujours véhiculés par les africains comme étant les mobiles de leur retard. Pour certains intellectuels africains, comme Cheikh Anta Diop, Aimée Césaire ainsi que des Hommes politiques comme Kwamé N'Krumah, Sékou Touré, ils sont les seules causes du sous-développement de l'Afrique.

Ces répercussions dans le fonctionnement mental des sociétés africaines induit à des rejets et des considérations rationnelles de processus de développement. Il n'est pas rare d'entendre lors des palabres et des discussions que les technologies égarent notre société. Or, la logique voudrait que l'on admette les effets positifs de la science et de la technologie et récuser les effets pervers. Cette démarche dite rationnelle doit cependant incorporer tout effet positif dans le processus d'accaparement.

¹⁸⁷ Axelle (K), *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan, 1991, p 93.

valeurs de la modernité. Ces valeurs viennent de l'Occident. Le plus grave selon Axelle Kabou, est que l'Afrique certes n'a pas été préparée au brusque changement. Elle donne comme exemple « l'image du Japon » qui « se développant par entrisme, ingurgitant fiévreusement tous les éléments exogènes susceptibles de le hisser au rang de puissance mondiale, investissant autant que les puissances industrielles dans la recherche scientifique, ne s'applique pas à l'état psychologique actuel de l'Afrique »¹⁸⁸. Pour elle, de l'indépendance à nos jours, l'Afrique n'a pas « effectué l'inventaire de ses valeurs traditionnelles » qui, peut-être, pouvaient être le fondement d'une politique cohérente de développement. Cette révision culturelle permettrait aussi « de minimiser les effets pervers de la domination extérieure ». Elle pense que la mentalité africaine doit être révolutionnée pour lui permettre d'oublier les périodes de traite négrière, de colonisation, de marginalisation. Pour Axelle Kabou, ces moments du passé de l'histoire africaine occupent une place centrale dans les débats : *l'Afrique vit psychologiquement au Moyen Age*.

La dérégulation hégémonique a privé l'Afrique d'une élite capable d'engager les forces vives aux processus d'accumulation. Cette version est impertinente du moment que le modèle capitaliste n'avait ni ses repères ni ses logiques en Afrique. Le contact a déstructuré l'Afrique du point de vue économique mais n'explique pas aujourd'hui la non existence d'un système accumulatif. Les modes de production africaines n'étaient pas orientés vers une logique capitaliste à la wébérienne. Dans certains cercles africains on affirme que l'argent était moins important que les relations humaines ou « *Wut nit mo gen wut alal* » c'est-à-dire quand les gens cherchent de l'argent toi cherche les gens car, chaque personne possède un atout essentiel, qu'il soit pauvre ou riche.

L'autonomie financière reflet du capitalisme, contredit cette perception ainsi que les stratégies qui l'entourent. Toute entreprise cherchant à isoler l'individu de son groupe, de son environnement, l'asphyxie. La vie communautaire, obsession des sociétés dites traditionnelles est une sorte de sécurité, de survie face à toutes menaces qui peuvent venir du dehors. Cette

¹⁸⁸ Axelle (K), *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Op.cit, p 97

étude a été approuvée dans toutes les sociétés africaines qui ont vu leur mode bouleversé par le contact du monde occidental armé d'une autre culture capitaliste.

La survie de l'individu dépendant du groupe nécessite également des sacrifices au niveau des solidarités et des comportements. Ainsi, la richesse ne se mesure pas dans certaine société africaine en terme financier mais en termes de relation humaine. La grandeur et la richesse se traduit par du nombre important de ses relations. Ainsi, un chef de famille mesure sa richesse par l'extension de sa famille et sa capacité mobilisatrice ; elle est une démonstration de force à tout événement de la vie (cérémonies, politiques).

Le danger d'une telle structuration est qu'en Afrique il est fréquent de voir les hommes influents user de leurs relations dites amicales ou parentales pour atteindre des objectifs personnels. Cette perception est contraire à l'idée de toute plus value en vue d'une éventuelle conquête. La structuration de la société a été pendant longtemps hostile à une pratique individualiste. Les assises préconisées par le capitalisme ont mis du temps a émergé en Afrique.

Il urge de révolutionner les mentalités comme seule alternative, car les valeurs développées, depuis l'indépendance, ne sont pas compatibles avec l'esprit de développement. Elle remarque qu'il n'y a pas de révolutions culturelles des mentalités contrairement aux révolutions de palais. Sans cette révolution, les peuples africains seront condamnés à vivre dans l'ignorance des réalités du nouveau monde. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a aucune différence de mentalité entre les intellectuels africains et les masses. Donc pour elle, la culture africaine constitue un frein au développement économique et social du continent.

12-2 L'insouciance de l'élite politique.

On ne peut pas passer sous silence le comportement de l'élite politique face à la pauvreté. Il s'agit d'une étude démontrant les agissements qui rythment son existence en temps de campagne électorale.

En étudiant la pauvreté indienne et l'inefficacité du système politique et administratif, Patel (A, S)¹⁸⁹ estime qu'il n'ait de système politique de lutte contre la pauvreté sans une réforme du système politique global. En effet, la façon de manœuvrer pour les politiciens et d'arriver à leurs fins, explique en grande partie les activités politiques. L'incidence de la politique sur la pauvreté est importante.

Le comportement des individus qui se trouvent à l'intérieur du système politique est motivé par le désir de servir leur propre intérêt. Le monde est perçu sous une forme d'un ensemble stratifié à l'intérieur du quel, les buts et les priorités se trouvent compartimentés. Ces deux propositions traduisent le sentiment très répandu dans le débat de la lutte contre la pauvreté notamment en Afrique. En effet, les politiciens qui définissant les règles du jeu, n'hésitent pas à sacrifier les intérêts d'autrui pour servir leurs propres intérêts. Ainsi, les manœuvres de politiques politiciennes sont le lot quotidien des chercheurs de fortunes nichés au sommet de l'Etat. Cette perception dénaturant le véritable sens de la nature des politiques de lutte contre la pauvreté, est perçue également comme un frein à l'instauration des démocraties condition nécessaire au développement économique et social. Biyidi (A)¹⁹⁰ affirmait par la même occasion¹⁹⁰ que la pauvreté africaine est politique. Les comportements des hommes chargés de conduire la destinée des peuples africains sont peu soucieux de l'aggravation du phénomène de pauvreté. Une fois bien assis et bien fortunés, les orientations et les agissements sont de loin les plus exemplaires. Ainsi, ils s'écartent de plus en plus de leur peuple par

¹⁸⁹ Patel (A S), *Pauvreté progrès et développement, deux exemples de lutte nationales contre la pauvreté de grande envergure*, L'Harmattan, p 200.

¹⁹⁰ Présidente de survie nationale. Une association qui milite en faveur des relations saines entre la France et l'Afrique. Cette association a initié des enquêtes sur les biens des chefs d'Etats africains en France.

l'extravagance de leur richesse obtenue à cause de leur nouvelle place et statut social.

« Les caravanes de voitures, les nuages de poussières, les comités de réception et les discours prolongés », ne permettent pas de lutter contre la pauvreté mais d'augmenter utilement les ressources à dilapider. Cette étude de Chambers constitue une piste prouvant que les ressources allouées souvent à la lutte contre la pauvreté servent à roder et à entretenir un système politique souvent inefficace.

La folie des grandeurs, la recherche de prestige et de notoriété mobilisent autant de fonds politiques que de dépenses pour la lutte contre la pauvreté. Dans la panoplie des gouvernements africains les questions d'ordre pratique sont souvent mis au second plan, car ce qui est essentiel masque souvent le folklore et les carences des stratégies de lutte contre le phénomène de paupérisation des masses.

Les meetings se font à des coups de millions de francs. Les véhicules rutilants 4X4 s'achètent à des centaines pour équiper une clientèle politique¹⁹¹. Les réceptions de prix mobilisent des milliards de francs et les moyens considérables de l'Etat. Toutes les sommes considérables dépassent de loin les besoins des jeunes en matière de financements et de projets.

Les réflexions sur le devenir des hommes politiques, une fois au pouvoir, nous renseignent sur la perception qu'ils ont de la pauvreté. Ce phénomène considéré, comme un fléau, ravage les sociétés africaines en leur empêchant de se positionner positivement dans la mondialisation.

Les contrastes avec les pratiques d'une politique volontariste de lutter efficacement contre la pauvreté quotidienne rythment l'univers du politicien. Les événements politiques et leur lot d'impertinences nous confortent dans l'idée que les hommes politiques narguent le peuple.

L'élection présidentielle semble se présenter au Sénégal comme un grand moment d'étalage ostentatoire de richesses. On se pavane et distribue des billets de banque et des parures aux reflets étincelants. On a affaire à des

¹⁹¹ Cette attitude suscite chez les jeunes l'idée selon laquelle, les fonds alloués sont leur part du gâteau. A défaut de participer au gâteau par les voies que leurs confèrent les manœuvres politiques politiciennes, ils comportent comme étant des acteurs de développement et une fois les fonds dans leur poche, ils se l'approprient. Ainsi on assiste à la légitimation de l'illégitime. Le substitut du normal par l'anormal.

cortèges de somptueux véhicules, histoire d'épater, de frimer et de se noyer dans le superflu. Rien que du vent, de l'accessoire, du paraître, ces insignifiants qui installent dans une consommation extravertie peu soucieuse de promouvoir une production locale. Les parades donnent l'illusion d'un décor étasunien, si ce n'est simplement celui d'un studio de « Hollywood », tellement tout cela frise le dérisoire. Mais, ce luxe insolent monté sur quatre roues va, pendant trois semaines, sillonner le Sénégal et découvrir un pays qui n'aura pas profondément bougé, après 49 ans d'indépendance, préférant patauger dans la gadoue. Le Sénégal bardé de ces enrichissements objets de controverses expose les paradoxes de la gestion des richesses et la finalité de leur utilisation. Des richesses de proximité, comme on fait des campagnes de proximité, sont une arme redoutable pour faire plier les derniers récalcitrants.

Cette attitude contraste avec l'idée selon laquelle la politique signifierait l'art noble de gouverner la cité. Cela nous emmène à nous poser la question du pourquoi veulent-ils le pouvoir ? Pour développer le pays, le changer de fond en comble, éradiquer toutes ces zones d'ombre, sans eau courante, sans électricité, sans dispensaire, sans école, qui sont une insulte à l'engagement des millions d'âmes qui, tout au long de ces 49 années d'indépendance, ont donné le meilleur d'eux-mêmes, dans les champs, dans les usines, dans les bureaux, afin qu'il sorte de l'ornière ? Aussi scandaleux qu'il puisse paraître, l'étalage de richesse exerce un pouvoir de fascination et d'attraction qui renseigne sur le délitement de certaines valeurs. On a parfois l'impression que les gens gagnés par un pragmatisme de mauvais aloi refusent de se poser une quelconque question en rapport avec la licéité ou l'illicéité du produit. Qu'importe le mode de provenance, l'important est de posséder. Mieux, certaines personnes vont profiter de la période électorale pour faire leur traite. Ainsi vont-elles promettre leurs voix aux différents candidats, histoire de leur soutirer des sous avec la conviction que c'est un juste retour des choses puisque, finalement, elles reprennent une part des biens qui leur avait été soustraits puisque détournés. Combattre le vice par le vice. Pour l'heure tout laisse croire que, de plus en plus, les raisons de vivre tendent à disparaître sous la

pression pressante des moyens de vivre. La pauvreté dans laquelle sont enfermés nos Etats s'explique décidément par cette conception que certains acteurs de la société civile et/ou politique ont de leur mission. Les stations de pouvoir se sont révélées comme un espace de prévarication ou de captation de richesses au seul profit de comforts et d'ambitions personnelles, familiales, amicales ou claniques. Les populations oubliées dans le dénuement le plus complet sont aussitôt devenues des priorités dans cette quête du pouvoir. La politique est perçue sous nos cieux comme le moyen le plus rapide de s'enrichir sans se fouler, rien qu'en signant des décrets ou des parapheurs. Il appartient aux électeurs de le clore et de ne plus se pâmer devant le clinquant des richesses d'emprunt. C'est l'enjeu des luttes pour le pouvoir.

Le train de vie de notre élite contraste avec l'idée d'une véritable politique de lutte contre la pauvreté. Leur coût évalué par personne cadre mal avec les nouvelles exigences de la lutte contre la pauvreté. L'écart qui ne cesse de se creuser entre les riches et les pauvres a fini par susciter des questions quant au devenir du rôle du politicien.

On est souvent frappé par ce luxe extravagant pour ne pas dire révoltant, quand on constate l'arsenal de véhicules 4x4 qui sillonnent le territoire national. Leur nombre cache une réalité autre qu'une urgence. Elles sont prisées par l'ensemble des hommes politiques pour se prémunir des chocs des chaussées défoncées. Leurs équipements en supprimeurs qui leur assurent une alimentation ininterrompue en eau potable, ces privilégiés ont bien sur les moyens de s'offrir un groupe électrogène. Ils vivent ainsi dans des endroits qui donnent l'image d'une oasis de lumière, bercés par le ronronnement de leurs climatiseurs, pendant que leurs voisins s'éclairent à la bougie. La dotation en matériels confortable (véhicules de luxes, dotation de carburant, logements, indemnités) est disproportionnée par rapport aux résultats et la réalité des services rendus à la nation (voir tableau).

Désignation	Valeur
Salaires	2.500.000/mois
Téléphone	250.000/mois
Logement	900.000/mois
Véhicule	50.000.000/an
Carburant	1000 litres/mois
Chauffeur	220.000/mois

Ce que coute un simple ministre de la République.

Cette grille ne tient pas compte de ses frais de déplacement, les autres avantages liés à son rang.

Le grand paradoxe réside dans le fait que cette posture de privilégiés éloigne chaque jour les frontières entre les nantis et les appauvris. Nous pouvons nettement affirmer à la lumière des travaux de Barry (M) que les ravages des appareils d'Etat sur les économies et les sociétés africaines constituent un blocage à toute idée de décollage. Ce règne de la prédation qui résulte du processus de constitution de la classe dominante à travers la conquête et l'extension de l'appareil d'Etat, peut être qualifié de Vampirisme¹⁹². En enrayant le processus cumulatif, les détenteurs du pouvoir en Afrique sont les principaux responsables d'une pauvreté croissante. Vivant hors du besoin, ils assistent sans remord à l'agonie des couches vulnérables abattues par la rareté des ressources.

¹⁹² Mamadou Alpha Barry, Abdoulaye Wade, sa pensée économique, Des indépendances au NEPAD, Hachette, 2005, 148.

12-3 L'échec des politiques de l'enfance.

La ressource humaine est incontestablement le pivot de toute stratégie de développement économique et social. Le spectacle désolant qu'offrent les enfants mendiants dans les villes africaines, renseigne sur l'état de protection sociale de la couche la plus vulnérable. Mendicité, exploitation par le travail, pédophilie, maltraitance, plongent plusieurs milliers d'enfants dans un univers cauchemardesque. Ce désarroi relance l'idée selon laquelle, une société malade de ses enfants est condamnée à l'autodestruction.

Les objectifs du millénaire de scolarisation universelle restent muets face au fléau de la mendicité dans les grandes villes africaines. Technocrates, spécialistes, bailleurs et gouvernements oublient que toute perspective de développement économique et social ignorant « le facteur enfant » s'apparente à de l'utopie.

Le système sénégalais de protection est de loin comparable à celui constaté en Europe occidentale. Sa conception a été un calquage du modèle français durant l'époque coloniale. Il est caractérisé aujourd'hui par une assurance maladie ne couvrant que 15% seulement de la population (¾ sont des fonctionnaires) et une sécurité sociale qui ne concerne que 23% de la population active. Cette population active est constituée de travailleurs du secteur formel. Le reste de la population dépend de la solidarité familiale. En l'absence de filets de sécurité sociale, la plus grande partie de la population sénégalaise est sans couverture sociale.

Le Sénégal compte actuellement 12 millions d'habitants. Le nombre de bénéficiaires du système de sécurité sociale est estimé à 1 141 105. Les allocations prénatales représentent une faible proportion par rapport aux nombres impressionnants de femmes sans couverture ni assistance. Des idées de prises en charge des femmes enceintes dès le troisième mois sont à l'étude, mais butent sur un ensemble de problèmes d'ordre financier et pratique.

Les allocations ne concernent que les familles des fonctionnaires qui sont affiliées à la sécurité sociale. Les politiques des retraites obéissent également à cette même logique. Mais depuis 2005, une partie des personnes âgées de plus de 65 ans ont accès gratuitement aux soins. Ils constituent une population de 650 000 âmes. Sur les 650.000 personnes âgées de plus de 60 ans, seules 400.000 bénéficient d'une couverture sociale. C'est pour cette raison que le département de la santé fonde tous ses espoirs sur ce projet pour résoudre les problèmes de prise en charge des sujets âgés. Toutefois, il faut que tous les acteurs bénéficiaires et les prestataires de service jouent le jeu pour atteindre les objectifs.

La redynamisation des filets de sécurité sociale a été décisive dans la politique sociale du gouvernement du Sénégal.

Les faibles ressources, dont disposent les personnes retraitées, ne peuvent qu'aggraver les pressions familiales. La société sénégalaise polygame a des répercussions sur les revenus des retraités. L'entretien des enfants pour l'éducation et la santé subit les contre coups de la perte de salaire. Les maigres allocations ne pouvant plus subvenir aux besoins pressants condamnent les familles à des pratiques de survie.

Une retraite paisible est une aspiration légitime que la communauté doit à tout ancien travailleur. Il s'agit d'assurer à chaque retraité des appointements corrélés aux réalités familiales. En effet si dans certaines familles des descendants assurent une bonne relève familiale dans d'autres, la vie familiale dépend d'un seul retraité ce qui entraîne souvent des conditions de vie peu ou pas confortables. C'est là où réside toute la problématique de la protection sociale des personnes retraitées. Elles subissent les effets de la paupérisation des couches vulnérables.

Il est très difficile de parler d'assurance chômage dans un pays comme le nôtre. Mais, nous la propose dans l'hypothèse que les sénégalais se mettrons au travail. Si le marché du travail le permet, la logique de répartition peut permettre de songer à un coup de pouce pour les chômeurs. Dans les grandes puissances comme la France, les chercheurs d'emploi peuvent bénéficier de revenus au nom de la politique sociale. Il est vrai que le peuple sénégalais semble ne pas pouvoir tenir un tel système pour le moment. Les possibilités économiques du pays ne peuvent pas

supporter une telle perspective mais la logique voudrait que les retraités et les chômeurs puissent bénéficier d'allocation permettant d'atténuer les effets des crises. Aucune piste de réflexion crédible n'est pour le moment envisagée. Cependant, on continue à clamer l'existence d'un système de protection sociale au Sénégal. Ce dernier n'a pas évolué depuis les indépendances alors que les modèles de références à la française ont subi plusieurs mutations (voir caractère inopérant des politiques de protection sociale au Sénégal).

Selon les résultats de différentes enquêtes réalisées au Sénégal, plus de 400.000 enfants, âgés de 6 à 18 ans, se trouveraient, en situation de vulnérabilité.

En sillonnant les rues des capitales régionales du Sénégal, on ne peut loupier les enfants de la rue ou en errance (Voir manifestation de la pauvreté). Cette situation est la résultante de plusieurs facteurs dont une absence presque totale d'une politique de protection sociale réelle.

Cependant, l'existence de milliers d'enfants trahit la volonté politique d'œuvrer pour une protection effective des enfants. Une typologie des enfants de la rue permet de mesurer le degré d'échec des politiques publiques.

12-4 Marginalisation et échec des politiques de jeunesse

L'Afrique, selon les dernières statistiques, a une population dont l'âge est compris en majorité entre 20 et 35 ans. Les différences qu'elle affiche par rapport aux pays industrialisés en matière de population jeune en disent long sur les réelles potentialités de développement. Cependant, c'est dans cette partie du monde où la jeunesse est la plus marginalisée et exclue du processus de développement économique et social.

L'euphorie de la jeunesse africaine indépendante était considérée comme la force motrice pour le développement du continent. Le monde avait les yeux rivés sur l'Afrique. Très mobile, elle croyait en elle en parcourant le monde à la recherche de savoir et de mécanismes de développement rapide d'une Afrique assommée par tant de péripéties historiques.

Une jeunesse ignorant les divisions exacerbées et « l'éthnicisation » à outrance de l'Afrique. Cette jeunesse, dont les premiers avaient migré en Europe pour renforcer et participer activement au développement de l'Afrique, sombra dans le désespoir le plus absolu

La jeunesse africaine constitue le groupe le plus vulnérable aux crises qui frappent le continent. Cette vulnérabilité traduit, l'absence d'alternatives crédibles leur permettant de jouer pleinement le rôle moteur dans le processus de développement.

Les jeunes n'ont d'autres alternatives que de quitter leurs terres natales à la recherche d'un paradis perdu. Les jeunes dans l'incapacité de trouver un emploi viable n'ont autres issues de quitter leurs anciennes demeures (villages ou pays).

En ne nourrissant aucun espoir à trouver du travail ou des possibilités d'une vie descente, ils n'ont plus confiance ni espoirs dans leurs Etats incapables de proposer des solutions durables.

Lorsque la frange la plus active et la plus ambitieuse d'une seule population a pour seul rêve de quitter son pays, il y a une forte interpellation que les dirigeants doivent mieux évaluer.

Les réformes agraires tardives, que les dirigeants africains théorisent, riment chez les jeunes comme une nouvelle forme d'exploitation économique. En effet, en Afrique les courtiers et les intermédiaires ont fini avec la complicité de l'Etat, de mettre à terre certains secteurs de l'économie agricole. Leur irruption dans une économie fragile cultive chez les jeunes africains un climat de dégoût et de méfiance à toute tentative d'extorsion et d'enrichissement malsain au détriment de la paysannerie. Cette situation catastrophique cumulée avec les mauvaises périodes économiques finit par jeter cette jeunesse hors de leur terroir considéré comme improductif.

Le drame des jeunes africains prêts à mourir dans ce voyage incertain, est accentué par la cécité des politiques préoccupés par la pérennité de leurs privilèges issus des pillages de l'Etat.

Cette misère est devenue pour eux un fonds de commerce efficace pour décrocher de belles sommes, dont les destinations, ne sont pas réellement les jeunes.

Pourquoi l'Afrique détruit et néglige sa jeunesse ? Pourquoi l'égoïsme des élites dirigeantes paralyse la crème de société africaine ?

Les comportements peu orthodoxes des dirigeants africains ont stoppé l'évolution de la jeunesse. Leur irresponsabilité politique et sociale a créé autant de drames que de fléaux qui sapèrent l'avenir des jeunes.

Plusieurs partis politiques furent créés sur des bases purement ethniques, PDCI, de Boigny, qui mis sur pied des sections ethniques pour renforcer son pouvoir dominant sur tout ce que la cote d'ivoire compte de diversité. Le MNR de Mubutu. Sous cet angle la jeunesse n'a été mobilisée que pour alimenter des milices et participer à la destruction de son propre héritage. Elle s'est illustrée dans les guerres les plus violentes, manipulée par des politiques. Les mouvements dits patriotiques recrutent massivement la jeunesse désœuvrée à qui on fait croire que l'ennemi c'est l'autre.

A la lecture du Président Wade, « *les richesses que ventent tant d'africains, n'ont pas permis d'éviter à leur jeunesse de sombrer dans le chaos. En l'absence d'un encadrement et d'une prise en charge, la jeunesse africaine renoue avec l'errance et l'incertitude* »¹⁹³. A telle enseigne que le Président sénégalais affirmait que l'Afrique a perdu la bataille du développement, sa jeunesse sombre dans le désespoir.

Beaucoup de pays africains (Tchad, RDC, centre Afrique, Angola), ont sombré dans les guerres enfonçant leur jeunesse dans la léthargie générale. On se pose la question de savoir si l'Afrique n'est pas en voie de disparition car pour Obenga Théophile, « on disparaît quand on n'arrive pas à relever le défis ».

Un changement de culture est une des solutions fondamentales pour repositionner l'Afrique dans une phase de développement et partant de lutter contre la pauvreté et le sous développement. Cette vision est aggravée par le découragement de la jeunesse face aux métiers manuels et travaux agricoles. Les universités africaines peuvent être considérées

¹⁹³ Wade (A), *un destin pour l'Afrique*, Michel Lafon, 2005, p 52.

comme des parkings souterrains pour désengorger les flux de chômeurs en attente d'un espoir hypothétique. Détruite avant d'être jetée dans la rue, la jeunesse sortante des universités africaines n'a d'autres issues que de sombrer dans le désespoir ou de s'allier avec n'importe quel gourou idéologique, politicien de métier.

On a, pendant longtemps, fait miroiter l'idée selon laquelle, les universités et les écoles sont les seules endroits où se forment et se perpétuent les issues menant à une place privilégiée dans la société. Très vite, les universités furent assaillies, les étudiants devenaient ainsi, une sorte de classe enviée et prête à relever les défis du développement. Les étudiants originaires des zones rurales avaient trouvé en l'enseignement un moyen de s'émanciper et de rapprocher le monde rural des centres urbains où se discutent modernité et technologie. Cette attirance et ce bouleversement dans le paysage africain se heurtèrent très rapidement aux crises économiques politiques sociales.

Les crises de l'ajustement structurel imposées à l'Afrique dans ses recommandations stipulaient qu'il fallait réduire le maximum les effectifs de la fonction publique. Ainsi, l'Etat africain devrait procéder à des licenciements et l'arrêt des recrutements incessants.

Une nouvelle phase tragique dans l'évolution de la jeunesse africaine s'ouvre aux yeux des dirigeants, qui n'ont autres choix que, de se plier aux résolutions des institutions internationales.

Les quelques années, qui suivirent les applications de ces politiques drastiques, ont inauguré une nouvelle donne pour la jeunesse africaine. Le rejet de l'enseignement comme solution ultime de la réussite sociale. Les conséquences négatives ont produit des agissements rétractifs des parents d'élèves dans les zones rurales car pour eux, il serait une perte de temps de rester autant d'années dans le circuit scolaire et d'en sortir bredouille. Le retour à la case de départ pour les jeunes déboussolés par cette aventure scolaire n'aide pas les Etats à convaincre les couches sociales les plus démunies dans le jeu de la scolarisation pour tous.

Les pauvres deviennent de plus en plus pénalisés dans la course vers les fonctions et les responsabilités au sein de l'Etat.

Si Sénèque affirmait que de n'importe où on peut s'élancer vers le ciel ; en Afrique il faut se situer du bon côté faute de quoi il est vain d'espérer apercevoir les lueurs du soleil masqué. Les privilégiés ont mis en place une espèce de verrou stratégique pour assurer à leurs progénitures les mêmes avantages qu'ils sont entrain de tirer des ressources publiques. Le grand paradoxe dans cette alternative est qu'on ne rencontre en Afrique aucun des fils de ces dirigeants africains dans les universités surpeuplées et incertaines. On les croise dans les plus grandes universités occidentales hors de portée des étudiants d'origine rurale. Une fois leurs formations achevées, ils ont le choix de servir dans les plus hautes sphères des républiques africaines. Cette attitude peu démocratique a fini par faire de l'enseignement et de la jeunesse africaine le maillon faible du développement du continent.

Selon le sociologue Malick Diagne¹⁹⁴, les errements de la jeunesse constituent par conséquent, le meilleur baromètre pour mesurer la profondeur des conséquences de ce malaise social. L'insécurité, fruit de ce malaise social, est un phénomène de société qu'il faut appréhender à travers l'examen des rapports qu'une société donnée entretient avec sa jeunesse et la place qui est réservée à cette dernière dans cet espace sociétal. Cette réalité est révélatrice d'une certaine crise de la jeunesse qui se répercute au niveau de ses comportements : crise matérielle, crise psychologique, crise de moralité, etc.

En l'absence d'une politique alternative, l'Etat participe à l'aggravation des conditions de vie de cette couche qui finit par se jeter dans les mers en direction de l'Europe. Elle met à nu les carences des hommes politiques sans programmes précis ni plan de développement pour la jeunesse.

Deux idéologies se sont affrontées durant les dernières années qui suivirent l'échec des politiques internationales de redressement économique des pays du Tiers-monde. La première est la faillite des Etats qui n'ont plus les

¹⁹⁴ Sociologue à l'université de Dakar partisan farouche de l'idée selon laquelle, l'immigration et les drames de jeunesse africaine sont imputables uniquement aux gouvernements qui par leurs échecs politiques ont fini par sacrifier leur jeunesse.

moyens de faire face à cette jeunesse nombreuse obligée de se replier sur des réseaux familiaux déjà éprouvés par les retombées négatives des plans économiques. Ces bouleversements les jettent par milliers aux portes des grandes villes et les concentrent dans les périphéries.

La deuxième idéologie est celle familiale qui cautionne les départs des jeunes vers les zones urbaines. Elle se traduit par l'acceptation des risques qu'ils prennent pour réussir par tous les moyens. Cette réussite peut se faire dans les villes du pays où en dehors du pays. Cette option a servi de justificatifs au phénomène de l'immigration clandestine à outrance constatée ces derniers temps sur les rives des côtes Sénégalaises.

Ainsi, « les boat people » furent comme une réponse face à l'immobilisme et l'incapacité des pouvoirs publics à formuler une voie pour cette jeunesse en détresse. Les opérations de Melilla et de Ceuta,¹⁹⁵ qui ont vu des milliers d'africains se jeter dans les barbelais pour fuir la misère, avaient alerté l'opinion internationale. La majorité des assaillants venait du Sénégal et soutenait qu'il ira jusqu'au bout de sa logique si les pouvoirs publics ne font rien pour les sortir de l'ornière économique.

Depuis le début de l'année, plus de 41 000 immigrants clandestins d'Afrique de l'Ouest sont arrivés aux Canaries, soit presque quatre fois plus que dans toute l'année 2005. La majorité des clandestins viennent du Sénégal. Ils partent par pirogues et se jettent dans les mers par centaine. Les enfants mineurs et des femmes étaient à bord des embarcations. Le rythme effréné d'arrivées massives d'immigrants atteignait 2000 clandestins par vague, intriguait les autorités espagnoles.

L'assistance Européenne à l'Espagne fut saluée par les européens comme la solution miracle pour stopper cette venue massive de sénégalais en territoire européen. Cependant, cela ne masque pas l'origine du mal qui se

¹⁹⁵ Deux enclaves espagnoles en terre africaine. Elles ont subi l'assaut de milliers de clandestins venant de l'Afrique noire pour regagner l'Europe. La violence de l'assaut relança les débats sur les politiques de durcissement des lois de l'immigration en Europe. Selon certaines estimations plus de 10 000 africains s'étaient préparés pour l'offensive qui se solda par de nombreuses victimes blessées ou abattus par les gardes côtes espagnoles.

situé à un niveau très simple : les gouvernements africains ont échoué en matière de politique de jeunesse. Les gouvernements ont été pris de court par le phénomène des pirogues. Il y a eu une sorte de flottement au sommet des Etats sur la réaction à adopter devant un problème très complexe. A partir du moment où il y a eu une forte médiatisation sur l'affaire des pirogues dans la presse internationale et locale, ainsi que des pressions des pays de l'Union européenne, les gouvernements ont réagi par des mesures draconiennes et parfois disproportionnées contre les clandestins. En même temps, cette répression est un aveu de l'impéritie et de l'incurie des pouvoirs publics, de leur incapacité à trouver une solution au chômage des jeunes. Beaucoup d'entre eux sont déçus par l'Afrique. Les présidents actuels avaient tous dédié leur mandat à la jeunesse. Ils défendaient la ferme volonté de mettre à terme à quarante ans d'errance de leur jeunesse. Pour autant, les gouvernements, soucieux de leur image, se trouvant dans une posture assez inconfortable, ont vivement protesté auprès des autorités espagnoles contre les conditions humiliantes dans lesquelles les jeunes africains sont parfois rapatriés.

Le double discours des autorités, qui ne veulent pas s'aliéner une partie de leur jeunesse à cause de leur poids stratégique dans les élections et les révoltes populaires ni être taxées de laxisme par l'UE, car dépendant de l'aide internationale.

Le Sénégal, par exemple, dégage toute sa responsabilité devant ce drame unique au monde. Les jeunes sénégalais conçoivent leur odyssée comme une sorte de "djihad économique" et ils se sentent investis d'une mission de sacrifice pour la collectivité afin de sortir leurs parents de la pauvreté. De ce fait, ceux qui meurent au cours de ce périple sont perçus comme des martyrs, des kamikazes héroïques qui ont préféré tenter leur chance plutôt que se résigner à la fatalité. A cela, s'ajoutent une vision catastrophique du continent africain et une désespérance sociale telle que ces damnés de la terre devenus des damnés de la mer sont persuadés que la seule solution se trouve en Occident, miroir aux alouettes.

Des spécialistes comme l'économiste Vershave avaient essayé de comprendre les raisons qui motivent le départ tragique des jeunes

sénégalais vers l'occident dans des voyages périlleux. Il démontra que les autorités actuelles ne sont intéressées que par leur propre réussite financière. En arrivant au pouvoir, ils n'ont en aucun cas dénoncé les accords de pêche qui handicapent lourdement le secteur. En effet constata Vershave¹⁹⁶ depuis trois décennies, les chalutiers européens ont asphyxié les 35 000 pêcheurs artisans sénégalais. Mieux équipés, ils raflent les ressources maritimes et privent ainsi des sénégalais d'un élément essentiel. Les artisans fournissent 80% du poisson destiné à la consommation locale. Les 22 chalutiers européens qui pillaient les cotes à hauteur de 25 000 tonnes jettent hors du circuit de la pêche des milliers de jeunes désemparés. Les sorties en mer ne sont plus productives et les jeunes rentrant toujours bredouilles décident de braver les mers et de se rendre en Europe pour des lendemains meilleurs.

Si les cotes sénégalaises furent le point de départ de toute une génération vers l'Occident c'est parce que sur place, les jeunes ne sont considérés que comme des tremplins pour accéder au pouvoir. Chaque année, plus de 100 000 demandeurs d'emplois se présentent sur le marché du travail mais les capacités d'absorption sont très faibles. Elles se chiffrent à 10%. Les universités grouillent de talents et de compétences. Comme dans un parking, ces étudiants pour la majorité doivent aller gonfler le rang des chômeurs. Les seules perspectives, qui leur sont offertes sont l'enrôlement dans les partis politiques comme rempart à la conquête du pouvoir.

La création d'emplois est reléguée au second plan s'il ne s'agit pas de caser un potentiel électeur. Le clientélisme politique a érodé toute chance à la jeunesse. Pour accéder à un emploi, il faut des attaches politiques et des bras longs.

Cette perception est partagée par une importante frange de la population. Une fois les réseaux familiales saturés, les jeunes africains pour la plupart voient dans la politique un moyen de survie capable de satisfaire un rêve celui de voir la richesse briller à l'horizon.

Leur adhésion dans les partis politiques, surtout ceux du pouvoir est conçue comme une stratégie de survie et non une conviction politique sincère. Une

¹⁹⁶ Vershave, Noir silence, opcit

fois acceptée dans le clan politique, ils cherchent comme le note Dione¹⁹⁷ sans cesse à accroître le nombre des adhérents afin de séduire et de domestiquer les strates supérieures de la pyramide politique.

Le champ magnétique motivé par la fortune est un dopage, un capteur qui peut aveugler tout jeune imbu de la politique.

Cette vie éphémère est une nécessité. Les gratifications, les dons de nature souvent financière allègent en un instant les besoins cruciaux et vitaux en l'absence de véritables projets durables.

Devant cette concurrence déloyale et partisane, les plus frappés sont les jeunes ruraux qui sont confinés à vivre dans une pauvreté éternelle. Refusant ce statut, ils peuplent les faubourgs de la capitale sénégalaise grossissant l'importante population de chômeurs qui y résident déjà. Ces zones que le pouvoir sénégalais ne scrute que lorsque s'approchent des échéances électorales sont le point de départ de cette longue et douloureuse entreprise de « Barça ou Barsakh »¹⁹⁸.

Les politiques des gouvernements sénégalais ont porté peu d'intérêt à la jeunesse. Elle n'a pas réussi à s'affirmer comme force réelle du progrès.

La jeunesse sénégalaise a toujours été le parent pauvre des politiques de développement. Les différents gouvernements qui se sont succédé, des indépendances à nos jours, n'ont pas réellement pris en compte ses aspirations.

Elle a toujours été mobilisée pour la conquête du pouvoir. Son véritable rôle dans le développement du pays n'a pas été valorisé. Les organisations existantes, selon le président Wade, servent à embrigader cette jeunesse à la place d'une réelle politique en leur faveur.

Les profondes aspirations des jeunes et les possibilités économiques et financières des Etats engendreront inévitablement des explosions dans le futur. Les 1200 maitrisards, 120 docteurs en médecine, un nombre important d'ingénieurs¹⁹⁹ qui battent le pavé sont selon le Président Wade autant de preuves attestant l'urgence de politiques de jeunesse alternative.

¹⁹⁷ Dione (E, S), *L'économie urbaine en Afrique*, Karthala, 1994 p 101.

¹⁹⁸ Dans la terminologie sénégalaise, cette formule célèbre signifie : « Barcelone ou la mourir ». Atteindre l'Europe via Barcelone est un « jihad pour tout jeune désireux réussir économiquement.

¹⁹⁹ Abdoulaye Wade, *Un destin pour l'Afrique, l'Avenir d'un continent*, Michel lafon, 2005 P 50.

Au demeurant, il serait erroné d'aborder le problème de la jeunesse en termes de revendications matérielles pour les étudiants ou en termes de maillots et ballons de football pour les ruraux n'est rien de moins qu'une absurdité. Le mal est plus profond, quand elle assiste impuissante à une Afrique réduite à la mendicité.

Cette perception du Président Wade est discutable dans la mesure où les jeunes considérés comme élites et l'espoir de demain, n'ont jamais ouvertement revendiqué la place qu'elle doit occuper dans la société sénégalaise. Le fait qu'elle constitue 60 à 65% de la population ne leur donne pas automatiquement la possibilité de réclamer une véritable révolution menant à une réelle prise en charge. Leur dispersion dans des mouvements sporadiques à la solde de gourous politiques ou d'associations a toujours constitué un frein à leur épanouissement.

Il affiche une volonté farouche de sortir celle-ci des arcanes de la pauvreté et de la perte. Elle est le fer de lance de sa victoire politique du 19 Mars 2000. En effet, cette couche vulnérable de la population s'est illustrée dans la lutte contre l'ancien régime. Ainsi, le Président Wade nouvellement élu, dédia son mandat à la jeunesse pour les sacrifices énormes qu'elle a consentis. Ils avaient fondé leur espoir sur le nouveau régime convaincu qu'il apporterait le changement escompté. Le chômage chronique et la pauvreté grandissante avaient fini par annihiler tout espoir de vie meilleure. Dans son ouvrage intitulé, *Un destin pour l'Afrique Karthala 1989*, Wade avait soutenu que l'Afrique a perdu la bataille du développement et sa jeunesse sombre dans le désespoir.

Pour impulser une nouvelle jeunesse dynamique, il les associe aux processus de prises de décisions en les dotant d'un ministère et d'un poste de député à l'Assemblée Nationale.

Le sous-emploi semble être négativement associé au degré d'urbanisation. En effet, 63,3% des personnes affectées par ce phénomène sont des ruraux contre 37,7% de citadins (dont 19,0% à Dakar et 18,7% dans les autres villes). E.S.A.M.II²⁰⁰.

²⁰⁰ Enquête sénégalaise auprès des ménages II

Il faut également constater le secteur informel comptabilise 97% des emplois créés entre 1995 et 2004. 95% des travailleurs ne bénéficient pas de protection sociale. Cette dernière est assurée par les réseaux de solidarité traditionnels. Dans cette perspective, la jeunesse alimente l'informel comme sous-pape de sécurité.

La couche la plus frappée par ce désastre est la jeunesse. Elle attend avec impatience la concrétisation des promesses innombrables qu'on leur avait faites durant les campagnes électorales. Cette espérance a donné naissance au fonds national de promotion de la jeunesse qui s'élève à 12 milliards et finance exclusivement les projets des jeunes. Contrairement en Europe, où les financements sont acquis sur fonds de garantis ou de caution, au Fonds national de promotion de la jeunesse, la seule garantie demeure la fiabilité du projet.

On se targue d'énumérer un bilan des politiques de jeunesse au Sénégal. Des estimations du Ministère de la Jeunesse fait état de 22 000 emplois créés. Les seuls financements de la FNPJ ont couvert 2.378 projets pour un coût global de 6.230.855.144 FCFA, favorisant la création de 12.408 emplois.

Les accords avec l'Espagne ont permis d'obtenir 2700 visas pour les jeunes, dans le cadre de l'immigration légale.

Le Programme République Chine-Taiwan a permis la subvention de 1000.000.000 FCFA et le financement de 11 projets dans l'horticulture, le maraîchage, la pisciculture.

Le « Plan Rêva²⁰¹ » est une inspiration du Président de la République, qui pensait que les jeunes qui se jettent dans les mers en quête d'eldorado européen pouvaient, une fois appuyés, trouver dans l'agriculture des moyens de survie.

Un plan mécanique qui permettrait à tout jeune de retourner vers l'agriculture et de s'adapter facilement. Les pêcheurs, les menuisiers les étudiants, les expatriés se retrouvent grands producteurs agricoles.

²⁰¹ Retour vers l'agriculture.

Les seuls dispositifs de l'Etat sont les ressources financières. On ignore là que les grands projets nécessitent des études de faisabilité, des estimations et des mesures d'impacts.

La cohérence veut que les approches des politiques de jeunesse soient basées sur des orientations claires et bien définies.

Le Fonds National de Promotion des Jeunes (FNPJ) n'a pas réussi à apporter une quelconque modification dans le processus de paupérisation de la jeunesse sénégalaise. Comme levier politique du régime, seuls les jeunesses libérales peuvent obtenir des financements dont le remboursement n'est pas obligatoire d'où la notion de fonds perdus. Cette perception des jeunesses de l'opposition cadre mal avec l'idée de toute politique alternative. En se basant sur les failles qui ont rythmé la conduite des politiques de jeunesse, l'opposition estime que les résultats de ces politiques n'ont produit que des dérives.

Cette affirmation d'un jeune que nous avons rencontré renseigne sur les supputations qui rythment l'existence de cette structure. Il estime que tous les projets, jusque là financés, débouchent sur des polémiques entre les administrateurs et les bénéficiaires. Aucun élément ne vient garantir l'idée d'un futur remboursement. Si c'est sur un tel projet que compte s'appuyer l'Etat pour relancer ou stopper sa jeunesse, on est loin de sortir de l'auberge. Aucune vision crédible ne vienne perturber la marche désastreuse et sans finalité de cette politique désastreuse de jeunesse.

Lors du passage du Ministre de la jeunesse à l'Assemblée Nationale, des députés ont qualifié les fonds perdus de la FNPJ d'escroquerie financière.

Le limogeage du Directeur de la FNPJ²⁰² Condetto Niang pour avoir osé affirmer que la politique de jeunesse de l'alternance est un échec. Sa responsabilité avait été engagée, car c'est lui qui était chargé d'appliquer la politique tracée par le gouvernement.

La vision et les espérances du président Wade consistant à appuyer la jeunesse deviennent de plus en plus hypothétiques.

²⁰² Fonds national de promotion de la jeunesse. IL est logé au ministère de la jeunesse. Les projets peuvent être financés sans garantie ni étude sérieuse. Les premiers bénéficiaires de ces projets ont tous profité de la situation pour émigrer en Italie ou en France. Les personnes restantes n'ont jamais remboursé ni été inquiétés car ils pensaient que c'est des fonds perdus qui émanent des politiques.

L'opacité des directions, comme l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes, relève de l'incompétence. Celle-ci est trop loin des aspirations actuelles car la majorité des jeunes du pays, aujourd'hui, ignore totalement les prérogatives de cette structure. D'où son incapacité à apporter une quelconque solution au phénomène du chômage.

Son rôle de figurant dans le dispositif d'emplois des jeunes constitue une lourde charge pour les finances publiques.

Une chose rare et contradictoire est qu'au moment où cette jeunesse affronte les mers en quête d'un hypothétique salut, le régime ne réagit que timidement.

Lors d'une mission au Sénégal la BM relate les inquiétudes quant à la gestion des Fonds destinés aux politiques d'emploi des jeunes²⁰³. Elle n'a noté qu'aucun système efficace de suivi-évaluation des programmes d'emploi des jeunes. Il n'existe aucune information détaillée sur l'impact concret des programmes et les informations existantes se limitent à mesurer l'intentions des bénéficiaires et pas forcément leurs réalisations. C'est la raison pour laquelle, Moukim Temourov l'économiste de la BM recommande de mettre en place de véritables mécanismes internes permettant de s'assurer que les importantes allocations financières produisent les résultats escomptés.

Dans cette même analyse, il fait état de gros bonnets qui ont bénéficié des du Fonds à la place des jeunes destinataires des projets et des financements. Ainsi, des critiques acerbes sont adressés aux structures de jeunesse ANEJ et la FNPJ qui ont échoué dans leur tentative de redresser l'emploi des jeunes. Ces structures ont échoué, non pas par manque de moyens, mais par une gestion peu conforme à l'idéal du Président Wade. Elle par manque de managers spécialisés dans la gestion efficace des problèmes de jeunesse.

Le trop pauvre n'est pas pris en compte, car il pense à manger avant d'investir. Ce qui se traduit par une dilapidation des fonds souvent alloués aux pauvres. C'est ce qui a plombé le Fonds national de promotion de la jeunesse. Des fonds ont été alloués à des jeunes qui ne pensaient qu'à

²⁰³ Sambou Biagui 24 chronos n° 104 du Samedi 7et 8 Février 2009 P 4

voyager. Des fonds ont été pris comme un bien de l'Etat donc la confusion entre l'Etat et le parti donnait droit à tout jeune libéral d'en disposer. C'est la raison pour la quelle, des pertitions ont été notées. Un dicton dit « *qu'un sac vide ne se tient pas debout* ».

Les micro-finances, avec des taux qui culminent à 27%, ne peuvent pas permettre de lutter efficacement contre la pauvreté. Ils peuvent être assimilés à un nouveau facteur de la pauvreté. Ces taux usuraires sont expliqués par les promoteurs comme justes car ils prennent en compte l'enclavement des zones d'intervention. En ciblant les vulnérables que le système classique exclue, on se demande si réellement ces interventions ne sont pas inhumaines. Avec ces taux usuraires, on risque d'enfoncer le monde rural et les groupes vulnérables dans la pauvreté.

Des structures qui n'ont jamais été prises au sérieux et leur existence ne sont couronnées par un quelconque succès.

L'Etat devrait utiliser et mobiliser toutes les ressources nationales pour trouver des solutions adéquates à ce fléau. L'alternative « *Aider nous à lutter contre l'immigration* » est une forme de dépendance dans la résolution d'un problème qui interpelle au premier chef l'Etat du Sénégal. Toute intervention extérieure dans le cadre d'une quelconque coopération ne peut pas masquer les carences des systèmes de politique de jeunesse au Sénégal. Malgré les fonds alloués, les forces mobilisées (FRONTEX), la pauvreté de la jeunesse africaine constitue et constituera une entrave au progrès du continent.

Le rattachement de l'emploi à la jeunesse pour résoudre le problème de chômage n'a pas fini de soulever des polémiques chez les opposants du régime qui pensent que cet acte a un double sens. Il veut montrer au monde entier qu'il accorde une place prépondérante à une jeunesse hostile revancharde à quelques mois des échéances électorales. Espérant ainsi leur faire miroiter d'hypothétiques chances d'accès à l'emploi.

La deuxième idée qu'il entend farouchement mettre en œuvre est d'utiliser l'emploi dans la fonction publique pour caser tous les récalcitrants et mécontents proches du régime. Car, dans toutes les provinces du pays les mécontentements des jeunes du parti au pouvoir risquent de saper sa progression du parti-Etat vers nouveau triomphe.

Les jeunes libéraux confondant Etat et parti au pouvoir réclament leur enrôlement dans la fonction publique. De telles revendications relèvent soit d'une méconnaissance des règles de fonctionnement d'une République démocratique, soit on veut rabaisser la fonction de l'Etat à une satisfaction de logiques partisanes.

Le président a promis 25600 emplois à la banlieue dakaroise dès 2009. Ce chiffre sera porté à 365 000 emplois d'ici 2015. Cette opération nécessite une enquête des possibilités d'offre d'emplois des entreprises de la banlieue. 15% des emplois créés au Sénégal par les ministères seront réservés à la jeunesse de la banlieue. Cette opération trouvera à chaque jeune de la banlieue un emploi. Dans chaque famille, il y aura un jeune qui trouvera du travail grâce à ce programme.

Les jeunes de la banlieue vivent une circonstance particulière et sont rejetés par le système de la vie. Ils vivent dans un milieu impitoyable. Avec 17 milliards pour une réalisation de 26 500 emplois. Cette initiative est belle mais bute sur plusieurs limites : Elle ne tient pas compte des facteurs externes pouvant plomber la dynamique de l'emploi, ainsi que les crises qui peuvent annihiler la croissance et du coup ôte toute possibilité de réalisation.

Des études de faisabilité devraient précéder une telle initiative pour avoir idée claire des possibilités d'offre d'emplois.

Les structures de statistiques publiques ne sont pas associées aux enquêtes, comme s'il y a un parallélisme entre informel et formel. En les excluant des opérations de recensement, l'Etat est entrain de les fragiliser.

L'appel d'air par les foras d'emplois dans les villes risque de chambouler toute politique cohérente de lutte contre la pauvreté. Comment peut-on expliquer à un jeune rural qu'on crée des emplois pour les jeunes de la banlieue tout en le priant de rester à la terre ? Cette incohérence dans les politiques publiques explique la désertion des jeunes ruraux vers les villes ces derniers mois. Or, si l'on sait que l'exode rural est le plus grand fléau qui engendre le plus de problèmes aux villes.

Les municipalités n'ont plus d'instruments politiques à faire face à ces vagues migratoires. Pas d'emplois, pas de services d'accueil, elles sont livrées à elles mêmes pour contrer cette poussée démographique.

CHAPITRE 13 :
LES FLEAUX QUI FREINENT LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE

13-1 Les gaspillages des ressources publiques du Sénégal.

Les approches de la pauvreté sont souvent quantitatives et consistent à décrire, à énumérer et à faire le décompte de ses dimensions et contraintes appelés à être résolues. Le manque d'analyse rationnelle a conduit à une simple description masquant du coup, les véritables causes de la pauvreté. En la diluant dans la perception globale, qui veut qu'elle soit appréhendée partout comme une réalité, on se condamne à ne pas voir la dynamique de la pauvreté. Cette perception exclue le processus de la paupérisation des couches qui n'apparaît nulle part dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.

Ainsi, les agissements et les responsabilités des élites africaines en général et sénégalaises en particulier ne pourront être compris que lorsqu'on aura étudié avec minutie les pillages, les détournements et gaspillage des ressources publiques. En procédant ainsi, Sy (A) de Transparence Internationale livre des informations intéressantes concernant le pillage des biens de l'Etat. On a souvent mis l'accent sur les facteurs externes aux relations internationales marqués par des inégalités liées à la faiblesse des économies africaines. Cependant, force est de savoir que la victimisation dont les africains s'accommodent ne masque pas à elle seule les agissements qui relèvent d'une logique de prédation des biens publics.

L'alternance politique de 2000 démontre que le problème du Sénégal n'est pas celui des hommes, mais celui d'un système et le comportement d'une élite autour de qui, l'espoir s'était cristallisé pour l'avenir de la nation. Le régime du Parti socialiste avait déjà institué le système de prédation des ressources publiques et les Sénégalais l'avaient sanctionné négativement en instaurant une alternance politique.

Malgré les quelques efforts consentis, les bailleurs de fonds considèrent la plupart des dépenses de nos gouvernants comme des «dépenses de souveraineté». Où se situe la souveraineté à dilapider les deniers publics et l'aide internationale ? Un des critères de bonne gouvernance est que le

revenu des dirigeants ne doit pas être 5 à 10 fois le revenu moyen. Ce critère sert à prouver que le Sénégal où la bonne gouvernance n'est encore effective.

A ce niveau, une réflexion doit être menée au sein de la population, de la société civile et de la diaspora pour mettre fin à ce système. Une telle option constitutionaliserait les ministères dont le pays a réellement besoin, à interdire tout cumul de mandat et à publier tous les revenus des dirigeants. Pour y voir clair, l'assainissement des postes de la haute fonction doit être un gage de transparence et de patriotisme pour alléger le lourd système financier du pays

Les ressources de l'Etat sont dilapidées aux profits d'une bureaucratie inutile et incompétente. N'est on pas entrain de donner raison à Lugan²⁰⁴ qui affirmait les africains sont incapables de tenir un Etat dans les règles propres imposées par la déontologie.

L'augmentation effrayante du budget²⁰⁵ de l'Etat n'est pas liée au développement économique mais « à la boulimie des plus grosses autorités du pays ». Le fonctionnement de la Présidence de la république mobilise aujourd'hui 106 milliards de nos pauvres francs. Soit presque deux milliards par semaine. Il servira à payer une pléthore de ministres conseillers²⁰⁶ et simples conseillers de la république. On ne peut plus compter avec exactitude le nombre de conseillers qui arpentent les allées du palais et qui n'ont aucune utilité pour le Sénégal. Aujourd'hui, le palais présidentiel est devenu le cimetière des ministres déchus, vieux politiciens anciens socialistes qui avaient comploté pour l'intérêt supérieur de la nation.

²⁰⁴Les fondements de sa théorie reposent sur l'incapacité des africains à maintenir les acquis légués par le colonisateur.

Il est défenseur des théories extrémistes en conformité même avec les premières visions des anthropologues du XIX^e siècle qui voyaient en l'Afrique un continent sauvage et incapable de survivre s'il n'est vite secouru par une nouvelle civilisation.

²⁰⁵ Au sein de l'Etat ces caisses servent d'appât à une faune politique affamée qui se rue dans les bureaux et les réunions politiques pour décrocher une hypothétique somme d'argent.

²⁰⁶ Des sources de la presse révèlent que le nombre de conseillers qui arpentent les artères de la Présidence de la république sont aujourd'hui au nombre de 120.

« Aujourd'hui, l'Etat du Sénégal consomme 75 à 100 milliards de carburant par an. Ce qui relève d'une absurdité. »

Le nombre de véhicules immatriculés ou non identifiés est excessif voire injustifié. Ce nombre a selon une étude parue dans la gazette doublé passant de 250 000 à 500 000 véhicules. Il existe également quelques 100 000 véhicules non identifiés entre les mains de particuliers dont les activités n'ont rien à voir avec l'Etat²⁰⁷.

Dans cette optique, il faut comprendre que les ministres et les députés gardent souvent leurs véhicules après leur limogeage ou à la fin de leur mandat. Le non respect des règles de restitution des biens de l'Etat est pourtant clairement prohibé. En effet, tout homme démis de ses fonctions est autorisé à jouir des privilèges (maison, salaire, véhicule) pendant six mois.

Des sources révèlent que les gestionnaires des véhicules ont souvent peur de réclamer les véhicules des ministres limogés car ces derniers peuvent revenir à tout moment. Donc pour une prudence liée à la sécurisation matérielle, les règles de restitution ne sont jamais respectées.

Le dernier nettoyage du palais présidentiel a révélé que 34 collaborateurs du président sont remerciés. Il s'agit de 3 ministres d'Etat, 11 ministres conseillers, 20 conseillers techniques et chargé de missions. En dehors des logiques propres aux choix du Président, on estime qu'une opération de ce genre peut permettre de régler des problèmes de trésorerie.

Des interprétations selon Diatta (S, D) obéissent à une logique imposée par les institutions internationales qui exigent une cure au palais, car le nombre pléthorique des collaborateurs du Président constitue une pompe aspirante des ressources publiques. Ces collaborateurs payés souvent à rien faire alourdissent les charges de la Présidence de la République.

En effet, les limogés auraient coûté au trésor public 549.000.000 de francs sans compter les le carburant et les frais de missions qui peuvent atteindre 200.000 francs par jour.

²⁰⁷ La gazette, n°7 du 30 Avril au 7 Mai 2009, Pape Fall

La primature tourne actuellement avec un budget de 39 milliards 148 millions de francs. Elle est truffée de conseillers de cellules de directions qui n'ont rien à voir avec les exigences du développement.

Le Conseil de la République pour les affaires économiques et sociales caracole avec 3 milliards 118 millions de francs. Selon les opposants du régime, cette structure a été créée dans le bus de caser tous les mécontents du système à qui il fallait un lot de consolation.

Sa dissolution avait été considérée comme un acte qui allait alléger les charges publiques. On estime que son apport dans la résolution des problèmes des sénégalais n'est pas trop important.

C'est la raison pour laquelle, son remplacement par le Conseil Economique et Social n'a fait qu'attirer des critiques du côté des farouches opposants du régime. Par contre, les libéraux pensent que c'est une belle manière de consolider la démocratie et la bonne gouvernance.

L'Assemblée Nationale tourne avec un budget 9 milliards 260 millions de francs. Le nombre de députés passera de 120 à 150. Rien ne justifie une telle augmentation car les intérêts des sénégalais ne collent pas avec une telle idée. En effet, une incursion à l'Assemblée Nationale, lors des séances plénières montre qu'ils ne se soucient guère de leur rôle.

Ainsi, les caisses noires de l'Etat ont atteint des chiffres record elles passèrent de 2 milliards aux temps des socialistes à 4 milliards sous le régime de l'alternance. Une étude de l'ONG Aide Transparency²⁰⁸, révèle que les voyages présidentiels ont couté durant 4 ans la somme sous estimée de 30 milliards contre 1,5 sous le régime socialiste. Les ministres touchent une indemnité de 2 000 000 de francs mensuel sans compter le logement de plus de 800 000 francs, 1000 litres d'essence par mois et une voiture de 50 000 000 de francs. Le Sénégal comptait 32 députés qui ont un rang de ministre et qui bénéficient des mêmes privilèges que ces derniers. En 2005,

²⁰⁸ Une ONG qui œuvre dans la lutte contre la corruption et la mal gouvernance Cette enquête ne tient pas compte de nombreux emplois fictifs taillés sur mesure par les autorités pour faire une plus grande distribution des ressources entre partisans du régime.

les 55 ministres que comptait le gouvernement ajouté les 32 députés au rang de ministres suffisaient pour pomper le trésor public du Pays²⁰⁹.

La remise en scelle du Sénat²¹⁰ est considérée par les sénégalais comme une opération de dilapidation des fonds publiques. Pour eux, ce n'est pas par soucis de démocratie qu'il est réactualisé mais pour caser une clientèle politique. Ceci d'autant plus que le budget alloué à cette institution et estimé à 9 milliards pouvait servir à créer des emplois pour les jeunes ou participer à la consolidation des acquis sociaux.

L'absorption quantitative des revenus de l'Etat par le traitement des salaires est un signe d'une inadéquation entre la logique de développement et la nécessité de s'enrichir. Dans son diagnostic, Aide Transparency affirme que l'évolution de ces salaires et la distribution des postes de responsabilité n'obéissent pas à des logiques économiques qui soutiendraient une véritable politique de lutte contre la pauvreté.

Les magistrats participent au festin avec 150 000 pour le logement et 300 000 francs pour la judicature. Les gouverneurs sont arrosés avec 75 000 francs et 500 000 francs, les préfets 35 000 francs et 300 000 francs, sous préfets 25 000 et 200 000 francs. Les maires chefs lieu des régions touchent 900 000 francs, maire de commune 500 000 francs.

A cela s'ajoute la manne dite d'aide aux partis de la mouvance présidentielle qui empochent 400 000 francs et des tonnes de riz.

A partir des années 30, les économistes ont commencé à découvrir que pour se développer, tout pays a le devoir de respecter la loi de l'accumulation productive. Autrement dit, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour que toute épargne soit utilisée à la création d'une valeur ajoutée à travers un investissement productif. Dès lors la question est de localiser l'origine de la paupérisation chronique des populations. Seulement les richesses créées, en plus d'être inégalement réparties sont mal utilisées. Au Sénégal, les émigrants plus connus sous le nom de « Modou-modou », déversent

²⁰⁹ Sud jeudi 26 Mai 2006, Barka Ba.

²¹⁰ Le Sénat sénégalais compte 100 membres dont un seul n'est pas issu de la mouvance présidentielle car les 65 ont été nommés par le Président de la République et les autres ont été élus par le peuple.

chaque année des milliards de francs CFA dans le pays sans oublier le secteur privé national qui s'est développé progressivement depuis la fin des années 70.

Le montant des transferts des immigrés est passé à 543 milliards de francs CFA) (consommation domestique et bâtiments) contre 400 milliards en 2005.

Même s'il s'agit d'activités informelles à 80%, alors le secteur privé sénégalais comporte de puissants exploitants commerciaux ou industriels dont les chiffres d'affaires ne sont pas négligeables par rapport au niveau des vies du pays. Les richesses sont donc présentes mais la pauvreté gagne du terrain. La seule explication est donc le niveau insuffisant d'investissements et l'utilisation des ressources dans des activités improductives. C'est la responsabilité partielle des pouvoirs publics qui doivent encadrer les flux d'argent.

13-2 Les logiques bureaucratiques.

La situation des pays africains s'est considérablement dégradée en quelques années. Le pays régresse dans beaucoup de domaines : classé parmi les pays les plus pauvres du monde avec plus de 65% de sa population vivant sous le seuil de la pauvreté, il continue à exceller dans des tâtonnements politiques. Les autorités se détournent des objectifs essentiels qui devraient commander toute politique de développement.

On peut qualifier de postes inutiles l'arsenal ministériel, qui y opère. A cette équipe de prédateurs, s'ajoutent les multiples postes fictifs qui pompent les ressources des jeunes et pauvres nations. Les ministères sont truffés de fonctionnaires non répertoriés et qui continuent de toucher les prébendes du système. Ils sont récompensés pour services rendus au parti, donc leur participation au gâteau final est une exigence.

La formation d'un gouvernement masque mal les manœuvres planifiées pour la gloire et l'avenir de ceux qui pensent que l'Etat est une aubaine. A défaut, il permettrait à des opposants en perte de vitesse préoccupés par le gâteau national de participer au pillage. Ces attitudes sont dignes de « mercenaires » des temps modernes et fossoyeurs de la démocratie. Cette

situation confirme l'idée selon laquelle, toutes les institutions des républiques doivent être mobilières pour garantir les intérêts d'une élite sans scrupule.

Le clientélisme et la proximité affective ont des répercussions graves sur le fonctionnement des institutions. Il corrompt et enferme l'esprit créatif dans une camisole destructrice. Ainsi, toute perspective prometteuse est sapée par des comportements sociaux qui en annihilent la pertinence. Force est de constater que la lutte contre la pauvreté ne peut être orpheline de l'éthique, de la déontologie et de la transparence.

Des auteurs comme Samuel Eboua ont apporté une nouvelle approche des politiques économiques en Afrique. Il soutient deux thèses dans son argumentation : la première consiste à montrer comment les africains eux-mêmes continuent d'annihiler leurs possibilités de développement. La deuxième idée stipule que les intérêts des nations développées sont contradictoires avec ceux des pays pauvres. Il considère que les institutions internationales ne cherchent qu'à placer leurs capitaux dans des pays dont les projets sont souvent douteux. Il soutient l'idée selon laquelle, « la disposition des réserves publiques aveuglent certains pays qui se lancent dans des projets faramineux », et n'ayant point les résultats escomptés, ils se dressent comme accusateurs des pays riches. Il constate qu'en Afrique « 70% des chiffres d'affaires sont absorbés par les emplois doubles » et que les entreprises deviennent de véritables gouffres pour les contribuables. Le népotisme et la colonisation des ministères et des administrations n'épargnent aucun service. Les employés n'ont parfois aucune formation en rapport avec les postes occupés. Il n'est pas rare de voir un ministère complètement occupé par les hommes de telle ou telle ethnie. Dans leur conception des choses, les hommes proches doivent être récompensés pour leur fidélité et leur attachement à la personne élue. Ainsi, pour Samuel Eboua, il n'est pas rare aussi de voir une personne occuper tel ou tel poste parce qu'elle est protégée par un homme important. Ce que l'on peut appeler « le passeport du bras long ». Il ouvre toutes les portes et permet d'accéder à un rang social qu'aucune autre activité ni mérite ne garantisse.

Il constate que les pays africains ont l'idée que la grandeur d'une nation se mesure par le nombre de ses représentations diplomatiques et de ses missions à l'extérieur. La création de ces nombreuses missions diplomatiques, ne se justifie pas par leur utilité. Les grandes nations occidentales ont souvent réduit leurs missions diplomatiques. Elles estiment qu'on peut accréditer le même ambassadeur pour deux pays avec une résidence dans l'un. Or, ce procédé n'est pas pensé par les africains au sud du Sahara. Du coup, le train de vie des Etats est devenu insupportable et les ressources englouties alourdissent les dépenses publiques.

Les objectifs prioritaires définis dans la plupart des stratégies de développement sont, aujourd'hui, en porte à faux avec les capacités financières des jeunes nations. L'apparat revêt, ainsi, aux yeux des gouvernants, comme une sorte de masque les protégeant d'éventuelles vulnérabilités face au monde avancé.

Cette absence de rationalité dans la gestion des affaires étatiques trouve sa genèse dans la configuration historique et structurelle de la société.

En privilégiant la bureaucratie, les Etats sapent les chances de développement de ce continent. Ainsi, la bureaucratie parfois inutile se révèle comme une « méga machine » capable d'engloutir les efforts que la finance publique ne peut supporter. Rare sont les bureaucrates qui initient ou élaborent un projet capable de justifier leur position incontournable.

Une étude approfondie d'Etienne Balasz de la classe lettrée en Chine impériale, de sa fondation jusqu'en 1912, apporte une pertinente réponse à la vie et au rôle de celle-ci dans la vie ainsi que dans l'appauvrissement des classes inférieures.

Il révèle le contraste saisissant entre la précarité et l'insécurité, du sort de ses membres pris individuellement, et la continuité tranquille, la pérennité de son existence en tant que classe sociale. Cette couche non instruite à la merci de l'arbitraire des pouvoirs publics, des plus hauts fonctionnaires qui peuvent disparaître du jour au lendemain, être ministres, et que l'universalité bureaucratique ne cesse de participer au même pouvoir.

A la différence de l'actuelle administration africaine est que les ministères

n'obéissent plus au caractère de l'indispensable. Si le fonctionnement de la société ne reposait plus sur les fondements d'une politique rationnelle au service des populations. Il n'est pas rare de voir un ministre de la République décliner un poste ministériel parce que ne correspondant pas à son statut et à sa carrure politique. On comprendrait aisément la volonté politique s'il s'agissait d'une incompétence dans ce domaine. De là, une autre hypothèse peut être évoquée : l'égoïsme et mépris du bien être et du développement de la société toute entière.

Dans son étude, il démontre que la plupart des charges de ministère concouraient à la direction des grands travaux et l'absence de chacune remettrait en cause le bon fonctionnement de société. Cette attitude, comparée aux gouvernements africains, révèle des failles dans le choix ainsi que les stratégies de nomination dans les postes clés pour diriger les pays.

L'individu une fois nommé cherche par tous les moyens à rentabiliser son effort et les longues années d'attente. L'image qu'il véhicule est que la réussite professionnelle ne suffit plus face aux pressions familiales. Les nouveaux codes de société matérielle ont placé en première ligne les réussites matérielles. Cette nouvelle conception de la réussite est à l'origine de la course effrénée à la fortune reléguant au second plan l'éthique, la déontologie et l'intérêt national. Ce qui est choquant ce n'est pas l'augmentation faramineuse des privilèges, mais la différence entre le bas peuple et les dirigeants.

Au Sénégal, le SMIC avoisine les 40 000 francs soit 60 euros. Ce qui traduit que les ressources publiques produites sont purement et simplement dilapidées par des politiciens et des administrateurs véreux.

Les cumuls des mandats est un fléau qui parasite les Etats. Au Sénégal, la notion de cumul est en vogue. Il n'est pas rare de voir une personne détenir, le poste de Ministre, de Maire d'une grande ville et Directeur dans un institut de la place. Cette option traduit l'idée de conservation de privilèges et non la recherche de solution pour améliorer les conditions de vie des populations.

Le pays figure parmi les moyens avancés du globe avec une dépendance accrue à l'aide internationale. Toutes ces ressources allouées, pourraient financer des milliers d'emplois et de projets des jeunes en détresse totale. Ces privilèges sont la source du nomadisme politique qui ne fait plus de secret. Pour aller participer au festin il faut se rapprocher du système et faire son apologie et sa grandeur.

Aujourd'hui, seule une politique volontariste permettra de réorienter la société sur des bases d'une véritable politique rimant avec équité et justice sociale.

13-3 Détournements et fuite des capitaux.

En tentant d'étudier les pressions des hommes politiques sur les économies on a fini par susciter une des interrogations quant à l'utilité de leurs actions en matière de lutte contre la pauvreté. La tendance qui se dégage chez les populations est que les politiques intensives de privatisation de nos principales structures économiques n'ont pour but que de maintenir notre nation dans une dépendance, car les sommes récoltées servent à être détournées au profit des hommes politiques dont la seule préoccupation est leur standing de vie. Il y a une urgence de changer d'hommes politiques à la tête des structures étatiques pour réduire le train de vie de l'Etat en fin qu'il ait une répercussion positive de la croissance sur les populations.

L'apparition de nouvelles classes de riches obstrue l'idée de progrès. Il est avéré que des gens jadis pauvres se trouvent automatiquement à la tête d'une fortune dont la provenance n'est rien d'autre que les ressources publiques. Au Sénégal, on les désigne sous le vocable les nouveaux venus. Ils ne peuvent démontrer en aucun cas la provenance de leur fortune. Des entrepreneurs fantômes, des hommes d'affaires et des conseillers politiques. Les plus audacieux affirment mériter leur argent car étant pendant longtemps à la galère.

Le Sénégal fut depuis quelques années le pays phare de l'Afrique d'après l'avènement de l'alternance de mars 2000. Les détournements de deniers publics planqués à l'étranger y sont récurrents Les scandales selon Latif

Coulibaly seraient estimés à plus de 85 milliards de francs mais le mystère qui tourne autour ne permet pas de découvrir la vérité. Car, on se targue au Sénégal de parler de fonds politiques ou de caisses noires qui échappent à la justice et à la comptabilité.

Le dernier rapport de l'ONG Aide Transparency, œuvrant dans la lutte contre la corruption et la mal gouvernance, estime que plus de 2227 milliards de francs ont été détournés entre mars 2000 et décembre 2006 au Sénégal. Soit l'équivalent de 2 budgets nationaux annuels. Et pourtant le Sénégal fait parti des pays les plus aidés de la planète et qui abrite une quantité énorme d'ONG humanitaires dans la lutte contre la pauvreté et l'apport d'assistance aux peuples en détresse. Ce paradoxe laisse perplexe quant à l'avenir du développement économique et social du pays. Entant que jeune nation, la rapidité et l'ampleur du phénomène apporte une réponse à la question de gouvernance malsaine des nations africaines.

Les plus célèbres scandales²¹¹ Chantiers de Thiès ont vu l'ancien premier ministre incarcéré puis libéré au bout de sept mois. Elle s'élevait selon l'Etat tantôt à 40 milliards tantôt à 17 milliards de surfacturation. Les enquêtes pour élucider l'affaire ont abouti à des découvertes alarmantes. En effet, les sénégalais apprennent avec stupeur que des fonds politiques estimés à des milliards sont planqués à l'extérieur du pays et seul le Président de la république est l'ordonnateur principal. Ces fonds échappent à tout contrôle de la comptabilité publique. Lors d'une émission dans une radio de la place, l'ancien premier ministre a hautement affirmé s'être servi des fonds politiques. Donc, il a bel et bien avoué que les fonds détournés ne peuvent être élucidés car échappant aux règles de contrôle de la comptabilité nationale.

Le choix de trois exemples n'est pas hasardeux, car ils ont chacune une caractéristique déterminante dans l'espoir d'une Afrique émergente. L'ex Zaïre par ses innombrables ressources économiques pourrait jouer le rôle

²¹¹ ONG Aide Transparency.

de grenier de l'Afrique en ressources naturelles. Le Nigeria dont la force démographique en fit le plus important pas d'Afrique pouvait inaugurer l'ère des grands ensembles régionaux. Quant au Sénégal, il est souvent cité par ses performances démocratiques et économiques dans l'UMOA.

Cette fuite des capitaux est estimée à partir de la différence entre la croissance de l'endettement extérieure, d'une part et le montant du déficit enregistré par la balance des paiements courant d'autre part. Ce qui est frappant en Afrique, c'est que la plupart des transactions ne sont pas enregistrées. Les fraudes et les malversations sont monnaies courantes. L'argent des fraudes et des détournements finit dans des banques occidentales, alors qu'il aurait du servir aux financements des industries²¹². Il se pose la question de savoir si la politique dictée par les institutions de la Banque Mondiale tient compte de cette réalité. La critique est orientée vers d'autres secteurs de la vie économique, mais la source du mal reste intacte. Dans leur planification et leurs méthodes orthodoxes, aucune loi émanant des institutions internationales ne vienne contre carrer ce phénomène appauvrissant.

C'est dans le même ordre d'idée que l'historien de l'économie David Landes affirmait qu'en Afrique, les gens les plus riches sont les chefs d'Etats et leurs ministres. La bureaucratie a été gonflée pour fournir des emplois aux hommes de son entourage, l'économie a été privée de ses surplus²¹³. A cela, il ajoute qu'une grande partie de l'aide extérieure échoue dans des comptes bancaires numérotés à l'étranger. Il fustige les hommes politiques au pouvoir pour leur agissement contraire à l'esprit de développement. Les choix optés par les africains sont en grande partie responsables du sous-développement. Cette situation fréquente est l'une des principales causes de la pauvreté. Les ressources produites profitent rarement aux populations locales. Les sommes, qui y sont investies, sont souvent l'œuvre des bailleurs de fonds ou des multinationales étrangères. Ce phénomène décrié dans les analyses n'a jamais été pris au sérieux par les institutions internationales.

²¹² Raffinot (M), *La dette des Tiers mondes*, Paris, La découverte, 1993, P 39.

²¹³ Landes (D), *Richesse et pauvreté des nations*, Paris, Albin Michel, 1993 P 647.

Concernent les détournements et les pillages, on estime qu'une lourde responsabilité est attribuée aux techniciens, car les politiques n'ont ni les stratégies ni les techniques de décaissement des fonds souvent détournés. Donc indexer les politiques et dédouaner les techniciens relève d'une approche minimale et partisane de la question.

Plusieurs conclusions sont souvent charcutées des documents, car n'intéressant pas les acteurs. Pour eux, les conclusions doivent plaire en vue, de masquer tout ce qui relève de la mal gestion, de l'incompétence.

C'est la raison pour la quelle, il est extrêmement difficile de pister les fonds détournés ou dilapidés.

13-4 Les tactiques politiques dégradantes

Les calculs politiques ont gravement dénaturé les idéologies et le respect des choix des électeurs. Cette vision montre que la rivalité politique en Afrique prend donc la forme d'une confrontation de factions, sans autre projet que de se sentir mieux à même que les autres de gérer le « gâteau national », c'est-à-dire le complexe bureaucratique et les privilèges que cela engendre. Participer aux banquets et aux délices du pouvoir est à l'origine des nouvelles régressions démocratiques en Afrique. Des politiciens alimentaires, aujourd'hui font leur apparition, démantelant ainsi les maigres chances d'une véritable démocratie. Si le nomadisme a connu une telle ampleur c'est parce qu'il apporte au nouveau régime un surplus de nouveaux militants alimentaires. Aucune législation pour endiguer ce phénomène n'est pour l'instant envisagé dans le paysage politique. Le dopage financier « des transhumants » et souteneurs, aiguise l'appétit de ceux qui se livrent à une lutte farouche vers la recherche de sinécures prébendes découlant d'une bonne position dans les dispositifs politiques souvent corrompus.

L'avènement de l'alternance politique au Sénégal, le 19 mars 2000, est constamment ponctué par un exode massif et spectaculaire de militants du Parti socialiste (PS), évincé du pouvoir après 40 ans de présence) vers le Parti démocratique sénégalais (PDS). A un point tel, que bien des questions

fondamentales agitent le microcosme politique sénégalais et même au-delà. Certaines franges de l'opinion ont été "surprises" et quelque peu "scandalisées"²¹⁴, voire "indignées". C'est à ce moment que les politologues ont véritablement commencé à mesurer l'ampleur de la transhumance politique, et se sont interrogés sur les véritables motivations, même si de tout temps, relevaient-ils, la transhumance a toujours marqué le paysage politique sénégalais (comme d'ailleurs, semble-t-il, celui de beaucoup d'autres pays africains). Cette défection, au profit du parti au pouvoir a fait l'effet d'une bombe, faisait suite à celle de 37 grosses pointures du PS qui ont abandonné sans états d'âme un parti affaibli par de profondes dissensions, plongé dans une profonde crise, et qui tente difficilement de se recomposer.

On assiste ici à cette mercantile de la politique que fait sienne ce Sénégalais-là, qui en fait un métier comme les autres. Avec la course effrénée vers la sinécure, le gain facile, les dividendes.

La transhumance politique ou ouverture : une gymnastique bien rodée des hommes politiques qui, ont fini par y habituer les populations. Les raisons évoquées pour formaliser la transhumance consistant à aider le Président de la république dans ses tâches de construction nationale, suscitant des doutes chez certains intellectuels. Dans ses travaux, Fall (A, B) estime que ce phénomène n'est pas nouveau en Afrique et qu'il révèle en définitive des zones de tranquillité matérielle ou d'influence voire des structures de protection politique et d'enrichissement de toutes sortes.

Ce mouvement trans-idéologique fait fi des convictions et des passés politiques individuels. Le pouvoir est une sphère que des hommes et des femmes politiques se sont appropriés comme d'un espace vital. Ils ne l'abandonneront pas, quitte à se livrer à des actes d'allégeance humainement dégradants". Ils ne sauraient, ne peuvent, ni ne veulent s'arracher des positions de pouvoir, qu'ils ont toujours occupées, toujours squattées depuis quatre décennies. Le pouvoir ayant changé de mains, il est naturel, à leurs yeux, qu'ils s'adaptent, qu'ils évoluent avec l'histoire.

²¹⁴ Agboton, A, La démocratie à l'épreuve de la transhumance politique, 2000

Cette assertion est l'une des réponses les plus dures à avaler même pour les esprits non avertis. Pour eux, l'idée de renoncer à un passé politique n'est qu'une adaptation au monde nouveau. Mais, ils oublient qu'ils ont participé durant 40 ans à une gestion malheureuse du pouvoir que le peuple a adopté unanimement pour un changement.

Cette distorsion, entre démocratie telle que nous, l'enseignaient les grandes traditions occidentales et celle de façade observée en Afrique soulève des réflexions. Dans la tradition intellectuelle, les grecs avaient pensé que la démocratie est le pouvoir du peuple par le peuple. Les représentants du peuple ne sont là que pour exécuter la volonté populaire. Ainsi, toute idée reposant sur une monopolisation du pouvoir par un oligarque relèverait d'une injustice.

Malheureusement, les principes qui définissent le mot politique sont, aujourd'hui, totalement ignorés. Si la politique est l'Art noble de gouverner la cité, en Afrique aujourd'hui elle est devenue un métier lucratif qui comme tout autre apporte des gains et des privilèges. La professionnalisation de la politique est une pure régression. On est loin de la perception aristotélicienne de la politique. Elle procure aujourd'hui des prébendes de tous genres en Afrique. Elle est devenue la voie la plus rapide de se faire une place au soleil en un temps record sans qu'aucune éthique ni déontologie ne vienne perturber.

Cette attitude a des incidences graves sur la conduite des politiques publiques. L'enrôlement de certains dirigeants politiques, adeptes de la transhumance, cour-cuite dans une large mesure, les luttes sociales. En s'adaptant dans cette nouvelle vie, ces opposants transhumants diminuent fortement ou affectent durement les moyens de pression de la société sur l'Etat.

Pour Babacar Justin Ndiaye²¹⁵ célèbre politologue, les hommes politiques dépendent du nerf de la guerre. Quand ils ont suffisamment de fonds, ils entreprennent des actions spectaculaires dans des moments propices.

²¹⁵ Journaliste, Politologue.

Puisque se sont les revenus qui commandent leurs activités politiques, on comprend aisément pourquoi, la transhumance est devenue un moyen de survivre politiquement²¹⁶.

Cette vision, selon Labbens²¹⁷, peut expliquer en partie la lutte âpre que se livrent les politiques pour accéder à des postes de responsabilités stratégiques. Les combines parfois malsaines et au mépris de toute déontologie et éthique viennent rythmer la vie quotidienne. La réussite considérée comme le fruit d'un travail colossal au mépris des aspirations sociales revêt une autre signification. En effet, avec tout ce que cela comporte comme avantage, cette position met à l'abri de la hausse du coût de la vie, des fluctuations et des risques ne te préoccupent guère.

La concentration des moyens de productions entre les mains des détenteurs de pouvoir contraste mal avec les politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, La reproduction de la pauvreté et de la vulnérabilité dépend des détenteurs illégaux des moyens de productions. En paraphrasant la RADI (Réseau Africain pour le Développement Intégré), nous pouvons affirmer que les conditions de vie précaires et l'état de pauvreté des populations constituent un facteur favorisant la transhumance.

Le prolongement d'un tel phénomène, selon Momar Coumba Diop, permet au pouvoir d'attirer tous ceux qui ont le sentiment que l'adhésion où la proximité vis-à-vis des services de la Présidence suffit pour accéder à des postes de responsabilité. La forte intrusion du politique dans le choix d'administrateur de société peut contribuer à asseoir des comportements préjudiciables au développement de normes professionnelles. Cela a engendré une certaine banalisation de la fonction qui peut être obtenue sous simple favoritisme. Des gens peu diplômés et sans expériences bombardés PCA. Ces fonctions ne récompensant pas le mérite, découragent parfois les plus méritants qui ne voient autres issues que d'épouser les nouvelles idéaux du parti Etat.

²¹⁶ Programme de gestion urbaine, Bureau régional pour l'Afrique : Lutte contre la pauvreté à Dakar ; vers une la définition d'une politique municipale, 1995 P128.

²¹⁷ Labbens, Opcit, p 310.

La fonction administrative, dévolue aux ministres, est supplantée par celle politique, de nomination des ministres par le chef de l'Etat qui peut avoir des effets négatifs sur l'observation des principes de bonne gouvernance.

La forte affluence des cadres pour faire allégeance au prés du secrétariat général de la Présidence pour acquérir des postes de responsabilités ou pour être maintenus en fonction, dans la haute administration est notoire. Elle constitue un raccourci pour pallier toute idée de représentativité ou de compétence au sien de la population sénégalaise. Dans son analyse, Diop (M, C) admet que le rang accordé aux différents membres de gouvernement coïncide avec le poids politique de certains ministres. Si certains ont une assise politique réelle dans leurs régions d'origine, d'autres sont là à cause de leur proximité avec des chefs religieux, ou avec des cercles de pouvoir autour du Secrétariat de la Présidence. Le cas le plus patent est la horde de ministres issus des rangs de la génération du concret mouvement attribué au fils du chef de l'Etat. Il n'est pas rare de voir de hautes autorités de la république se réclamer de cette structure pour pouvoir se maintenir en fonction. Cette échappatoire empêche à tout compétents de disposer des mêmes chances de servir la patrie qui en sort perdante.

Ce mode de promotion politique a eu des effets pervers sur la gestion de l'administration ou de la conduite des affaires reposant sur des considérations partisans que sur des critères de compétence, de probité susceptibles de garantir une gestion plus transparente et équitable des ressources publiques

13-5 Instabilité des institutions.

Le développement ne peut se déployer que dans un régime démocratique où la paix et le mérite soient les éléments essentiels. Si par démocratie on entend « Un système de gouvernement basé sur le droit, la légitimité du choix populaire et les principes et conditions suivantes : élections libres et transparentes de tous les gouvernements et représentants à l'échelle nationale et régionale et locale aux suffrages universel, séparation des pouvoirs, contrôle du législatif sur l'exécutif ; indépendance de la justice ;

et garantie des libertés d'expression et d'association. » Pour Kaba (L), ce système de gouvernement est rare en Afrique. La récente vague d'alternance politique dans le continent tarde toujours à s'appuyer sur une telle base démocratique.

Pour Abdou Soulèye Kidièra, les recherches de Guy HERMET²¹⁸ suivent la voie ouverte par B. MOORE, mais s'en écartent en insistant davantage sur les effets aléatoires qui résultent du jeu et des stratégies des élites. Selon lui, la démocratie n'est pas davantage la résultante d'un certain niveau de développement économique que de décisions humanistes des élites. Les processus qui ont abouti à la démocratie (ou à la dictature) sont la conséquence de la manière dont les élites au pouvoir ont résolu la tension entre des stratégies conservatrices (garder le pouvoir) et les pressions déstabilisatrices des masses (obtenir une part du pouvoir). Il met ainsi à jour trois dynamiques de transformation politique : la dynamique démocratique représentative a consisté pour les élites à prendre conscience que les accommodements avec la démocratie représentative étaient encore le meilleur moyen de monopoliser le pouvoir (*...dans ce cadre les élites britanniques se sont révélées plus habiles que les élites françaises*) ; la deuxième stratégie a porté sur la tentative de capter les demandes des masses par une sorte de clientélisme plébiscitaire (Second Empire, Empire Allemand). La troisième stratégie historique, bien dans les pays d'Amérique du Sud, correspond à un détournement cynique du libéralisme. Les quelques lueurs d'espoirs que suscitait cette alternance sont aujourd'hui entrain de s'éloigner des objectifs premiers. Au fur et à mesure que long s'achemine vers une démocratisation des sociétés africaines, les élites dirigeantes s'affolent et deviennent de plus en plus hostiles à l'idée de tout changement pouvant affecter leur statut politique et social.

En Afrique, l'autoritarisme fini par introduire une administration territoriale politisée centralisée et au service du leader et de son régime.

Cette personnification du régime affecte toutes les branches de l'institution et des activités économiques.

²¹⁸ G. HERMET, *Aux Frontières de la démocratie*, Paris, PUF, 1983.

L'absence de solides institutions pour résoudre les conflits, de grandes ressources pour mener à bon terme les activités économiques et sociales sapent la stabilité du continent. La pauvreté fait de la politique, l'instrument privilégié de l'enrichissement et selon Lansiné Kaba²¹⁹ donc de la survie de l'élite. Il est prouvé que la pauvreté africaine est inséparable de la manière dont les hommes politiques africains exercent le pouvoir et manipulent les institutions.

La solidité et le respect des institutions sont sapés par une subversion et manipulation des autorités républicaines en Afrique. C'est le cas des Assemblées Nationales que les présidents tentent de contrôler coûte que coûte. Les Présidents africains ont leur vision personnelle qu'ils veulent imposer aux peuples à travers l'accaparement des Institutions de la République (Justice, Assemblée et tout le pouvoir Exécutif) comme ils en font avec les médias d'Etat qu'ils ont mis au profit de leur personne de leur camp²²⁰. Cette tentative de concentration du pouvoir entre les mains d'une classe peu nombreuse est selon Galbraith (J,K)²²¹ essentiellement intéressée par la préservation de la richesse et des privilèges exclut la perspective de tout développement économique important jusqu' à ce qu'une révolution sociale ait provoquée un changement dans la répartition des revenus et des pouvoirs. Cette perception stipule que beaucoup d'Etats du "Tiers-monde" sont dirigés par des cliques réactionnaires et corrompues qui risqueraient d'être renversés par le peuple. Cela rejoint le point de vue de tous ceux qui indexent les manquements constatés au niveau des institutions comme sources de violence politique.

La rivalité politique prend donc la forme d'une confrontation de factions, sans autre projet que de se sentir mieux à même que les autres de gérer le « gâteau national », c'est-à-dire le complexe bureaucratique qu'est l'Etat hérité de la colonisation. Dans ces factions, cadres politiques et hommes de main peuvent articuler leurs actions, mais ils doivent aussi impliquer, pour faire nombre, des clientèles populaires ralliées sur la base des sentiments ethniques, religieux ou régionaux et des miettes qu'elles peuvent

²¹⁹ Perception défendue par Kaba Lanciné.

²²⁰ A S Kidjira ; La violence politique au Sénégal.2004

²²¹ Galbraith (K), *Les conditions actuelles du développement économique*, Denoël ; 1962, P 95.

effectivement attendre d'eux. Cette pratique est l'antinomie du pluralisme : en effet, le système des dépouilles poussé à l'extrême, exclut toute possibilité normale d'alternance, si ce n'est à l'issue d'une crise violente et pour reconstruire le lendemain le même système en d'autres mains. Dans ce contexte, les institutions ne survivent plus que lorsqu'elles sont prises en otage par des politiciens véreux. Leur négligence et leur dénaturation affaiblissent les bases de la démocratie en Afrique.

Les institutions ne jouent plus leur rôle d'influence morale. Si les gens se rendent compte que ceux qui animent les institutions sont à la source de la violence, ils se délégitiment vis-à-vis de l'opinion publique. L'apparition de la violence est un signal de danger c'est-à-dire l'indice d'un dysfonctionnement du système politique et institutionnel.

En 2001, Dans l'unanimité, les Etats de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) prenaient l'engagement de ne toucher ni à leurs constitutions respectives ni à leurs lois électorales, six mois avant un scrutin. Le protocole a été signé... à Dakar, sous l'égide du président Wade lui même. Il fit un discours élogieux pour l'avancée de la démocratie en Afrique. Aux yeux du monde, le Sénégal vient de révéler qu'il était disposé à montrer la voie de sorti des crises africaines découlant des fraudes et des manœuvres électorales. Le syndrome togolais nous rappelle que ce dispositif tient sur un bout de fil car l'appétit du pouvoir peut modifier en un temps record les idées les plus nobles défendues par un homme d'Etat.

Cinq ans plus tard, Wade profite des inondations survenues pendant la période hivernale pour décréter le report des élections. Le report permettrait d'économiser sept milliards de francs. Cette attitude est interprétée de deux manières :

Pour les opposants, un pas vient d'être franchi dans le torpillage de la constitution. Profitant du climat de suspicion installé dans le pays, il fit prolonger le mandat des députés qui devait prendre fin le 30 Juin. De là, découle une vive contestation qui veut que les lois républicaines restent en dehors des préoccupations économiques et sociales.

Quant au peuple, ce serait le dindon de cette farce grotesque et scandaleuse. La classe politique s'est rendue coupable de forfaiture en autorisant ou en acceptant, sans que rien ne la justifie, la prolongation du mandat des députés d'une Assemblée croupion, de même, elle risque de perdre le peu de crédit qui lui reste, à supposer d'ailleurs qu'elle en ait encore, dans ce marchandage. Dans aucun pays du monde digne d'une grande démocratie, on ne tolérerait une telle injustice. Le peuple n'est plus souverain. Il assiste impuissant au pillage de ses acquis très fragiles d'une jeune démocratie. Cette attitude est souvent à l'origine des violences qui assomment les peuples africains. En effet, si chaque peuple s'identifie à ses dirigeants, les agissements utilitaires de ces derniers risquent d'affaiblir la démocratie.

Pour les partisans d'une telle décision, le Président vient de poser un acte salutaire visant à économiser des milliards pour la construction de logements sociaux pour les sinistrés. Cette opération connue sous le nom de plan Jaxaay a livré 3000 maisons pour les populations vulnérables qui vivaient dans des zones inondables.

Nous pouvons arguer que de telles opérations fragiles, quelles soient, peuvent permettre à l'Etat de faire beaucoup d'économies, car les événements politiques selon certains populations n'apportent rien dans leur vécu quotidien. Pour les sinistrés relogés, de telles actions doivent être régulières pour permettre au Sénégal de lutter efficacement contre la pauvreté.

Une orientation efficiente des ressources aux secteurs clés produira des résultats, qui à termes, auront des répercussions sur le vécu des populations.

Le tripatouillage des institutions dégarrit toute l'architecture qui devrait servir de socle au développement économique et social. En effet, la rationalité qui devrait suivre l'exécution des décisions publiques est vite sapée par les râlements politiques qui en assombrissent le contenu. Une république ne peut réellement fonctionner que lorsque chaque individu aura une notion de l'intérêt général.

Chaque nation n'a que les dirigeants qu'il mérite. Du coup, le respect des institutions et de leur sacralité ne pourront que garantir l'émergence d'une

nouvelle citoyenneté responsable et consciente que l'intérêt de la collectivité passe avant celui crypto personnel. C'est dans cette optique que nous comprenons les inquiétudes des opposants qui malheureusement ne parlent des institutions que lorsque leur posture d'homme politique est sérieusement menacée. Donc, toute vision de politique politicienne dans notre Etat est synonyme d'une régression. Les tactiques qui en commandent la démarche ne sont que de la ruse.

Dans une République démocratique, quand les institutions servent de levier pour assoir où imposer une démarche contraire à l'éthique et à la déontologie, forcément il y'aura des répercutions sur le bon fonctionnement des politiques publiques.

Les politiques de développement, devant déboucher sur une véritable lutte contre la pauvreté, exigent un environnement où les institutions garantissent la bonne marche.

CHAPITRE 14 :
L'ASSISTANAT ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.

14-1 Le néocolonialisme ou victimisation

Il est présent dans le discours des élites africaines et des associations de défense des intérêts du continent africain. Considéré comme une entrave à l'indépendance totale des pays africains, le néocolonialisme est assimilé à un facteur négatif plombant les chances de développement du continent. Sa responsabilité sur la pauvreté africaine suit les mêmes contours que l'époque coloniale.

Au sortir de cette période dans la quelle, l'Afrique a perdu une de ses fortes chances d'enclencher un développement, se succède une phase néocoloniale. Cette dernière n'est rien d'autre qu'une continuité des puissances coloniales à maintenir l'Afrique sous le joug. Cette période, allant de 1960 à nos jours, prouve que les origines du sous-développement et de la pauvreté africaine ne peuvent être dissociées des liens historiques qu'elle a entretenus avec les puissances coloniales.

Rappelant l'analyse pertinente de François Perroux, « *la nation victorieuse envoie des aliments et des remèdes aux populations vaincues. L'économie dominante fait bénéficier ses partenaires de programmes de reconstructions ; le colonialisme n'ose plus avancer tel et agir à visage découvert, il organise sa survie partielle en affirmant un besoin de coopération.*²²² »

Le maintien des liens entre les anciennes puissances coloniales reproduit le schéma de l'exploitation sous des angles plus raffinés et plus intelligents. Les principes n'ont pas variés : satisfaire des ambitions économiques en appauvrissant les jeunes nations déjà attardées.

Le développement économique des pays sous développés est profondément hostile aux intérêts dominants dans les pays capitalistes avancés. Ainsi, ces intérêts vont faire alliance avec les élites au pouvoir dans les pays du tiers monde pour maintenir une structure féodale facilitant la poursuite de l'exploitation et empêchant tout développement national qui risquait les

²²² Perroux (F), *Economie du XX^{ème} siècle*, PUF, Paris 3^{ème} Edition, 1969, P 401.

concurrer. Le capitalisme entraîne, ainsi, un blocage du développement et la seule voie passe alors par une rupture politique, une déconnexion, selon l'expression de Samir Amin.

Les tenants de cette idée croient toujours que le colonialisme n'a pas disparu mais est pratiqué sous de nouvelles formes. Ils entendent par néocolonialisme cette nouvelle forme de domination dont l'Afrique est l'objet. Ce terme a été théorisé sous différentes facettes. Dans une étude, Nguyen Van Chien affirme que chaque nationaliste africain avait sa définition du concept :

Pour Alex Quaison- Sackey, ancien représentant du Ghana aux Nations Unies, « par néocolonialisme, nous entendons la pratique qui consiste à concéder une sorte d'indépendance, avec l'intention secrète de faire du pays libéré un Etat- client, et en maintenant sur lui un contrôle effectif par des moyens autres que les moyens politiques : Ce qui est arrivé au Congo par exemple²²³.

Pour l'ancien Président zambien Dr Kaounda, on entend par néocolonialisme « le maintien de la domination du capital étranger à l'intérieur de l'économie, empêchant ainsi la disparition de l'ancienne structure coloniale de l'économie dans laquelle la colonie fournissait des matières premières à bon compte et était un bon marché protégé pour les produits de la puissance impériale. »

Il pense également que le néocolonialisme signifie « l'obligation faite à une nation trop jeune et trop faible pour résister de signer des accords diplomatiques et de coopération qui minent sa souveraineté ».

Quant à N'Krumah, il voyait partout du néocolonialisme, en pensant que toutes les relations économiques entre l'ancienne puissance coloniale ne peuvent que revêtir la forme néocoloniale.²²⁴

Les partisans de la thèse néocolonialiste pensent que l'échange inégal est un facteur incontournable de détérioration des économies africaines. Dans son étude des questions relatives au sous-développement de l'Afrique, il

²²³ Nguyen (V, Ch.), Les politiques d'Unité Africaine, Thèse présentée à l'Université de Paris V, le 28 juin 1973, P 143.

²²⁴ Nguyen (V,Ch), opcit, p 143

met en exergue le déséquilibre entre les importations des pays pauvres et les exportations. Il constate que les pays africains ont la plupart des balances commerciales déficitaires. Ce déficit, de plus en plus important, est le résultat d'une détérioration des termes de l'échange. Les partisans de cette idée, comme Hélène Almeida- Topor, soutiennent que l'économie africaine souffre du néocolonialisme. Les rapports de cette économie avec les pays développés européens revêtent un caractère de nature coloniale.

Cette même idée a été développée par la plupart des nationalistes africains qui pensaient également que le libéralisme économique avait fini par détruire puis affaiblir leur économie. Dans cet ordre d'idée, Basile Davidson ajoute que, la dépendance des économies africaines avait fini par exacerber certains nationalistes et donner une impulsion nouvelle dont les conséquences furent les tentatives de retour à un modèle économique africain. Les néo- colonialistes, comme Samir Amin, développent les termes de la dépendance et ses conséquences, car ils soutiennent que tous les efforts de développement dans le "Tiers monde" déterminent leurs rapports avec les pays développés.

René Dumont, en 1986, augure une nouvelle vision colonialiste de l'économie africaine. Il pense désormais que celle-ci est victime aujourd'hui du pacte- colonial, et est de plus en plus dépendante de l'aide financière internationale. L'économie dans les pays du "Tiers monde" est dominée fortement par l'agriculture, Or, il constate que « *l'expansion de la production agricole du "Tiers monde" est due surtout aux productions destinées à satisfaire les pays développés* »²²⁵. Il avance l'idée qu'au moment où les populations des pays d'Afrique souffrent d'un manque de calories et de protéines, elles apportent en revanche, un concours irremplaçable à l'alimentation et à la suralimentation dans les pays riches. Le "Tiers monde" produisait la totalité ou la quasi-totalité des récoltes mondiales de café, cacao, bananes, noix de palme, plus de 70% du thé, et de 75% des arachides sans parler des fruits exotiques. A cela, on peut

²²⁵ Jalée (P), *Le pillage du Tiers monde*, Paris, François Maspero, 1975, P 48.

ajouter les produits industriels tels que le caoutchouc naturel dont il fournit 50% de la production mondiale. Le danger pour ces pays réside dans le fait qu'ils sont spécialisés chacun dans la production d'un ou de deux produits. Il ajoute que « de ces éléments, se dégage une conclusion inattaquable : c'est que non seulement l'expansion, mais la survie même du système industriel de l'impérialisme repose sur la nécessité d'une ponction énorme et grandissante sur les matières premières énergétiques et industrielles du "Tiers-monde" (...), d'où la nécessité pour l'impérialisme de piller les matières premières du "Tiers monde"²²⁶ »

Dans son argumentation, Jalée (P) défend la thèse selon laquelle l'industrialisation des pays pauvres a pour but de satisfaire les immenses besoins des pays riches. Il conclut que l'économie africaine souffre non seulement de la dépendance économique mondiale, mais aussi des pressions des multinationales qui continuent à exploiter et à se partager les marchés. Les investissements et la rentabilité des projets de développement ne bénéficient qu'aux puissances occidentales. Cette dépendance est souvent aggravée par les crises économiques et les évolutions des cours mondiaux dont les pays pauvres subissent le contre-coup. Il identifie le modèle néocolonial souvent avec le partenariat commercial entre les ex-colonisateurs et les ex-colonisés, en y voyant une forme simple de colonisation et de maintien du sous-développement des pays qui suivent une évolution économique catastrophique. Il fustige la convention de Yaoundé²²⁷ qu'il considère comme un contrat néo-impérialiste visant à associer des pays dont les capacités économiques sont inégales. L'association des pays pauvres d'Afrique ne sert qu'à les affaiblir pour mieux les exploiter. Ces derniers n'ont ni possibilités économiques ni les mêmes niveaux de développement. Devant cette incapacité à suivre le même rythme de développement imposé par les pays développés, les africains seront dépendants de l'aide internationale.

²²⁶ Jalée (P), *opcit*, P 58.

²²⁷ Cette convention confirme le désir des pays de la communauté européenne d'associer par une clause les pays africains. Cette association est matérialisée par la convention de Yaoundé I (1963) et II (1969) pour les pays francophones. Arusha (1968) avec l'Afrique orientale. La convention De Lomé I est signée en 1975 entre la CEE et 46 Etats ACP (Afrique Caraïbe et Pacifique).

Il y a donc une nuance entre assister l'Afrique et coopérer franchement avec elle. Nous préférons coopération plutôt qu'assistanat. Il convient de charger ce vocable d'un nouveau contenu. Contrairement à l'assistanat que nous considérons comme un poison mortel pour nos économies mais aussi à l'opposée du nouveau concept de co-développement qui n'a de sens que dans une sphère purement théorique, la franche coopération que nous réclamons, requiert quatre idées qui forment son socle : Créer une croissance plus équilibrée entre pays riches et pays pauvres, arrêter la politique des fondamentalistes de l'économie (l'orthodoxie économique), stopper le chantage de la dette et des sanctions économiques, supprimer le modèle imposé par les pays développés. C'est dans ce sillage qu'il faut creuser et incorporer la nouvelle conception qui veut que toute coopération entre deux Etats soit basée sur le respect mutuel.

Ce qui indique une fois de plus que les politiques de conditionnalité issues des partenariats déséquilibrés vont à l'encontre des intérêts africains. Poussées à terme, ces politiques ne peuvent qu'engendrer des conséquences délétères. Un diagnostic exhaustif des mécanismes de fonctionnement de ces politiques, révèle comment ils arrivent à fabriquer la misère dans les pays pauvres.

Nous y assistons à une suppression des subventions nationales d'où une élimination des barrières douanières. Bref dans tous les pays où de telles politiques inappropriées, émanant du diktat d'institutions externes, ont été menées, le concept de « récupération des coûts » pour l'amortissement de la dette finit par gangrener l'économie.

C'est justement contre de telles politiques apocalyptiques que nous pouvons affirmer que la conditionnalité est un frein pour la lutte efficace contre la pauvreté. Si les exigences des bailleurs se limitent à la satisfaction des directives préalables, force est de constater que l'intérêt du continent ne pourrait qu'être relégué au second plan.

Or, nous savons que les bonnes politiques de lutte contre la pauvreté sont celles qui produisent les effets escomptés. En étant assujéti à des pressions externes qui ôtent toute autonomie dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, on peut s'attendre à de faibles résultats.

14-2 Impérialisme humanitaire et lutte contre la pauvreté.

L'Afrique est le continent, qui par les drames et la misère, offre le plus d'opportunités aux organisations non gouvernementales.

Les analystes et observateurs révèlent que le gaspillage de l'aide allouée à l'Afrique accrédite la thèse selon laquelle le vieux continent est en faillite, incapable de s'en sortir. Ce constat intervient dans un contexte de lassitude de la part des ONG qui continuent de déployer des efforts alors que l'ensemble des objectifs qu'elles se sont fixées sont loin d'être atteints.

L'Afrique est aujourd'hui le continent le plus assisté dans la résolution humanitaire des drames. L'ampleur des catastrophes a atteint des proportions effarantes.

La lutte contre la pauvreté n'est pas une action spectaculaire que peuvent endiguer les ONG. Elles peuvent juste, comme le constate Sylvie Brunel, dynamiser une région en crise, être l'étincelle qui remet en marche le moteur de la vie local sauver des vies mais elles n'infléchissent pas le destin d'un pays²²⁸. Leur action reste forcément locale, limitée, elles risquent de devoir rester présentes pour remédier aux urgences chroniques, servir de béquilles à des populations qui n'ont ni la possibilité ni les moyens de se prendre en charge. Cette implication traduit les limites des ONG dans le processus de développement qui suppose un contexte constitutionnel favorable à des populations motivés par le désir de sortir des crises. En aucun moment de l'histoire, les ONG ne peuvent pas se substituer à l'Etat dont la puissance et la légitimité sont les seules garants d'une unité gage de paix.

L'humanitaire est devenue en Afrique une source privilégiée par les gouvernements africains. Son accroissement est de mauvais augure, car elle ne peut en aucun cas se substituer à un véritable développement du continent. L'Afrique devient dans l'imagerie, des médias et des courriers

²²⁸ Sylvie (B), *Le gaspillage de l'aide publique*, Seuil, Paris, 1993, 185 pages.

de collecte de fonds, un immense réceptacle de victimes anonymes au destin tragique que seul le bon samaritain pourra tirer de sa misère. Cette perception de Brunel (S) traduit l'immobilisme des Etats africains qui estiment que l'humanitaire est un droit, car provenant souvent des nations qui jadis entretenaient des rapports de domination.

Les ONG ont accompli un travail remarquable dans plusieurs contrées de l'Afrique. Il existe de multitudes organisations non gouvernementales qui sillonnent chaque jour l'Afrique pour une assistance aux populations en détresse. L'OCDE a recensé plus de 4000 ONG ayant des agissements ou des connexions en Afrique. La prolifération des conflits et des drames en Afrique explique la montée en puissance des organisations non gouvernementales. Leur révélation spectaculaire remonte depuis la tragique cession du Biafra (1967-1971), les famines éthiopiennes et les conflits dans les grands lacs.

Leur implication dans les drames permet, certes, de soulager des populations mais ne leur met pas à l'abri des attaques incessantes des rebelles et des chasseurs de « primes ». Cette attitude traduit leur rôle limité et purement humanitaire dans le règlement des conflits. Les palliatifs qu'elles apportent sont de loin capables de guérir le mal à la racine. Pour Guillaume Andlau²²⁹, à la fin des années 1960, le développement a tout envahi et les activités des secours, les traditions d'Henri Dinant sont marginales. Les américains en 1961 expérimentent la collaboration et l'ingérence avec les structures œuvrant pour le développement comme l'USAID. Les ONG américaines mirent en scelle les « peace corps » plus aptes à percer le terrain local et peuvent convaincre le public américain. Une nouvelle ère est ouverte dans le positionnement stratégique des américains dans la quête des nouveaux alliés de la guerre froide.

Certaines ONG sont orientées dans la réalisation des objectifs des Nations Unies exerçant ainsi une influence incontestable sur l'évolution de la politique internationale. C'est la raison pour laquelle, selon De Senarclens (P), « *il procède d'un discrédit assez général des Etats et des élites dirigeantes dans les pays en voies de développement, vision que la Banque*

²²⁹ Guillaume d'Andlau, *L'action humanitaire*, PUF, 1998,

*Mondiale propageait dans les années 1980 pour excuser les échecs de ses propres politiques d'ajustement structurel. »*²³⁰

Certaines sont assimilées à des organisations œuvrant pour le triomphe et le redéploiement du modèle libéral.

Les critiques adressées à ses multitudes ONG œuvrant pour le développement ou la lutte contre la pauvreté en Afrique émanent des auteurs de la dépendance. Ils soutiennent l'idée que souvent les programmes de ces associations sont conçus, ne serait que pour attirer l'attention des donateurs étrangers dans les termes définis par les modes de lutte contre la pauvreté. Les axes stratégiques, que ciblent ces ONG, sont souvent l'éducation la santé, et les services sociaux. Les quelques ONG qui militent pour les droits de l'homme, de la femme, de l'enfant disposent souvent de peu de moyens et de puissance face aux Etats dont le seul but est de voir s'émietter toute force hostile.

Les experts ou les bénévoles qui expérimentent ou évaluent les besoins de terrain s'embarquent le plus souvent dans des approches contraires aux besoins du continent. Dans leurs approches et analyses des situations, ils se réfèrent à des normes et des standards universels. Pour eux, l'homme idéal « *a entre 20 et 39 ans, pèse 65 kilos, est en bonne santé, travaille chaque jour ouvrable, huit heures par jour dans une activité modérément fatigante, passe huit heures au lit, deux heures à se promener et à effectuer des tâches ménagères et se déplace peu. Cet homme là doit consommer 3000 Kilocalories et 17 grammes de protéines* »²³¹ selon les observateurs, combien d'Africains se reconnaissent dans ce schéma classique de l'individu. A propos des multiples interventions des ONG sur le terrain paysan.

L'anthropologue de Sardan estime que l'identification des besoins n'est qu'une procédure faisant légitimer par des propos paysans sous formes de besoins recueillis par des enquêtes hâtives que de toute façon les opérateurs ou les experts avaient déjà dans leurs cartons sous formes

²³⁰ Senacles, (P), *La mondialisation, enjeux et perspectives* P 250

²³¹ Gueneau (M, C), Lecomte (B J) ; Sahel : *les paysans dans les marigots de l'aide*, l'Harmattan, 1998 P 90. 279P

d'offres²³². Excluant toute idée de participation à la conception et à l'élaboration des projets, qui leur sont destinés, les africains restent à l'écart et assistent impuissants aux effets pervers des interventions humanitaires. Les associations africaines pourraient certes être considérées comme suspectes par les techniciens de l'extérieur, mais cette attitude est assimilée par les locaux comme une perte de responsabilité et une soumission à des règles contraignantes.

Pour Alberto Arecchi²³³, un technicien, engagé pour un modèle de développement autogéré, a un rôle différent de celui qui élabore des plans de type conventionnel. La nécessité de prêter attention aux vrais besoins et aux disponibilités des gens locaux change radicalement les conditions de travail. Chaque projet naît lentement, non seulement par l'application de notions techniques, mais par des révisions et des discussions renouvelées. Le projet, condition jadis préliminaire à l'action, devient une opération extrêmement souple et pragmatique, et le technicien se transforme en coordinateur d'un processus qui concerne tout le monde.

Les ONG, associées à des projets de développement, représentent 15% de l'ensemble des associations œuvrant dans les ACP. Leurs agissements peuvent freiner ou même rendre impossible tout développement en Afrique. Elles ont des stratégies préconisées par les grandes institutions extérieures et qui sont exprimées à travers des moyens multiples et puissants déployés dans la mondialisation (Conférences, femmes, population, social). Cette force extérieure ne voit ses actions possibles que grâce au relais intérieurs, à l'Etat aligné à la mondialisation libérale. Parmi ces ONG, servant de canaux stratégiques aux puissances extérieures, figure l'administration américaine de l'aide à l'étranger : l'USAID. Ainsi, les moyens alloués à ces ONG dites stratégiques sont de loin supérieurs aux sommes investis par le canal du système des Nations Unies. Ce redéploiement tactique contredit les politiques des nations impliquées dans le processus de lutte contre la pauvreté.

Derrière ce tissu d'ONG se cachent parfois de redoutables opportunités financières pour des africains sans scrupule. Loin de les considérer comme

²³² De Sardan (O), *Anthropologie et développement*, Karthala, Paris 1995.

²³³ *Aménagement et Nature*, Paris, n. 76, hiver 1984-85, pp. 14-16.

des acteurs d'assistance d'urgence, les politiciens africains y trouvent un moyen efficace d'enrichissement. Cette vision est développée par Béatrice Hibou dans *La criminalisation de l'Etat en Afrique*. Elle estime que la prolifération des ONG est souvent une source de privatisation du développement. La cause de départ n'est plus souvent visible, car il arrive que des factions en conflits créent leurs propres ONG pour s'accaparer des ressources extérieures si précieuses pour asseoir un budget dont les destinations sont douteuses. L'aggravation des failles dans le système des ONG trouve son origine aux recommandations des institutions internationales. En effet, dans le processus participatif, la société civile doit jouer un rôle primordial dans la gestion des affaires politiques et économiques.

Cette conception a dominé la discussion sur la société civile dans les situations africaines. Elle est conçue comme un contre-pouvoir et un autre levier politique et économique face aux échecs de l'entreprise nationaliste de développement. Elle se mobilise contre la bureaucratie, la corruption et la mauvaise gestion qui ont caractérisé la gouvernance postcoloniale africaine. Le recours à la société civile se présente donc comme une critique de l'impotence de l'État postcolonial, de ses dérives autoritaires, de son incapacité de rendre compte aux citoyens et de respecter l'État de droit et la démocratie. Elle offre en même temps, des sources de légitimité et une autorité morale politique supérieure à celles des institutions partisans. Elle œuvre à la mise en place d'une arène vertueuse en déployant les diverses activités des associations qui ne sont pas nécessairement opposées à l'État, mais participent à l'élargissement de l'espace public et au renforcement des processus démocratiques.

Cependant, cette conception cache des faiblesses inquiétantes.

La grande faiblesse de cette définition de la société civile est qu'elle ne prend pas en compte le fait massif que ni les associations, ni les activités associatives ne sont nécessairement vertueuses. D'une part, les allégeances religieuses, ethniques, régionalistes, (néo) patrimonialistes et clientélistes mettent le plus souvent en échec l'architecture institutionnelle et administrative de l'État et de l'espace public. D'autre part, les conflits et

clivages indigènes aux sociétés africaines sont reconduits dans la société civile et se reflètent dans ses activités. Ils retrouvent une dimension et une motricité aux conséquences destructrices et criminelles. Probablement ces registres et espaces indigènes sont les sites où les transactions portent sur des vies et des mises à mort de certaines communautés, groupes sociaux, individus, des hommes et des femmes, des jeunes et des vieux. Est en cause, la compétition entre des modernités irréductibles (ethniques, religieuses ou séculières) pour l'accès et le contrôle des ressources et du pouvoir, réels ou symboliques. Or, si nous analysons les incursions de la société civile sénégalaise dans la sphère des institutions, nous pouvons arguer, quelle avance masquée et sert de levier à des politiciens, dont la seule motivation est d'arriver à leur fin : le pouvoir. C'est une nouvelle forme de politique, qui selon les actes posés sur le terrain, n'est qu'une doublure de l'opposition politique aux pratiques peu reluisantes.

Sa participation au développement travestie par des élites locales aubaine pour « les actions de contrebandes et de trafics ».

Dans la théorisation, l'humanitaire accélérée par les bailleurs de fonds, comme une rescousse, n'a conduit jusque là qu'à des dérives. L'absence de canalisations et de perspectives communes risque de conduire les Etats africains déjà fragiles, dans une dynamique de corruption généralisée. De cette criminalité découle l'affaiblissement et la disparition même de la légitimité de l'Etat incapable de faire face à ces dérives.

Les Etats africains et les pays donateurs développent une phobie en vers les ONG prônant l'impasse et les dérives du modèle libéral. En prônant une aide à la paysannerie, aux syndicats, aux salariés et au secteur informel de s'organiser et d'évoluer dans un cadre, les ONG se voient rappeler à l'ordre par des méthodes étatiques peu commodes²³⁴ ; ainsi, les Etats en riposte, n'hésitent pas à activer les leviers ethniques, religieux et confessionnels pour contrecarrer tout expansion.

Il n'est pas rare de voir des populations abandonnées à leur propre sort par les Etats pour attirer les organisations non gouvernementales. Leur

²³⁴ Amin (S), Samir Amin et Alii, *Afrique exclusion programmée ou renaissance*, Maisonneuve et Larose, p 284.

implication est souvent un signe de désengagement des Etats africains qui y voient en elles un appui et allier dans la mesure où leurs intervention n'interfèrent pas dans la légitimité du pouvoir.

La manipulation des catastrophes humanitaires est masquée tous les jours par les parades militaires et les discours diplomatiques des autorités qui ne s'aventurent dans les zones sinistrées que pour recevoir des dons ou s'adonner à leurs jeux favoris la mascarade ou la théâtralisation. Au lieu de réelles politiques de développement, les Etats se contentent à la fois d'envoyer des vivres et des ambulances, des denrées de première nécessité. Dans cette politique de faillite, les convois et les médiatisations sont incessants. Des mesures d'urgences sont considérées comme aptes à remplacer la politique de résolution efficace et légitime des problèmes. Ces interventions rapides, dans les zones où la pauvreté est importante notamment en zone rurale, n'apportent aucune perspective durable. Le soulagement des populations, pour une où deux journées, intervient souvent dans le cadre des mascarades politiques. Ce qu'Alain Destexhe appelle « *la poudre aux yeux de l'immobilisme* ». ²³⁵ Le fait que des gens meurent dans la honte et l'humiliation laisse les autorités perplexes. La seule chose qu'ils ne laissent pas passer c'est de voir les caméras et les journalistes s'intéresser à leur responsabilité dans le déroulement et le non règlement des situations dramatiques. Loin des couloirs, des salons climatisés et des faveurs qui les accompagnent, les drames humanitaires se déroulent à des rythmes effrénés. Face à ces fléaux, les pays affaiblis se tournent vers l'aide internationale comme moyen de lutte contre la pauvreté.

14-3 L'aide internationale et la lutte contre la pauvreté.

L'objectif principal de l'aide est de créer les conditions dans les quelles elle ne sera plus nécessaire. Le développement de l'aide des pays pauvres peut être interprété comme un échec dans la mesure où, les sommets et les

²³⁵ Destexhe (A), *L'humanitaire impossible ou deux siècles d'ambiguïté*, Armand Colin 1993.

Il s'insurge contre les tactiques des puissances étrangères qui ont transformé l'humanitaire en une condition essentielle pour mieux infiltrer et connaître les structures des populations locales sinistrées : ce fut notamment des ONG nordiques et américains qui se déploient de plus en plus dans des zones africaines par l'intermédiaire des peace corps (le corps américain de la paix).

rencontres économiques du XXI^e siècle ne cessent de militer en faveur de son augmentation. Ce qui peut être interprété comme un manque de volonté des puissances à créer les conditions permettant aux pays pauvres d'être autonomes.

Nous devons dépasser les discours consistant à dire que la malheur de l'Afrique c'est d'avoir été colonisé par les forces étrangères. Il arrive des moments où le repli sur le passé pour légitimer et justifier une posture de pauvre masque les réelles causes du retard de l'Afrique. Pour se disculper de leur implication dans la persistance de la pauvreté et de la misère, les élites africaines s'arcbutent souvent sur des arguments de victimisation. Cependant, force est de constater que les paradoxes surgissent quand on scrute les immenses fortunes qu'elles brassent au vu et au su de tout le monde.

La question de l'aide internationale occupe une place centrale dans l'interprétation du développement de l'Afrique. Elle a, pendant longtemps, été considérée comme un palliatif de court terme mais on s'est rendu compte que l'Afrique est devenue une terre de charité. Les interventions étrangères sont devenues quasi permanentes à telle enseigne qu'on se demandât si l'ingérence est-elle dissociable de l'apport de l'aide.

Malgré quelques succès mitigés, l'aide, a profondément enfoncé le continent dans une situation de dépendance. Les co-auteurs Nicolas Van de Walle et Timoty A. Johnson confirment que l'aide aux pays pauvres, en général, est conçue pour concourir à l'approvisionnement des pays donateurs.

Dès le départ, l'aide internationale dans sa stratégie de développement, consistait à acheter sinon corrompre les Etats africains pour qu'ils restent attachés au bloc occidental. En pleine guerre froide, elle a été considérée comme indispensable pour maintenir les pays pauvres dans le giron des mouvances idéologiques. Les théories développementalistes de l'époque ne se souciaient guère des destinations de l'aide internationale. En aucun moment, l'efficacité de l'aide n'a été mise au devant de la scène ni évoquée par les pays donateurs.

Les projets se sont multipliés à une vitesse effrénée, semant la confusion dans le domaine économique politique et social. Les institutions des pays

africains furent submergées par une logique de production de rapports et de statistiques. La multiplication des activités était telle que la coordination et la cohérence faisaient défaut. Les pays donateurs ne se souciaient pas de la pertinence ni de la nécessité d'intervention dans tel ou tel domaine. Ainsi, l'offre déterminait la demande et non l'inverse. Cette attitude avait fini par affaiblir la capacité et l'engagement des populations à qui l'aide était destinée.

L'aide internationale a souvent des objectifs non liés au développement des pays bénéficiaires. Ils avancent également l'idée selon laquelle, les pays développés poursuivent une politique d'aide dont l'aboutissement n'est pas de favoriser le développement des pays pauvres, car « *les pays donateurs refusent d'accorder une aide aux secteurs dans lesquels leurs intérêts commerciaux sont en concurrence avec ceux du pays bénéficiaire* ». Ils donnent l'exemple de l'amendement Zorinsky aux Etats-Unis qui interdit toute aide américaine susceptible de favoriser la capacité d'un pays en développement d'entrer en concurrence avec des produits agricoles américains. Il affirme que l'aide doit aussi servir à acheter des biens et des équipements fabriqués dans les pays donateurs. Elle est ainsi un couteau à double tranchant pour les économies faibles.

Les auteurs pensent que les donateurs, comme le Danemark, imposent aux pays d'acheter aux entreprises danoises peu compétitives. Les projets de développement économique sont planifiés et financés par les donateurs, échappant ainsi aux contrôles des africains. L'aide n'a jamais tenu compte d'une politique nationale de développement à long terme.

Ils estiment, cependant que, l'aide internationale qui doit servir à amorcer le développement économique de l'Afrique, est orientée vers des objectifs de politique étrangère des pays donateurs. Cette aide a été accrue et maintenue durant la guerre froide pour la lutte contre le « communisme internationale ». Elle permettait aussi le maintien du paternalisme économique.

Il est également décevant que l'aide internationale soit détournée au profit de la classe politique. Cette dernière utilise souvent l'aide « pour calmer les populations et les membres de la classe politique ». Car selon eux, en Afrique le célèbre avertissement de Kwame N'krumah « chercher d'abord

le royaume politique » est pris en compte par les dirigeants politiques. Il en découle que la réussite économique est une condition essentielle pour accéder au pouvoir. L'aide est engloutie dans l'entretien d'une administration pléthorique. Les pays donateurs ne se préoccupent pas souvent de la destination des fonds. Ils ne proposent pas de visiter les réalisations financées par l'aide internationale. Ainsi, les fonds ne laissent souvent aucune trace de développement dans les pays bénéficiaires. L'absence de résultats palpables est la preuve que l'aide internationale, selon De Walle (V, N) et Johnson (A, T), doit être réformée.

Pour démontrer le piège que constitue l'aide au développement, Jalée (P) affirme qu'on fait croire que « c'est pour voler à son secours et non pour y piller des matières premières et de toute façon y réaliser des profits ». Il démontre que les bénéfices réalisés dans le "Tiers monde" et réinvestis, font partie de « l'épargne intérieure » et ne peuvent en aucun cas être considérés comme de l'aide. Elle n'a jamais été suffisamment conséquente pour permettre aux Etats concernés de réaliser des infrastructures et des équipements indispensables à leur développement. Les aides ont maintenu ces pays dans la pauvreté à la place d'une véritable révolution vers l'autonomie. On reproche pourtant aux pays donateurs de financer des projets faramineux qui n'ont rien à voir avec le développement économique et social, mais qui répondent à une logique de maintien idéologique. C'est pour cela que René Dumont²³⁶ accuse les différents acteurs de la vie économique et politique de l'Afrique.

Il est prouvé que les institutions internationales n'ont jamais planifié ni mis en œuvre des mécanismes de gestion rationnelle de l'aide internationale. Susan Georges constate qu'en aucun moment, les institutions internationales et les agences occidentales de développement n'ont imposé de restrictions d'armement à l'Afrique. Pour se justifier, les fonctionnaires de la Banque Mondiale et des agences de développement évoquent la politique de non ingérence dans les affaires intérieures des

²³⁶ Titre de son ouvrage *Pour l'Afrique j'accuse*. Il y critique sévèrement les institutions internationales, la coopération française, les dirigeants africains d'être à l'origine du drame que vit l'Afrique.

pays d'Afrique. Elles laissent des pays comme l'Éthiopie continuer à dépenser des sommes colossales pour son armement. Cette politique d'armement engloutit non seulement l'aide internationale pour le développement, mais ruine une économie en difficulté. Des estimations de la Banque Mondiale ont montré que ce pays a le PNB le plus bas du monde avec 4,3 milliards de dollars soit environs 110 dollars par tête. Malgré cela, elle dépense 13 dollars par habitant et par an pour son armement. Son éducation et sa santé doivent se contenter de 7 dollars par habitant et par an. En Afrique, il n'est pas rare de voir une armée entièrement équipée là où une petite police ou une gendarmerie peut faire le travail nécessaire. Toute cette politique d'armement des pays pauvres se passe sous les yeux des bailleurs de fonds dont les gouvernements sont les principaux marchands d'armes de la planète. Cette situation fréquente ne laisse aucune chance aux économies africaines²³⁷. Pour elle, cette facilité à obtenir des armes et des financements nécessaires à leur acquisition, maintient en permanence certains conflits.

Les puissances donateurs développent également l'idée erronée selon laquelle, l'aide allouée à l'Afrique permettrait non seulement de lutter contre la pauvreté mais de participer à la stabilisation des nations fragiles. L'idéologie qui sous entend l'aide à l'Afrique montre ouvertement l'intérêt du donateur et le bénéfice qu'il en tire. Elle bascule souvent dans des considérations d'ordre moral et éthique sur l'humanitarisme de l'Occident nanti et sa solidarité avec les peuples pauvres. Cette vision a été, pendant longtemps, vulgarisée par les pays riches légitimant ainsi une intervention sans faille et limite en Afrique. Ainsi, le continent fut de nouveau la croisée de toute une intervention fallacieusement justifiée. Devant l'urgence des problèmes que brandissent les pays riches, aucune théorie ni perspective de sortie de l'aide ou de son abolition au profit d'une politique durable et efficace de lutte contre la pauvreté n'a été envisagée. Selon l'économiste de l'ex Zaïre Kankwenda, dès sa conception, l'aide s'installe comme un dispositif institutionnalisé. Il affirme que ce n'est pas par hasard

²³⁷ George (S), *Jusqu'au coup, Enquête sur la dette du Tiers monde*, Paris, La découverte, 1988, P 36.

que sa fin n'est réellement fixée comme objectif. Aucun pays africain n'a promulgué ni conceptualisé une politique dont les mobiles le sortirait de la dépendance de l'aide internationale. Leur maintien dans cette position d'assisté faciliterait le travail des puissances dominatrices.

Les études sur le gaspillage de l'aide internationale ont permis de comprendre l'ampleur et la montée des appropriations des fonds destinés aux pauvres par des élites dont le seul but est de continuer à exister au sommet des structures étatiques. La longue liste et les sommes faramineuses injectées à l'Afrique suscitent une interrogation celle de la destination ?

Les études ont montré que la plus grande partie de l'aide internationale atterrisse dans des comptes privés ouverts à l'étranger par des dirigeants et hommes d'Etat africains. Selon Achille « *en Afrique le pouvoir est le lieu du partage* » tous les moyens sont bons pour s'enrichir et assurer une retraite financière paisible

CHAPITRE 15 :
L'ECHEC DES INITIATIVES AFRICAINES
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.

15 -1 L'Organisation de l'Unité Africaine

L'Afrique doit décroiser les stratégies de lutte contre la pauvreté en comprenant que ce ne sera point dans les expéditions solitaires qu'elle viendra à bout de ce fléau injustifiable au regard des potentialités dont elle regorge. Là aussi doit se manifester, la solidarité africaine, une meilleure coopération sous-régionale. Pour transformer la pauvreté de l'Afrique riche en une véritable richesse, la seule voie qui s'offre demeure celle de l'unité. Le continent regorge assurément de richesses en pétrole, en or, en diamant, en bauxite, en uranium, en manganèse, en bois, de réserves incommensurables de ressources humaines et naturelles. « *Très souvent occupés (les pays africains) à se faire concurrence pour capter l'aide extérieure (...) une dynamique fédérale n'est pas prête à se créer en Afrique noire*²³⁸ »

La dynamique d'une intégration effective de l'Afrique permettant à chaque nation de bénéficier des avantages que lui confèrent les retombées, tarde à émerger.

L'indépendance avait été vécue par les peuples africains comme le début d'une période faste, au cours de laquelle, le continent disposerait de ses propres structures économiques et politiques. Les africains ont la certitude que la gestion d'une nation n'est pas aussi facile qu'ils l'imaginaient. Dans leurs occupations premières, ils se voyaient rattraper le monde moderne en un temps record. Leur premier objectif fut de lutter contre le modèle occidental qu'ils jugèrent responsable du retard du continent et de ses malheurs. Ils se révélèrent eux mêmes incapables de planifier ou de créer un modèle africain capable de pallier le vide laissé par le colonisateur. Jusque là, leur séjour en Occident leur a permis de voir que les mythes élaborés autour d'une nation sont faisables en Afrique et que les richesses dont celle-ci est gorgée seraient suffisantes pour peser lourd sur l'échiquier international. L'expérience de l'union soviétique sema dans leur esprit un regain d'espoir, d'où leur attirance pour le socialisme et le

²³⁸ Diallo(M.L), *les africains sauveront ils l'Afrique*, Karthala, Paris, 1996, P76.

communisme. Les partisans du renouveau de ce mouvement né avant les indépendances, voyaient en lui un élément fédérateur qui pouvait rapprocher les peuples africains entre eux. Ils estimaient que la réalisation de l'unité africaine serait la clé du développement de l'Afrique. C'est dans cette perspective que les pères fondateurs de l'organisation plaçaient leurs rêves. Ils se disaient que la réunification des territoires africains disloqués par le colonisateur, pourrait empêcher l'éclatement de conflits ou de luttes tribales en Afrique.

Nkrumah pensait que : « *l'Afrique doit s'unir ou périr* ». Dans sa vision des choses, il y voyait une triple nécessité : économique, politique et historique. « Possédant les ressources nécessaires à la puissance économique, l'Afrique était, cependant, affaiblie par les héritages empoisonnés de la colonisation : développement inégal entre les régions au sein d'un même Etat, concurrence ruineuse entre les pays producteurs des mêmes matières premières ; différences entre les monnaies ». Cette situation du continent révèle également « *de trop petits Etats sous peuplés, dépourvus d'une base matérielle suffisamment solide, les Etats africains étaient des proies prédestinées du néo-colonialisme et pourraient difficilement résister aux sollicitations des grandes puissances ou échapper à leurs manœuvres* »²³⁹. Ils avaient l'idée que les grandes nations sont constituées de grands territoires et de grands marchés. Les grands ensembles tels que les Etats-Unis d'Amérique, l'ex Union soviétique, l'Union européenne qui était en gestation, leur servaient d'exemples. C'est pour cette raison que, Sékou Touré, le leader socialiste et communiste guinéen, pensait que « l'économie doit avoir un caractère national africain, sinon elle serait en contradiction avec les aspirations normales, les aspirations communes des africains ; et ainsi, au fur et à mesure de leur prise de conscience, les africains tendent vers des blocs et non plus, comme par le passé, à morceler leurs pays, à s'isoler dans des cadres étroits. Même les zones et les frontières de la colonisation ne résistent pas aujourd'hui à cet élan d'unité. Par conséquent, les études économiques ne peuvent pas ignorer ce facteur et continuer d'œuvrer selon les anciennes données du

²³⁹ M'Bokolo (E) : *Opcit*, page 356.

problème (...). Donc, l'économie doit étudier les données africaines, non plus à l'échelle d'un territoire ou d'un groupe de territoires appartenant aujourd'hui à telle ou telle zone d'influence, mais en fonction de l'unité réelle qui existe et qui est en train de se retrouver. Il faudra envisager la création d'un véritable marché africain et, tant qu'il y'aura pas un marché africain, gage une indépendance économique. Il faut qu'on en finisse avec cette dépendance et que, justement, les nations hautement développées sachent qu'il y a également de leur intérêt... ». Malheureusement pour Hélène Almeida Topor, l'idée d'un gouvernement africain ne fut pas accueillie avec enthousiasme par toute la classe politique. En effet, dès le lancement en Juillet 1958, « *Des Etats-Unis d'Afrique* » par Nkrumah, les inquiétudes commencent à saper la dynamique des Etats qui comptent encore sur leurs anciennes métropoles.

La réplique se fit sans attendre du 8 au 12 Mai 1963 : la conférence de Monrovia affirme que la supranationalité n'est pas la meilleure tactique pour unifier le continent. Les défenseurs de cette thèse, dirigés par le Nigeria, regroupent plus de 21 pays subsahariens. Ils sont convaincus de leur désir de rester attachés à leurs métropoles, car c'est le seul moyen d'attirer les capitaux nécessaires à leur développement. La mission qu'ils se sont fixés est de créer un marché commun africain. Elle fut compromise en raison des clivages et des intérêts divergents des africains. Le rôle de L'OUA fut de régler des conflits, plutôt que de s'adonner à l'intégration et à la création d'un marché africain.

Ce n'est pas la première fois que des tentatives de regroupement, ou de création de grands ensembles économiques, échouèrent en Afrique du fait de la jalousie et de l'égoïsme des dirigeants africains. Dès 1958, selon Bernard Lugan, trois pays africains ont une balance commerciale excédentaire : Il s'agit du Cameroun, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, exportateurs de cacao, de bois et de café. Avec l'indépendance prochaine, la France eut l'idée de regrouper les territoires les plus riches avec d'autres, moins favorisés, cela permettrait de constituer des ensembles économiques plus viables. Le projet n'eut pas de suite, car les territoires en question refusèrent de partager leurs richesses avec des zones plus pauvres,

qui auraient été incorporées dans leurs frontières. »²⁴⁰. Ce projet pourtant salutaire ne verra pas le jour en raison du refus de certains pays à partager leurs richesses avec des territoires pauvres.

A ce propos, Axelle Kabou a énuméré, dans une étude critique, les raisons pour lesquelles cette structure ne mérite aucun soutien. Elle estime que les africains ont laissé perdurer trois facteurs de blocages qui sont : « *le complexe d'infériorité à l'égard de l'Occident, la nostalgie morbide d'un passé anti-colonial et du racisme inter africain* »²⁴¹.

Pour elle, il est regrettable de voir, trente ans après les indépendances, que les africains ignorent toujours la chose publique. Elle explique cette attitude comme une volonté « à enfermer la notion de chose commune dans la sphère tribale pour des raisons évidentes ».

Cette logique tribale influe même sur le mode de gestion des économies africaines. Certains présidents n'hésitent pas à transformer leurs lieux d'origine en un véritable point de chute des ressources du pays. Ils y édifient des infrastructures et des constructions sans valeur. Pour Axelle Kabou, les chefs d'Etats africains transposent leurs rivalités tribales au sein de l'organisation de l'unité africaine. De ces conflits, découlent les blocages et handicaps pour faire appliquer des programmes économiques et politiques. C'est la raison pour laquelle, Toutes les structures qui devaient seconder l'organisation de l'unité africaine se sont révélées incapables. Les efforts d'intégration sous régionales avant l'OUA ne sont pas parvenus à des résultats éclatants.

Sur le plan douanier, l'union douanière des Etats d'Afrique centrale fut approuvée en 1964. Et en 1968, on voit la naissance de l'union monétaire ouest africaine.

Toutes les structures africaines, dans le but de construire de grands ensembles, sont fragilisées par les prises de positions idéologiques. En effet, Sékou Touré y voyait une nouvelle mystification pour saper les bases de l'unité africaine. Il pensait que ces structures ne faisaient que retarder

²⁴⁰ Lugan (B) opcit page 25

²⁴¹ Kabou (A), *Et si l'Afrique refusait le développement ?* opcit p 198

l'évolution du continent au profit de l'impérialisme. De ces échecs répétés, l'Afrique perdit la chance d'amorcer une intégration indispensable à son développement.

Prise dans les tourments des rivalités politico-économiques de leadership, les pays africains ont vu leur chance de créer un marché communautaire s'envoler. L'ère des grands ensembles garant d'un solide rempart pour entrer la mondialisation féroce échappa à l'Afrique. De ce handicap, l'Afrique devra faire face à la concurrence aux exigences des économies dominantes capitalistes

15-2 Les structures sous régionales

Les grands ensembles économiques demeurent des leviers de compétitivité pouvant permettre à des nations fragiles de peser lourds sur l'échiquier capitaliste. Cette optique a du mal à émerger en Afrique. Les divergences idéologiques, les prises de positions ethniques priment souvent sur l'intérêt national. L'étude de l'échec de quelques exemples d'organisations sous régionales en dit long.

La pauvreté étant une préoccupation majeure des leaders politiques africains, force est de constater que sa résolution ne peut que s'appuyer sur des structures crédibles pouvant charpenter une économie de marché.

Les organisations sous régionales, qui devraient constituer les charpentes de l'unité africaine, se sont souvent révélées fragiles.

L'organisation de l'unité africaine n'est pas la seule structure fragilisée par les africains eux-mêmes. Toutes les organisations sous-régionales de l'Afrique n'ont pas eu les effets escomptés. La Guinée de Sékou Touré pensait que la rupture avec la France et l'inauguration d'une politique purement africaine était la clé du développement. En tournant le dos à la France et au monde capitaliste, il rompait toutes les possibilités d'assistance technique et de développement. Il chassait les experts français et les remplaçait par des chinois, espérant accomplir un miracle économique, dont l'appui idéologique de la Chine serait l'élément déterminant. Il retira la Guinée de la zone franche et créa le franc guinéen.

Cet isolement de la Guinée a eu des conséquences catastrophiques et sonna le glas de sa reconstruction.

Dans une même optique, le Mali de Modibo Keita s'engage dans une voie de centralisation du pouvoir par le socialisme. Se réclamant du marxisme léniniste, il provoque la dislocation de la fédération du Mali²⁴². Il rompt le lien d'intégration qui permettait d'accéder à un grand ensemble économique. Il prive ainsi son pays d'accéder à la mer. La perte de cette position idéale pour le Mali, est une fois encore, le résultat d'un choix idéologique. Ses mesures sont sans immédiates. Il isole son pays en supprima la voie ferrée Sénégal- Niger entre Cayes et Dakar, car jugeait-il que le fait de dépendre du Sénégal pour accéder à la façade maritime ruine les économies maliennes. Il fit perdre au Mali d'énormes opportunités économiques. A cette situation, s'ajoute la fermeture de quatre bases françaises et la création d'une monnaie nationale. Selon Jean Paul Azam, il pousse à l'extrême et, « nationalisa beaucoup d'entreprises occidentales ». Dans sa thèse, intitulée « Les politiques d'unité africaine », Nguyen Van Chien pense que cette fédération a éclaté à cause des intérêts économiques²⁴³. Comme l'avait annoncé Lukan Bernard, les pays « riches » d'Afrique ne veulent pas partager leurs richesses avec des territoires pauvres. Les leaders pensaient que la gestion par les africains des entreprises serait à l'origine du développement.

Toutes les tentatives de gestion autonome des affaires africaines par la magie ou la fantaisie des leaders n'ont fait qu'alourdir le sort de l'économie et de la condition de vie. Après chaque tâtonnement, ils furent sauvés par les capitalistes grâce aux puissances occidentales. Ils ont su tardivement que la persistance dans leur adaptation idéologique à l'africaine était une aberration.

Dans la même optique, il démontre la difficulté qui accompagne l'instauration d'un modèle africain. Il donne comme exemple la révolution

²⁴² La Sénégalambie subit également le même sort. Elle fut dissoute en 1989, montrant ainsi que la haine du voisin reste un moteur puissant en Afrique contemporaine.

²⁴³ Nguyen (V, Ch.), opcit, p 373.

de Thomas Sankara (1983-1987). Pour accomplir cette révolution, il faut consommer Burkinabé. Le train de vie doit être diminué par tous les moyens. Les goûts du luxe doivent laisser la place à la modestie. Il donne l'exemple en circulant à bord d'une 205 à bon prix. Plusieurs entreprises suspectées de fraudes sont fermées. La discipline devait être de rigueur dans les institutions administratives. Les fonctionnaires sont payés par un système de tickets, pour démasquer les travailleurs fantômes. Et pour se donner les moyens de cette politique, il crée le conseil national de la révolution²⁴⁴. Il est chargé de punir et de condamner les récalcitrants. Malheureusement, les dérives et les exactions commises par les membres du CNR sont notoires. Ils utilisent la structure pour se venger et affaiblir leurs adversaires potentiels. Les injustices et les condamnations sans motifs finissent par attirer l'attention de la communauté internationale. Cette dernière, mise à l'écart depuis l'élaboration du projet, y voit un véritable instrument de contrôle du pouvoir et non un moyen de développement économique et social.

Toutes ces tentatives de regroupement et de repli se sont soldées par des échecs. Les mobiles souvent évoqués pour expliquer une telle situation ne relèvent pas souvent d'une approche rationnelle. Les fortes doses ethniques, partisans, égoïstes ont plombé les efforts de réunification. Sous cet angle, l'intégration sous régionale qui devrait servir à huiler les mécanismes d'une unité africaine exempte de toute contestation. Au bout d'une quarantaine d'années, les efforts de l'unité économique et politique du continent suscitent encore des interrogations.

Dans cette entreprise, l'explication la plus rationnelle semble être celle qui soutient que l'intégration économique et politique du continent devrait être précédée par l'intégration des peuples.

La diversité des peuples a été escamotée au profit d'une approche purement politique et économique. C'est vrai, l'économie est le moteur du développement mais force est de constater que ce développement ne peut être effectif que lorsqu'il sera approprié par les peuples eux-mêmes.

²⁴⁴ Azam (J,P) & Christian, *La science au service du développement en Afrique*, op.cit. p 73.

Les structures n'ont jamais été pensées en termes de peuples mais politiques économiques. Les considérations spécifiques aux peuples ont été noyées dans un flou politique qui ne permet pas aux populations de s'identifier dans une structure commune.

On ne peut pas bâtir des choses cohérentes et sérieuses dans une dispersion de nos forces.

Les problèmes aux quels, il faut faire face, n'ont jamais épousé les vrais problèmes de l'Afrique. Donc des Etats, comme le Sénégal, risquent de voir leur souhait d'unification s'estomper.

15-3 Le NEPAD

On pensait que l'Afrique allait amorcer une nouvelle phase de développement dont l'initiative serait issue de ses dirigeants. Ce plan se fixe une triple priorité : Infrastructures, Education et Santé. Selon Barry (M, L), ces trois grands domaines sont éclatés en huit secteurs : infrastructures de base ; éducation et inversion de la tendance de la fuite des cerveaux ; santé publique ; nouvelle technologie de l'information et de la communication ; agriculture, environnement ; énergie ; accès aux marchés mondiaux impliquant la diversification.

Wade est conscient que pour s'en sortir, l'Afrique est obligée de mettre en œuvre ses propres mécanismes de gestion et de planification. L'Afrique regorge de talents, de compétences, d'esprits ingénieux capables de planifier des programmes de hautes portées. Cependant, la croyance à une solution importée de l'extérieur n'enchant guère le Président Wade. On ne peut pas rompre totalement les liens qui nous unis avec le monde développé et planétaire mais on peut y faire valoir une place prépondérante. Cette place ne soit plus celle d'un spectateur acquiesçant et copiant les programmes ne reposant pas sur les réalités du continent²⁴⁵

« Conjuguer l'Afrique au futur pour dire notre présence au monde, c'est la toute ambition que le N.E.P.A.D offre à sa jeunesse, sur le continent

d'abord, évitant de succomber à l'attrait facile de l'afro pessimisme. » La révolution économique actuelle a été rendue possible, en partie, par les progrès des technologies de l'information et de la communication (T.I.C) qui ont réduit le coût et augmenté la vitesse des communications à travers le globe, abolissant les anciennes barrières du temps et de l'espace et affectant tous les domaines de la vie sociale et économique. Cette révolution a permis l'intégration des systèmes nationaux de production et de finance et se reflète dans la croissance exponentielle de l'échelle des flux transfrontaliers de biens, de services et de capitaux.²⁴⁶

Le N.E.P.A.D fut une synthèse entre plusieurs plans de développement de l'Afrique, dont le plan O.M.E.G.A et le M.A.P. La fusion de ces deux plans devrait donner corps à une nouvelle vision stratégique de sortie de crise pour l'Afrique. Sa conception était très belle car pour la première fois, les nations africaines s'accordent à une vision commune de développement. Les instruments mis en œuvre, pour la réalisation de ce projet, ne sont pas aptes à faire démarrer le projet.

Les pays concernés lui accordent des ministères pour accélérer son émergence et son effectivité.

Mais très tôt, la structure tarde à propulser l'Afrique dans une dynamique de rupture réelle et le Président Wade annonça honnêtement que le N.E.P.A.D n'a pas rempli sa mission. Pour lui, « *on engloutit des millions de dollars dans un projet depuis des années, on finance des études, entretient une bureaucratie lourde alors que nulle part on assiste à une réalisation du N.E.P.A.D, école, infrastructure...* ». Un N.E.P.A.D sans grandes réalisations visibles ressemble à une escroquerie intellectuelle. En effet, c'est l'une des programmes les plus ingénieux que l'Afrique n'ait jamais élaboré. L'abandon de ce projet à temps économiserait un temps précieux sur la nouvelle vision à adopter pour relancer le développement de l'Afrique. Le plan a échoué parce que plusieurs facteurs sont entrés en jeu : Le caractère trop technocratique du N.E.P.A.D n'a pas permis au peuple africain de se l'approprier. Il est conscient qu'un tel plan reste cantonné dans les sphères dont il n'a aucune influence. Les réalisations que

²⁴⁶ Version provisoire du NEPAD, Octobre 2001

stipulaient le N.E.P.A.D n'étaient pas conformes aux exigences du moment. La réalité africaine de la pauvreté ne permettait pas d'espérer une rapide et efficace intervention de la charpente. Le Schéma du N.E.P.A.D était trop éloigné de l'objectif prioritaire de l'Afrique. Ses grands axes devraient mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté avant d'envisager une intervention unilatérale dans l'ensemble des besoins de l'Afrique.

Il est conscient que la survivance d'une nation dans cette sauvage mondialisation dépend de la réorganisation des structures économiques. Elles sont l'incarnation de la stratégie de croissance accélérée. Cette conception stratégique doit marquer la fin de l'isolement des économies africaines.

Par le N.E.P.A.D, Wade infirme la thèse selon laquelle, chaque fois que l'Afrique sous la poussée de ses cadres techniques préparait un programme de solutions à la crise, qui généralement touchait les conditions structurelles du modèle d'accumulation, les bailleurs de fonds, le F.M.I et la Banque Mondiale en tête, ont eu à proposer des contre- solutions. En refusant d'apporter le soutien nécessaire aux solutions africaines, ils la condamnent à la léthargie.

Les connaissances et les initiatives africaines étaient souvent suspectes aux yeux du monde développé²⁴⁷. Ainsi, sur le terrain, exercent souvent des conseillers et techniciens occidentaux, qui, pendant longtemps, ont ignoré que « toute technologie étrangère qui n'est pas adaptée aux possibilités et aux besoins spécifiques de ses utilisateurs, est vouée à l'échec. Les grandes orientations du N.E.P.A.D issues de la fusion de cinq plans nationaux, sont une stratégie locale dont l'objectif primordial est de sortir l'Afrique du sous développement.

Les grandes réalisations du Sénégal traduisent la pertinence du plan OMEGA dont la matérialité est axée sur des infrastructures dignes du XXIe siècle. Au regard des orientations de la politique dite de croissance accélérée, le Sénégal espère réduire la pauvreté.

²⁴⁷ Kankwenda (M), *Marchands ou marabouts du développement en Afrique ?* Paris, L'Harmattan, 2000 p 188. Il est professeur d'économie à l'institut supérieur des sciences et techniques de l'information à l'université de Kinshasa. Il est coordonnateur résident des Nations Unis et représentant résident du PNUD au Burkina Faso et au Nigeria.

Pour éviter que la structure du NEPAD ne constitue un verrou pour l'émergence de nouvelles pistes de réflexions, Wade avertit que c'est « une Mercedes sans bon chauffeur ». L'idée est pertinente, mais les objectifs sont de loin atteints. C'est la raison pour laquelle, il prône une réflexion nouvelle devant réorienter la structure. D'où les différentes initiatives de réunir les protagonistes du projet pour fixer un nouveau départ et un recentrage des objectifs assignés au NEPAD. Le pragmatisme de l'homme dans la perception des structures africaines est soumis à l'obligation de résultats.

On reconnaît un homme politique pragmatique par la pertinence des décisions qui vont dans le sens de la concrétisation des objectifs fixés. Les fortes attentes n'ont pu être atteintes d'où l'idée d'une réorientation de la structure.

Il faut soit créer de nouveaux concepts soit déconstruire ceux existants et les adapter aux réalités africaines. Ce n'est que de cette manière que l'Afrique pourra cesser d'être un réceptacle de mimétisme conceptuel.

15-4 Les utopies du NEPAD

Comme toute structure continentale, le NEPAD a été une structure dont les résultats escomptés n'ont pas été atteints. L'engouement qu'il a suscité au début de sa création s'est estompé. Les théoriciens de la structure ont estimé que c'est une structure comme les autres.

« La première erreur conceptuelle du NEPAD est de prétendre qu'il ya un passage mécanique entre la sphère des TIC et le processus d'accumulation du capital voire la croissance économique dès lors que les infrastructures relatives aux TIC sont mises en place à l'échelle sous régionale et régionale²⁴⁸. »

Cette approche techniciste est dépassée depuis les années 60-70. Ils ignorent que les moyens de communication sont des outils, des canaux par lesquels s'expriment et s'affairent les sphères dominantes de la société et les milieux d'affaire dans le processus d'accumulation du capital. Donc, il,

²⁴⁸ C'est une approche qui vient renforcer la position des opposants au NEPAD.

faudra pour assurer une croissance et par la suite des mécanismes de lutte contre la pauvreté, réunir toutes les conditions optimales d'accumulation²⁴⁹.

Pour lui, soutenir l'idée sans même en démontrer le bien fondé, que la croissance est déterminée par l'accès aux TIC est une erreur fondamentale. Il en déduit qu'aucune théorie n'est formelle sur l'idée selon laquelle, la croissance signifie développement. Le projet du NEPAD a ignoré tout le processus conduisant à la création d'un environnement manifestant un besoin criard de TIC.

L'autre aspect que tente de démontrer Habib Sy, c'est qu'un système de communication sophistiqué qu'il soit, ne garantirait aucunement la vitalité de la coopération régionale. Les facteurs qui ont engendré un besoin important de TIC sont « le fruit de facteurs politiques et sociaux voire économiques qui représentent l'ossature du processus de développement national et sous-régional. »

L'instrument du NEPAD reste suspendu aux apports des bailleurs de fonds. S'il ne s'agit pas de conditionnalité, les principes d'autonomie financière devraient être mis en avant. On ne peut pas vouloir instaurer une indépendance politique économique et dépendre financièrement des apports de l'extérieur. Même pertinent qu'il soit, le projet du Nepad risque de buter sur les mêmes obstacles que ceux qui ont freiné les structures d'intégration et de programmes communs de développement.

Les orientations qu'il affiche existent dans les programmes gouvernementaux (infrastructures, éducations, technologies etc.). Les priorités de cette structure devraient être l'accélération du processus de bonne gouvernance, de démocratisation des peuples. Ce faisant, il sera approprié par les populations elles-mêmes. En effet, ces dernières ne voient au NEPAD qu'un gouffre engloutissant des sommes faramineuses, pendant que, les populations s'enfoncent de plus en plus dans la pauvreté. Aussi ambitieux qu'elle soit, la structure devrait articuler sa priorité à l'urgence

²⁴⁹ Sy (J, H), Pauvreté et hégémonismes, P10
Il est également président d'AIDE- Transparence.

d'une politique saine de lutte contre la pauvreté. Le détour qui consiste à instaurer des mécanismes regroupant toutes les nations risque de ne pas aboutir.

L'une des carences du NEPAD est de ne pas intégrer dans ses schémas directeurs, la démocratie comme pilier essentiel. En effet, cette dernière peut garantir à l'Afrique une stabilité et une bonne gouvernance susceptible d'instaurer une stabilité politique économique et sociale.

Comme toutes les structures de l'Afrique, il a été conçu de manière mécanique par des élites qui pensaient que les orientations ne souffriraient d'aucune entrave.

En définitive on aura suffisamment dépensé des milliards pour des rencontres, des séminaires, des conférences pour aboutir finalement à rien.

Ce qu'il faudra retenir dans cette structure c'est qu'elle est le reflet des structures précédentes. Le manque d'articulation des politiques dans l'Union Africaine, dans les structures sous régionales montre que la lutte contre la pauvreté demeure problématique.

SIXIEME PARTIE

SYNTHESE ST RECOMMANDATIONS

La problématique de la lutte contre la pauvreté est devenue un impératif national pour les pays d'Afrique. Cependant, les rencontres internationales qui regroupent la plupart des sommités, les montants faramineux injectés dans différents secteurs, n'ont pas réussi à endiguer le phénomène de paupérisation des couches africaines. Force est de reconnaître que les efforts de lutte contre la pauvreté, ont été plombés par des carences et des pesanteurs internes et externes.

La complexité du concept de pauvreté et les orientations multiples de programmes de lutte, qui lui sont consacrées, butent sur des facteurs liés à l'histoire de la pauvreté, aux mécanismes de sa propagation.

Le problème de la pauvreté résulterait des mécanismes de protection mis en place par le colonisateur avant les indépendances et qui en réalité, ne concernaient qu'une faible portion de la population urbaine au détriment d'un monde rural dans le cadre de la prise en charge des problèmes. L'analyse des causes et des conséquences de la pauvreté au Sénégal montre que la forte croissance nécessaire pour la réduire ne peut seulement être qu'un cadre macroéconomique. Des politiques de gestion saine, de transparence de répartition des ressources et de bonne gouvernance doivent être gage de la lutte contre la pauvreté.

Une seule croissance n'est, cependant, pas suffisante pour atteindre les objectifs, si elle ne s'accompagne pas d'une réduction des inégalités de revenus et des discriminations dans l'accès aux services sociaux.

La stratégie sénégalaise de réduction de la pauvreté est axée sur quatre leviers fondamentaux : la création de richesses, l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, la protection sociale et prévention et gestion des risques et catastrophes, la gouvernance et développement décentralisé et participatif.

La question de la pauvreté a été passée en revue à travers des réflexions pertinentes allant de l'origine de cette pauvreté au rôle de l'Afrique et de l'Europe dans cette situation. Du mercantilisme économique à la doctrine néolibérale, la pauvreté a été systématisée et la littérature qui lui a été consacrée abondante.

Néanmoins, l'étude des limites des politiques publiques de lutte contre la pauvreté élaborées par la plupart des dirigeants africains, aussi complexe qu'elle puisse être, ne peut déboucher que sur une vision prospective pouvant amener les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds à fédérer leurs efforts pour aller dans le sens d'une politique sociale apte à réduire considérablement la pauvreté voire l'éradiquer.

Les politiques ont montré leur inefficacité et il urge de trouver des solutions alternatives qui exigent une nouvelle démarche dans la création et la mise en œuvre de programmes capables de répondre aux attentes des populations. Ces nouveaux procédés supposent que les populations participent activement aux efforts entrepris en vue d'améliorer leur niveau de vie. Ainsi, ces efforts seront laissés dans toute la mesure du possible à leur propre initiative pendant que les services techniques et autres leur sont fournis en vue de favoriser et de rendre plus efficace les initiatives.

Un problème bien posé est à moitié résolu et notre étude se veut critique et prospective pour la formulation de solutions alternatives face à la pauvreté. Nous sommes convaincus que le développement de l'Afrique en général et du Sénégal en particulier revêt une dimension sociale incontestable. C'est pourquoi, nous pensons que la lutte contre les inégalités sociales et le rétablissement de l'équité sociale doivent être les créneaux qui inspirent la politique économique du pays. L'Etat, garant de la cohésion et de l'équilibre social ne doit plus être un vain discours politicien. Pour ce faire, nous proposons un modèle de société qui consistera à l'application d'une politique adaptée aux réalités économiques, sociales et culturelles du Sénégal. Nous considérons que les valeurs d'efficacité et de performance n'appartiennent pas aux Etats Unis mais sont des valeurs universelles dont nous voulons faire profiter les sénégalais.

Pour amorcer une nouvelle approche visant à améliorer les quelques initiatives, à annihiler les lourdes pesanteurs dans la lutte contre la pauvreté, il faut absolument reconnaître de prime à bord, que le système politique sénégalais est arrivé à péremption. Dans le jargon de l'industrie agro-alimentaire, un produit périmé(ou arrivé à péremption) est un produit dont l'utilisation est maintenant dangereuse. Le principal symptôme de cette obsolescence est qu'après plus de quarante années, la majorité des

sénégalais croupit toujours dans la pauvreté avec un indice de développement humain des plus bas du monde.

L'avènement de l'alternance en 2000 constituait une lueur d'espoir qui s'est rapidement dissipée. Notre constat est que le Sénégal souffre de la politique de ses politiciens. Ces derniers dénaturent tout processus de développement. Les économistes n'ont jamais cessé de clamer que le développement de l'Afrique dépend de la bonne volonté des pouvoirs politiques. Dès lors, la situation d'extrême pauvreté que vivent les sénégalais montre que la politique telle qu'elle est menée est paradoxalement le principal frein à notre développement.

L'Afrique est aujourd'hui exposée inéluctablement à une mutation générationnelle. L'obsolescence des pratiques gouvernementales véhiculées par la génération des années 60 doit être relayée par un nouveau paradigme politique incarné par la nouvelle génération.

Il s'agit d'instaurer un modèle politique qui marque la rupture avec toutes les mauvaises pratiques, longtemps, décriées par les masses populaires. Nous proposons une croisade contre la corruption, le népotisme et le clientélisme politicien.

Sur un autre plan, chaque période d'élections coûte environ 15 milliards de FCFA des ressources nationales réparties entre les coûts d'organisation de la campagne et du scrutin et les pertes de temps évaluées en terme monétaire. Il s'agit de réfléchir sur un nouveau mode d'élections qui nous évitera de lourdes dépenses. Une économie des dépenses électorales sera possible si et seulement si elle reçoit à la fois l'adhésion de la société civile et des partis politiques. L'utilisation des deniers publics dans la politique doit être transparente aux yeux de tous les sénégalais. La politique est indispensable, mais sa pratique doit cesser de causer un si grand préjudice au contribuable sénégalais. L'utilisation nébuleuse des fonds politiques ne fait l'ombre d'aucun doute. Nous suggérons que la gestion de ces fonds fasse l'objet d'une réglementation plus rigoureuse assortie de la publication d'un bilan annuel.

Par ailleurs, il faudrait que des liens solides et logiques entre les évaluations de la pauvreté, la stratégie d'aide aux pays en développement et le programme de prêt soient au cœur du programme opérationnel de lutte contre la pauvreté. Les différentes expériences ont montré l'influence des stratégies d'aide aux pays en développement et des évaluations de la pauvreté sur les programmes de prêt pour chaque pays d'Afrique. Il ressort de ces expériences que la réduction de la pauvreté est rarement le thème ou la motivation centrale des programmes d'activités ou des stratégies d'aide au Pays africains. Ces programmes ne sont généralement pas assez spécifiques pour s'attaquer réellement aux causes et conséquences de la pauvreté.

Pour remédier aux points faibles des stratégies de lutte contre la pauvreté et cerner davantage les opérations, pouvoirs publics, institutions financières, organismes de développement doivent mettre en œuvre des changements majeurs allant dans le sens de se centrer clairement et sans équivoque sur la croissance et sur le développement du capital humain. Il faudra aussi mettre les questions qui se rapportent à la pauvreté, à la parité entre les sexes et à l'environnement au cœur des stratégies macroéconomiques et sectorielles au lieu de les traiter de manière accessoire. Travailler dans une même synergie de façon à garantir la participation de toutes les parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et de la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté.

En effet, le schéma de croissance adopté par les pouvoirs publics doit être favorable aux pauvres, soit directement par la création d'emplois et la hausse des revenus, soit indirectement par l'amélioration de leur condition d'existence. En suite, la répartition de la croissance est décisive, car c'est elle qui détermine les groupes sociaux qui doivent bénéficier des créations d'emplois. En mettant l'accent sur l'expansion de l'agriculture, sur les régions en milieu rural, on pourrait faire bénéficier plus largement les populations de la croissance.

La stratégie nécessitera une politique de transformation des produits alimentaires issus de la grande offensive pour agriculture en abondance. Ainsi, nous pouvons nettement affirmer que les préalables pour un

développement du Sénégal passent par une politique d'autosuffisance alimentaire. Elle créera de l'emploi rural et permettra à une grande partie de la population de vivre en dehors des canaux de l'assistanat.

Pour réussir les programmes de lutte contre la pauvreté, les africains doivent obliger les bailleurs de fonds à accepter l'idée selon laquelle, aucune politique ne pourra venir à bout du phénomène si les populations ne sont pas considérées comme les principaux acteurs. Si l'on veut comprendre les problèmes et les besoins des populations et agir pour améliorer leur sort, il est indispensable que toutes les parties prenantes soient impliquées. Nous pensons que la réduction de la pauvreté est un objectif valable sur le plan économique et politique. Elle doit donc être au cœur de toute stratégie.

Valoriser la dynamique locale dans la lutte contre la pauvreté pour permettre aux populations d'être des acteurs clés dans le processus de réduction de la pauvreté. En les impliquant dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté, elles pourront appréhender la pertinence et les limites des interventions.

- Rationaliser la politique en changeant de mentalité pour permettre aux politiques et aux acteurs de développement d'être plus attentifs aux besoins des populations. De ce fait on pourra servir le peuple au lieu de se servir. Car aujourd'hui, il est avéré que les leviers du pouvoir offrent une opportunité aux détenteurs de piller et de détourner les deniers publics au mépris des règles de la transparence et de la bonne gouvernance.
- Réduire le train de vie de l'Etat pour que les fruits de la croissance puissent être bénéfiques aux populations. Les scandales financiers et les fuites des capitaux constituent eux seuls des éléments paralysants pour toute perspective économique durable. En happant les fonds destinés aux populations, les élites contrecarrent les maigres chances de réussite d'une politique de lutte contre la pauvreté. L'une des priorités des gouvernants est de lutter efficacement contre toute

prédation des derniers publics. En y prenant garde, le Sénégal pourra amorcer une nouvelle dynamique visant à lutter efficacement contre la pauvreté. A défaut, nous continueront d'assister impuissants à cette prolifération de nouveaux riches, qui par une pratique politique malsaine annihilent toute action positive dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

- Définir un cadre idéal qui laissera peu de place à la corruption et aux détournements des derniers publiques. Il obligera aux politiques de faire des déclarations de patrimoine avant la prise de fonction, cela permettra d'éviter à coup sûr les enrichissements rapides. Ainsi, un cadre juridique exempt de toute pression doit servir de garant à l'instauration d'une véritable politique de répression des coupables de détournement de derniers publics.

- Promouvoir une véritable politique agricole dont les acteurs principaux seront le monde rural et ses composantes.

Il est impératif, compte tenu de la place de l'agriculture dans l'économie nationale de retenir la main d'œuvre dans les campagnes par une véritable lutte contre l'exode rural. Cet objectif ne serait atteint sans l'assurance aux jeunes ruraux de revenus agricoles conséquents et un cadre de vie moderne leur permettant de vivre décemment. Aussi le développement et la promotion de l'agriculture irriguée devront être prioritairement intégrés dans la plate forme de fonctionnement du ministère de l'agriculture. Le monde rural doit être au cœur de la politique de lutte contre la pauvreté.

Utiliser la jeunesse comme acteur clé du développement économique et social et non comme simple élément figurant des dispositifs servant toujours à être un tremplin pour le pouvoir.

CONCLUSION

L'intérêt de la recherche sur les limites des politiques de lutte contre la pauvreté aura révélé que les initiatives de lutte contre la pauvreté étaient encastrées dans le tout développement. L'approche technocratique s'appuyant sur le facteur économie avait dominé débats et orientations.

C'est à partir des échecs des politiques et interventions des institutions internationales que l'on sait rendu compte que toute logique de lutte contre la pauvreté ne prenant pas en compte le facteur local risque de biaiser la pertinence des politiques. Cela amoindrirait forcément les résultats escomptés.

Il démontrera également que malgré les ressources immenses de l'Afrique, ses immenses flux d'aides financiers, l'ingéniosité des plans et stratégies, la pauvreté ne pourra être combattue que lorsqu'on aura forgé une nouvelle mentalité consciente que la politique est une action noble qui doit avoir comme ultime ambition d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Ce faisant, les prédatons sur les économies, les détournements d'objectifs, les tactiques de survie éloigneront le spectre de l'accaparement des ressources immenses par une minorité pendant que la majorité du peuple croupisse sous le poids de la misère.

Ce n'est que de cette manière que nous pouvons présager un lendemain meilleur. Ni les discours, les sommets mondiaux, les conférences, les discours politiques ne serviront pas à grand-chose tant que les mentalités ne seront ajustées pour supporter les exigences d'un développement économique et social basé sur l'équité et la transparence.

L'inventaire ainsi que l'analyse des politiques de lutte contre la pauvreté et ses limites au Sénégal aura révélé assez d'éléments.

Sous l'angle théorique, les approches politiques permettent d'affirmer que les grandes initiatives pour la lutte contre la pauvreté se sont appuyées sur les mêmes instruments qui ont été à l'origine de l'aggravation de la pauvreté. En effet, la plupart des programmes et initiatives, mêmes masqués, ne peuvent être que des suggestions de la Banque Mondiale et des institutions de Bretton Woods. La conditionnalité primordiale pour l'accès

aux crédits et aux financements des projets de lutte contre la pauvreté laisse peu de place à l'initiative locale.

Les mêmes consignes et recommandations ou instructions concernent les domaines de la privatisation, de la libération du commerce, et peu d'intervention de l'Etat, restrictions budgétaires, la persistance d'une dette asphyxiante sont autant de paradoxes qui combinés freinent les efforts de lutte contre la pauvreté.

L'ensemble de ses mesures avait été décrié comme les plus grands catalyseurs de la pauvreté. Les résultats, depuis l'ajustement structurel aux DSRP, ont été minimes comparés aux degrés d'espoir qu'ils avaient suscité. Les modèles de développement que l'on a proposé au Sénégal, depuis plusieurs décennies, n'ont pas réussi à endiguer le phénomène de la pauvreté.

La pauvreté au Sénégal se traduit essentiellement par un processus de précarisation. L'insécurité affecte plusieurs domaines de l'existence, et compromet les chances de réassumer ses responsabilités d'une autonomie.

La pauvreté actuelle relève pour l'essentielle des causes structurelles relatives aux modèles de développement privilégiés par le Sénégal, depuis son accession à la souveraineté nationale. En vérité l'intégration du Sénégal dans l'économie-monde s'est faite dans le cadre d'une substitution formelle sous capital, par une stratégie productiviste de croissance. Il résulte de ce référentiel de politiques deux conséquences majeures :

D'abord, la reconduction par l'Etat sénégalais indépendant, du schéma d'exploitation coloniale comme la plupart des pays africains, fondé sur des structures de solidarité qui permettent l'extraction d'un surplus approprié, sans assurer les conditions normales de la reproduction de la force du travail : il en résulte une surexploitation de la classe paysanne et une minimalisation de la force du travail, dans un processus systématique de paupérisation croissante des paysans et des ouvriers urbains qui ont abouti à la famine et à la sécheresse aidant à un exode rural massif.

Ensuite, l'absence délibérée d'un système de protection sociale pour les paysans soit plus de 70% de la population d'où un taux d'urbanisation élevé avec ses corollaires que sont un fort taux de chômage malgré une politique d'emploi ambitieuse, une surexploitation des structures

éducatives et sanitaires. Il faut compléter ce diagnostic par les effets du programme d'ajustement structurel, lesquels et en dépit de réels efforts sur le plan des investissements, se sont traduits dans le secteur agricole par de faibles rendements suite à la dégradation par la pêche industrielle ainsi que le développement de la pêche à l'explosif. On note par ailleurs une régression de la pêche continentale due à un déficit pluviométrique, à la modification des régimes hydrologiques et à la pollution chimique.

La pauvreté, dans le secteur artisanal du fait essentiellement d'une désorganisation, ne sera réduite que par une politique volontariste d'accès au crédit, à la protection des zones de pêche côtière, à la formation aux techniques de survie, mais aussi par l'interdiction de la pêche à l'explosif.

En matière de santé et de soins médicaux, la pauvreté se définit essentiellement en termes d'accès aux soins médicaux et aux médicaments. Le problème se pose plus précisément en termes de répartition très inégale des infrastructures et des ressources humaines, mais du pouvoir d'achat des populations qui favorise le développement d'un marché informel de médicaments et un recours plus fréquent à la médecine également en matière de financement du secteur sanitaire dont la part du budget de l'Etat est dépendante des normes édictées par l'OMS²⁵⁰. Il faut souligner également la faiblesse traditionnelle.

En ce qui concerne le système de reproduction sociale, tous les niveaux d'enseignement se heurtent aux mêmes problèmes qui ont pour noms une insuffisance d'infrastructures, des problèmes de maintenance, un déficit criard en termes de ressources humaines, un accès inégal à l'éducation entre garçons et filles malgré le progrès réalisé dans le cadre des programmes d'appui en relation notamment avec la Banque Mondiale. En dehors de techniques de gestion de la demande d'éducation telle que les classes à double flux et les écoles communautaires de base, le Sénégal a mis sur pied un Plan Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF²⁵¹) 1999-2008 qui peuvent aider à l'atteinte de la scolarisation universelle.

²⁵⁰ Organisation Mondiale de la Santé

²⁵¹ Programme logé au Ministère de l'Education Nationale et financé par la banque mondiale pour atteindre la scolarisation universelle.

Le commerce pour ce qui le concerne, est marqué par une reprise en 1998 pour ce qui concerne les exportations, l'on constate toujours une détérioration accentuée de la balance commerciale avec une chute du taux de couverture.

Toute cette panoplie ne dispense pas les décideurs politiques qui ont fini par faire de l'Etat une niche de gaspillage des ressources publiques. Les orientations non conformes à l'idée d'un développement autonome annihilent les maigres efforts de lutte contre la pauvreté. Les pressions des hommes politiques sur les ressources sénégalaises sont autant de maux qui affectent les finances publiques.

La corruption, qui a fini par s'installer dans toutes les sphères de l'Etat et de la société, est un mécanisme puissant qui « larbinise » les économies. L'érosion des valeurs d'éthique, de déontologie, de transparence ouvre la porte à toute sorte de déviance qui au final assombrit les horizons politiques du Sénégal.

Bref sous cet angle, les prévisions fixant comme objectifs de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 risquent d'être de vaines spéculations.

La réduction de l'aide publique au développement sonne comme un couperet pour les pays pauvres qui dépendent de 90% de ses ressources pour financer leur développement. Il y'a un paradoxe entre le développement et la réduction de l'aide et du budget. En effet, les secteurs les plus vulnérables et vitaux que sont l'éducation et la santé seront fortement affectés.

L'analyse de la pauvreté africaine ainsi que les politiques pour la combattre ont révélé autant d'éléments paralysant tout processus de développement. L'inauguration d'un modèle africain de lutte contre la pauvreté cadre mal avec l'apparition d'une nouvelle élite prête à tout pour reproduire les mêmes logiques (prédations, corruption, mal gouvernance) dans la nouvelle dynamique mondiale de développement. Cependant, il serait intéressant d'étudier avec minutie l'absence de politique de prévention pour enrayer l'aggravation de la pauvreté. Ainsi, des thèmes comme les pressions démographiques sur les ressources disponibles, moderniser l'agriculture, les problèmes de l'environnement pourraient permettre d'enclencher une véritable politique de lutte contre la pauvreté.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES GENERAUX

Balandier (G) ; *Sens et puissance*, Quadrige/ PUF, 1986,334 pages

- *Le grand système*, fayard, 2001 ; 274 pages

- *Le grand dérangement* ; PUF, 2005, 119 pages

Bairoch (P) : *Le Tiers -monde dans l'impasse*, Paris, Gallimard, 1971, 381 pages.

Bairoch (P) : *Mythes et paradoxe de l'histoire économique*, Paris, la découverte et Syros, 1999.

Balasz (E), *La bureaucratie céleste*, Gallimard, 1968.

Bertrand (Ch), *Bataille pour la planète*, Economica, 1997, 213 pages.

Brunel (S) ; *Le sous développement*, que sais PUF, 1996, 127 pages

- *Le gaspillage de l'aide publique*, Seuil, 1993, 185 pages.

Bartoli (H) ; *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, UNESCO 1999, 205 pages.

Barrant (C, B) ; *La pauvreté*, PUF, que sais je 1998,127 pages.

BRAUD (Ph) *Sociologie Politique*, LGDJ, 2002, 680 pages.

Brasseul (J) : *Introduction à l'économie du développement*, Armant Colin, Paris, 1989, 188 pages

Chaigneau (P), *Enjeux diplomatiques*, Economica, Paris, 2004.

Chambers (R), *Développement rural, la pauvreté cachée*, Karthala, 1990, 374 P.

Charrier (B), *Bataille pour la planète*, Economica, 1997, 213 P

Cling (J, P), Razafindrakoto (M), Roubaud (F) : *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica 405 pages.

Christophe (P), *Les pauvres et la pauvreté du XVI siècle à nos jours*, Desclée, 1997, 196 P

D'Andlau (G), *L'action humanitaire*, PUF, 1998, 126 pages.

De Solages (O) ; *Réussites et déconvenues du développement dans le "Tiers monde"*, L'Harmattan, Paris, 1992, 632 p

De Tocqueville (A), *Sur le paupérisme*, Allia paris 1999.

De Sardan (J, P, O) : *Anthropologie et développement ; essai en socio anthropologie du changement*, Karthala, 1995, Paris 221 pages

Destexhe (A), *L'humanitaire impossible ou deux siècles d'ambiguïté*, Armand Colin 1993.

- Farrugia (F)**, *Archéologie du pacte sociale : Des fondements éthiques et socio-politiques de la société moderne*, L'Harmattan, Paris 1994.
- Farrugia (F)**, *Le terrain et son interprétation*, L'harmattan, Paris, 2006, 246 Pages.
- Galbraith (J, K)**, *Théorie de la pauvreté de masse*, Gallimard, 1980 164 P
- *Pour une société meilleure*, Seuil 1997 ; 155 P
- Labbens (J)**, *Sociologie de la pauvreté, le Tiers monde et le Quart monde*, Gallimard, 312 p.
- Lacoste (Y)**, *Géographie du sous-développement*, Paris, presses universitaires de France, 1965, 288 pages.
- Landes (S, D)**, *Richesses et pauvretés des nations*, Paris Albin Michel, 1993, 758 pages.
- Latouche (S)**, *Les naufragés du développement*, Paris, La découverte, 1991, 237 pages.
- Lascoumes (P)**, *Corruptions*, Presses de sciences po, Paris, Novembre 1999. 163 pages.
- Mestrum (F)**, *Mondialisation et pauvreté, de l'utilité de la pauvreté dans le nouvel ordre mondial*, L'Harmattan, Paris 2002, 300 Pages.
- MOORE (B)**, *Les Origines Sociales de la dictature et de la démocratie*, Trad. Paris, Maspero, 1983.
- Paugam (S)**, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, 2005, 276 pages.
- Senarclens (P, D)** ; *La mondialisation : théories enjeux et débats*, Armand Colin 2005, P 272
- Sinkam-Nana (C, S)**, *Assistance à l'Afrique, gaspillage et opportunités*, Economica 1995, 158 Pages.
- Smith (D)**, *Atlas des conflits, années 90 guerres d'identité, guerres de pauvreté*, Editions Autrement, Collections Atlas/Monde, 2003. 128 pages.
- Tevoedjre (A)**, *La pauvreté richesse des peuples*, Les éditions ouvrières, 1978, 207 Pages.
- Weber (M)** : *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Flammarion, Paris, 2000, 394 pages.

OUVRAGES AFRIQUE

- Amin (S)**, *L'Afrique de l'ouest bloquée : l'économie politique de la colonisation (1880- 1970)*, Paris, Les Editions de minuit, 1971, 322 pages.
- *Impérialisme et sous- développement en Afrique*, Paris, Editions anthropos, 1976, 442 pages.
- Amin (S) et Alii**, *Afrique exclusion programmée ou renaissance*, Maisonneuve et Larose 2005, 301 pages.
- Almada (H T)**, *L'Afrique au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, 365 pages.
- Azam (J, P), Christian (M)**, *Conflits et croissance en Afrique T1, Le Sahel*, études du centre de développement, L'O C D E, Paris 1999. 192 pages.
- Bayart (J, F), Elis (S), Hibou (B)** ; *La criminalisation de l'Etat en Afrique* ; Editions Complexe, 1997, 167 P
- Bayart (J, F)** ; *L'Etat en Afrique ; la politique du ventre*, Fayard, 1989,439 Pages.
- Bolya**. *L'Afrique le Maillon faible*, Le serpent à plumes, Paris Septembre 2002, 201 Pages.
- Brenot (D)**, *Comme un implacable miroir...L'Afrique du désir et de la violence*, Paris, François- Xavier de Guibert, Juin 1998, 168 pages.
- Boumba (L, P)**, *La violence du développement : pouvoir politique et rationalité économique des élites africaines* ; L'Harmattan, 2002, 201 pages.
- Chabal (P)**, Dalloz (J, P), *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Economica, Paris, 1999 193 pages.
- Coussy (J)**, *Crise et population en Afrique*, Centre français sur la population et le développement, 1996, 579 pages.
- De Bosschère (G)**, *Le Tiers- monde, T1, l'Afrique*, Seghers, Paris, 1987, 334 Pages.
- De Walle (N, V) et Johnston (J A)**, *Repenser l'aide à l'Afrique*, Karthala, Paris, 1999, 163 pages.
- Diakité (T)**, *Appel à la jeunesse africaine, comment se fait que l'Afrique aidée par la France ne progresse toujours pas ?*, L'Harmattan, Paris 2001, 142 pages.
- Diop (C, D)**, *L'Afrique en Attente*, L'Harmattan, Paris, 2007,
- Djefflat (A), et Bodin (B)**, *Ajustement et technologie en Afrique*, Paris, Publisud, 2002 199 pages.
- Dumont (R)** : *L'Afrique noire est mal partie*, Seuil, Paris, 1962, 286 pages.

- *Une démocratie pour l'Afrique*, Paris, Editions du Seuil, 1991. 337 pages.

- *Pour l'Afrique j'accuse*, Plon, Paris, 1986, 457 pages.

Dumont (R), Reboul (c), Mazoyer (M), *Pauvreté et inégalité rurale en Afrique de l'Ouest francophone*, BIT, Genève, 1981, développement, L'O C D E, Paris 1999. 192 pages.

Eboua (S) ; *Interrogations sur l'Afrique noire*, L'Harmattan, Paris 1999. 194 pages

Eharhard (J), *Destin du colonialisme*, Eyolles, Paris 1958, 234 pages.

Hama (B), *Les problèmes brûlants de l'Afrique, T3 perspectives*, Pierre Jean Oswald, 1973, 121 pages.

Hammouda (H, B), Kassé (M) *Le NEPAD et les enjeux du développement de l'Afrique*, Maisonneuve/Larose, 2002, 283 pages.

Hugon (ph), *Economie de l'Afrique* ; La découverte et Syros, Paris, 3e édition 2000, 135 pages.

Hugon (H), Coussy (J), Sudrie (O) ; *Urbanisation et dépendance alimentaire en Afrique subsaharienne*, Sedes, Paris 1991, 230 P.

Illife (J) : *Les africains*, Flammarion, 1997, 449 pages.

Jalée (P), *Le pillage du Tiers monde*, François Maspero, Paris 1975.

Kabou (A), *Et si l'Afrique refusait le développement ?* L'Harmattan, Paris, 1991, 207 pages.

Kankwenda (M) ; *Marabouts ou Marchands du développement en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2000. 319 pages.

Kankwenda (M), Luc Joël Grégoire (L, J), Le gros (H), Ouedrago (H) : *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Economica 1999 ; 443 pages.

Koulibaly (M), *La pauvreté en Afrique de l'ouest*, Karthala, Paris, 2001, 151 pages.

Lugan (B) : *Afrique, bilan de la décolonisation*, Perrin, Paris, 1991, 303 pages.

M'Bokolo (E) ; *L'Afrique au XX^e ème siècle le continent convoité*, seuils, Paris, Février 1985, 393 pages

Mahieu, (F, R), *Ethique économique, fondements anthropologiques*, L'Harmattan, Paris 2001.352 P.

Njoh (E, B), « *Mentalité africaine* » et problématique du développement, L'Harmattan, Paris, 2003, 249 pages.

Nguyen (V, Ch), *Les politiques d'unité africaine* ; thèse présentée devant l'université de

Paris V, le 28 Juin 1973, 401 pages.

Raffinot (M), *La dette des Tiers mondes*, La découverte, Paris, 1993 ,122 pages.

Sarrasin (B), *Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique*, la Banque Mondiale face à la critique, L'Harmattan, Paris, 1999, 114 pages.

Traoré (A, D), L'Etat ; *L'Afrique dans un monde sans frontières*, Babel, 1999, 182 P.

Vershavé F X ; *Noir silence : Qui arrêtera la France Afrique ?* Les arènes, Paris, 2000.

Vidrovitch (C, C), Moniot (H) ; *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Presses Universitaires de France, Paris, 1974, 499 p

Yengo (P), *Identités et démocratie*, L'Harmattan, Paris, 1997, 304

OUVRAGES ET ARTICLES SUR LE SENEGAL

Bâ (M), *Diagnostic de l'économie sénégalaise 2000-2005*, Les Editions Maguilien, 2008, 134 pages.

Barry (M, A), *Abdoulaye Wade, sa pensée économique, Des indépendances au NEPAD*, Hachette, 2005, 220 pages.

Diagne (A), Daffé (G), Diop (M, C) *Etat des lieux de la pauvreté au Sénégal*, Dakar, CREA, 2001.

Diop (M, C) ; *Gouverner le Sénégal entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Khartala 2004.

Minville (J, P), Diop (A), Niang (A) ; *La pauvreté au Sénégal des statistiques à la réalité*, Karthala, 2005, 287pages.

Wone (A, M), *Le Sénégal entre deux naufrages ? Le Joola et l'alternance*, L'Harmattan, 2003 138 pages.

MEMOIRES DE MAITRISE.

- Diagne Thiébo, Les stratégies de lutte contre la pauvreté en milieu urbain ; le cas des jeunes laveurs de voitures, mémoire de fin d'études, ENTS 2004.
- A S Kidjira ; La violence politique au Sénégal Mémoire de maîtrise 2004.
- Ndiaye Assane, Le Sénégal et le Fonds monétaire international, Mémoire de Maîtrise 2005.
- Thiam Silly Mamadou, Conditionnalité politique de l'aide au développement et souveraineté des Etats du Tiers-monde, Mémoire de Maîtrise, 2005.
- Ndiakhaté Tiensigué, La transhumance politique au Sénégal, Mémoire de Maitrise, 2006.
- Seck Agnès, Les stratégies populaires de lutte contre la pauvreté et leur contribution à l'élaboration d'un modèle de politique sociale, Mémoire de fin d'études, ENTS 2006.
- Niang Marème, Obstacle à l'utilisation des structures de solidarité issues des populations comme mécanismes de lutte contre la pauvreté en milieu suburbain, Mémoire de fin d'études 2006.

REVUES ET RAPPORTS

- Pauvreté, Progrès, développement, L'harmattan/ UNESCO, 1990, 328 pages.
- La science et la technologie au service du développement en Afrique, UNESCO Paris 1974 297 pages.
- La pauvreté une fatalité, promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés, Burkina, Faso, Mali, Niger, Karthala 2002, 283 P
- Politique africaine, la corruption au quotidien, Karthala n° 83 Octobre 2001.
- Politique africaine, les sujets de dieu, Karthala n° 87 octobre 2002.
- La corruption une approche internationale revue de politique internationale comparée, De Boeck et Larcier, 1997, 519 pages.
- L'enfance en Péril « situation des enfants dans le monde », UNICEF, 2005.
- Pouvoir et paix civile en Afrique, cahiers présence africaine, 1996, 335 pages.
- Le monde diplomatique : Résistances africaines ; Février, N° 79 ; 2005.
- Sylvie Brunel. L'Afrique dans la mondialisation, La documentation française N° 8048.

- Majib Rahnema, La pauvreté globale : une invention que s'en prend aux pauvres, Institut interculturel de Montréal, Volume XXIV N°2 1991 cahiers 111, 59 pages.
- « Pour comprendre le Nepad », sous la direction d'Alain Agboton, Les Cahiers de l'alternance, Cesti/Fondation Konrad Adenauer, Dakar, Sénégal, mai 2003.
- Sanou MBaye, « *L'Afrique noire face aux pièges du libéralisme* », Le Monde diplomatique, juillet 2002.
- Programme de gestion urbaine, Bureau régional pour l'Afrique : Lutte contre la pauvreté à Dakar ; vers une la définition d'une politique municipale, 1995, 142 pages.
- Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2006-2010, Ministère de l'Economie e des Finances octobre 2006.
- Rapport du groupe de travail : « CREATION DES RICHESSES » Ministère de l'Economie et des Finances, mai 2008.
- Lutte contre la pauvreté rurale : politiques et tendances FAO XIV 97P.
- Programme Décennal de l'Education et de la Formation ; Plan d'Action de la deuxième Phase 2005-2007.
- PNUD, Rapport sur le développement humain, New York, 2003.
- Jacques Habib Sy, pauvreté, hégémonismes, les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau. 333P.
- Rapport d'Observatoire sur les Mines (2002)
- « Childwatch International » réalisé par Plan International Sénégal sur les indicateurs relatifs aux droits de l'enfant, 1995.
- Colloque international sur la formalisation de l'économie informelle, 15 pays, Dakar, 20 Octobre 2008.
- Etude sur la stratégie et le plan de communication des programmes de lutte contre la pauvreté, Ministère de la femme, de la famille et du développement social, rapport final, mai 2006.
- Perception de la pauvreté au Sénégal : Volet statistique version préliminaire, Novembre 2001 (DPS, PNUD, DAES).
- Enquêtes de suivi de la pauvreté au Sénégal (2005_2006), rapport national Août 2007, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie et des Finances.

- Résultats définitifs du troisième recensement de la population et de l'habitat du Sénégal, 2002, Rapport national de présentation, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2006.
- Rapport sur les mécanismes de mise en œuvre et de suivi du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté, Ministère de l'Economie et des Finances.
- Pauvreté au Sénégal, de la dévaluation de 1994 à 2001-2004, Direction de la Prévision et de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances, janvier 2004.
- Bulletin Mensuel des statistiques économiques Ministère de l'Economie et des Finances, Agence National de la Statistique et de la Démographie, Décembre 2008
- Rapport sur le développement en Afrique 2004 ; Banque Africaine de Développement, Economica, P 268.

JOURNAUX

Sambou Biagui, 24 Chrono n° 104 du Samedi 7et 8 Février 2009 P 4 LALA Sissoko.

Walf Grand place, n°9 du 12 février 2009, P 5

Latyr Mané, L'Observateur n°1588 du Samedi et Dimanche 11 janvier 2009 P5.

Le POPULAIRE n°2769 du Mercredi 18 Février 2009.

SOURCES ELECTRONIQUES.

WWW.google.fr

www.Cadtm.org/spip

Rewmi.com.www.africaglobalnews.com

www.dial.prd.fr/dial_publications

www.ansd.sn/publications/DSRP

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

Dédicaces	
Remerciements	
Liste des abréviations	
Avant propos	
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE, HISTORIQUE ET PANORAMA DE LA PAUVRETE AU SENEGAL.....	10
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE LA PAUVRETE, JUSTIFICATIF ET REVUE DE LA LITTERATURE.....	11
1-1 Position du problème de la pauvreté.....	12
1-2 Justificatif du choix du sujet.....	15
1-3 Revue de la littérature.....	17
1-4 L'actualité de la pauvreté.....	22
1-5 Cadre d'analyse.....	26
1.5.1. Objectifs de la recherche.....	27
1.5.2. Clarification des termes du sujet.....	28
CHAPITRE 2 : DE L'ORIGINE DE LA PAUVRETE AFRICAINE.....	34
2.1. Une exploitation coloniale comme logique d'appauvrissement.....	35
2.2. Les théories sur la responsabilité africaine de la pauvreté.....	43
2.2.1. Un héritage dilapidé.....	44
2.2.2. La fuite des capitaux.....	48
2.2.3. Le gaspillage des ressources.....	51
2.2.4. La corruption.....	55
CHAPITRE 3 : PANORAMA DE LA PAUVRETE AU SENEGAL.....	62
3-1 Perception de la pauvreté.....	63
3-2 Profil de la pauvreté.....	66
3-3 Les manifestations de la pauvreté.....	72

3.3.1. La Mendicité.....	72
3.3.2. Violence aux enfants.....	75
3.3.3. La prostitution.....	77
3.3.4. Les enfants victimes de conflits.....	78
3.3.5. Les enfants travailleurs.....	79
3.3.6. La violence et la délinquance.....	80
3.3.7. La dégradation de l'environnement.....	82
3.3.8. Inégalité dans l'accès des services sociaux de base.....	82
3.3.9. La Santé.....	83
3.3.10. La malnutrition.....	84
3-4 Les déterminants de la pauvreté.....	86
DEUXIEME PARTIE : APPROCHE EPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIQUE...	89
CHAPITRE 4 : APPROCHE EPISTEMOLOGIQUE.....	90
4 -1 La complexité du concept.....	91
4-2 Les théories explicatives de la pauvreté en Afrique.....	97
CHAPITRE 5 : APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	99
5-1 Univers de l'enquête.....	100
5.1.1. Cadre de l'étude.....	100
5.1.2. Généralités sur le Sénégal.....	100
5.1.3. Présentation du Sénégal.....	100
5.1.4. Données démographiques.....	101
5.1.5. Données économiques.....	102
5.1.6. Données sociales.....	102
5.1.7. Valeurs et mentalités.....	103
5.2. Stratégies de recherche.....	103
5.2.1. La recherche documentaire.....	103
5.2.2. L'observation directe.....	104
5.2.3. Le questionnaire.....	104
5.2.4. L'enquête proprement dite.....	105
5.2.5. Collecte et traitement des données.....	105
5.2.6. Limites de la recherche.....	106

TROISIEME PARTIE : LES CAUSES ACTUELLES DE LA PAUVRETE.....	108
CHAPITRE 6 : L'AFFAIBLISSEMENT DE L'ETAT EN AFRIQUE.....	109
6.1. Les ponctions des conflits armés.....	113
6.2. La dette et ses conséquences.....	121
6.3. Les ponctions des pandémies en Afrique.....	125
CHAPITRE 7 : DES POLITIQUES PEU ORIENTEES VERS LES PRIORITES.....	130
7-1 Négligence de l'Agriculture.....	131
7-2 Une éducation défailante.....	137
7-3 Une économie à dominante informelle.....	147
QUATRIEME PARTIE : LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	154
CHAPITRE 8 : LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	155
8-1 Le caractère inopérant des programmes d'ajustement structurel.....	156
8-2 L'absence d'une dimension sociale.....	162
CHAPITRE 9 : L'AVENEMENT DES DOCUMENTS STRATEGIQUES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	166
9-1 La participation comme mode de gestion.....	167
9-2 La Bonne gouvernance.....	171
9-3 Les limites des DSRP ou la nouvelle conditionnalité.....	175
CHAPITRE 10 : PROTECTION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	180
10-1 L'intégration timide de la dimension sociale.....	181
10-2 Les politiques sociales au Sénégal et ses répercussions sur la politique de lutte contre la pauvreté.....	185
10-3 L'urgence d'une politique de protection sociale.....	190
10-4 Une solidarité capturée par les politiques.....	193

CHAPITRE 11 : LES INITIATIVES SENEGALAISES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	196
11-1 Les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté.....	197
11-2 Le Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PLCP).....	201
11-3 L’enseignement et la formation.....	204
11-4 La nouvelle politique de relance agricole : le Retour Vers l’Agriculture (REVA) et la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l’Abondance(GOANA).....	211
11-5 Les grands travaux infrastructurel.....	217
11-6 La parité homme/femme : une réalité.....	220
 CINQUIEME PARTIE : LIMITES ET EFFETS PERVERS DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	 225
 CHAPITRE 12 : LES LIMITES DES INITIATIVES SENEGALAISES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	 226
12-1 Les mentalités de sous-développés.....	227
12-2 L’insouciance de l’élite politique.....	234
12-3 L’échec des politiques de l’enfance.....	239
12-4 Marginalisation et échec des politiques de jeunesse.....	242
 CHAPITRE 13 : LES FLEAUX QUI FREINENT LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	 257
13-1 Les gaspillages des ressources publiques du Sénégal.....	258
13-2 Les logiques bureaucratiques.....	263
13-3 Détournements et fuite des capitaux.....	267
13-4 Les tactiques politiques dégradantes.....	270
13-5 Instabilité des institutions.....	274
 CHAPITRE 14 : L’ASSISTANAT ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	 280
14-1 Le néocolonialisme ou victimisation.....	281
14-2 Impérialisme humanitaire et lutte contre la pauvreté.....	286
14-3 L’aide internationale et la lutte contre la pauvreté.....	292

CHAPITRE 15 : L'ECHEC DES INITIATIVES AFRICAINES DE LUTTE	
CONTRE LA PAUVRETE.....	298
15 -1 L'Organisation de l'Unité Africaine.....	299
15-2 Les structures sous régionales.....	303
15-3 Le NEPAD.....	306
15-4 Les utopies du NEPAD.....	309
SIXIEME PARTIE : SYNTHESE ST RECOMMANDATIONS.....	312
CONCLUSION.....	319
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	324
ANNEXES.....	333

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE, HISTORIQUE ET PANORAMA DE LA PAUVRETE AU SENEGAL.....	10
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE LA PAUVRETE, JUSTIFICATIF ET REVUE DE LA LITTERATURE.....	11
CHAPITRE 2 : DE L'ORIGINE DE LA PAUVRETE AFRICAINE.....	34
CHAPITRE 3 : PANORAMA DE LA PAUVRETE AU SENEGAL.....	62
DEUXIEME PARTIE : APPROCHE EPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	89
CHAPITRE 4 : APPROCHE EPISTEMOLOGIQUE.....	90
CHAPITRE 5 : APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	99
TROISIEME PARTIE : LES CAUSES ACTUELLES DE LA PAUVRETE.....	108
CHAPITRE 6 : L'AFFAIBLISSEMENT DE L'ETAT EN AFRIQUE.....	109
CHAPITRE 7 : DES POLITIQUES PEU ORIENTEES VERS LES PRIORITES.....	130
QUATRIEME PARTIE : LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE... 	154
CHAPITRE 8 : LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	155

CHAPITRE 9 : L'AVENEMENT DES DOCUMENTS STRATEGIQUES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	166
CHAPITRE 10 : PROTECTION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	180
CHAPITRE 11 : LES INITIATIVES SENEGALAISES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	196
CINQUIEME PARTIE : LIMITES ET EFFETS PERVERS DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	225
CHAPITRE 12 : LES LIMITES DES INITIATIVES SENEGALAISES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	226
CHAPITRE 13 : LES FLEAUX QUI FREINENT LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	257
CHAPITRE 14 : L'ASSISTANAT ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	280
CHAPITRE 15 : L'ECHEC DES INITIATIVES AFRICAINES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	298
SIXIEME PARTIE : SYNTHESE ST RECOMMANDATIONS.....	312
CONCLUSION.....	319
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	324
ANNEXES.....	333

LISTE DES ABREVIATIONS

ANEJ	:	Agence National pour l'Emploi des Jeunes
FNPJ	:	Fond National De Promotion de la Jeunesse
SCA	:	Stratégie de Croissance Accélérée
ONU	:	Organisation des Nations Unies
OUA	:	Organisations de l'Unité Africaine
UMOA	:	Union Monétaire Ouest Africain
DSRP	:	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
PLCP	:	Programme de Lutte Contre la Pauvreté
CSPLCP	:	Cellule de Suivi des Programmes de Lutte Contre la Pauvreté
SSIP	:	Systèmes de Solidarité Issus des Populations
PDEF	:	Programme Décennal pour L'Éducation et la Formation
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisations Non Gouvernementales
GOANA	:	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture en Abondance
PAM	:	Programme Alimentaire Mondiale.
CDEAO	:	Communauté Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
EPPS	:	Enquête sur la Perception de la Pauvreté au Sénégal
RDC	:	République Démocratique du Congo
PAS	:	Programme d'Ajustement Structurel
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Fiances
ASS	:	Afrique Subsaharienne
CFA	:	Colonies Françaises D'Afrique
UNICEF	:	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
OCDE	:	Organisation pour la Coopération et le développement Economique.
AOF	:	Afrique Occidentale Française
PPTE	:	Pays Pauvres Très Endettés
PIB	:	Produit Intérieur Brut
ESAM	:	Enquête Sénégalaise Auprès des ménages.
BM	:	Banque Mondiale
IBW	:	Institutions de Bretton Woods
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
USA	:	Etats Unis d'Amérique
SENELEC	:	Société Nationale d'Electricité
FMI	:	Fond Monétaire International
PED	:	Programme Economique pour le Développement.
FAD	:	Fonds Africain de Développement.
CADTM	:	Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde.
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement.
OIT	:	Organisation Internationale du Travail
UCAD	:	Université Cheikh Anta Diop
FLSH	:	Faculté des Lettes et Sciences Humaines
FSJP	:	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques.
FMPOS	:	Faculté de Médecine, pharmacie et Ondonto-Stomatologie
FS T	:	Faculté des Sciences et Techniques
FASEG	:	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

ESP	:	Ecole Supérieure Polytechnique
ENS	:	Ecole Normale Supérieure
INSEPS	:	Institut Supérieur pour Education Physique et Sportive
IFAN	:	Institut Fondamental d'Afrique Noire
EBAD	:	Ecole des Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes
CESTI	:	Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information.
UGB	:	Université Gaston Berger
UFR	:	Unité de Formation et de Recherche
ENEA	:	Ecole nationale d'Economie Appliquée
ENCR	:	Ecole Nationale des Cadres Ruraux
ENSA	:	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
REVA	:	Retour Vers l'Agriculture
SAED	:	Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta.
ANOCI	:	Agence Nationale pour l'Organisation de la Conférence Islamique
SNEEG	:	Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité des Genres
PDS	:	Parti Démocratique Sénégalais
MNR	:	Mouvement national de la révolution
MFFDS	:	Ministère de la Femme de la Famille et du Développement Social.
MFFEMC	:	Ministère de la Femme de la famille de l'Entreprenariat féminin et de la Micro finance.
PDCI	:	Pardi Démocratique de Côte d'Ivoire.
UE	:	Union Européenne
SMIC	:	Salaire Minimum d'Insertion au Chômage
RADI.	:	Réseau Africain pour le Développement Intégré
USAID	:	Organisation Américaine pour l'Investissement et le développement
NEPAD	:	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.
MAP	:	Millenium African plan.
TIC	:	Technologies de l'Information et de la Communication
ACP	:	Afrique/Caraïbes/Pacifique
CEE	:	Communauté Economique Européenne
COUD	:	Centre des Œuvres Universitaires de Dakar.
DPS	:	Direction de la prévision et de la Statistique
ANSD	:	Agence Nationale de la statistique et de la Démographie.
RADI	:	Réseau Africain de Développement Intégré

QUELQUES MOTS WOLOFS

Kersa	:	Pudeur
Ndol	:	Pauvreté
Talibé	:	Elève de l'école coranique
Jaxaay	:	Un oiseau noir à qui on a donné le nom d'un plan de relogement des sinistrés
Niaak.	:	Dépourvu
Wolof	:	Ethnie majoritaire au Sénégal
Modou-modou	:	Emigré
SOPI	:	Changement
Barsa ou Barsakh	:	Barcelone ou la mort
Fakh	:	Fugue
Mbotayes	:	Groupements
Dahiras	:	Associations religieuses
Wut alaal	:	Chercher fortune.

GUIDE D'ENTRETIEN AU PROFIT DES GROUPES CIBLES.

1. Qu'est ce que la pauvreté selon vous ?
2. Comment la percevez-vous ?
3. Quelles sont vos sources de revenus ?
4. Avez-vous un emploi générateur de revenu ? Si oui : est ce que ce que vous gagnez vous permet de vivre décemment ?
5. Avez-vous fréquenté l'école ? Si oui : quel est votre niveau d'étude ? Si non : Pourquoi ?
6. Vos enfants sont-ils scolarisés ? Si oui : dans quel établissement
 - Public ?
 - Privé ?
7. Si non : Pourquoi n'ont-ils pas été scolarisés ?
8. Selon vous qu'est ce qui est à l'origine de la pauvreté en Afrique en général et particulièrement au Sénégal ?
9. Sentez-vous une véritable politique de lutte contre la pauvreté au Sénégal ?
10. Si oui : dans quel domaine par exemple ?
11. Avez-vous accès aux financements ?
12. Que pensez-vous des fonds investis dans les programmes de lutte contre la pauvreté ?
13. L'Afrique n'est elle pas responsable de sa situation ?
14. Qu'est ce que le développement selon vous ?
15. Quelles sont selon vous les indicateurs d'un pays développé ?
16. Si vous étiez à la place des gouvernants qu'alliez vous faire pour aider les populations dans la lutte contre la pauvreté ?
17. Quel message adressez aux gouvernements africains pour leur permettre de mieux prendre en charge la question de la pauvreté ?
18. Pensez vous que les dirigeants politiques se soucient de la population ?
19. Que faut-il faire selon vous pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement(OMD) ?

**LISTE DE QUELQUES PERSONNES
INTERVIEWEES.**

Noms et prénoms	Fonction	Structures
Mr Abdoulaye Wade	Président de la République	Présidence
Ndoye El hadj Madiama	Conseiller Technique	Présidence/ petite enfance
Camara Mayacine	Economiste cellule de suivi des programmes de lutte contre la pauvreté.	Ministère de l'Economie et des Finances
Guèye Sidy	Staticien-démographe Directeur des Stratégies des politiques de développement social du Sénégal	Direction des stratégies politiques, Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Micro Finance.
Cheikh Wade	Educateur spécialisé chargé du bureau de l'action éducative et de la protection sociale.	Ministère de la justice
Mr Sonko Gnambi	Expert/consultant évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté.	DSRP
Diop El hadji Malick	Spécialiste de la décentralisation et du développement local Député/Maire de la ville de Tivaouane.	Tivaouane.
Tidiane Sidibé	Economiste/Ministre du plan.	Ancien ministre du plan
Babacar Justin Ndiaye	Journaliste/Politologue politique	
Coumba gaye	Chargé de projet	Ministère de la jeunesse
Niasse kalidou	Ex-Maire de Wakhinane	Guédiawaye
Coumba Guaye	Chargée des projets intégrés à l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ).	Ministère de la jeunesse.
Moustapha Sourang	Ministre de l'éducation nationale	
Mr Mandiaye Diouf	Directeur des semences	Ministère de l'agriculture
El hadji Bamba Diaw	Président CONAFE	ENDA
Alioune Badara Sy	Directeur	Centre de Recherches et d'Etudes pour le Développement en Afrique (CREDA).

**LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE
POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) ET DU DSRP**

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim à l'horizon 2015.

Cible OMD - Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, ainsi que de celle souffrant de la faim.

Cible DSRP - Réduire d'au moins 15% le pourcentage de personnes pauvres à l'horizon 2015.

2. Assurer l'éducation primaire pour tous.

Cible OMD - Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Cible DSRP – Généraliser l'enseignement primaire en 2010.

3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Cible OMD - Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

Cibles DSRP- Améliorer l'indice de parité entre filles et garçons ;

- Favoriser le transfert direct de ressources et de connaissances aux femmes. ;
- Améliorer l'accès et la durée des filles dans tous les niveaux d'enseignement ;
- Améliorer la situation économique des femmes ;

4. Réduire la mortalité infantile

Cible OMD - Réduire de deux tiers les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Cible DSRP – Lutter contre la mortalité infanto juvénile ;

- Assurer une couverture socio sanitaire et nutritionnelle aux enfants des familles vulnérables.

5. Améliorer la santé maternelle.

Cible OMD - Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle.

Cible DSRP - Lutter contre la mortalité maternelle

6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies.

Cible OMD - Enrayer la propagation du VIH/sida, du paludisme et d'autres grandes maladies, Et commencer d'inverser la tendance actuelle.

Cible DSRP – Améliorer la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme

7. Assurer un environnement durable

Cible OMD - Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et

inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

- D'ici à 2015, réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau potable.
- D'ici à 2020, parvenir à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

Cible DSRP – Accroître la qualité et l'accès à l'eau potable ;

- Améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement ;
- Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées et ménagères ;

- Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et à des logements adéquats.

8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

- Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier plus ouvert, ce qui implique un engagement en faveur de la bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aussi bien à un niveau national qu'international.

Subvenir aux besoins spécifiques des pays les moins avancés, ainsi qu'à ceux des pays enclavés et des petits États insulaires en développement.

- Engager une démarche globale pour régler le problème de la dette des pays en développement.
- Créer des emplois productifs décents pour les jeunes.
- En coopération avec les laboratoires pharmaceutiques, proposer des médicaments de base accessibles à tous dans les pays en développement.

Sources : DSRP et OMD

VISION CRITIQUE DE JACQUES HABIB SY
PRESIDENT DE L'ONG TRANSPARENCE INTERNATIONALE

« C'est une question très compliquée et complexe. Il faut, en même temps, clarifier la complexité de tous ces éléments qui s'entrelacent. La crise que traverse aujourd'hui le Sénégal est une crise quarantenaire et qui ne fait que s'aiguiser au fil des décennies. Elle n'a pas commencé maintenant. Si l'on remonte aux régimes précédents, on peut retenir que les difficultés du Sénégal ont commencé dès la période des indépendances avec les options fondamentales prises par l'Etat, en particulier, les options économiques, politiques et de défense. Sur les options de défense, n'oubliez pas qu'il y a des accords qui sont signés entre le Sénégal et la France et qui font de notre pays un membre important du «pré carré» institutionnel français. Ce qui fait que l'objectif n'est pas de défendre l'intégrité du territoire, mais plutôt de défendre les intérêts du président de la République et les intérêts vitaux de la France, s'ils venaient à être menacés par des forces endogènes qui le remettraient en cause. Le Sénégal évolue encore comme une sorte de quasi-colonie. Nous sommes encore soumis à l'indignité de nous rendre une fois tous les deux ans à l'Elysée, ainsi que d'autres chefs d'Etat africains, pour nous soumettre au diktat de la France. C'est une coopération de type vertical qui n'apporte rien d'essentiel pour notre pays, sauf le maintenir dans le giron français, dans une sorte d'esclavage économique, politique, voire social qui a des effets extrêmement néfastes pour le développement du Sénégal. Lorsque vous observez le Sénégal d'un point de vue économique, vous vous rendez compte que c'est une structure de type extraverti. L'essentiel de l'activité économique et du commerce à hauteur de 50%, c'est avec l'ancienne puissance coloniale, et ensuite avec l'Union européenne, les Etats-Unis et l'Océ. Nous commerçons très peu -c'est négligeable en tout cas- avec le reste des pays africains, en particulier avec nos voisins. Nos balances commerciales et de paiement sont essentiellement déficitaires en faveur de la France et des pays cités dans lesquels nous n'arrivons pas à placer nos exportations, soit parce que nos produits ne sont pas compétitifs, soit parce qu'ils font l'objet d'un ostracisme volontairement pratiqué par des pays comme la France et par des pays industrialisés membres de l'Omc (Organisation mondiale du commerce : Ndlr) qui, actuellement, étouffent nos «cotonculteurs», ont détruit la culture arachidière et sa production qui a chuté de 1 million de tonnes dans les années 73 à environ 250 mille tonnes, aujourd'hui. Par conséquent, nous sommes dans une situation de crise aiguë. L'agriculture est liquéfiée. Nous n'avons aucun produit à proposer au reste du monde dans le système tel qu'il est conçu actuellement. La diversification de l'agriculture a été un échec. Le président de la République est allé importer du manioc du Nigéria. Il a, par ailleurs, importé du maïs qui s'est avéré être finalement une espèce fourragère. La pêche est dans un état de liquéfaction garantie du fait des accords inégaux qui nous lient à l'Union européenne. Donc, il y a un dépeuplement drastique de nos océans au profit de cette dernière. Il y a une sorte de pillage de notre économie. Dans le secteur des services, celui du bâtiment, nous sommes pris en étau par une petite minorité de la communauté libanaise qui est là depuis essentiellement 1883. Lorsqu'elle a été imposée par les Français pour servir de force-tampon qui empêche l'émergence d'une bourgeoisie nationale qui puisse porter la croissance et avoir une part significative de responsabilité dans l'accumulation interne du capital. Donc, on a affaire à une économie de type colonial. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les performances du Sénégal soient si médiocres. J'ajoute que le Sénégal est l'un des pays les plus aidés par le Fonds monétaire international. Nous avons bénéficié d'un niveau de prêts

sans précédent dans l'histoire de l'assistance internationale au développement en Afrique sub-saharienne. Et cela n'a servi qu'à démultiplier les effets de la pauvreté, puisque nous sommes à un taux de pauvreté de plus de 60% de la population totale au-dessous du seuil de 1 dollar par jour, seuil qui est contesté de mauvaise foi, par le pouvoir. Lorsqu'on se promène dans les campagnes, qu'on vit dans l'intimité des zones urbaines et périurbaines, on voit bien les souffrances dans lesquelles évoluent les populations de base et qui sont à la limite attentatoire, à la dignité humaine. Des familles vivent de la poubelle ou ce qu'elles peuvent en extraire soit pour manger, soit pour recycler et vendre. Il y a deux à trois générations de pauvres qui vivent ainsi. Des gens vivent de la poubelle déversée au Sénégal par les pays industrialisés. C'est le cas des vieux frigidaires qui, d'ailleurs, accroissent les dangers qu'on fait courir à l'ozone, ainsi que les véhicules «venant de...» qui accroissent le rythme de la pollution de manière effrénée. Par quelque bout que vous le preniez, que ce soit sur le plan politique, sur le plan économique, sur le plan de l'emploi en particulier, le Sénégal est en difficulté. Nous savons que l'une des mesures d'efficacité d'une économie réside dans sa capacité à créer des emplois, à mettre tous les citoyens au travail pour qu'ils puissent contribuer à l'accroissement des richesses. Or, plus de la moitié de notre force de travail est au chômage. La population active se contente du strict minimum pour survivre. Il est scandaleux, dans ces conditions, de penser à diminuer le revenu déjà extrêmement maigre des masses travailleuses. La lecture qu'il faut de cette erreur, c'est qu'il faut une révision drastique et en profondeur des accords qui lient le Sénégal à la France. De façon générale, il faut réviser les accords qui nous lient avec les Etats-Unis, avec l'OMC ; accords qui enferment le Sénégal dans la pauvreté. »

Source site Socialisme et république.

Des associations de développement accusent : L'aide humanitaire est détournée au Sénégal.

Jamais les humanitaires n'avaient été aussi sollicités au Sénégal. Mais comme des abeilles autour d'une ruche, les agents de l'Etat en ont fait un fonds de commerce, d'après deux humanitaires sénégalais. Et c'est ainsi que cette aide sert, dans une large mesure, à cimenter des alliances politiques et non à financer le développement. L'aide humanitaire n'arrive pas toujours à leurs destinataires au Sénégal. Elle est souvent détournée de son objectif. L'accusation est du président de l'Association africaine de développement (A3d), Mamadou Diop, et d'Oumou Khaïry Sow qui est à la tête du Réseau des associations africaines pour le bien-être communautaire (Rabec). Et ils ont pointé un index accusateur sur les agents de l'Etat, coupables à leurs yeux de ce détournement d'objectif de l'aide humanitaire. Ils l'ont soutenu lors de la remise de dons à l'école de l'Association pour l'entraide et le développement communautaire (ex-Franco-arabe de Point E). Une cérémonie au cours de laquelle ils ont révélé que l'aide sert, dans une large mesure, à cimenter des alliances politiques et non à financer le développement.

Ces humanitaires sénégalais réclament plus de liberté et de transparence pour mener à bien leur démarche. Constat de Mamadou Diop : la situation n'a jamais été aussi difficile pour les organisations humanitaires au Sénégal que durant ces trois dernières années. Et les difficultés résident en particulier dans la sécurité et l'acheminement des aides matérielles ou alimentaires vers les personnes démunies. Et les organisations n'ont jamais été aussi 'incapables' de se rendre auprès des populations dans le besoin. Les humanitaires sont ainsi toujours confrontés aux 'taxes douanières', alors que l'accès des personnes nécessiteuses à cette aide humanitaire n'est toujours pas assuré, sans compter les attaques en règle contre les actions des humanitaires. Selon M. Diop, bien que le gouvernement sénégalais ait promis de faciliter les entrées des produits de l'aide humanitaire au niveau des taxes, de telles promesses ne se sont pas encore matérialisées.

Paule Kadja TRAORE Walfadri du 23janvier 2009.

DEDICACES

Je dédie ce travail

A

Mon Fils

Ma Femme

REMERCIEMENTS

*Mes remerciements vont à Francis Farrugia mon Directeur
sans qui ce travail ne serait pas possible.*

A

Monsieur le Président de la République

Me Abdoulaye Wade

A Aline Guilin et toute sa famille.

A Cheikh Wade.

**LISTE DES
ABREVIATIONS**

Avant propos

Lorsque nous avons entrepris de travailler sur la problématique de la pauvreté en Afrique avec son corolaire particulièrement au Sénégal, nous n'avions pour seule ambition que de faire mieux connaître la situation des populations « ne pas tout dire, certes, mais dire tout ce qui est possible de rendre clair » tel fut notre credo. En effet, depuis que le soleil des indépendances s'est levé, sur le continent africain jusqu'à nos jours, les populations continuent de vivre dans une hydre de pauvreté qui préoccupe les spécialistes du développement. On a cru que les milliards des institutions de Bretton Woods pour la lutte contre la pauvreté et la détermination en matière de bonne gouvernance provoqueraient une évolution salutaire de nos structures sclérosées et entraîneraient une transformation des comportements économiques et sociaux. On a également cru qu'ils entraîneraient des orientations stratégiques pouvant arriver à bout du phénomène de la pauvreté.

Malheureusement, le comportement des gouvernants, l'attitude de l'administration et le secret dans lequel se préparent les grandes décisions tendent à écarter les masses populaires. Or, le principe de la participation constitue le moteur de la maîtrise par les populations des décisions qui les concernent. Cette étude de type descriptive se propose un large tour d'horizon du profil et de la perception de la pauvreté en passant par les causes, les conséquences et les initiatives sénégalaises de lutte contre la pauvreté. Cela permettra de comprendre les limites des politiques de lutte contre la pauvreté et leurs conséquences sur le vécu quotidien des populations.

Toutefois, l'élaboration d'un tel document s'est fait avec beaucoup de difficultés à cause de l'ampleur du phénomène et du caractère sensible de certaines informations. La présente thèse ne prétend donc pas des solutions définitives au problème de la pauvreté au Sénégal. Elle se veut un instrument de réveil des consciences, de réflexion et d'orientations au service des populations et des pouvoirs publics. De ce fait, elle constitue une contribution devant ouvrir d'autres perspectives dans la recherche de solutions au problème de la pauvreté en Afrique.

Nous pouvons espérer que les décideurs politiques et les organisations non gouvernementales œuvrant dans la lutte contre la pauvreté trouvent dans ce document les pistes d'orientation pour une meilleure prise en charge des préoccupations des populations.

Des associations de développement accusent : L'aide humanitaire est détournée au Sénégal.

Jamais les humanitaires n'avaient été aussi sollicités au Sénégal. Mais comme des abeilles autour d'une ruche, les agents de l'Etat en ont fait un fonds de commerce, d'après deux humanitaires sénégalais. Et c'est ainsi que cette aide sert, dans une large mesure, à cimenter des alliances politiques et non à financer le développement. L'aide humanitaire n'arrive pas toujours à leurs destinataires au Sénégal. Elle est souvent détournée de son objectif. L'accusation est du président de l'Association africaine de développement (A3d), Mamadou Diop, et d'Oumou Khaïry Sow qui est à la tête du Réseau des associations africaines pour le bien-être communautaire (Rabec). Et ils ont pointé un index accusateur sur les agents de l'Etat, coupables à leurs yeux de ce détournement d'objectif de l'aide humanitaire. Ils l'ont soutenu lors de la remise de dons à l'école de l'Association pour l'entraide et le développement communautaire (ex-Franco-arabe de Point E). Une cérémonie au cours de laquelle ils ont révélé que l'aide sert, dans une large mesure, à cimenter des alliances politiques et non à financer le développement.

Ces humanitaires sénégalais réclament plus de liberté et de transparence pour mener à bien leur démarche. Constat de Mamadou Diop : la situation n'a jamais été aussi difficile pour les organisations humanitaires au Sénégal que durant ces trois dernières années. Et les difficultés résident en particulier dans la sécurité et l'acheminement des aides matérielles ou alimentaires vers les personnes démunies. Et les organisations n'ont jamais été aussi 'incapables' de se rendre auprès des populations dans le besoin. Les humanitaires sont ainsi toujours confrontés aux 'taxes douanières', alors que l'accès des personnes nécessiteuses à cette aide humanitaire n'est toujours pas assuré, sans compter les attaques en règle contre les actions des humanitaires. Selon M. Diop, bien que le gouvernement sénégalais ait promis de faciliter les entrées des produits de l'aide humanitaire au niveau des taxes, de telles promesses ne se sont pas encore matérialisées.

Paule Kadja TRAORE Walfadri du 23janvier 2009.

Résumé

Les politiques sénégalaises de lutte contre la pauvreté à l'instar des politiques africaines, présentent des limites, des effets pervers et autant de maux sociaux.

La persistance des facteurs bloquants a poussé les décideurs politiques à rechercher des solutions alternatives face aux phénomènes de paupérisation.

Les grandes stratégies politiques articulées autour de programmes et choix, tels que l'agriculture, l'éducation, la santé etc. n'ont jamais réussi à endiguer le phénomène de pauvreté.

En s'appuyant pendant longtemps sur les initiatives dictées par les bailleurs de fonds, la perspective sénégalaise de lutte contre la pauvreté souffre de plusieurs facteurs. Une agriculture incapable d'assurer une autosuffisance alimentaire, une formation inadéquate à l'emploi où viennent s'ajouter la corruption et gaspillage des ressources publiques.

L'objectif de cette thèse est d'identifier les facteurs bloquants de l'aggravation de la pauvreté ainsi que les effets pervers induits par des choix politiques qui ne tiennent pas compte des réalités locales. Elle permet également de mieux comprendre pourquoi après plusieurs décennies d'indépendance, des Etats comme le Sénégal continuent de s'enliser dans la pauvreté.

Dans l'élaboration du document nous avons abordé différentes thèses défendues par les partisans du développement ainsi que certains décideurs politiques. Si les uns imputent la pauvreté à la transposition du modèle occidentale inopérant dans un contexte africain, les autres soutiennent l'inadéquation des politiques de lutte contre la pauvreté particulièrement au Sénégal où la logique politique amène une certaine élite à capturer voire détourner toute forme d'initiatives de solidarité nationale

Mots clefs : pauvreté, éducation, corruption, informel, gaspillage, élites, instabilité. Poids historique.

Summarized

The Senegalese policies of struggle against poverty following the example of the African policies, present limits, perverse effects and so many social troubles.

The obstinacy of the blocking factors (mailmen) urged the political decision-makers to look for alternative solutions to the phenomena of impoverishment.

The big political strategies articulated around programs and choice, such as agriculture, education, health etc. have never curbed the phenomenon of poverty.

By leaning a long time on the initiatives dictated by the backers, the Senegalese prospect perspective of struggle against poverty is suffering of several factors .An agriculture() unable to secure a food self-sufficiency, a unappropriate training to the employment where come to be added the corruption and the wasting of the public resources.

The objective of this thesis is to identify the blocking factors of the escalation of the poverty as well as the perverse effects led by political choices which do not take into account local realities. She also allows to understand better why after several decades of independence, States as Senegal is always sinking into the poverty.

In the elaboration of the document we approached various theses defended by the partisans of the development as well as the certain political decision-makers. If some impute the poverty to the transposition of the ineffective western model in an African context, the others support the inadequacy of the polities of struggle against poverty particularly in Senegal where the political logic brings a certain elite to capture even to divert any kind of initiatives of national solidarity

Keywords: poverty, education, corruption, informal, wasting, elites, instability. Historic weight.

Résumé

La problématique de la pauvreté occupe une place centrale dans la nouvelle approche du développement en Afrique. Après cinq décennies d'indépendance, la situation actuelle de la pauvreté en Afrique suscite des interrogations.

L'évolution des paradigmes dans la stratégie de lutte contre la pauvreté permet d'analyser les mécanismes et les solutions qui lui sont consacrés.

Les origines de la pauvreté en Afrique ont été interprétées comme une conséquence du poids historique dont les relations avec les puissances coloniales constituent la principale cause. Cependant, les théories de la responsabilisation faisant état d'un héritage dilapidé, de gaspillage de ressource, de corruption, l'imputent aux africains.

Le panorama de la pauvreté au Sénégal offre un contraste saisissant entre les politiques qui lui sont consacrées et les priorités. L'aggravation du phénomène de pauvreté se lit à travers les actes de mendicité, l'exploitation des enfants, l'inégalité sociale, qui sont la conséquence de politiques désastreuses.

L'éducation défailante, le système d'économie informelle, la négligence de l'agriculture, jouent un rôle important dans le processus d'appauvrissement.

L'avènement des documents stratégiques de réduction de la pauvreté, introduisant de nouvelles approches comme la participation et la bonne gouvernance, n'a pas pris en compte l'importance de la dimension de la protection sociale des groupes vulnérables. Ainsi, une nouvelle élite politique, exploitant les faiblesses des systèmes nationaux, ont capturé la plus grande partie des fonds destinés à lutter contre la pauvreté.

Les grandes initiatives sénégalaises de lutte contre la pauvreté s'articulent autour de la grande offensive pour l'agriculture et l'abondance, l'éducation, les grands travaux infrastructurels se heurtent à un certain nombre d'effets pervers. Ainsi, l'insouciance de l'élite politique face au fléau de la pauvreté, de la marginalisation de la jeunesse, des fuites de capitaux, des détournements sont des signes révélateurs.

En s'arc boutant sur l'aide internationale et l'assistanat comme moyen de lutte contre la pauvreté, le pays souffre de l'inexistence d'espace économique fiable. Les échecs des politiques d'unité africaine, la faiblesse des structures sous régionales, l'absence de résultats du Nepad n'ont pas aidé à la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, les prémices d'une nouvelle mentalité doit émerger et servir de balises à une véritable politique de lutte contre la pauvreté.